58977

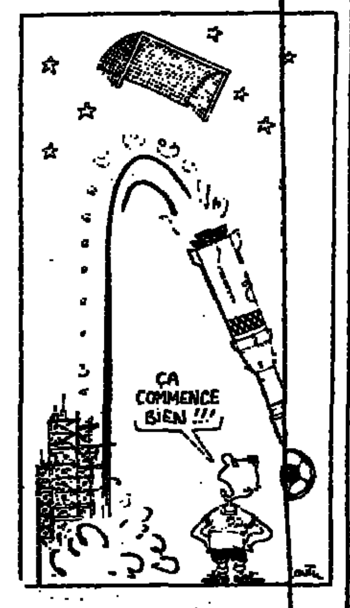
Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12858 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 1er-LUNDI 2 JUIN 1986

Ariane désintégrée et... courtisée

Porteuse, pour so dix-huitième lancement, d satellite de télécommunitations internationales Intesat-5 (F14), Ariane a été mi à feu au centre spatial guyais le samedi 31 mai à 2 h 53 heure de Paris). Quatre mintes et trente-six secondes plu tard, le troisième étage refuit de s'allumer. La décisio était prise de détruire le lancr.



1986 est décidément unennée ur l'espace. Après lplo- ette Challenr et morts, après pleurs checs de lanceurs américa, la fusée européenne Ariane ent donc de rater sa mission. Qtre minutes et trente-six secdes après son départ, les technens ont pu voir, sur le tableau se dessine la trajectoire, le int lumineux quitter la courbe révue, cesser de monter, puis rescendre. Dès que l'échec a u irrémédiable, la destructionu lanceur et du satellite a été écommandée.

Tout avait pourtant bien cmencé. La préparation du lanr n'avait connu aucun incid, bien qu'il s'agisse d'une vern (Ariane-2) qui n'avait jam encore été utilisée. Le tir au dû avoir lieu à 2 h 03, mais il repoussé en dernière minute à demande des constructeurs satellite, qui avaient besoin d'u ultime vérification. Il fut rep grammé pour 2 h 53. Le foncti nement des deux premiers étag fut impeccable. Mais, comme l du quinzième lancement, en oc bre 1985, le troisième étage pas démarré.

Ce lancement était le troisièn et dernier d'un très ancie contrat, signé le 15 février 19 entre l'Agence spatiale eur péenne et l'organisation Intelsa qui prévoyait la mise en orbi d'un satellite Intelsat-5 par le la ceur européen, et qui ouvrait de options pour des lancements su plémentaires, transformé ensuite en commandes fermes. l'époque, il s'agissait d'une be victoire pour l'Europe, qui av obtenu, non sans mal, que fusées et les navettes américain n'aient pas l'exclusivité des lan ments.

Le présent tir avait été précé de deux lancements réussis satellites Intelsat-5, les 19 octob 1983 et 5 mars 1984. Ces sat lites, construits par un consortiu international mené par Fo Aerospace, avec une importan participation française L'Aérospatiale, permettent relayer entre deux continen quinze mille conversations tél phoniques simultanées et de programmes de télévision en co leurs.

Depuis 1979, d'autres contra ont été conclus entre Intelsat Arianespace. Deux autres sat lites Intelsat-5 doivent être mis orbite en 1987. En 1988 et aprè ce sera le tour de deux satellit Intelsat-6.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 9.)

Football au-dessus du volcan

L'extravagance du Mundial est déjà noyée par la démesure de ce Mexique où tout galope : l'inflation, la délinquance, le chômage, la démographie et l'urbanisation sauvage...

La treizième Coupe du monde de football commence ce samedi 31 mai au stade Azteca de Mexico. Qui succédera à l'Italie, tenante du titre, opposée pour le traditionnel match d'ouverture à la Bulgarie ? Deux des principaux prétendants entrent en lice dès dimanche 1er juin : le Brésil contre l'Espagne à Guadalaraja et la France face au Canada à Leon.

De notre envoyé spécial

Mexico. – Il pleut ce soir sur Mexico. Comme tous les soirs. Une pluie énorme, chaude, poisseuse, chargée de tout ce que le ciel de la capitale a pu accumuler comme saloperies en une journée. Acre châtiment d'un immense péché collectif. S'il y a quelque chose de pourri en ce royaume automobile, c'est d'abord cela, l'air. Ou ce qu'il en reste. Les yeux qui piquent, la gorge nouée, le souffle court, tributs à l'altitude et à la pollution, font ce sentiment premier d'être entré tout benêt, mais vite déniaisé, dans une nasse étouffante, comme une queue de manif avec gaz lacrymogènes, mais à la puissance dix.

L'oppression, à certains moments, est telle qu'on doit faire des ronds dans l'air, comme ces vieilles carpes le font dans l'eau croupie des mares, et que vient l'envie de filer sans demander son reste. Cette impression est plutôt triviale : ce Mundial qui n'en finit pas de débuter et dont on ne sait trop ce qu'il en sera, peut-être l'ultime avatar en cuir de l'invention maya, le zéro, nous pompe l'air. Littéralement, physiquement, jusqu'à ce que l'accoutumance se fasse. Elle se fera.

Fuir ? Rester ? Rester, bien sûr. Entre l'asphyxie et la fascination, le choix est vite fait. Mexico est ville trop fantastique pour ne point se mériter vraiment. Il pleut ce soir et, par vagues entières, pare-chocs contre pare-chocs, dans une féroce compétition quotidienne, la Ville roule. Huit, dix de front, comme sur l'avenue de la Révolution où les bus, scarabées brinquebalants, crachent la fumée noire de diesels antédiluviens. Et vogue la galère : il s'agit de foncer. Même dans le brouillard opaque. Même avec le sentiment de ne jamais vraiment savoir où l'on va – ou comment y aller – dans ce monstre de ville.

Trois jours déjà, trois jours à peine pour simplement espérer s'y retrouver vaguement dans ce labyrinthe baroque, somptueux et misérable, dans cette mégapole insensée. Dix-neuf, qui sait, vingt millions d'habitants. Y compris ceux qui n'ont point d'habitat. Le Mundial ? La belle affaire ! Vingt-deux hommes et un ballon, quant la plus grande ville au monde joue parallèlement son football à elle avec un soleil noir pour tout instrument.

Trois jours entre l'écœurement et l'éblouissement, tant ce pays, cette ville d'abord, s'ingénie aux paradoxes, au balancement permanent entre damnation et espoir, entre misère et luxe. Avant que le rideau se lève vraiment, ce samedi, sur un Mexique en état d'extase, football et religion, crampons et goupillon, avant ces matches qui seront l'essentiel quand l'essentiel est ailleurs, il restera cette visite dans l'immense nef des fous.

Une longue errance sans queue ni tête, un état précaire des lieux. Au nez de la voiture, sur *Insurgentes*, l'avenue des Insurgés, des images cent fois renouvelées. Toute l'opulence des façades des immeubles en verre fumé et aluminium, *rescapés du tremblement* de terre. Toute la misère aussi de ces Mexicains *« pauvres des pauvres du monde »* venus grappiller le peso de survie.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 10.)

Avec ce numéro

Canaux et plans-reliefs dans « le Monde Aujourd'hui »

CONCERT DE BIENFAISANCE A MOSCOU

Le rock au secours de Tchernobyl

De notre correspondant

Moscou. – *« Ceci n'est pas un concert ordinaire. L'argent est l'argent. Mais nous voulons aussi donner notre cœur. »* Vêtue d'une tunique dorée et d'un collant noir, sa longue chevelure rousse flottant au vent, la chanteuse Ala Pougatcheva s'adresse aux 30 000 spectateurs rassemblés vendredi 30 mai dans le stade couvert construit pour les Jeux olympiques de 1980. Le concert de bienfaisance organisé exceptionnellement en URSS au profit des victimes de la catastrophe de Tchernobyl commence.

Ala Pougatcheva est probablement la chanteuse soviétique la plus connue du public et elle se déplace comme une star occidentale, entourée d'*une nuée d'admirateurs*. Quand elle chante, un groupe de danseurs exécute des mouvements syncopés sur la moquette verte qui sert de pelouse pour les matches de football.

Les billets ont été vendus 3 ou 4 roubles (1 rouble vaut environ 11 francs). La recette ira aux victimes mais Ala Pougatcheva estime qu'au total, avec la sortie d'un disque et d'une cassette vidéo, 1,5 million de roubles seront versés sur le « compte 904 » où les dons pour Tchernobyl sont centralisés.

« L'initiative du concert revient aux artistes et pas au gouvernement », insiste Art Troitsky, l'imprésario d'Ala Pougatcheva. Disons que les autorités ont largement facilité l'opération et que le contrôle idéologique ne s'est relâché à aucun moment. Artistes très officiels en costume gris et propos de même couleur alternent ainsi sur la scène avec des ensembles rock aux allures plus exotiques.

Le groupe Kruiz (Croisière) est certainement le plus éloigné des canons soviétiques habituels. Le look androgyne de son chanteur vedette Valery Gaina, avec ses déhanchements, sa chaîne métallique autour de la taille et son maquillage à la David Bowie, constitue un spectacle jamais vu pour un auditoire aussi large. Ce dernier, bien encadré par le Komsomol (la jeunesse communiste), reste plutôt froid...

« Nous ne voulons pas que la fin du vingtième siècle soit celle de toute la planète. Nous avons besoin de la paix », chante le groupe Autographe, entouré d'une épaisse fumée blanche au milieu des effets laser. Accompagné de sa guitare, Alexandre Gradsky, peut-être le plus applaudi de la soirée, célèbre le souvenir du poète et comédien non-conformiste Vladimir Vissotski, mort il y a cinq ans et devenu l'objet d'un véritable culte en URSS.

Ala Pougatcheva, en meneuse de jeu expérimentée, rappelle régulièrement l'objet du spectacle. Elle donne la parole à des ouvriers et à des soldats occupés à décontaminer la centrale et qu'on a rasssemblés dans un studio de télévision de Kiev relié par télex. Elle les fait applaudir par la salle. L'équipe de mineurs de charbon qui vient d'achever un tunnel de 160 mètres pour atteindre le réacteur accidenté reçoit une ovation.

L'écrivain de science-fiction Julian Semenov annonce qu'il verse les droits d'auteur de son dernier roman, *Dix-sept flashes du printemps*, sur le « compte 904 ». La salle debout observe une minute de silence pour les victimes.

Tous les artistes qui ont participé au concert se regroupent pour le final et chantent en chœur : *« Nous avons un soleil, une lune, une terre. Nous avons tous besoin de la paix. »* Le message est conforme à la propagande officielle, qui lie inlassablement la catastrophe de Tchernobyl à la nécessité d'arrêter la course aux armements.

Si la *forme*, pour les groupes rock en tout cas, est inhabituelle, le fond n'a donc rien de quoi choquer la censure. Ala Pougatcheva, à la différence de Vissotski, qui chantait l'individualisme et la révolte, n'est pas une contestataire.

Civisme, solidarité, héroïsme de « nos » pompiers et de « nos » soldats, « lutte pour la paix ». Rien ne manque, pas même la mise en garde à la presse occidentale. *« Notre peuple a de la retenue et le manque de retenue coûte très cher. Je voudrais bien qu'ils le sachent »*, lance à propos des journalistes étrangers la meneuse de jeu en agitant son opulente chevelure rousse.

S'ils avaient eu des inquiétudes vendredi soir, les responsables de l'idéologie au parti sont allés se coucher rassurés.

DOMINIQUE DHOMBRES.

UN PALIER DANS LA COHABITATION

La trêve des « chats dormants »

Les matous dorment d'un œil. Le premier ministre et le président de la République – *« chats dormants »* selon M. Mitterrand – observent une trêve, un temps de repos qui apaise les nerfs et permet de se refaire la bonne santé des combattants griffus.

M. Chirac dont le regard s'était allumé d'un éclat de « guerre des étoiles » a ravalé sa sympathie pour *l'IDS américain. M. Mitterrand* arrondit le dos lorsque le gouvernement élabore ses projets sécuritaires : il s'exprime en conseil des ministres mais évite d'envenimer lui-même le débat public.

Autour d'eux, les chatons se donnent déjà des frissons de mêlée électorale. M. Jospin accuse M. Chirac de diriger un *« gouvernement de guichetiers »*. M. Messmer veut *« censurer »* le chef de l'Etat. M. Toubon reproche au président de la République de se comporter en *« partisan »* défenseur de l'*« idéologie socialiste »*.

Les uns et les autres ne font que leur travail. Ni M. Mitterrand ni M. Chirac ne veulent troubler trop tôt les ronronnements trompeurs d'une cohabitation qui plaît encore aux Français. Le pire n'est pas pour demain. Mais la majorité ne peut pas se permettre de laisser M. Mitterrand se donner des allures d'arbitre dont les jugements – et les sanctions attendues sur les ordonnances – seraient reçus comme la parole incontestable d'un sage.

Logiquement, M. Chirac devrait disposer d'un avantage décisif : il gouverne. *Mais le* premier ministre n'en tire pas tout le parti souhaité. L'horizon économique et social reste sombre. Les résultats du commerce extérieur sont mauvais et imprévisibles. Les prix ne se tiennent pas bien. Il y a doute sur l'emploi. M. Séguin, qui lance une vaste campagne d'affichage publicitaire – *« C'est maintenant ou jamais »*, – se demande si elle ne va pas tomber à plat et s'irrite des maladresses qui retardent la mise en œuvre de son plan pour l'emploi des jeunes, compromis par le temps perdu.

L'avantage de départ du premier ministre est grignoté de l'intérieur par quelques désordres de sa majorité, voire dans son gouvernement. Comment supporter ces centristes qui le soutiennent *« sans illusion »* et qui recommencent déjà à lorgner sans vergogne vers M. Barre ? Comment M. Chirac peut-il supporter les impatiences de M. Léotard, ministre vedette qui se proclame présidentiable et ajoute ainsi à la théorie de ses concurrents de droite ?

Des siestes de *« chats dormants »*, celle de M. Mitterrand, que ne trouble plus le moindre socialiste, est assurément la *plus* réparatrice.

J.-Y. L.

(Lire nos informations page 7.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 2 juin

– *Paris :* visite du roi Hussein de Jordanie ; assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

– *Bruxelles :* réunion des ministres de l'économie des Douze.

– *Tokyo :* session extraordinaire de la Diète.

– *Moscou :* retour d'Elena Bonner, épouse d'Andrei Sakharov.

Mardi 3 juin

– *Paris :* entretien Mitterrand-Hussein à l'Elysée.

– *Stockholm :* visite de M. Lange, premier ministre néo-zélandais.

– *Rome :* cérémonies du quarantième anniversaire de la République.

Mercredi 4 juin

– *Oslo :* conférence de l'ONU sur les sanctions à l'égard de Pretoria.

– *Genève :* conférence de l'Organisation internationale du travail.

Jeudi 5 juin

– *Washington :* vote du Congrès sur les fournitures militaires à Ryad.

Vendredi 6 juin

– *Londres :* expiration du délai de validité de *l'« offre finale »* de M. Rupert Murdoch aux syndicats imprimeurs.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

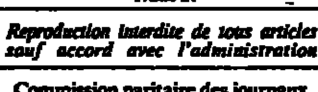


Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 500 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A QUARANTE ANS, LE RÉFÉRENDUM

L'Italie devient république

Pour l'anniversaire de ce 2 juin où fut fondée leur république, il y a quarante ans, les Italiens ne dansent pas sur les places, les pompiers ne défilent pas dans les villages, et les ministres des différents cultes ne remercient pas le Seigneur. C'est pourtant la fête nationale, et le président de la République reçoit dans les jardins du Quirinal toute la classe politique avec ses appendices : le corps diplomatique, les journalistes, quelques industriels promus « chevaliers du travail » et quelques ouvriers méritants. Entouré de ses prédécesseurs survivants tout heureux de voir venir à eux les quelques-uns qui, ne leur ayant jamais rien demandé, ne les ont pas oubliés, le chef de l'Etat préside au rituel aimable et plat d'une garden-party sur fond de musique de chambre.

Cette fête de l'oligarchie au nom de la démocratie, dans la première torpeur dorée du printemps romain, supporte bien toutes les ombres qui traversent les charmilles et contemplent encore les symboles durables des pouvoirs rivaux : la coupole de Saint-Pierre, sur l'autre bord de la ville, le Capitole, les ruines du Palatin ; soit : *i preti* (les prêtres), les Romains, les fardeaux du mythique passé latin.

Ici, au Quirinal, lieu qui domine, les détenteurs du pouvoir se sont ancrés. Sur les vignes des cardinaux Caraffa et Farnèse, les papes de la Renaissance ont érigé leur palais en rasant les restes du temple du Soleil. Bonaparte y fit enlever leur successeur, avant de prétendre y établir la résidence de l'empereur d'Occident. Montaigne et Stendhal y sont venus. Et Pie IX, par deux fois, en a fui devant l'Italie, en 1848 puis le 20 septembre 1870.

Victor-Emmanuel, le modeste dynaste de Savoie, y a implanté visiblement sa dignité de roi d'Italie. Et, le 13 juin 1946, son descendant, Umberto II, en est parti, emportant en exil une monarchie que son peuple venait de rejeter. Bref, le Quirinal, c'est tout de même autre chose et qui parle autrement plus que l'Elysée.

Le 2 juin 1946, la république reçoit 12 718 641 voix, soit 54,3 % des suffrages valables ; la monarchie, 10 718 502 voix, soit 45,7 %. Mais il y a 6,1 % de voix blanches ou nulles. En y ajoutant les abstentionnistes, on arrive à 4 658 306 suffrages perdus, soit 16,63 % du corps électoral, où les femmes figurent pour la première fois.

Les élections à la Constituante fixent les grandes masses, dont la carte va rester stable : la démocratie chrétienne obtient 35 %, les *socialistes, 20,7 %, les communistes,* 18,9 %. Entre un bloc de droite de trois millions de voix et un bloc de gauche dont les proportions internes vont se renverser au détriment des socialistes, la démocratie chrétienne s'installe sur une

COSTITUENTE

Manifeste de la campagne électorale.

La démocratie chrétienne s'installe

Le cœur même de la cohabitation des temps successifs, où les adversaires se sont absorbés mutuellement, où les vainqueurs ont attendu l'inévitable défaite. Le 2 juin, on y célèbre une cohabitation active qui dure depuis quarante ans, inaugurée au terme de trois ans d'un état de guerre civile réelle, doublant la guerre étrangère.

La république aujourd'hui est raillée, sinon tournée en dérision ; elle supporte beaucoup de déceptions, mais elle a prouvé que la monarchie n'était même plus un souvenir folklorique. Le 2 juin, c'est la fête de la toute-puissance du compromis, d'une nouvelle forme d'unité de l'Italie. Un étranger a bien le droit d'y voir une réussite.

La république a été fondée de justesse, tout comme la IIIe en France ou l'élection d'Adenauer à la chancellerie de Bonn, acquises à une voix de majorité. A Rome, on a renoncé à discuter les chiffres, mais les marges diffèrent selon les polémiques.

position centrale inexpugnable, où tous les jeux lui sont permis en s'appuyant sur les petites formations laïques situées sur ses ailes.

Mais le corps électoral, en somme, approuve la tactique développée par deux hommes : Alcide De Gasperi au nom de la démocratie chrétienne, Palmiro Togliatti pour le PCI, entre qui Pietro Nenni avait entrepris la politique d'oscillation des socialistes, jouant les utilités en ambitionnant d'exercer un arbitrage. Le schéma, en quarante ans, ne variera guère.

Cette double consultation a le mérite de ne pas lier le choix du régime à un affrontement parlementaire des partis, de le poser en principe aux travaux de la Constituante. Elle montre en quoi et comment l'unité de la nation peut se perpétuer, une fois évacuée la dynastie qui l'a symbolisée à la suite d'une conquête. Elle devient un choix du peuple.

A première vue, le référendum montre un durcissement de l'anti-

que coupure entre Nord et Sud. Toutes les provinces au nord de Rome donnent la majorité à la république, sauf celle de Cuneo, vieux fief de la maison de Savoie et cependant très tôt rallié à la Résistance et à l'antifascisme, et celle de Padoue, traditionnellement modérée et cléricale. Tout le Sud, sauf les provinces de Latina et de Trapani, choisit la monarchie, Naples notamment.

Les expériences historiques récentes avaient accentué le contraste. Le Nord, occupé par *les armées allemandes, nourri* des traditions communales et du républicanisme du dix-neuvième siècle, plongé dans la guerre civile, avait connu les rêves de révolution prônés par les différentes gauches, et la propagande antimonarchiste du dernier régime fasciste y avait mordu. Occupé par les Anglo-Américains, le Sud avait accueilli Victor-Emmanuel et son gouvernement. Naples, la Sicile, les Pouilles étaient historiquement attachés à la royauté, et les structures de clientèle, même sclérosées, n'incitaient pas à imaginer des bouleversements.

Or le référendum ne se ramène nulle part à un plébiscite ; il n'y a pas de zones d'unanimité ; les pressions, les violences même qui interviennent çà ou là restent locales, n'empêchant jamais les minorités de s'exprimer en toute liberté. La coupure globale ne se retrouve aucunement dans l'analyse du scrutin par province, ville ou bureau de vote. Les deux camps s'interpénètrent dans un éparpillement de leurs forces. Les fidélités se donnent aux partis qui ont entamé, il y a deux ans, leur première expérience de gouvernement. L'Italie, dont le sol a été jonché de « chemises noires », le 26 juillet 1943 au lendemain de la chute de Mussolini, démontre à la fois son sens de l'adaptation et ses limites en choisissant la république sans révolution, en tout cas sans retour d'une dictature.

Une renonciation sans drame

La monarchie a mis deux ans à céder. Victor-Emmanuel III, après quarante ans de règne, s'est obstiné à s'abriter derrière son irresponsabilité théorique pour ne pas tirer les conséquences de ce *qu'il* avait laissé commettre : l'appel à Mussolini pour former le gouvernement en 1922, l'assassinat de Matteoti en 1925 et l'abandon du régime parlementaire, la guerre d'Ethiopie et l'acceptation de la couronne impériale, l'alliance avec le Reich, l'entrée en guerre. Il a tout couvert des développements du fascisme, et les plaisirs de la numismatique ne justifiaient pas sa passivité. Les Italiens peuvent, en plus, lui imputer la défaite, sans le tenir pour racheter par l'éviction au dernier instant du « chevalier Benito Mussolini ».

Le 12 avril 1944, réfugié à Bari, il annonce sa décision de se retirer de la vie publique lorsque les Alliés seront entrés à Rome. Dès lors, son fils, le prince de Piémont, exerce ses pouvoirs en qualité de lieutenant-général. La royauté ne disparaît pas, elle se maintient dans un simple passage de pouvoir, d'ailleurs approuvé par le cabinet Badoglio, dont les membres hostiles à la monarchie font taire pour l'instant leurs convictions. Les gouvernements *alliés n'auraient pas accepté un* changement constitutionnel, tandis que la guerre se poursuivait sur le sol italien.

Deux ans plus tard, le 9 mai 1946, Victor-Emmanuel, en semi-exil dans sa villa du Pausilippe, abdique définitivement en faveur d'Umberto ; il part pour Alexandrie, où il mourra le 27 décembre 1947. Umberto devient le « roi de mai », le temps de la campagne électorale. Le 13 juin, il sort du Quirinal après quelques tentatives pour contester les résultats du *référendum, sans abdiquer formellement*, ce sur quoi son fils Victor-Emmanuel fonde des ambitions ou des rêves plutôt surprenants. Le 18 juin, la république est proclamée. Le 28, Enrico De Nicola, avocat monarchiste, est élu chef de l'Etat, provisoirement, dans l'attente de l'achèvement de la Constitution.

Une évolution irrésistible

Exit sans gloire, mais aussi *sans victimes, la Maison de* Savoie.

Il aurait pu en aller autrement. Car, de juin 1944 à juin 1946, période de « trêve institutionnelle » consentie et sanctionnée par une ordonnance du lieutenant-général, Umberto a su adroitement restaurer en partie le visage d'une monarchie représentative acceptable. A-t-il ou non compris que l'évolution vers la république était irréversible, dès l'instant que la pluralité des partis était restaurée ? Il en respecte le jeu, ouvertement soutenu par Pie XII, lequel laisse Mgr Montini, le futur Paul VI, favoriser nettement l'évolution républicaine. Umberto tient bien sa place dans l'extraordinaire enchaînement des transitions indispensables, où les partenaires sont à la fois antagonistes et complices.

De juillet à novembre 1945, la résistance du Nord se croit au pouvoir en la personne de Ferruccio Parri, ancien responsable des forces partisanes. Il doit en fait démanteler l'influence du comité de libération de la haute Italie, qui, un temps, a incarné les espoirs d'une révolution possible. Il désarme les partisans, contrôle les effets du retour des prisonniers de guerre, couvre le ralentissement de l'épuration. Il est, enfin, le symbole de la coalition antifasciste au pouvoir.

Parri tamise, il atténue les chocs, il ne gouverne que dans la mesure où, dans son ombre, deux hommes préparent la suite : Togliatti et De Gasperi. Lorsque les libéraux provoquent la chute de Parri, les gauches protestent poliment, soulagées de voir De Gasperi prêt à gouverner réellement pour instaurer la république et convoquer la constituante, seuls objectifs qui les préoccupent.

Le dessein de De Gasperi

Togliatti a modéré les ambitions des militants du Nord ; il monte le parti de masse pour agir dans un régime parlementaire et réduire au maximum les fractures de l'Italie. Comme Nenni, il accepte toutes les mesures d'apaisement imposées par De Gasperi : abandon de l'échange de la monnaie, assurances données aux industriels, atténuation puis suspension de l'épuration administrative, liquidation des préfets politiques nommés par les comités de libération. Un mot d'ordre : la continuité pourvu que vienne la république.

De Gasperi y travaille discrètement depuis juillet 1945, en s'appuyant sur les alliés, [illegible] jusqu'à leur demander d'[illegible] le référendum concomitant [illegible] les élections à la constituante, dont les pouvoirs seront ainsi limités au départ.

Tout le monde s'appuie sur De Gasperi, le capitalisme comme les gauches. La démocratie chrétienne commence à regrouper les conservateurs, les modérés bourgeois, mais aussi de larges masses populaires. Elle souhaite des élections pour fixer ses assises. Les alliés, avant d'évacuer l'Italie, désirent en connaître la carte politique. Togliatti ne songe pas à une opération « à la grecque », puisque l'Italie est dans la zone d'influence américaine. Seuls les libéraux résistent à leur liquidation en refusant toute consultation électorale, et les monarchistes s'opposent, comme Umberto, au référendum. Quant à Pietro Nenni, il ne rêve que de devenir président du conseil, en jouant les uns contre les autres.

De Gasperi tire les marrons du feu, en se ménageant tous ces concours. En fait, bien avant que Berlinguer ne le définisse en 1974, ces premiers mois de 1946 voient le « compromis historique » pleinement expérimenté. C'est à la rencontre, à la convergence de Togliatti et de De Gasperi que l'Italie doit alors la transition pacifique qui n'était pas donnée d'avance. Le 2 juin commémore l'événement. Il le mérite.

JACQUES NOBÉCOURT.



هكذا من الاصل

BÉNIN : LES INQUIÉTUDES DU PRÉSIDENT KEREKOU

Deux sujets tabous : les contrats militaires et l'exploitation pétrolière...

De notre envoyé spécial

Cotonou. – Le Bénin n'est pas une « maison de verre ». Au gré des rencontres, il suffit de quelques jours pour comprendre qu'il y a ici deux sujets tabous, qui constituent les préoccupations essentielles du président Mathieu Kerekou. Le lien entre les deux n'est pas *a priori* évident, à ceci près que le premier souci du chef de l'Etat béninois – la conclusion d'importants contrats militaires – pourrait sans doute être dissipé si le second – l'exploitation du pétrole béninois – l'était aussi...

Pour un certain nombre de raisons, liées à la situation intérieure (*le Monde* du 16 mai), le président Kerekou est un homme inquiet. Il s'est doté d'un arsenal « sécuritaire » que les Béninois connaissent bien, du moins pour sa partie visible. A Cotonou, on parle du « petit palais ». C'est à la fois un lieu, la résidence des anciens présidents du Dahomey, et, aujourd'hui, le siège du Service de documentation et d'information, nom donné à la police politique du régime. Nul ne sait avec exactitude le nombre de ces agents très spéciaux chargés, d'une manière générale, de toutes les basses besognes.

On torture, mais on ne tue pas

Relevant directement du chef de l'Etat et commandé par M. Yacoubou Maman, le « petit palais » s'est spécialisé dans les interrogatoires des suspects, pratiqués également au camp militaire Guézo et au commissariat central de Cotonou. Le « petit palais » a beaucoup travaillé depuis les troubles de l'université de Cotonou, en avril-mai 1985, avec une « période de pointe » en novembre dernier. La « chasse au PCD » (Parti communiste dahoméen) s'est exercée à l'encontre des cadres, avec une prédilection pour ceux qui ont séjourné dans les pays de l'Est. Les agents du « petit palais » ont été formés à l'école cubaine et nord-coréenne. Des conseillers cubains et nord-coréens dispensent d'ailleurs en permanence leurs conseils aux différents services de sécurité et de renseignement.

La répression suit une filière invariable : les suspects sont envoyés au « centre de tri » de Parakou (province du Borgou), où ils subissent des interrogatoires « poussés » et, selon une source sûre, des tortures : *« On met le prisonnier dans un tonneau rempli de débris de verre et on fait rouler le tonneau. Parfois les prisonniers parlent rien qu'en entendant les hurlements de celui qui subit ce supplice. Les coups sont souvent donnés avec une sorte de fouet dont les lanières sont incrustées de bouts de fer. »*

Les détenus qui sont soupçonnés d'appartenance au PCD sont en général internés au pénitencier de Segbana (Nord-Est), les autres rejoignent la prison de Karimana (extrême Nord), le camp militaire de Bembéréké (nord de Parakou), ou sont libérés. Dans ces centres de détention, il semble en revanche, de sources concordantes, que les conditions d'incarcération sont relativement supportables et que, d'autre part, le nombre de décès dans les prisons béninoises est limité, voire inexistant. En quelque sorte, on torture mais on ne tue pas.

De nombreux intellectuels, arrêtés sur la foi de dénonciations, ont ainsi effectué de courts séjours à Parakou, d'où ils sont ressortis après avoir acquitté l'équivalent d'une *« prime d'hébergement »*... Le nombre des prisonniers politiques de longue durée, selon des sources occidentales, est de l'ordre de deux cents personnes.

Sur le plan militaire, le service du « chiffre », commandé par M. Abdelrhamane Traoré, et le service de la Direction de l'intelligence et de la contre-intelligence militaire (DCIM), dirigé par le capitaine Jean Nda, épaulent le « petit palais ». La sécurité directe du président Kerekou est, elle, assurée par le bataillon de la garde présidentielle (environ trois cent cinquante hommes). A sa tête, le capitaine N'Tcha, qui, comme le chef de l'Etat et MM. Maman, Traoré et Nda, est originaire du Nord. Depuis décembre 1985, ce corps d'élite a passé commande à la France d'une douzaine de véhicules blindés AML60 et 90, pour une somme de 45 millions de francs. Ces blindés, qui seront prochainement livrés, font partie d'un programme d'achats militaires beaucoup plus vaste, qui témoigne de la volonté du chef de l'Etat de s'armer contre d'éventuels ennemis extérieurs et, plus encore, intérieurs.

> *Le chef de l'Etat*
> *est un homme inquiet...*
> *de sa sécurité et des moyens de l'assurer.*
> *Les services spéciaux*
> *du « petit palais » veillent.*

Depuis la fin de 1984, les ventes d'armes de la France au Bénin ont atteint 172 millions de francs, comprenant la fourniture d'équipements de transmission HF et VHF tactiques, des blindés, des munitions et cent onze véhicules militaires VLRA. Le montant de ces achats, qui seront payés « ultérieurement », est à rapprocher de celui des créances impayées dues par l'Etat béninois à la France, soit près de 50 milliards de francs CFA (1 milliard de francs français), et du chiffre du budget béninois pour 1986 : 57 milliards de francs CFA. Ce n'est pas tout : Cotonou négocie différents contrats avec Paris, pour une valeur totale de 590 millions de francs, parmi lesquels l'achat de seize nouveaux blindés légers (cette fois pour le ministère de l'intérieur), un patrouilleur de 36 mètres, deux avions ATR-42, un cargo de 14000 tonnes, la couverture du pays par la télévision, etc.

Le président Kerekou a ainsi décidé de se fournir en matériel français (et non plus soviétique) qui, comme le dit un diplomate africain de Cotonou, *« a fait ses preuves en Afrique »*. Le chef de l'Etat béninois a également demandé que des conseillers militaires français viennent s'occuper de la réorganisation de ses services de sécurité et de l'encadrement de son armée, et cette demande est étudiée favorablement à Paris. A Washington, on étudie aussi une demande d'achats militaires présentée, officieusement, par Cotonou.

L'Etat béninois a-t-il les moyens de se doter d'une telle panoplie militaire ? Pays de négoce dont l'essentiel des ressources proviennent des recettes douanières, le Bénin a sévèrement pâti de la fermeture des frontières nigérianes d'avril 1984 à mars 1986. Ayant misé sur le développement du commerce avec son puissant voisin, Cotonou a subi de plein fouet la dépréciation de la monnaie nigériane, le naira. Les Béninois sont donc tentés de voir, dans l'exploitation du pétrole, la solution à leurs problèmes. Découvert en 1968, le petit gisement off shore de Sémé a jusqu'à présent bien peu rapporté au Trésor béninois, sinon une source d'ennuis. En mai 1979, le gouvernement de Cotonou a signé un contrat avec la société norvégienne Saga Petroleum. Celle-ci apportait 85 % du montant des investissements, soit 37,5 milliards de francs CFA, et, en échange, la quasi-totalité du produit de la vente du brut filait directement à Oslo, jusqu'au remboursement total des prêts consentis par des banques privées de ce pays et garantis par la Banque d'émission de Norvège. Bref, pendant cinq ans, le pétrole béninois a beaucoup servi à l'industrie norvégienne et bien peu au développement du Bénin. Le président Kerekou a fini par s'émouvoir de cette situation, et devant l'indifférence des dirigeants de la Saga il a dépêché son ministre des finances auprès du roi de Norvège, qui ne l'a même pas reçu...

Le « miracle »...

Et puis, en 1984, le « miracle » est intervenu, sous l'apparence d'un certain Vittorio Fabbri, un Italien propriétaire d'une société pétrolière établie en Suisse, la Panoco (Pan Ocean Oil Co. Inc.). Dans les milieux pétroliers internationaux, M. Fabbri avait la réputation d'un « aventurier » peu fiable, mais cela, les dirigeants béninois ne le savaient pas. La Panoco promettait monts et merveilles : la production allait être portée de 8 000 à 25 000 barils/jour, et un programme d'investissements (comprenant la construction d'une raffinerie, d'un barrage hydro-électrique, de routes, etc.), d'un montant de 2 milliards de dollars, serait réalisé.

A Cotonou, où l'Hôtel Sheraton était brusquement envahi de techniciens américains de la Panoco, c'était l'euphorie. Celle-ci n'a pas duré. Le contrat signé en août 1985 avec la firme américano-suisse tardait tant à se réaliser qu'une commission gouvernementale fut créée pour étudier ce projet mirobolant. Ses conclusions furent sans ambiguïté : *« Promesses fallacieuses (...). Le Bénin a été trompé. »* Le président Kerekou a alors repris son bâton de pèlerin pour dénicher des partenaires plus sérieux. Le mois dernier, des représentants d'une autre société pétrolière américaine, la Belco, établie à New-York et filiale du groupe HNG-Internorth, se sont rendus à Cotonou. Malgré un retour en force de la Saga, qui proposerait cette fois d'abandonner 25 % du prix de vente du brut à l'Etat béninois, il semble que les pourparlers avec Belco, qui jouit d'une bien meilleure réputation que la Panoco, soient très avancés.

En 1985, 500 000 tonnes de brut auraient été extraites du gisement de Sémé, mais le gouvernement de Cotonou n'aurait tiré de la vente de cette « manne pétrolière » que 3 milliards de francs CFA. Si la part revenant au Bénin pouvait atteindre 30 % à 40 %, la situation économique du pays serait grandement améliorée. Et le président Kerekou serait bien mieux « armé » pour faire face à une situation intérieure largement imprévisible.

LAURENT ZECCHINI.

LA SESSION DE L'ONU SUR L'AFRIQUE

Les sarcasmes du chanteur Bob Geldof

Les avis divergeaient dans la soirée du vendredi 30 mai sur les résultats probables de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux problèmes économiques et financiers de l'Afrique. Cette session devait s'achever samedi après quatre jours de laborieuses négociations pour l'élaboration d'un plan de redressement.

L'événement, jeudi, a été une conférence de presse de Bob Geldof, la vedette de rock, en marge de la session. Le chanteur irlandais, qui a réuni des millions de dollars pour l'Afrique par ses opérations « Live Aid » et « Sport Aid », a tenu des propos fort peu diplomatiques, allant jusqu'à traiter de *« bandits »* certaines des personnalités participant aux discussions de l'ONU.

Il s'en est pris non seulement à l'URSS et aux Occidentaux mais aussi aux dirigeants africains eux-mêmes, qu'il a qualifiés de *« pathétiques »* et qu'il a appelés à analyser les véritables causes du sous-développement au lieu de rejeter toujours le blâme sur le colonialisme.

Il a qualifié l'intervention du délégué soviétique de *« très cynique »* et celle des Etats-Unis de *« simpliste »*. *« Ce n'est pas simplement la faute de l'Occident*, a-t-il dit. *C'est aussi celle des pays de l'Est qu'on ne devrait pas laisser s'en tirer comme cela. »*

Afrique du Sud

Manifestation d'étudiants à Johannesburg

La police est intervenue vendredi 30 mai dans le centre de Johannesburg pour disperser, à coups de matraque et de fouet, une manifestation d'étudiants et d'enseignants de races blanche et noire. Elle a procédé à une cinquantaine d'arrestations.

Cette marche était organisée pour protester contre une première intervention des forces de l'ordre, la veille, à l'université mixte de Witwatersrand, où avaient eu lieu des affrontements entre étudiants de droite et de gauche divisés sur la question du service militaire.

Les autorités ont annoncé vendredi que les corps des sept personnes brûlées vives – des victimes du supplice du *« collier »* (*le Monde* du 30 mai) – avaient été découverts dans différentes cités noires, le plus souvent proches du Cap.

D'autre part, le Parlement danois a voté vendredi l'arrêt total des relations commerciales avec l'Afrique du Sud à compter du 15 juin. Tous les armateurs et sociétés danois liés par des contrats antérieurs ont six mois pour les résilier. – *(AFP)*.



Étranger

EN CAS D'ABANDON PAR WASHINGTON DU TRAITÉ SALT-2

Moscou prendra les « mesures nécessaires » pour rétablir la parité stratégique

L'URSS se considérera libérée de ses obligations découlant des accords soviéto-américains sur la limitation des armements stratégiques *« dès que les Etats-Unis dépasseront les niveaux d'armements fixés »* par ces documents, a annoncé samedi 31 mai, une déclaration du gouvernement soviétique publiée par l'agence Tass. Si les Etats-Unis dépassent ces niveaux ou violent d'*« une autre façon les autres paragraphes principaux »* des accords de 1972 et SALT-2 de 1979 *« jusqu'alors respectés par les deux parties »*, l'URSS prendra les *« mesures pratiques nécessaires »* pour éviter que ne soit *« sapée la parité militaro-stratégique »* avec les Etats-Unis, indique la déclaration, qui ajoute : *« Il doit être bien clair que le gouvernement soviétique ne va pas observer indifféremment comment les Etats-Unis sapent les accords conclus dans le domaine de la limitation des armements stratégiques offensifs. »*

L'OTAN et la maîtrise des armements classiques

La session ministérielle de l'OTAN s'est achevée, vendredi 30 mai, à Halifax, par la publication d'une déclaration finale, qui porte essentiellement sur les relations Est-Ouest, mais ne mentionne pas directement la décision américaine de ne plus observer les termes de l'accord SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques. L'attitude de Washington a cependant fait l'objet d'une bonne partie des discussions, qui, pour la première fois, n'étaient pas liées à un ordre du jour préétabli. Cette innovation semble avoir donné satisfaction à toutes les délégations, en permettant des échanges de vue très vivants.

Cette intention des Etats-Unis de ne plus observer les dispositions de SALT-2 est toutefois évoquée indirectement dans un paragraphe de la déclaration soulignant que *« tout accord devrait mieux garantir le respect des engagements souscrits et consolider le régime institué par les traités existants »*. *« Nous sommes disposés,* ajoute la déclaration finale, *à accepter, sur la base d'une entière réciprocité, des mesures très complètes de vérification, y compris des inspections systématiques sur place. »*

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a expliqué à ses partenaires européens inquiets que la décision de Washington (qui ne devrait prendre effet qu'à la fin de l'année) était justifiée par le fait que le traité SALT-2 était devenu *« de plus en plus inapplicable »*, et qu'il était désormais, a-t-il dit dans une conférence de presse, *« obsolète, non ratifié et violé »*. Il est dépassé, a expliqué M. Shultz, car il a été conclu en 1979, sous la présidence de M. Carter, et ne correspond plus à la situation actuelle. Il n'a pas été ratifié par le Sénat, en raison de l'intervention soviétique en Afghanistan. Mais surtout, il a été violé à plusieurs reprises par les Soviétiques, a ajouté le secrétaire d'Etat.

Les autres membres de l'OTAN ont cependant émis le souhait que le président Reagan n'ait pas dit son dernier mot à ce sujet. Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a indiqué au cours d'une conférence de presse que les Européens avaient demandé que le processus de *« modération des armements »* en cours depuis 1979 soit poursuivi. *« C'est aussi le point de vue américain »*, a-t-il ajouté en précisant que le traité ABM de 1972, sur les missiles antibalistiques, n'était pas en cause. La déclaration finale souligne, à cet égard, que *« des mesures de vérification adéquates constituent la clé du progrès dans toutes les négociations en cours, et sont indispensables à l'établissement d'un climat de confiance et d'ouverture »*.

Très fermes sur Berlin

L'innovation de cette session réside dans la création d'un *« groupe de travail de haut niveau sur les questions de la maîtrise des armements classiques »*. *« Une démarche ambitieuse et nouvelle doit être envisagée dans le domaine de la maîtrise des armements classiques »*, affirme une déclaration séparée sur cette question. Ce groupe d'experts devra travailler à partir des propositions occidentales déjà présentées à la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE), à Stockholm, et aux négociations MBFR de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces classiques en Europe centrale, ainsi que des déclarations de M. Gorbatchev sur la réduction des mêmes forces *« de l'Atlantique à l'Oural »*.

Le groupe doit présenter un rapport intérimaire au Conseil de l'OTAN en octobre, avant la Conférence de Vienne sur l'examen des suites de l'Acte final de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), qui devrait se tenir à un niveau ministériel, et un rapport final pour la prochaine session de décembre.

Dans la déclaration finale, ce paragraphe habituel sur Berlin revêt une actualité particulière, en raison de la tentative des autorités est-allemandes d'imposer un contrôle aux diplomates franchissant le mur entre l'Est et l'Ouest. Les ministres soulignent *« l'importance du respect constant de l'accord quadripartite »* et du *« maintien de la liberté de circulation dans la ville »*. M. Raimond a déclaré à ce propos qu'il fallait que les alliés restent très fermes, comme ils l'ont montré en faisant jeudi des représentations auprès de l'Union soviétique : il s'agit, selon lui, d'une question fondamentale pour la stabilité de l'Europe.

A Moscou, d'autre part, le gouvernement soviétique a *« dénoncé vigoureusement »*, vendredi, l'accord entériné jeudi dernier à Bruxelles par les ministres de la défense de l'OTAN en vue de la modernisation des armes chimiques américaines. Dans une déclaration publiée par l'agence Tass, il *« estime qu'il est de son devoir d'attirer une nouvelle fois l'attention des gouvernements des Etats-Unis et des autres Etats membres du bloc nord-atlantique, et de tous les pays européens sur le danger exceptionnel de ces plans pour la cause de la paix en Europe et dans le monde entier »*.

Par ailleurs, M. Valentin Faline, directeur de l'agence Novosti, s'est déclaré très sceptique quant à la possibilité que se tienne cette année un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev, accusant la partie américaine d'avoir remis ce projet en question. Lors d'une conférence de presse tenue à Bonn, M. Faline a estimé que la politique de Washington avait contribué à *« une dégradation continue de la situation internationale »*. Elle *« contredit les résultats »* du sommet de Genève de novembre dernier, qui visaient à *« un rapprochement des positions »*, a-t-il ajouté.

A Washington, toutefois, la Maison Blanche a réaffirmé qu'elle comptait toujours sur la tenue de ce sommet dès cette année, aux Etats-Unis, tout en reconnaissant que Moscou n'avait donné pour l'instant aucune indication de sa volonté d'engager les préparatifs de la rencontre. Le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, a invité son homologue soviétique, M. Serguei Sokolov, à se rendre aux Etats-Unis pour des entretiens destinés à établir *« des relations plus stables »* entre les deux pays. L'invitation de M. Weinberger, transmise par les voies diplomatiques, n'a pas encore, elle non plus, reçu de réponse, a indiqué un porte-parole du Pentagone.

Recevant, à Moscou, le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, le numéro un soviétique lui a fait part, vendredi, de sa *« sérieuse préoccupation face à l'intention de la direction japonaise de joindre le potentiel de son pays aux plans américains de « guerre des étoiles »*. Cette *« intention »* ne pourrait pas *« ne pas nuire (...) aux relations soviéto-japonaises »*, a ajouté M. Gorbatchev selon l'agence Tass. – *(AFP, AP, Reuter).*

Le premier ministre néo-zélandais durcit le ton à l'égard de la France

De notre correspondant

Bruxelles. (Communautés européennes). – Rendre visite à l'Europe n'incite apparemment pas M. David Lange, le premier ministre néo-zélandais, à la conciliation. *« Ils sont en prison après avoir été reconnus coupables. Ils ne vont pas être libérés, car ils n'ont pas accompli la peine à laquelle ils ont été condamnés par la justice néo-zélandaise »*, a-t-il répondu à la première question qui lui a été posée concernant les faux époux Turenge, au cours de la conférence de presse qui a suivi, vendredi 30 mai, à Bruxelles, son entretien avec M. Jacques Delors et quelques autres membres de la Commission européenne.

Désinvolte, complaisant, s'autorisant quelques plaisanteries sur le thème de son amitié pour la France, il a laissé entendre en substance qu'il considérait le sort des deux officiers comme un aspect relativement mineur du contentieux franco-néo-zélandais. *« Il n'y a pas de négociation qui soit autorisée par le gouvernement, et nous n'allons pas négocier sous la pression. Même si les restrictions commerciales appliquées par la France sont levées, nous ne négocierons pas. Le problème qui se pose dépasse, en effet, largement les deux agents. Ce sont nos relations avec la France dans un sens plus large qu'il nous faudra aborder. Nous avons la détermination de parvenir à supprimer les essais nucléaires français dans le Pacifique. »* Voilà pour les Turenge.

Mais M. Lange est venu, plus prosaïquement, à Bruxelles pour vendre du beurre et du mouton. Depuis l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté en 1973, son pays bénéficie, pour ces deux produits, de conditions préférentielles d'accès, qui ont été progressivement réduites mais beaucoup moins rapidement que le prévoyait le traité d'adhésion. Dans le cas du beurre, le problème le plus sensible puisque la Communauté est déjà gravement excédentaire, le quota d'importation applicable en 1986 s'élève à 70 000 tonnes. M. Lange a demandé à ses interlocuteurs bruxellois qu'en 1987 il ne soit pas ramené au-dessous de 77 000 tonnes. La Commission soumettra des propositions aux Douze dans les semaines à venir, afin que les ministres de l'agriculture puissent se décider avant l'été.

M. Lange craint-il que la France oppose un veto à ces nouvelles facilités d'accès au marché des Douze ? Il affirme ne pas croire à une attitude aussi mesquine. *« La France n'est pas un pays à mener de petites vendettas de ce genre »*, commente-t-il.

PHILIPPE LEMAITRE.

Sri-Lanka

Deux attentats attribués aux séparatistes tamouls font trente-cinq morts

De notre correspondant

New-Delhi. – Trente-cinq personnes, dont vingt et un soldats cinghalais, ont été tués, vendredi 30 mai, à Sri-Lanka, au cours de deux attentats perpétrés, selon les autorités, par les séparatistes tamouls.

Une bombe de forte puissance cachée dans un camion a d'abord explosé vers midi, en plein centre de la capitale, faisant huit morts et une trentaine de blessés, dont quinze sont sérieusement atteints *(nos dernières éditions du 31 mai)*. Le véhicule en provenance de la péninsule de Jaffna, bastion des séparatistes tamouls, était garé devant une usine d'embouteillage à 100 mètres du quartier général des forces armées. Une demi-douzaine de camions et une partie de l'usine ont été fortement endommagés.

Selon la police, les corps des victimes – des employés de l'usine pour la plupart – ont été déchiquetés. Peu après l'explosion, entendue jusqu'à 3 kilomètres alentour, les autorités ont déployé des troupes dans toute la ville et déclenché, selon l'agence de presse indienne PTI, un état d'alerte maximum. Cet attentat terroriste, le troisième contre des objectifs civils de la capitale depuis un mois (1), confirme, s'il en était besoin, la volonté des maquisards tamouls du nord de l'île de porter la guerre jusque dans les zones fortement urbanisées du centre-sud de Sri-Lanka.

La mine sur laquelle un autocar a sauté, vendredi après-midi, non loin de Trincomalee, dans le nord-est de l'île, s'inscrit plus dans la stratégie habituelle des séparatistes. Selon un communiqué publié à Madras (sud de l'Inde) par les Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul (TLET), principal mouvement de guérilla, l'attentat a tué vingt et un soldats et cinq civils. *« L'autocar était accompagné d'un minibus et d'une jeep qui ont également subi des dommages au cours de l'attaque »*, a précisé le communiqué.

Enfin, à Valvettitturai, dans l'extrême nord de la péninsule de Jaffna, un soldat cinghalais, imprudemment sorti de son camp pour aller pêcher, a été abattu par les maquisards.

Sur le plan politique, après l'offensive militaire lancée par les soldats la semaine dernière sur Jaffna, l'Inde, qui tente, depuis trois ans, de nouer un dialogue entre le gouvernement sri-lankais et les séparatistes, a fait savoir que ses efforts étaient pour l'instant *« virtuellement suspendus »*. L'ambassadeur indien à Colombo a déclaré que le gouvernement local n'avait toujours pas répondu aux demandes de clarification qui lui avaient été transmises par New-Delhi il y a trois semaines. Le diplomate a précisé que le président Jayewardene lui avait promis de répondre à cette demande *« aussitôt que possible »*.

En revanche, New-Delhi, qui tient à régler elle-même ce conflit civil intervenant dans ce qu'elle considère être sa zone d'influence, a fermement rejeté la proposition sri-lankaise de faire intervenir l'organisation du Commonwealth dans le processus des négociations. Le constat d'échec serait alors beaucoup trop patent pour l'Inde et risquerait d'émietter la prééminence qu'elle exerce sur les pays du sous-continent.

PATRICE CLAUDE.

(1) Le 3 mai, un avion d'Air Lanka explosait à l'aéroport de Colombo et, quatre jours plus tard, une bombe déposée au centre télégraphique de la ville tuait une dizaine de personnes et faisait de nombreux blessés. Avec la bombe de vendredi, le nombre de tués à Colombo s'élève à trente-sept en un mois.

● *Augmentation des dépenses militaires au Pakistan.* – Le projet de budget pour 1986-1987, présenté jeudi 29 mai par le ministre des finances, prévoit une augmentation de 10 % des dépenses de la défense nationale, pour la deuxième année consécutive. Les dépenses militaires représenteront ainsi 40 % du budget du Pakistan. – *(AFP.)*

● *Attentat à Peshawar.* – Une bombe dissimulée dans un sac a explosé, vendredi 30 mai, à la gare routière de Peshawar (nord-ouest du Pakistan), blessant dix-neuf personnes, dont deux grièvement. – *(AFP.)*

● *Visite officielle de M. Claude Cheysson à Damas.* – Le commissaire de la CEE chargé de la politique méditerranéenne se rendra du 2 au 4 juin en visite officielle en Syrie pour discuter notamment de *« la situation politique dans la région »*. – *(AFP.)*

● *Liban : poursuite des combats entre Palestiniens et Amal.* – Pour la huitième journée consécutive, des tirs ont été entendus, vendredi 30 mai, autour des camps palestiniens de Sabra, de Chatila et de Bourj-Barajneh, à Beyrouth, encerclés par les miliciens chiites du mouvement Amal. Les accrochages auraient fait trois blessés. – *(Reuter.)*

CORRESPONDANCE

Les élections au Népal

A la suite de l'article de notre envoyé spécial sur les élections législatives au Népal (le Monde *du 13 mai), M. Dilli Raj Uprety, ambassadeur du Népal à Paris, nous écrit notamment :*

Le référendum du 2 mai 1980 donnait au peuple népalais le choix entre deux systèmes : le Panchayat, avec des réformes opportunes, et les partis politiques. Le peuple a choisi le Panchayat avec réformes, et, conformément à ce choix, le troisième amendement à la Constitution a été promulgué.

L'appel au boycottage des élections générales lancé par quelques éléments politiques est tombé dans le vide, comme le montre la participation massive aux élections. Entre 60 % et 70 % des électeurs ont voté, ce qui est bien supérieur à la moyenne de la plupart des pays du monde.

(1) Le Panchayat est un système de représentation sans participation de partis politiques (NDLR).

A travers le monde

CORÉE DU SUD

Accord sur une révision de la Constitution

Séoul. – Des dirigeants de la majorité parlementaire et de l'opposition se sont entendus, jeudi 29 mai, sur la formation d'un comité, à l'Assemblée nationale, chargé de proposer un amendement à la Constitution *« garantissant au peuple le libre choix de son gouvernement »*. Selon le correspondant à Séoul du *Los Angeles Times*, cet accord s'est fait lors d'une rencontre entre M. Roh Tae Woo, président du Parti de la justice démocratique (gouvernement), et M. Lee Min Woo, chef du Nouveau Parti démocratique (opposition). C'est la première fois que le pouvoir manifeste ainsi sa disposition à réviser la Constitution, ce que le président Chun Doo Hwan avait refusé de faire depuis qu'il avait imposé la Constitution actuelle, en 1980, sous le régime de la loi martiale.

HAITI

Manifestations hostiles au ministre de l'intérieur

Port-au-Prince. – Des manifestations se sont déroulées, vendredi 30 mai, à Port-au-Prince et dans plusieurs autres villes haïtiennes, après plusieurs semaines de calme relatif, pour réclamer la démission du colonel Williams Regala, l'un des trois membres du Conseil national de gouvernement, également ministre de l'intérieur et de la défense. Dans la capitale, plusieurs centaines de personnes ont bloqué la route nationale 1, principal axe de sortie de la ville, en scandant des mots d'ordre hostiles au colonel. Ce dernier a critiqué récemment en public les employés de la télévision nationale qui s'étaient mis en grève lundi pour protester contre ce qu'ils appellent la « censure » gouvernementale des informations. Les manifestants ont demandé aussi la démission de M. Aubelin Jolicœur, responsable du tourisme, et de M. Leslie Delacourt, ministre des finances. – *(AFP.)*

NICARAGUA

Négociations pour la libération des coopérants allemands

Managua. – M. Hans-Jürgen Wischnewski, un dirigeant social-démocrate ouest-allemand, a rencontré, vendredi 30 mai, à Managua, le président Ortega en vue d'examiner les moyens d'obtenir la libération des huit coopérants de la République fédérale enlevés le 17 mai dernier par des éléments de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, antisandiniste), dans le sud du pays. A l'issue de l'entretien, le gouvernement nicaraguayen a annoncé qu'il était prêt à envoyer un hélicoptère de l'armée sandiniste afin de recueillir les huit coopérants dans la zone où ils sont retenus. Les autorités sandinistes ont demandé aux Contras de promettre de ne pas tirer sur l'appareil dans lequel se trouvera M. Wischnewski. – (AFP.)

RFA

LA SECONDE ENQUÊTE OUVERTE CONTRE LE CHANCELIER KOHL A ÉTÉ ABANDONNÉE

Le parquet de Bonn a décidé vendredi 30 mai de classer l'enquête ouverte contre le chancelier Kohl à la suite d'une plainte de l'avocat Otto Schily, un des dirigeants du parti Vert, qui l'accusait de faux témoignage devant la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Flick.

Mᵉ Schily reprochait au chancelier d'avoir menti, en niant avoir reçu du fondé de pouvoir du groupe industriel des dons illégaux d'un montant global de 55 000 DM.

La semaine dernière, le parquet de Coblence avait également décidé de ne pas donner suite à une autre plainte déposée par Mᵉ Schily contre le chancelier. L'avocat contestait le témoignage du chef du gouvernement devant une commission d'enquête du Parlement régional de Rhénanie-Palatinat, Land dont M. Kohl avait été ministre-président de 1969 à 1976, et où il lui était reproché d'avoir couvert des dons illégaux des milieux industriels aux partis politiques. – *(AFP.)*

Mᵐᵉ Elena Bonner accuse les autorités soviétiques de « chantage pur et simple »

Mᵐᵉ Elena Bonner a déclaré, le vendredi 30 mai, à Rome, qu'elle était prête à rester en exil à Gorki si telle était la condition posée par les autorités soviétiques pour le retour à Moscou de son mari, l'académicien dissident Andrei Sakharov.

« Je veux bien qu'on me laisse à Gorki si on autorise Sakharov à revenir à Moscou », a-t-elle affirmé devant la presse au cours de la remise du prix Sakharov des droits de l'homme au journaliste Vittorio Strada. Mᵐᵉ Bonner répondait ainsi aux déclarations faites la veille à Moscou par le « journaliste » soviétique Victor Louis. Celui-ci avait indiqué que plus rien ne justifiait le maintien en exil à Gorki de Sakharov, et que seul *« le comportement antisoviétique »* de Mᵐᵉ Elena Bonner faisait obstacle au retour de l'académicien à Moscou *(le Monde* du 31 mai).

« Qu'est-ce que ce pays où le mari est puni pour ce que fait sa femme ? », a lancé Mᵐᵉ Elena Bonner. *« Tout le monde sait qui est Victor Louis et connaît sa collaboration avec le KGB »*, a-t-elle ajouté.

L'épouse de l'académicien a précisé qu'elle avait refusé de visionner une nouvelle cassette vidéo reçue par le journal ouest-allemand *Bild-Zeitung*. *« Ce genre d'information ne devrait pas être pris au sérieux »*, a-t-elle déclaré.

Vendredi également, alors qu'elle venait d'être reçue à Londres par Mᵐᵉ Thatcher, Mᵐᵉ Bonner avait déjà évoqué les déclarations de Victor Louis et accusé, à cette occasion, les autorités soviétiques de *« chantage pur et simple »*. *« Nous n'acceptons pas le chantage »*, a déclaré, pour sa part, le premier ministre britannique, qui a ajouté que son gouvernement continuerait à faire pression sur les autorités soviétiques en matière de respect des droits de l'homme. *« Vous réaliserez que nos efforts ont aidé certaines personnes soit à sortir d'URSS, soit à être, peut-être, un peu plus libres à l'intérieur de ses frontières »*, a dit Mᵐᵉ Thatcher.

Mᵉ KLARSFELD PROTESTE CONTRE L'ATTITUDE DE LA POLOGNE DANS L'AFFAIRE WALDHEIM

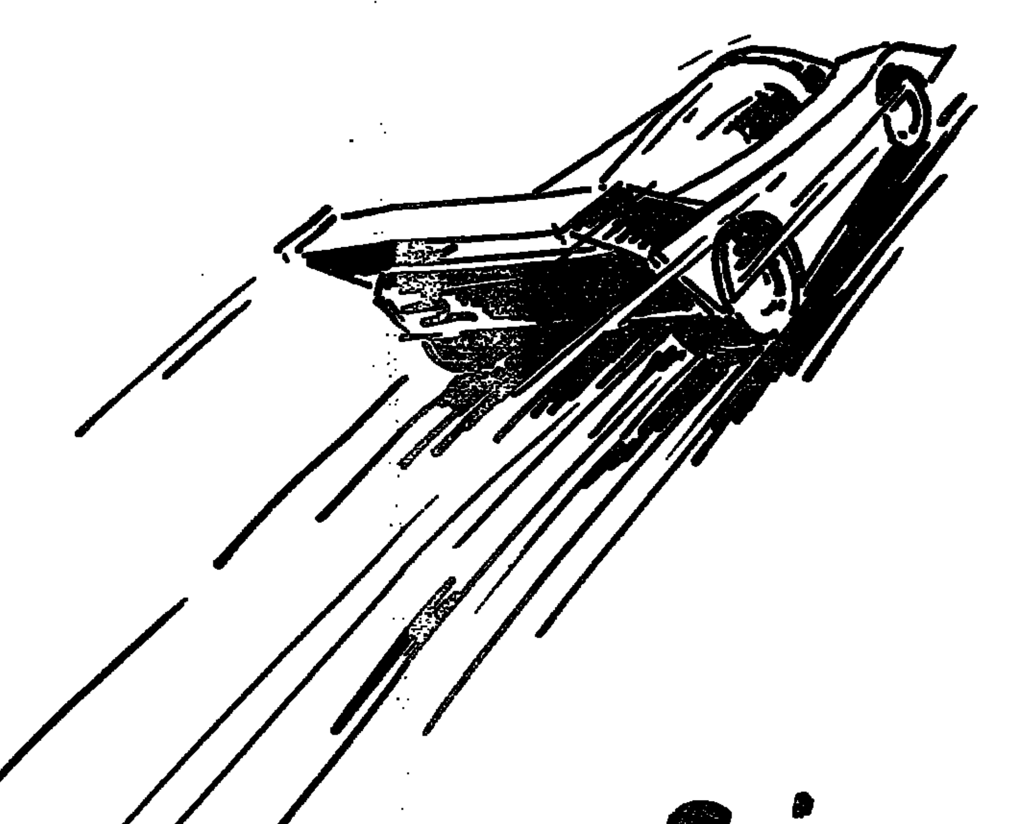
Mᵉ Serge Klarsfeld a protesté vendredi 30 mai auprès du général Jaruzelski contre le *« regrettable manque d'intérêt »* manifesté il y a quelques jours par le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, à propos de l'affaire Waldheim. *« La Pologne ne sait rien du passé de M. Waldheim. Dans notre mémoire, il a été un remarquable secrétaire général de l'ONU »*, avait déclaré M. Urban.

Mᵉ Klarsfeld, dans sa lettre au général Jaruzelski, se déclare *« certain »* que ces propos *« ne reflètent pas la position du gouvernement polonais sur cette affaire fondamentale »*. Il demande au gouvernement de Varsovie de *« prendre d'urgence une position plus conforme à la morale internationale »*.

En outre, dans un entretien publié vendredi à Beyrouth par l'hebdomadaire *Al Ousbou Al Arabi*, M. Kurt Waldheim affirme qu'Israël lui en veut d'avoir soutenu les pays arabes lorsqu'il était secrétaire général de l'ONU. Il accuse également les Etats-Unis de faire obstruction aux efforts de l'ONU pour négocier la paix au Proche-Orient.



هكذا من الاصل



24H du Mans : Quand les pilotes ne dorment pas, la 5 non plus!

AGENCE 164

LES 24 H SUR LA 5, ÇA DURE VRAIMENT 24 H.

Accrochez-vous... et pas seulement pour le départ. La 5 suit les 24 h de bout en bout... et au cœur de l'action : 18 caméras sur le circuit, plus une exclusivité de la 5, une caméra dans la Rondeau n° 47 pilotée par Marc Menant. Elle va vous propulser dans les Hunaudières à 340 km/h.
Prêt pour le départ... en direct dès 15 h sur la 5 !



TAIWAN

Kaohsiung, grand port en folie

L'ancienne Formose a battu beaucoup de records dans sa course à la modernité. Son grand port du Sud détient pour sa part le titre de capitale mondiale de la récupération d'épaves. Activité prospère, la démolition étant plus payante que la construction navale...

De notre envoyée spéciale

Kaohsiung. — A Taiwan comme ailleurs, le Sud vous appelle. Le voyage est rapide — une heure d'avion pour survoler quatre cents kilomètres et voilà : le « Midi » vous saute au visage. Kaohsiung, premier port de l'île, grouille d'une folle activité tout en affichant sa nonchalance. Taipeh, la capitale, paraît déjà loin, avec, vue d'ici, un petit air pincé de province.

Car le port du Sud-Est devenu depuis peu l'indispensable escale des porte-conteneurs sillonnant les mers d'Extrême-Orient. Sampans, cargos et chalutiers envahissent des bassins en chantier permanent. La surface d'accueil a quadruplé en vingt ans. Et ce n'est pas fini. La ville pousse à la roue. Le bourg de trente mille pêcheurs s'est mué en une métropole d'un million trois cent mille citadins. De nouveaux arrivants se pressent aux portes, car on trouve, ici, du travail à profusion. Kaohsiung, premier port de Taiwan, est aussi la capitale insulaire de l'acier, de la construction navale... et le numéro un mondial de la récupération de carcasses navales.

Rouille et vert-de-gris, les cargos qui hantèrent les mers lointaines dressent leurs flancs vides dans le plus grand cimetière naval de la planète. En moins d'une semaine, des grappes d'ouvriers découpent au chalumeau ces géants que d'autres mirent des mois à construire. Les plaques de carcasses sont enlevées par grue, transportées en camion du quai à l'aciérie voisine — la plus importante de Taiwan — et, enfin, fondues. Dans un fracas sauvage, les cargos font leur ultime voyage.

Rien ne se perd à Kaohsiung. A défaut de richesses minières, on « récupère ». C'est l'astuce, toute chinoise, qui produisit ces dernières années le formidable boom de la ville. Au cinquième rang pour le fret, le port prépare son jumelage avec celui du Havre. Entrepreneurs à vos marques : sur ces mers d'Asie se nouent de fructueuses affaires. Elles passent par Kaohsiung.

D'un quai à l'autre

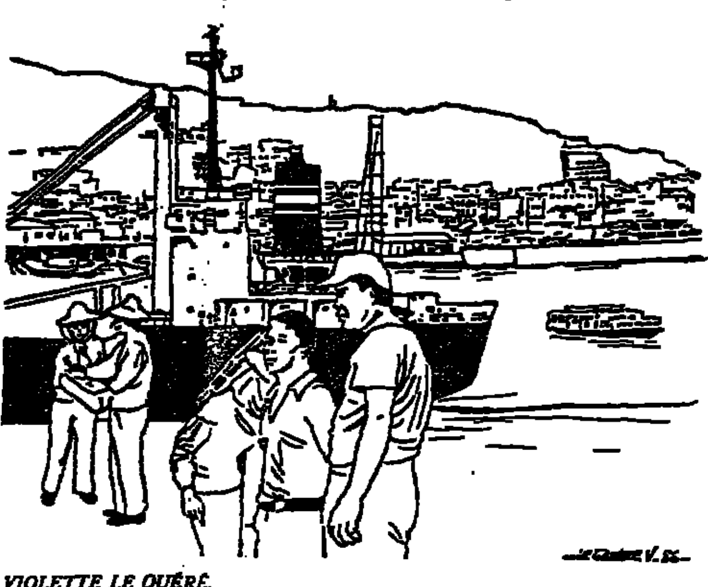
Départ à quai, dans les locaux de l'Amirauté : cartes et statistiques, records officiels et commentaires officieux. Le port est une zone franche, hors douane depuis 1966.

Les plus gros tankers battant pavillon américain, japonais, européen ou autre déchargent leur cargaison dans ces bassins aménagés à leur mesure il y a deux décennies. Y ont transité l'an passé cent vingt millions de tonnes de marchandises — soit 30 % de plus en deux ans.

C'est ici le boom, alors que sur le globe sévit la crise des transports maritimes. Où se niche le mystère ? Les armateurs qui font la loi à Kaohsiung — Evergreen, société à capitaux privés, et Yang Ming, société d'État taïwanaise — n'ont pas hésité ces derniers mois à claquer la porte de la conférence asiatique, où se négocient les tarifs de fret pour la région. Depuis, Kaohsiung casse les prix — le rabais pouvant être de moitié.

Le trafic s'emballe. D'autres pays du continent s'apprêtent, dit-on, à suivre cet exemple. L'éclatement du « club » et de ses règles de loyale concurrence pourrait amener de graves perturbations sur le marché, et même des faillites. Au boom succéderait alors l'effondrement ?

C'est la question du jour que l'on garde en tête en quittant le quai de l'Amirauté. Et vogue la vedette, vers une deuxième entrée plus récente, située à 18 kilomètres de la première. Sur les quais avoisinants, trois terminaux pour containers ont été réalisés. Un quatrième en construction entrera en service d'ici peu. Qu'importe la crise pourvu qu'on ait la foi... Kaohsiung maintient le cap du développement, malgré les turbulences du commerce mondial. Sur la mer d'huile défilent grues, silos et paquebots. La vedette accoste enfin à Kepz — la plus importante des zones taïwanaises réservées


VIOLETTE LE QUÉRÉ.

aux investisseurs travaillant exclusivement pour l'exportation. Cette *export processing zone*, mélange de zone franche et de parc industriel, emploie cinquante mille salariés.

Toute la gamme des industries

Parmi les deux cent cinquante firmes installées dans ce domaine protégé, les taïwanaises, les américaines et les japonaises forment le gros des troupes. Toute la gamme des industries de petite transformation est présente, du textile à l'électronique de précision. Elles produisent à des prix défiant la concurrence. Ainsi au stand d'exposition de Kepz trouve-t-on à acheter hors taxes des appareils photographiques Canon à trois cents francs ou des chemises sous label Arrow à trente francs.

Le gouvernement taïwanais a réservé à ces industriels exportateurs des conditions de faveur : l'exemption d'impôts et de droits de douane, des aides à l'installation et une politique de salaires modestes. En contrepartie, il « récupère » capitaux et transferts de technologie.

Kepz est un des rares succès du genre dans le monde. Car si Kaohsiung n'a pas de matière première, elle a des idées... et des bras. Le port — autonome — se nourrit de la ville qui l'encercle. La ville puise dans les campagnes avoisinantes. La montagne reste déserte : c'est le royaume des mauvais génies, selon la tradition chinoise. Alors, on vient vivre et travailler à Kaohsiung. Et la cité éclate en un boom démographique dont nul ne pressent le terme.

Mais quand dorment-ils donc, ces Chinois ? Tôt le matin, ils s'affairent à Kepz, s'activent dans tous les coins du port, dévalent les vertes avenues quadrillant la ville au volant de motos vrombissantes. Tard dans la nuit, ils déambulent en une nonchalante et joyeuse cohue, entre les étals odorants. Les marchés, sous les fils d'ampoules nues et la fraîcheur retrouvée, sont ouverts jusqu'à 3 heures du matin. Les ruelles aux « lumières rouges » accueillent les marins en bordée. Les chalands des gargottes consomment sur le pouce des millions de fruits de mer, de brochettes indéfinissables et de soupes aussi savantes qu'insondables. Les fidèles se pressent, presque à en suffoquer, dans les temples taoïstes et bouddhistes pour y brûler l'encens qui conjurera le sort.

Détour par la boutique des serpents... Des jeunes femmes gainées de lamé écorchent vifs crotales et autres reptiles sous le regard de braise des badauds. Elles en recueillent à chaud la bile, qu'elles mélangent à une liqueur. Fin prêt à consommer et fumant, le remède stimule, dit-on, la virilité. A deux pas de cet attroupement, l'orée discrète d'une maison de thé invite au repos, le temps d'une pause. On y pratique le lent cérémonial du *Kung Fu Tea*.

Un maire de poids

Ces jours-ci, le thé de printemps vient d'arriver. C'est le meilleur de l'année, le plus vert, le plus parfumé. A déguster dans ces minuscules godets dont la porcelaine s'enrichit à l'usage, de toutes les senteurs des thés de l'année.

Retour au coude-à-coude de la rue... Décidément à Kaohsiung, comme ailleurs à Taiwan, on travaille dur. Ne raconte-t-on pas que le maire lui-même, M. Su Nan-cheng passe ses nuits sur le canapé de son bureau pour y rester disponible à l'appel de ses administrés ?

Fils de vendeur ambulant mais universitaire, célibataire à cinquante ans dans un pays où le mariage est sacré, M. Su fait battre la chamade au cœur de ses partisans et irrite ses rivaux. Brillante carrière de maire au port de Tainan, tête pensante de l'opposition avant de rallier le Kouomintang. M. Su est désigné par le parti unique en mai 1985 à la tête de Kaohsiung.

Bâti comme un catcheur, le nouveau maire prend l'avenir de sa cité à bras le corps. Ce qui ne va pas sans grincement dans une municipalité où siègent quelques groupes de pression régnant en ville. Kaohsiung bénéficie d'une légère réputation « marseillaise », avec ses mœurs méridionales, ses gangs et ses syndicats maison. M. Su appelle ses concitoyens à se mobiliser pour leur ville. Il modernise le ramassage et le traitement des ordures, lance le centre culturel, veut informatiser la gestion des transports et invite les enfants à peindre les allées du parc public.

L'appel du large

M. Su propose de regrouper les marchands de la rue dans un espace réservé. Conflit avec la puissante organisation des marchands ; mais on discute. Sur Kaohsiung souffle l'appel du large. Parfois il vire au typhon. La ville connut en 1982 des émeutes antigouvernementales ; la répression y fut dure et certains meneurs sont encore en prison.

Dans les « discos » à la bonne franquette de la ville, on cultive la blague frondeuse. Ainsi vous raconte-t-on « la triste histoire » d'un pêcheur taïwanais qui s'est récemment fait arrêter. « *Il rapportait de Chine populaire des lingots d'argent, en échange des montres Cartier qu'il y avait vendues.* » Ce genre de commerce direct est sévèrement puni par la loi. Certes, des échanges détournés se font entre les deux pays, par l'intermédiaire de firmes installées à Hongkong. Le « pauvre pêcheur » a été condamné à des années de prison. « *Ce n'est pas trop grave. Certes les lingots se sont révélés être des faux, mais les montres l'étaient tout autant.* »

DANIELLE ROUARD.

GRÈCE

Delphes au péril des fumées

Le lieu sacré entre tous de l'Occident, l'un des sites les plus illustres du monde va-t-il être défiguré ? Contempler Delphes pourrait bien — si l'on n'y met bon ordre — se transformer bientôt en une épreuve pour le touriste...

De notre envoyé spécial

Delphes. — Les touristes qui convergent aujourd'hui vers le « nombril du monde » *(omphalos)* piétinent distraitement des tracts qu'ils ne peuvent déchiffrer. « *Non à un autre Tchernobyl !* », proclame l'un d'eux, cosigné par des écologistes, des pacifistes et des défenseurs du consommateur. Enhardis par la manifestation antinucléaire du 13 mai à Athènes — ou plutôt les deux manifestations, car la droite et la gauche avaient refusé de se mélanger, — les écolos grecs se risquent jusque dans la montagne pour y porter la bonne parole. Quitte à souiller les sites delphiques avec leurs dépliants qui s'envolent dans les chantiers de fouilles...

Comme en France, les militants grecs reprochent à leur gouvernement son silence sur la catastrophe de Tchernobyl, ses « *creuses déclarations* » sur le désarmement dans les Balkans, alors que « *les Yougoslaves et les Bulgares s'équipent en centrales nucléaires de type soviétique* ».

Mais il est aussi une affiche que les touristes peuvent voir placardée dans tous les magasins de Delphes et sur les platanes : la tête de bronze du fameux aurige verse des larmes devant les colonnes du sanctuaire d'Athéna noyées dans la fumée. Une légende en français : « *Sauvez Delphes.* »

L'antre de la Pythie serait-il donc attaqué par le nuage radioactif venu de la lointaine Ukraine ? Plus grave encore ! Le lieu sacré est aujourd'hui menacé par un nouveau projet industriel : une usine d'alumine que devraient construire les Soviétiques à quelques kilomètres de là, sur la commune d'Aghia-Euthimia. Le site retenu — un plateau d'herbe sèche piqué de bergeries et de vestiges archéologiques dont les moellons affleurent — est déjà traversé par une ligne à haute tension.

Des ouvriers ont monté une baraque pour abriter les premiers ingénieurs. Au bord de la route, la Société grecque des industries de l'aluminium (ELBAL) a planté un panneau où elle se vante de fabriquer bientôt 600000 tonnes d'alumine par an. Les bergers n'ont plus qu'à conduire leurs troupeaux paître ailleurs et à déménager leurs ruches. Quant au sanctuaire d'Apollon, là-bas, sur les pentes du Parnasse, il bénéficiera d'une vue imprenable sur les cheminées fumantes...

A ciel ouvert

L'affaire de l'usine d'alumine n'est pas nouvelle à Delphes. Les mines de bauxite de la région sont exploitées depuis des années à l'est, près de Distomo, en Béotie, avec l'usine d'aluminium Pechiney, et à l'ouest, près d'Itéa, le port de Delphes, où l'on extrait encore la bauxite à ciel ouvert. Mais l'usine Pechiney, si elle souille l'environnement de ses poussières et rejette ses boues rouges dans le golfe de Corinthe, ne se voit pas de Delphes. Non plus que les mines de bauxite d'Itéa, qui se cachent dans une crique abritée. Les chèvres peuvent caracoler sur les terrils rouges et même dans les carrières abandonnées : l'air n'y est pas encore empesté par les fumées. Non seulement les navires minéraliers (soviétiques eux aussi) ne gâchent pas le paysage, mais ils animent une baie où stationnent bord à bord des cargos en panne, lamentablement immobilisés par la crise de la marine marchande...

Les Américains se retirent

En 1978, c'est une compagnie américaine (Reynolds) qui devait construire l'usine d'alumine d'Itéa. C'était logique : plutôt que d'installer l'usine à30 kilomètres dans l'intérieur, près des nouvelles mines, mieux valait l'implanter au bord du golfe de Corinthe, à portée de grue. Mais c'était aberrant pour le site de Delphes : les touristes auraient eu une vue plongeante sur l'usine. Et les oliviers de la plaine d'Amphissa, cette mer d'argent qui annonce les flots du golfe, auraient été en première ligne pour les retombées des nauséabondes fumées.

Par chance, en 1978, la raison l'avait emporté : sous la pression des habitants d'Itéa, de Mélina Mercouri — alors pasionaria de l'opposition — et du comité Sauvez Delphes, créé par l'écologiste suisse Franz Weber à la demande du Conseil de l'Europe, les projets d'usines avaient été arrêtés à temps par le gouvernement de M. Caramanlis.

Mais ce n'était qu'un répit. En 1982, alors que la gauche est aux commandes après l'arrivée au pouvoir de M. Andréas Papandréou, le projet de mine d'alumine ressurgit. Le quotidien *Vima* dénonce le « *grand monstre* » qui, selon lui, ne fera qu'ajouter aux multiples pollutions et nuisances subies par le golfe de Corinthe — une mer presque fermée : outre l'usine Pechiney, une centaine de villes et de villages déversent leurs eaux usées dans le golfe sans la moindre épuration ; quant aux pétroliers et autres méthaniers, ils dégazent sans scrupule dans les eaux encore bleues de la Méditerranée. Un courrier alarmiste arrive sur le bureau du ministre de l'environnement, M. Antoine Tritsis, qui se contente de faire le gros dos.

La menace se précise l'an dernier. Le 3 septembre 1985, le journal officiel du gouvernement grec publie, sous la signature du nouveau ministre de l'environnement, M. Evangelos Kouloumbis, le périmètre du site archéologique protégé autour de Delphes : la commune d'Aghia. Euthimia, qui y était incluse dans la première mouture, n'y figure pas. La voie est donc libre, au moins juridiquement, pour les promoteurs de l'opération alumine.

Les métopes contre l'usine

Le comité Sauvez Delphes repart donc en campagne, animé localement par MM. Panos Caltsis, président des hôteliers-restaurateurs, et Avgeris Kanatas, artiste peintre et exploitant d'un des deux campings de la cité. De son côté, Franz Weber remue ciel et terre dans les instances européennes pour faire capoter ce projet. Il écrit à Mélina Mercouri, devenue ministre de la culture, qu'il l'aidera à récupérer les métopes de la frise du Parthénon, toujours exposées au British Museum de Londres, si elle se désolidarise du projet alumine.

Au lendemain de sa lettre, le 21 avril 1986, le gouvernement grec publie la liste des sites où seront implantées des industries nationales. Aghia-Euthimia y figure en bonne place. Renseignements pris, il s'agit d'une *joint venture* gréco-soviétique : le gouvernement grec réunira les capitaux nécessaires à la construction de l'usine, et Moscou fournira une aide technique en hommes et en matériel. L'URSS se remboursera en nature (400 000 tonnes d'alumine par an, et 200 000 tonnes à



la Bulgarie) pendant les premières années.

« *C'est un choix bureaucratique irresponsable* », tonne M. Achille Grigoroyannis, économiste d'Athènes, que son âge — soixante-quinze ans — dispense de toute prudence. « *Nous sommes devant un fait accompli, alors qu'il n'y a pas eu la moindre étude d'impact* », s'indigne M. Georges Segounis, l'avocat qui anime le comité de défense d'Aghia-Euthimia (300 signatures recueillies contre le projet sur une population de 550 habitants).

« *Ils vont nous empoisonner l'atmosphère* », observe le maire de Delphes, M. Elise Segounis, paisible notable appartenant à la Nouvelle Démocratie (droite), qui déplore que son collègue d'Aghia-Euthimia se soit déclaré pour l'usine — ainsi que bon nombre d'habitants de la région — au motif qu'elle apportera de l'emploi (2 000 pendant les travaux, 700 ensuite).

Même l'ancienne directrice du musée de Delphes, Mme Constantinou, est sortie de sa réserve pour protester contre un projet qui, selon elle, va « *détruire un site où tout reste à fouiller* ».

Franz Weber est venu à leur secours en organisant une conférence de presse le 17 mai à Delphes, et des visites sur le terrain avec les caméras des télévisions européennes. A Galaxidi, charmant petit port voisin d'Itéa, il a enrôlé sous sa bannière Marcello Mastroianni qui se reposait entre deux tournages, indifférent au tapage d'un groupe de partisans du Front national (EPEN) de l'ex-dictateur Papadopoulos, en tournée pré-électorale (les municipales d'octobre). « *Delphes n'appartient pas seulement à la Grèce*, a-t-il martelé. *Delphes appartient au monde entier. Nous ne permettrons pas ce nouvel assassinat, après celui d'Eleusis !* » (1). La gauche va-t-elle laisser faire ce que la droite avait finalement refusé ?

ROGER CANS.

(1) La cité des mystères d'Eleusis, près d'Athènes, a été quasiment engloutie par les raffineries et les cimenteries.



هكذا من الأصل

France

LA DISCUSSION DE LA TROISIÈME MOTION DE CENSURE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Jacques Chirac pressé et imperturbable

Nul n'a semblé porter un grand intérêt à la discussion, le vendredi 30 mai à l'Assemblée nationale, de la motion de censure déposée par les socialistes en réplique à l'engagement de la responsabilité du gouvernement par M. Jacques Chirac sur l'adoption de la loi de finances rectificative.

Une fois encore, la majorité a opposé son souci d'appliquer son programme électoral à ce qu'elle considère comme de l'obstruction de la part de la gauche.

Celle-ci, en réplique, a, comme lors de la discussion des deux précédentes motions de censure, accusé le premier ministre d'empêcher le Parlement de débattre normalement des projets de loi.

Le vote sur une motion de censure ne pouvant avoir lieu moins de quarante-huit heures après son dépôt, celle-ci ne sera mise aux voix que le lundi 2 juin dans l'après-midi.

Le gouvernement ne court aucun risque : le Front national a annoncé que, même s'il critique la politique fiscale suivie par la majorité, il ne mêlera pas ses voix à celles de la gauche, contrairement à ce qu'il avait fait dans la discussion sur le rétablissement du scrutin majoritaire.

Difficile de se renouveler : tout a déjà été dit sur les raisons qu'avaient la majorité et le gouvernement de ne pas laisser s'éterniser les débats de l'Assemblée nationale ; tout a déjà été dit sur les raisons de l'opposition de refuser un recours systématique à l'engagement de responsabilité. Difficile aussi d'enflammer par un discours percutant un hémicycle... vide. En fixant la dicussion de la troisième motion de censure un vendredi après-midi – jour de grève de la SNCF, de surcroît, – la majorité ne pouvait ignorer qu'elle en atténuerait l'impact. Les députés réservent en effet la fin de semaine à leur travail local, et ils n'avaient guère de raison d'annuler leurs rendez-vous et leurs audiences provinciales pour un débat parisien d'autant moins intéressant que le vote ne doit avoir lieu que lundi.

Les intervenants ne se faisaient guère d'illusions : les groupes furent même loin d'utiliser tout le temps de parole auquel leur donne droit le règlement de l'Assemblée. Seul M. Christian Goux (PS, Var), défendant la motion de censure déposée par ses amis, tenta de donner un peu de passion à un débat bien terne. La critique de l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution ne pouvait être bien nouvelle, mais elle trouva des références encore peu connues : M. Michel Debré, qui, devant le Comité consultatif constitutionnel, déclarait que ces dispositions « *ne doivent être qu'une ultime sauvegarde (...) dangereuse pour le régime si elles étaient employées à tout instant* » ; M. Jacques Chaban-Delmas, qui, à l'Assemblée en décembre 1979, quand M. Raymond Barre était contraint d'en user largement, affirmait que cet article de la Constitution « *ne saurait devenir un moyen ordinaire de légiférer* ». Interrogé sur ce qu'il pensait de la situation actuelle, le président de l'Assemblée, qui présidait la séance, ne pouvait que mettre la main devant sa bouche pour signifier sa condamnation au silence.

Refusant l'accusation d'obstruction en faisant remarquer que, mené normalement, le débat aurait pu se terminer jeudi après-midi, le porte-parole socialiste recherchait les autres raisons qui avaient pu conduire le premier ministre à mettre fin à la discussion : la volonté de faire obstacle à la surenchère de certains membres de la majorité, de « *museler* » le Parlement au moment où il débattait des conséquences financières de la privatisation, puisque c'est déjà à ce moment qu'avait été interrompu le débat sur la loi d'habilitation économique et sociale.

Analysant les procédures budgétaires mises en place pour utiliser le produit de la vente des entreprises publiques, M. Goux déclarait : « *Vous vous donnez la possibilité de payer non seulement le capital de la dette, ce qui peut se comprendre, mais aussi les intérêts qui arrivent à échéance chaque année, et donc de diminuer d'autant et de manière artificielle le déficit du budget général.* » Quant au collectif budgétaire lui-même, il le résumait par deux formules : « *Modernise-t-on la France, lui donne-t-on le goût du risque en privilégiant la France des lessiveuses et des blanchisseries ?* » Et : « *Quand vous êtes au pouvoir, il vaut mieux être un riche actionnaire qu'un modeste épargnant.* »

« Promptitude et détermination »

L'intervention du premier ministre ne brillait pas par son originalité. Le gouvernement « *doit disposer des moyens nécessaires* » à sa politique, doit faire preuve « *d'une volonté sans faille et d'une action sans délai* ». Ce collectif, s'il « *ne [peut] réaliser l'ensemble des orientations budgétaires et fiscales du gouvernement* », est une « *étape d'une très grande importance dans la voie du redressement* » en préfigurant « *les orientations budgétaires* » que retracera le budget de 1987.

Après avoir souligné la rapidité, la qualité du travail du gouvernement et l'intérêt des remarques de l'Assemblée, M. Chirac expliqua : « *Je ne saurais méconnaître les droits légitimes du Parlement ni son souhait naturel d'examiner en détail le dispositif budgétaire et fiscal du gouvernement. L'Assemblée ne saurait pas davantage méconnaître la nécessité pour le gouvernement, auquel elle a accordé sa confiance, d'agir avec promptitude et détermination. Le débat du collectif n'a pas permis de concilier totalement cette double exigence.* »

M. Roger Combrisson (PC, Essonne) présenta l'argumentation classique des communistes sur le non-respect des droits du Parlement, sur la nocivité de la politique des socialistes, sur les choix économiques et fiscaux du gouvernement qui « *donne à la haute pègre des moyens sans précédent de blanchir l'argent de la drogue ou de la prostitution* ».

M. Frank Borotra (RPR, Yvelines), pour sa première intervention dans l'hémicycle, tenta - sans succès – de réveiller la passivité de ses collègues. Il expliqua que « *l'opposition a le devoir de critiquer, d'amender ; elle peut exprimer une politique alternative, mais elle n'a pas le droit d'empêcher le gouvernement d'agir* ». Quant au président de la République, « *c'est son droit de rester fidèle à une politique que le peuple a sanctionnée. Mais dès lors que celui-ci s'est prononcé, il n'a pas à poser des entraves à l'exécution de ce que les Français ont souhaité. On ne peut à la fois se poser comme arbitre et faire des croche-pieds aux joueurs de l'une des équipes. En agissant comme cela, le président de la République risque de perdre tout crédit en tant qu'arbitre* ».

M. Christian Baeckeroot (FN, Nord) reprit les thèses classiques de l'extrême droite pour reprocher au gouvernement de ne pas appliquer une vraie politique de droite. S'il approuva quelques dispositions du collectif, il lui reprocha de ne pas aller assez loin dans la réduction de la fiscalité et des dépenses publiques et de ne rien faire pour l'école et la famille. Pour se défendre de collusion avec la gauche, il fit remarquer que la majorité avait voté avec l'opposition pour repousser des amendements du Front national.

M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) se contenta de condamner « *l'obstruction* » des socialistes et de leur déclarer, en faisant allusion à leurs « *discours caricaturaux* » : « *Cinq années de pouvoir sans partage, ne vous ont rien appris.* »

Les explications de vote permirent à quelques nouveaux élus, tel M. Bernard Debré (RPR, Indre-et-Loire), de se mettre en évidence, mais elles n'apportèrent pas beaucoup d'éléments nouveaux. M. Jean-Jacques Jegou (UDF, Val-de-Marne) confirma simplement que, pour ses amis, le budget 1987 devrait aller plus loin que le collectif afin « *de produire le choc psychologique attendu par certains* ». Il regretta aussi « *la timidité des mesures d'aide fiscale à l'investissement qui ne sont pas à la hauteur de nos espérances* » et « *le retard apporté à la libération totale des prix des services* » qui « *risque de tempérer la confiance pourtant nécessaire à la relance de notre économie* ». Quant à M. Bruno Gollnisch (FN, Rhône), il donna la même justification au non-vote, par ses amis, de la censure que lors du débat sur la loi d'habilitation économique et sociale : « *Pour ne pas faire échec aux mesures, oh ! combien timides, que vous allez prendre dans le domaine économique [...], pour vous laisser l'entière responsabilité de l'échec des demi-mesures que vous vous apprêtez à prendre.* » Il estima que « *ce vote est sans objet* » puisque le délai de quarante jours après le dépôt de ce projet de loi de finances rectificative étant dépassé, l'Assemblée nationale, n'avait plus le droit d'en débattre.

Th. B.

Obstruction... partagée

Obstruction ? « *Oui, obstruction !* », dit M. Chirac. Accusateur, le premier ministre fait ce grief à l'opposition pour justifier son troisième recours à l'engagement de responsabilité et faire adopter à la va-vite par l'Assemblée nationale le collectif budgétaire. La lecture des statistiques établies par les services du Palais-Bourbon permet pourtant de relativiser la responsabilité des uns et des autres dans la longueur des débats sur cette loi de finances rectificatives que M. Chirac reconnaît lui-même importante.

Passons sur la discussion générale, qui a duré 10 h 50, le gouvernement parlant lui-même 2 h 5 et les porte-parole des commissions, 2 h 20. C'est surtout l'examen des articles qui fut long : 29 h 30, avant que M. Chirac n'interrompe le débat, jeudi à l'aube. Certes, il y eut 6 h 55 d'interruption de séance, à l'initiative, essentiellement, du PS et du FN. Certes, la discussion sur le principe de chacun de ces articles fut longue, puisqu'elle dura 9 h 15, les orateurs socialistes s'étant exprimés à eux seuls 4 h 45. Mais ce fut surtout la discussion des amendements qui allongea les débats. Et là les « torts » – si « torts » il y a – furent largement partagés. Il y avait eu initialement deux cent dix-sept propositions de modifications déposées. Soit, il est vrai, un nombre imposant sur un texte de ce genre. Mais vingt-quatre de ces propositions émanaient du gouvernement lui-même, et onze de la commission des finances, car les ministres ne parviennent toujours pas à arriver au Parlement avec des textes correctement rédigés. En outre, si les socialistes déposèrent vingt et un amendements et les communistes trente-trois, les élus du Front national, qui jouent consciencieusement leur rôle d'« aiguillon » de la droite, en proposèrent cinquante-quatre. L'UDF, pour sa part, en présenta vingt-deux et le RPR, lui-même, cinquante-cinq... Les députés de la majorité tenaient ainsi à marquer leur volonté d'aller plus vite et plus loin dans la voie du libéralisme que le gouvernement ne juge possible de le faire. Les ministres se devaient donc de répondre longuement à leurs amis pour justifier leur position. La détermination des contestataires paraissait assez évidente, et la majorité est numériquement trop étroite pour que toutes les précautions ne soient pas prises. Mais tout cela aussi a demandé du temps, beaucoup de temps. Si le gouvernement voulait absolument que la discussion s'achevât mercredi 28 mai, il aurait dû s'en inquiéter plus tôt et s'en donner les moyens quand il en était encore temps. Lorsqu'il a réagi, il était trop tard. Pour sortir de ce piège, le premier ministre a engagé sa responsabilité, et cette décision ne pouvait qu'entraîner le dépôt d'une motion de censure.

L'importance et la charge symbolique des projets que le gouvernement veut faire adopter dans les semaines à venir (suppression de l'autorisation administrative de licenciement, loi sur la presse, réforme de l'audiovisuel et privatisation de TF 1, textes sécuritaires, etc.) ont toutes chances – si l'on ose dire – d'entraîner l'Assemblée nationale dans le même scénario. Mais les députés et le premier ministre pourront-ils jouer sans modification la même pièce ? La mauvaise qualité de la « représentation » de vendredi devrait les inciter à mieux tenir leurs rôles respectifs dans la discussion d'une motion de censure. Trouver de nouvelles répliques, de nouveaux arguments, est certes difficile, mais c'est devenu indispensable. L'organisation des débats devrait, en effet, éviter qu'ils se déroulent devant un hémicycle vide, sauf à admettre que la tentative de renverser le gouvernement, même vouée à l'échec, constitue un acte de la vie parlementaire qui puisse s'accommoder de l'indifférence générale. La discussion d'une motion de censure ne doit pas devenir une banale formalité.

THIERRY BRÉHIER.

RECTIFICATIF. – Dans l'article du *Monde* du 31 mai et consacré à la complémentarité de la défense spatiale avec la dissuasion nucléaire selon M. André Giraud, une erreur de transcription a altéré le sens d'une phrase sur l'initiative de défense stratégique. Il fallait lire : « *M. Giraud avait cependant suggéré que la France montre moins d'agressivité vis-à-vis des Etats-Unis et en fasse à sa tête* (au lieu de « *et n'en fasse pas qu'à sa tête* »), *comme elle l'avait fait pour le nucléaire.* »

M. Rocard laboure la France et démoralise dans la joie

De notre envoyé spécial

Lyon. – Il est terrible, Michel Rocard. Voilà un homme qui ne ménage pas ses auditoires. Pendant trois jours, cette semaine, que ce soit du côté de Grenoble, de Lyon, d'Aix-les-Bains, de Privas ou de Valence – un mauvais souvenir, – le plus populaire des hommes politiques français a démoralisé avec tonus la population. Et la population, ravie, en redemandait. Allez comprendre !

Les tonnes de soja américain déversées en Europe ? « *Une question terrible* », annonce l'ancien ministre. Les taux d'intérêts trop élevés, leurs conséquences sur l'emploi ? « *Une bombe à retardement. Cent mille, deux cent mille chômeurs qui viendront s'ajouter aux autres* », dit-il. Et il frémit d'inquiétude à propos des prochaines « *négociations du GATT* ».

Son « parler vrai » est angoissant :: grisant. Ses amis des clubs Convaincre, qui s'efforcent d'essaimer sur tout le territoire depuis deux mois et qui se retrouveront tous à Paris le 7 juin, s'en délectent et se jettent des coups d'œil complices. Ah ! Michel... quel brio !

Il slalome, il surfe à merveille sur l'actualité poisseuse qui nous assaille. Lui ne s'intéresse pas à l'« *événementiel* », lui se collette seulement avec les grands problèmes. Les vrais de vrai. Les commentaires sur l'écume des choses et des jours, il les laisse, bon Petit Prince, aux commentateurs. Il se réserve, gaillard et gourmand, des topos bien nobles tels « l'Europe, une chance pour la France », « Pour une nouvelle dimension de l'action politique », etc.

Il faut le voir citer en rafale les différentiels d'inflation dans le monde, les taux de productivité à l'hectare du blé et du maïs sur la planète, le tout de mémoire, comme essoufflé de ce qu'il a encore à nous dire d'important et de capital sur les quinze années à venir. Il a cet art, savant et maîtrisé, de faire de la politique sans y toucher. Car il sait aussi dégainer et se révéler furieusement de gauche.

Il l'a dit aux socialistes de la région Rhône-Alpes, il le redira probablement sur TF 1, dimanche, à « 7 sur 7 » : il n'aime pas les « *chiffons rouges* » agités par Jacques Chirac depuis deux ou trois semaines. Le discours sécuritaire le navre et la volonté de « couvrir » les policiers *a priori* l'inquiète : « *La police, il faut la tenir en main de près.* » La privatisation de TF 1 sent, dit-il, l'improvisation et l'idéologie : « *On casse la grande chaîne héritière de la télévision des créateurs.* » Le projet de loi sur la Nouvelle-Calédonie l'émeut : « *On veut toucher à un statut qui commençait à faire ses preuves. On va rouvrir la porte à la violence.* »

En pragmatique, Michel Rocard ne comprend pas. « *S'il y a une urgence*, répète-t-il, *c'est l'emploi.* » Ou il comprend trop bien : « *Nous assistons au passage d'une politique pratique à une politique symbolique.* » Pour un peu – un mauvais mouvement, – l'ancien ministre se frotterait les mains : « *A ce train-là, Jacques Chirac va nous faire cadeau du centre, et je vais gagner.* ». Un ange passe. Les journalistes, évidemment englués dans l'« *événementiel* », farfouillent alors frénétiquement dans leurs notes : « *M. Rocard, que pensez-vous de la déclaration du président de la République : « si » Rocard y allait, ce serait un très « bon candidat ?* » L'ancien ministre prend son regard pétillant : « *Vous attendez de moi que je démente ? Le président est libre de ses commentaires et il arrive fréquemment que je les approuve.* »

LAURENT GREILSAMER.

● *Manifestation d'étudiants.* – Sept à huit cents lycéens et étudiants selon la police – mille cinq cents selon les organisateurs – ont manifesté jeudi 29 mai à Quimper (Finistère) pour protester contre le projet de réforme des universités préparé par le gouvernement. Les manifestants ont critiqué en particulier la perspective d'une autonomie financière des universités qui aboutirait selon eux à une augmentation considérable des droits d'inscription.

● *L'ex-compagne de Habib Maammar est inculpée.* – Souad Aissaoui, l'ex-compagne d'Habib Maammar, le terroriste tunisien arrêté à Nancy le 9 mai, a été inculpée, jeudi 29 mai, par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris, de « *tentative de destruction volontaire d'objets immobiliers (...) et de tentative d'assassinat* ».

La jeune Algérienne avait reconnu, au cours de l'enquête, avoir déposé, sur la demande de Maammar, en mars 1984, dans une cabine d'essayage du magasin Marks et Spencer à Paris, une bombe, qui n'avait pas explosé. Au dernier moment, Souad Aissaoui avait retiré la petite pile.

D'autre part, Isabelle Frigério, la jeune femme avec laquelle Maammar vivait depuis environ trois mois, et son jeune frère Philippe, qui avaient été inculpés de « *non-dénonciation de crimes, détention d'explosifs et recel de malfaiteurs* », ont été remis en liberté.

● *Attentat à Bastia.* – Un véhicule de l'administration attribué à M. Albert Dupuy, secrétaire général de la préfecture de Haute-Corse, a été gravement endommagé, dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 mai à Bastia, par une charge explosive. Il n'y a pas eu de victime.

France

LE RECOURS AUX ORDONNANCES

Le Sénat à pas lents

Le Sénat n'a plus que deux journées et deux nuits, celles du samedi 31 mai et du lundi 2 juin, pour en terminer avec le premier texte important de la législature. Commencé le 21 mai, le débat sur le projet de loi donnant au gouvernement la possibilité de légiférer par ordonnances dans le domaine économique et social s'est poursuivi, vendredi, à pas lents. Le gouvernement ayant décidé que le Sénat se prononcerait en un seul vote sur l'ensemble du texte, seuls sont présentés les amendements. Ainsi, quatre-vingt-huit, dont soixante émanant des socialistes et vingt-huit des communistes, ont été exposés, n'attirant pour la plupart d'entre eux, comme seul commentaire de la part du gouvernement et de la commission des finances, qu'un mot : *« rejet »*...

C'est ainsi qu'aucun des arguments développés par les socialistes et les communistes sur la possibilité que prévoit de donner l'article 3 du projet au gouvernement de modifier la législation sur l'intéressement et la participation des salariés n'a ébranlé les convictions de la majorité gouvernementale. Tout au plus, y a-t-elle vu la manifestation d'un début d'intérêt pour la formule « gaulliste » de l'association capital-travail. Si pour **M. Pierre Gamboa** (PC, Essonne), cette *« troisième voie »* n'est qu'une *« impasse »*, en revanche, pour **M. Jean-Pierre Masseret** (PS, Moselle), c'est une *« nécessité »* à laquelle ce texte *« étriqué »* ne répond pas.

Après que MM. **Félix Ciccolini** (PS, Bouches-du-Rhône) et **Michel Dreyfus-Schmidt** (PS, Territoire de Belfort) ont souligné l'inconstitutionnalité de l'article premier qui prévoit la suppression du contrôle des prix, socialistes et communistes plaident en vain pour que soient maintenus dans le régime actuel un nombre impressionnant de secteurs, allant des offices agricoles à la presse en passant par le livre. Sur ce point, M. Camille Cabana, ministre délégué à la privatisation confirme que la législation sur le prix unique du livre fera l'objet d'un texte particulier.

Entamée, la présentation des amendements refusant au gouvernement d'entrer dans la voie de la privatisation a donné une nouvelle fois l'occasion à la gauche de défendre les nationalisations, et en particulier aux socialistes de dresser un bilan positif de celles réalisées en 1982... qu'ont nuancé leurs anciens alliés communistes.

A. Ch.

LES PARTIS DE LA MAJORITÉ FONT LE POINT

Le RPR se fixe de nouveaux objectifs

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a réuni, le vendredi 30 mai à Paris, les secrétaires départementaux de son mouvement, auxquels M. Chirac s'est également adressé. M. Toubon voulait à la fois connaître la réaction des cadres de base du RPR deux mois après les élections et leur donner des instructions nouvelles. Le statut de parti majoritaire de gouvernement impose en effet au mouvement fondé par M. Chirac le 5 décembre 1976 un nouveau comportement. M. Toubon a assigné à ses membres trois tâches prioritaires :

1) **Soutenir le gouvernement.** – Cette mission, selon le secrétaire général, consiste notamment à informer les instances nationales de l'évolution de l'opinion locale et des réactions des militants devant les décisions du gouvernement. Mais les cadres du RPR doivent aussi expliquer la nouvelle politique et montrer comment *« le programme qu'ils ont contribué à élaborer et qui est mis en œuvre constitue la base d'une confiance nouvelle »*.

2) **Préparer les futures élections.** – Le RPR, au sein duquel ne se pose pas le problème du choix d'un « présidentiable », veut être prêt à tout moment pour une telle échéance. Mais il se prépare aussi à d'éventuelles élections législatives, et, pour cela, il désignera prochainement des secrétaires de circonscription comme il en existait avant la loi de 1985.

3) **S'ouvrir aux grands problèmes de la société.** – Selon M. Toubon, un parti politique n'est pas seulement une machine électorale mais doit être un carrefour de réflexions. Il a donc créé trois « chantiers de réflexion » qui associeront des personnalités non membres du mouvement. L'un sera consacré à l'étude des conséquences humaines et sociales du progrès technique et scientifique. Le progrès, se demande le député de Paris, est-il compatible avec la libre détermination de l'individu ? Un autre « chantier » traitera des notions de sécurité et de risque. Le développement de la sécurité, en supprimant tout risque, ne peut-il pas aboutir à une société *« sophistiquée ou figée »* ?

Enfin un troisième groupe étudiera les problèmes de la solidarité des nations industrialisées, des Etats et des entreprises avec le tiers-monde, sous l'angle de la survie des hommes.

Nouvel organigramme

M. Toubon a procédé à diverses nominations et confirmations au sécrétariat général du RPR, qui est désormais ainsi constitué :

Secrétaire général adjoint : M. Franck Borotra, député des Yvelines. Trésorier national : M. Robert Galley, ancien ministre, député de l'Aube.

Secrétaires nationaux : aux élections, M. Dominique Perben, député de Saône-et-Loire ; aux fédérations, M. Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine ; aux affaires extérieures, M. Jacques Kosciusko-Morizet ; à la défense, M. François Fillon, député de la Sarthe ; à la sécurité, M. Jacques Godfrain, député de l'Aveyron ; à l'agriculture, M. Jean-Claude Pasty, ancien député de la Creuse ; aux affaires culturelles, M. Jean-Claude Groshens, ancien recteur ; à la décentralisation, M. Michel Barnier, député de la Savoie ; à la famille, Mme Marie-Thérèse Hermange.

Délégués nationaux : aux questions juridiques, M. Pierre Mazeaud, député de la Haute-Savoie ; aux questions économiques, M. Yves-Marie Laulan ; aux sections d'entreprise, M. Georges Repeczki ; aux sections professionnelles, M. Pierre Lebert ; aux droits de l'homme, M. Michel de Guillenchmidt ; à l'enseignement et à la formation professionnelle, Mme Marie-Thérèse Geffroy ; à la communication, M. Alexandre Basdereff ; à l'organisation, M. Gérard Leban.

M. Jacques Chartron, député de la Creuse, et M. Roland d'Adhemar sont nommés chargés de mission auprès du secrétaire général. Mme Anne-Marie Szalay, agrégée d'université, est nommée directeur du cabinet de M. Toubon.

Le CDS : attention aux « sirènes idéologiques » !

Entrés en force au gouvernement, par l'intermédiaire, notamment, de leur président, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, de l'aménagement du territoire et des transports, les dirigeants du Centre des démocrates sociaux, qui avaient initialement épousé les positions anticohabitationnistes de M. Raymond Barre, éprouvent, eux aussi, le besoin de faire le point. Le conseil politique de leur parti, réuni ce samedi 31 mai dans les locaux de l'Assemblée nationale, devait dresser un premier bilan de l'action du gouvernement et de la majorité depuis le 16 mars. Il se proposait de rappeler que le CDS *« soutient »* la politique conduite par M. Chirac et *« participe »* à la nouvelle majorité *« avec la conviction que rien ne doit être fait qui retarde les mesures indispensables au redressement national »*, mais aussi *« sans illusion »* sur la marge de manœuvre disponible, car *« conscient des limites inéluctables qu'entraîne la cohabitation »*.

Dans l'immédiat, les centristes veulent surtout imprimer leur marque sur la politique mise en œuvre. Ils mettent en avant la nécessité de construire une société libérale respectueuse des *« équilibres »*. Pour le CDS, il est important, en particulier, que le gouvernement trouve *« un équilibre entre les exigences de la sécurité et le respect des personnes »*. Le parti affirme, à ce sujet, que l'action de ses ministres et de ses parlementaires *« a infléchi le dispositif judiciaire prévu initialement en évitant tout ce qui aurait été difficilement conciliable*, selon son secrétaire général, M. Jacques Barrot, *avec l'esprit de la convention européenne des droits de l'homme »*.

De même, le CDS prône *« l'équilibre entre une gestion libérale et dynamique des entreprises et les garanties légitimes auxquelles aspirent les Français »*. Il entend veiller *« à ce que l'abrogation de l'autorisation administrative de licenciement débouche sur une vie contractuelle très active et sur des recours judiciaires plus accessibles »*. *« La gestion libérale de l'emploi doit s'accompagner d'une gestion sociale »*, affirme M. Barrot. Dans une interview publiée samedi par *le Matin de Paris*, le secrétaire général du CDS *« demande instamment l'ouverture rapide d'une négociation portant sur la prévention et le traitement du risque de licenciement économique »*.

Enfin, le CDS souhaite *« un équilibre du nouveau paysage audiovisuel : le secteur public et le secteur privé doivent contribuer conjointement, dans un souci d'émulation, à enrichir la création culturelle »*. *« La privatisation n'est pas une fin en soi, mais elle doit apporter une réelle amélioration pour les téléspectateurs, qui seront les vrais juges de sa réussite »*, affirme M. Barrot.

Ces rappels s'apparentent à des mises en garde : *« Tout entreprendre à la fois par une mosaïque de mesures conduirait à la dispersion et à l'essoufflement*, estime d'ailleurs le secrétaire général du CDS. *Céder aux sirènes idéologiques d'un libéralisme théorique mènerait à la guerre des symboles qui fournirait aux socialistes des cibles pour caricaturer l'action gouvernementale. »*

Un « projet présidentiel »

En fait, le CDS préfère que le gouvernement *« concentre son action sur les deux grands défis à venir : le défi économique, qui exige un soutien déterminé de l'investissement et de vigoureuses incitations pour la création d'emplois, et le défi démographique, qui exige une relance de la politique familiale »*. *« Le temps compté pour l'action gouvernementale donne le devoir d'agir sur l'essentiel, par les leviers qui amorceront un mouvement en profondeur de notre société »*, souligne M. Barrot.

Pour sa part, le CDS a décidé d'engager dès à présent la préparation d'un *« projet présidentiel, qui doit constituer une alternative globale de progrès »*. Le prochain congrès du parti, qui aura lieu en novembre, en débattra. Mais dès la réunion de ce samedi le conseil politique du parti devait examiner un rapport de M. François Bayrou, député des Pyrénéees-Atlantiques, sur la définition des *« axes »* d'un tel projet. Toutefois, on le sait, le *« centre »* constitue, sur l'échiquier politique, un espace très convoité, que les socialistes eux-mêmes veulent occuper, *« indûment »* selon les centristes. Il convient donc que le CDS, qui aspire à *« couvrir »* cette place, remédie à ses propres faiblesses. Aussi le rapport de M. Bayrou préconise-t-il de *« rénover »* l'appareil militant du parti, qui lui paraît dominé, dans certaines fédérations, par des responsables *« trop préoccupés du passé »* : *« On est attractif*, souligne le député centriste, *si l'on montre à l'extérieur les différences de sensibilités et d'analyses »* qui se manifestent normalement au sein d'une même famille. Bref, le CDS a plus que jamais envie d'affirmer sa propre identité.

A LA COUR D'ASSISES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Pierre Baldès, tueur du GAL, est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

De notre envoyé spécial

Pau. — *« Ne dites rien, ne dites rien »*, crie Pierre Baldès à sa famille qui proteste contre la sentence que vient d'annoncer, le vendredi 30 mai, le président de la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques. Même après avoir été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, ce manouche de trente-cinq ans persiste dans son mutisme qui lui a valu la peine maximale.

Durant les trois jours qu'a duré le procès, Pierre Baldès a maintenu la même version : *« Je n'ai rien à voir avec cette affaire, j'étais venu à Bayonne rechercher un ancien ami et je me suis enfui quand j'ai vu des gens courir vers moi en criant ; je n'ai jamais porté de pistolet. »* Des déclarations qu'il ne cessera de répéter, en réponse aux questions de plus en plus pressantes du président, M. Robert Lassalle-Laplace ; de l'avocat général, M. Maurice Bilières, et des parties civiles. Un discours ressassé avec une assurance frisant parfois l'arrogance.

Il n'y aura, il est vrai, aucune preuve flagrante de sa culpabilité, aucun témoignage vraiment accablant. Mais une multitude de détails qui jalonnent le parcours du tueur du GAL depuis son apparition à la porte du Café des Pyrénées, à Bayonne, le 29 mars 1985, à 20 h 40, jusqu'à son arrestation. Un homme en cagoule revêtu d'un imperméable clair, les mains gantées malgré la température printanière. Trente secondes avant qu'il ne fasse feu sur les consommateurs, une jeune éducatrice croise devant le bar un homme vêtu de la même manière et, sur la douzaine de photos que lui présenteront les policiers chargés de l'enquête, elle désignera celle de Baldès. Déclaration qu'elle confirme à la barre : *« C'est bien l'homme qui est ici. »* Le tueur n'est pas un professionnel : il maîtrise mal le recul de son pistolet 11,43 dont il a déjà perdu deux balles en armant le chien. Il vise un groupe de réfugiés basques accoudés au comptoir : Kepa Picabea est touché. Une balle à travers le bras qui lui perfore l'abdomen, ce qui nécessitera la mise en place d'un anus artificiel. A deux mètres de lui, vers la droite, un deuxième projectile atteint au bras et à la cuisse Jean-Jacques Hum, jeune électricien. Une autre balle se perd dans le décor. Les tirs continuent à s'écarter vers la droite : Jean-Marc Mutio et Benoît Pocastaings, deux anciens étudiants de l'Ecole de commerce, sont attablés près de la porte d'entrée du café : le premier est touché à la face par une balle qui lui sectionne le nerf optique droit, le second est atteint à la tête et au thorax. La dernière balle est mortelle : le fils du directeur des HLM de Bayonne, étranger à tout mouvement politique, meurt instantanément.

Le chargeur est vide : le tueur prend la fuite vers une voiture blanche qui démarre rapidement car des consommateurs du bar se lancent à la poursuite du cagoulard. Tout au long de sa course à travers les rues du quartier Saint-André, il sème des indices. Une course de 600 mètres, qui se termine avec l'arrestation par la police de Pierre Baldès, originaire de Tarbes, où il a connu quelques déboires avec la justice.

Une promesse d'impunité ?

Et tout de suite, il nie et, après avoir fait au juge d'instruction des déclarations contradictoires, refuse de répondre aux interrogatoires. A aucun moment du procès il ne manifestera une quelconque révolte. Baldès sait qu'en reconnaissant la propriété de l'imperméable retrouvé sur le parcours du tueur qu'il nie avoir emprunté il a déjà trop parlé. Ses avocats, Me Blazy, de Bordeaux, et Furburry, de Toulouse, tenteront jusqu'à la fin de le faire changer d'attitude. En vain. A-t-il cru que les commanditaires du GAL qui – comme l'avance l'accusation – se vantent de bénéficier d'appuis en haut lieu, le sauveraient au dernier moment ? Une impunité qu'on lui aurait promise la veille de l'attentat lorsqu'il s'est rendu à Irun avec une autre personne dont il nie l'existence. Irun où aboutissent les pistes que la police judiciaire de Bayonne essaie en vain de remonter vers les dirigeants du GAL.

Pour ce premier procès de commando anti-basque, les défenseurs des victimes et le ministère public avaient réclamé une peine exemplaire pour décourager les *« galeux »* qui ont déjà tué à vingt-quatre reprises en trente mois.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

L'« exorbitant » procès de Jean-Dominique Fratoni contre « le Canard enchaîné »

Bien qu'elle ait décerné contre lui un mandat d'arrêt et l'ait condamné ensuite par défaut à deux ans de prison et 360 millions de francs d'amende pour infraction douanière, puis deux fois à cinq ans de prison, toujours par défaut pour fraude fiscale, Jean-Dominique Fratoni, ancien PDG du casino Ruhl à Nice, fait toujours confiance à la justice. A preuve, ce procès qu'il a intenté depuis sa retraite de l'étranger au *Canard Enchaîné*, et dont avait à connaître, le vendredi 30 mai, la dix-septième chambre du tribunal de Paris.

C'est déjà, pour le moins, une situation singulière. Aux yeux de Me Christine Courrégé, avocat du *Canard*, qui s'entend réclamer un million de francs de dommages et intérêts, elle relève même d'une impudence qui s'apparente à un trouble causé à l'ordre public, et mérite déjà une déclaration d'irrecevabilité de la citation ainsi délivrée sans vergogne par un homme réputé en fuite.

Hélas ! a répondu M. Marc Domingo, au nom du ministère public, *« si le comportement de M. Fratoni peut paraître assurément extraordinaire, exorbitant et choquant d'un point de vue moral, il ne semble pas qu'en l'état du droit on puisse déclarer son action irrecevable »*. En cet *« état du droit »*, seul, en effet, un condamné par contumace qui , de sa retraite, voudrait se pourvoir en cassation, se verrait renvoyer à plus de tenue.

Cette question juridique n'est pas la seule qui va se poser aux juges de la dix-septième chambre. Jean-Dominique Fratoni a assigné, en effet, *le Canard enchaîné* pour la publication d'un des ses « dossiers » mis en vente en juin 1985 et consacré aux jeux en général. On y trouvait réunis une série d'articles très différents, allant des courses au loto en passant évidemment par les casinos. Aucun d'eux n'était signé. Mais le numéro comportait au bas d'une page la liste de tous ceux qui avaient contribué à ce travail, au total dix-sept journalistes. Jean-Dominique Fratoni n'a pas fait le détail : il a cité les dix-sept. Or il ne se plaint que d'un seul article, celui dans lequel, évidemment, on parle de lui.

Comment savoir quel est celui des dix-sept journalistes qui l'a rédigé ? Pour juger, il convient de le savoir. Si la poursuite contre le directeur de la publication ne pose pas de difficulté, celle visant les journalistes, qui devraient être tenus pour complices de la diffamation, en pose bel et bien une.

Preuve et contre-preuve

Ce n'est pas tout. *Le Canard enchaîné*, au reçu de l'assignation, a fait savoir qu'il entendait rapporter la preuve de ce qu'il avait écrit à propos de Fratoni. Parmi les pièces qu'il produisit, se trouvent des notes authentiques d'informations émanant du SRPJ de Marseille et de la police judiciaire de Nice ainsi que des actes de procédure de certaines affaires concernant soit directement, soit indirectement, Fratoni. Pour l'avocat de ce dernier, Me Pascal Dewinter, de telles pièces doivent être écartées. Elles sont couvertes, selon lui, par le secret de l'instruction et interdites de publication par la loi sur la presse. Il n'est pas admissible, devait-il dire, de les trouver entre les mains de journalistes n'ayant aucune qualité pour les détenir.

« Pas du tout, rétorque la défense du *Canard enchaîné*, *nos pièces doivent être admises. »* Du côté du ministère public on est perplexe. Ces notes ou ces procès-verbaux, ces réquisitoires définitifs peuvent avoir une origine régulière. Mais il est possible que cette origine soit frauduleuse. On n'en sait rien. Du moins fallait-il attirer l'attention du tribunal sur cette nouvelle difficulté. En voici une autre. A l'offre de preuve du *Canard enchaîné*, l'avocat de Jean-Dominique Fratoni a répondu par une offre de contre-preuve. Mais cette offre-là, il ne l'a signifiée qu'en un seul exemplaire, alors qu'il poursuit dix-sept journalistes et que chacun de ceux-ci devait avoir connaissance des moyens qu'on entendait leur opposer. Ce pourrait être là une nouvelle cause de nullité, tout au moins partielle.

Reste le fond. Ce que reproche Jean-Dominique Fratoni à l'article qui était intitulé *« La guerre des casinos à Nice : quand la Mafia perd la boule »*, ce n'est pas seulement de l'avoir présenté comme un *« homme de paille de piètre envergure »* ou encore un *« brasseur d'affaires douteuses »*, mais surtout d'avoir indiqué que les moyens qu'il employa pour prendre la tête du casino du Ruhl et ensuite de celui du Palais de la Méditerranée à Nice *« font immanquablement penser à la Mafia »*, que des membres de cette Mafia furent installés au conseil d'administration et encore que des gens du milieu niçois et marseillais gravitaient autour de lui.

Aucune preuve n'en est apportée, soutenait Me Dewinter, si ce n'est ces notes de police détenues irrégulièrement, et d'ailleurs établies à partir de renseignements d'origine inconnue, dont les enquêteurs ont tous dit qu'ils n'ont jamais permis d'établir quoi que ce soit avec certitude.

Tout est prouvé au contraire dans la réalité d'une enquête sérieuse faite de bonne foi, rétorquait en substance Me Christine Courrégé. C'est ce qu'avait, non sans passion, exposé lui aussi M. Roger Colombani qui, dans l'affaire, se retrouvait à la fois témoin et prévenu : témoin pour avoir longtemps enquêté sur cette affaire des casinos de Nice ; prévenu parce qu'il figure dans la liste des dix-sept journalistes qui réalisèrent le numéro poursuivi, sans pour autant se reconnaître auteur de l'article.

Le jugement que rendra le tribunal le 20 juin n'est assurément pas des plus faciles à rédiger.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A LA COUR DE CASSATION

M. Jean Jonquères président de la chambre sociale

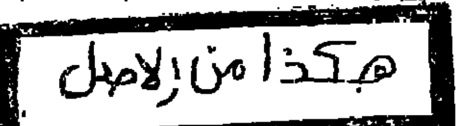
Le conseil supérieur de la magistrature, réuni jeudi 29 mars à l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand, a nommé M. Jean Jonquères président de la chambre sociale de la Cour de cassation. Il remplace M. Roger Fabre, qui devient président de la première chambre civile.

D'autre part, M. Pierre Hébrard, président de chambre à Paris, est nommé conseiller à la Cour de cassation.

[Né le 14 mai 1921 à Lambersart (Nord), M. Jean Jonquères entre dans la magistrature en 1944. Il est secrétaire général du parquet de la cour d'appel de Paris en 1947, puis de la Cour de cassaton en 1953. Procureur général à Saint-Denis-de-la Réunion en 1962, il est procureur général à Bastia en 1967, procureur général à Douai en 1968. Dans ce dernier poste, M. Jean Jonquères devait, à plusieurs reprises, s'opposer au Syndicat de la magistrature, extrêmement actif dans ce ressort juridictionnel.

Nommé conseiller à la Cour de cassation, le 18 février 1975, puis procureur général à la Cour de sûreté de l'Etat, le 14 mars. M. Jean Jonquères devait notamment s'occuper de l'affaire des comités de soldats, en décembre 1975, et des événements d'Aléria, en Corse, en août de la même année. Il démissionne en décembre 1976 de la Cour de sûreté de l'Etat, expliquant notamment dans une lettre au garde des sceaux qu'un non-lieu aurait dû être prononcé dans des affaires de tentative de démoralisation de l'armée. Réintégré à la Cour de cassation, il était, jusqu'à jeudi, doyen de la chambre commerciale. Compte tenu des règles applicables à la Cour de casation, M. Jonquères partira à la retraite le 31 décembre 1988.]

● *Deux portraits-robots sont diffusés après l'attentat de Cargèse.* – Les portraits-robots de deux des membres d'un commando de l'ex-FLNC qui a commis, le 15 mai, l'attentat de Cargèse (Corse-du-Sud) provoquant la mort de deux personnes, ont été diffusés, mercredi soir 28 mai, par Mme Béatrice De Valon, juge d'instruction à Ajaccio.



POUR DÉTOURNEMENT D'OBJETS SAISIS

Antoine-Gabriel Tannoury est condamné à un an de prison

Placé, jeudi 29 mai, sous mandat de dépôt extraditionnel à la prison de la Santé en exécution d'un mandat d'arrêt lancé contre lui par un juge de New-York pour association de malfaiteurs et trafic de stupéfiants (*le Monde* du 31 mai), Antoine-Gabriel Tannoury, homme d'affaires libanais, a été condamné, jeudi, par défaut, à un an de prison ferme, par la douzième chambre correctionnelle de Paris pour détournement d'objets saisis.

Cette condamnation intervient dans une tout autre affaire que celle qui vaut à Antoine-Gabriel Tannoury d'avoir été interpellé jeudi. L'homme d'affaires était en effet poursuivi à la suite d'une plainte de M. Mazed Pharaon, un richissime saoudien proche de la famille royale. M. Pharaon reproche à Antoine-Gabriel Tannoury, avec qui il a un différend commercial portant sur des sommes très importantes *(lire ci-dessous)*, d'avoir subtilisé des meubles et objets de valeur de sa collection particulière mise sous saisie. Ces meubles devaient faire partie d'une vente aux enchères de la « collection Tannoury », réalisée le 16 novembre 1983 à Paris, après saisie conservatoire à la demande de M. Pharaon en avril 1982, pour dettes impayées.

Il s'agissait d'un mobilier et d'objets d'art des dix-septième et dix-huitième siècles, qui avaient été adjugés lors de la vente pour la somme de 26 699 000 F.

Lors de l'inventaire de la collection, une partie assez importante du mobilier et des objets avait disparu et une information judiciaire avait été ouverte courant 1984, Antoine-Gabriel Tannoury étant inculpé de détournement d'objets placés sous saisie. L'affaire retardée par des lenteurs de procédure avait été renvoyée devant la chambre correctionnelle, qui a finalement tranché jeudi en condamnant l'homme d'affaires libanais.

L'escroquerie du siècle ?

Armes ou cacahuètes, avions ou mottes de beurre : en matière commerciale, l'homme d'affaires libanais Antony-Gabriel Tannoury n'affiche aucun préjugé. Le client est roi, la discrétion assurée, et quant aux marchandises en catalogue *« tout est possible pour autant que ce soit vraisemblable »*.

Recherché pour trafic de stupéfiants par l'Italie et les Etats-Unis, qui ont demandé son extradition, Tannoury a été arrêté le jeudi 29 mai à Paris. Dans les quelques jours précédents, Jean-Pierre Moscardo l'avait interrogé à deux reprises pour l'émission « Taxi » de Philippe Alfonsi, diffusée vendredi 30 mai sur FR3 : une première fois, le 24 mai, entre Rolls et piscine dans sa somptueuse villa de Cap-d'Ail sur la Côte d'Azur, qui fut la cible d'un attentat en septembre 1985 ; une seconde fois, le 28 mai, dans un salon de la résidence parisienne de l'homme d'affaires, l'hôtel Plaza-Athénée.

A en croire le reportage, ce Libanais féru d'art, ressortissant panaméen, aurait monté, avec l'homme d'affaires saoudien Mazen Pharaon, une affaire dont on ignore encore si elle est *« le marché du siècle ou l'escroquerie du siècle »*, d'un montant de 1,2 milliard de dollars. Cette somme fabuleuse aurait été offerte, en 1980, par le colonel Kadhafi pour l'achat de matériel pouvant servir à la fabrication d'une bombe atomique.

Jean-Pierre Moscardo présente plusieurs documents à l'appui de cette hypothèse : une lettre de la société Biso-Electronics, qui a vendu trois conteneurs de « matériel électronique » aux associés pour 650 millions de dollars ; une autre d'un cabinet londonien attestant que 1,2 milliard de dollars ont été versés au compte de Tannoury. Mais le plus étrange est ce changement d'intitulé dans les documents des douanes française et suisse. Transférés de Papeete, où ils étaient sous douane au Havre, les trois conteneurs de *« matériel électronique réformé »* apparaissent en Suisse sous le vocable « déchets ». Brusquement, la transaction capote, les conteneurs disparaissent et les associés se fâchent, au point que Pharaon traite le Libanais de *« charlatan »*.

Qui a été trompé et qui a payé ? Mystère. Rien ne prouve, en outre, que le commanditaire ait pu être libyen, même si Jean-Pierre Moscardo présente un contrat du 8 février 1980 qui désigne l'opération sous le nom de code AMID (leader en arabe), titre dont aime à se parer le colonel Kadhafi.

Tannoury, qui se déclare victime dans l'affaire de trafic de drogue d'une homonymie avec un compatriote plus jeune, entretient le mystère sur la destination des conteneurs. La Libye ? *« Je ne parle jamais de mes clients »*, répond-il, tout en assurant travailler *« dans la légalité la plus absolue »* et conclut-il tranquillement : *« J'ai toujours considéré l'insinuation comme un hommage. »*

CORINNE LESNES.

HEP, « TAXI » !

Encore un beau « coup », décidément ! Après le reportage sur les suites de Tchernobyl, la semaine passée, le nouveau magazine de Philippe Alfonsi récidive avec une étonnante interview du milliardaire libanais Tannoury quelques jours avant son arrestation. Du beau travail !

Cela dit, même si l'on sent qu'Alfonsi a rectifié un peu le tir entre le premier et le deuxième numéro, il reste quelques ambiguïtés dans ce magazine d'information très « glamour », hyper-luxueux et sophistiqué. La première : la « belle » journaliste est-elle réellement journaliste ou une comédienne jouant ce rôle ? Le « taxi », bien entendu, appartient au domaine de la fiction mais le petit bois où il s'engageait hier avant de nous amener à Tony le magnifique ? Ce n'est pas clair, ce qui peut être grave, même si certains trouvent le procédé excitant. Ensuite, à trop pousser sur la forme, musique de jazz, couleurs bleu rose nocturne très nouveau cinéma (allemand ou américain), on finit par étouffer le fond, on ne sait plus trop ce qui prime, l'emballage, séduisant, moderne, narcissique, ou ce que le magazine dévoile. Qui n'est pas rien ! mais sur lequel on ne peut s'empêcher d'avoir un doute : fiction, réalité ? cinéma ou reportage ? Ce travail énorme (qui donne brusquement dix ans d'âge au reportage traditionnel) gagnerait à être éclairci.

CATHERINE HUMBLOT.

M. JACK RALITE POURSUIVI PAR UNE ASSOCIATION DE MAGISTRATS

Les limites de la fonction ministérielle

M. Jack Ralite, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de l'emploi, ne comparaîtra pas devant un tribunal correctionnel pour répondre du délit d'atteinte à l'autorité de la justice, en dépit des poursuites engagées par l'Association professionnelle des magistrats (APM).

Des fraudes relevées lors des élections municipales de 1983 avaient conduit les tribunaux administratifs à rendre plusieurs décisions défavorables au Parti communiste, qui avaient été sévèrement critiquées par M. Ralite. Aussi l'APM avait-elle cité directement le ministre devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, lui reprochant d'avoir violé l'article 226 du Code pénal en jetant le discrédit sur une décision juridictionnelle.

Malgré la qualité de membre du gouvernement de M. Ralite, le tribunal, répondant aux conclusions déposées à l'audience, avait rendu un jugement par lequel il se déclarait compétent, confirmé par un arrêt de la cour d'appel de Paris rendu le 1er février 1985. La cour faisait une subtile distinction entre les actes commis par un ministre *« dans l'exercice de ses fonctions »*, qui ne peut être jugé que par la Haute Cour de justice, et *« les actes détachables de l'exercice de ses fonctions »* et considérait que l'interview répondait à la seconde qualification.

Dans un arrêt rendu vendredi 30 mai, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Jean Ledoux, casse cette décision en déclarant : *« L'exercice des fonctions ministérielles ne saurait se limiter aux seules attributions énoncées par l'arrêt attaqué (...). Un ministre, selon l'article 20 de la Constitution, participe à la détermination et à la conduite de la politique de la nation. »* En observant que M. Ralite s'était exprimé en tant que ministre, les juges suprêmes concluent : *« Les propos reprochés (...) intéressant la vie politique du pays, ils ne sauraient être considérés comme tenus hors l'exercice des fonctions ministérielles. »*

M. P.

LA CONTREFAÇON DU LIVRE DE JEAN KANAPA

Publié sans nom d'auteur, en 1984, par les Editions Olivier Orban, le livre intitulé *Kremlin-PCF : conversations secrètes*, constitue pour partie *« une contrefaçon du livre de Jean Kanapa »*. C'est ce que vient de juger la première chambre du tribunal civil de Paris, sous la présidence de Mlle Geneviève Angibault, devant laquelle la veuve de Jean Kanapa, l'un des dirigeants du PCF, décédé en 1978, et ses trois enfants avaient assigné l'éditeur. Les demandeurs entendaient obtenir une somme de 600 000 F en réparation de leur préjudice matériel et moral, ainsi que la destruction de tous les exemplaires de l'ouvrage restant en dépôt.

Le tribunal n'est pas allé aussi loin. S'il constate que la publication constitue effectivement une atteinte au droit moral et au droit de divulgation d'une œuvre, il n'accorde, pour l'instant, qu'une indemnité provisionnelle de 20 000 F, en attendant le rapport demandé à un conseiller honoraire de la Cour de cassation, qui a été chargé de réunir les éléments d'appréciation du préjudice financier subi par les ayants droit de Jean Kanapa. Quant à la destruction de l'ouvrage, elle n'a pas lieu, dit le jugement, d'être ordonnée, le livre n'étant pas constitué entièrement par des textes de l'ancien dirigeant du PCF.

J.-M. Th.

Le livre de Christine Villemin sera saisi

Le tribunal civil de Paris, présidé par M. Yves Monnet, a rendu, vendredi 30 mai, un jugement de référé ordonnant que l'ouvrage intitulé *Laissez-moi vous dire*, signé par Christine Villemin, soupçonnée du meurtre de son fils, Grégory, commis le 16 octobre 1984, soit immédiatement retiré de la vente.

Les juges font défense à l'éditeur, la société Carrère Edition 13, de procéder à la distribution et à la mise en vente publique du livre sous astreinte de 100 francs par exemplaire trouvé en infraction. En outre, le jugement interdit à la société Edi 7, qui édite *France Dimanche*, de publier des extraits du livre.

Cette mesure exceptionnelle est consécutive à l'instance en référé introduite par Mme Marie-Ange Laroche et par les époux Bolle, pour qui l'ouvrage, selon leur conseil, Me Paul Prompt, constitue un document diffamatoire et une atteinte à la vie privée.

A l'audience du jeudi 29 mai, les avocats de Christine Villemin et de d'éditeur avaient soutenu que les faits décrits dans l'ouvrage avaient été largement évoqués dans la presse au fur et à mesure de l'enquête, mais, dans son jugement, le tribunal déclare : *« En raison de l'extrême gravité des imputations diffamatoires relevées, qui portent, à l'évidence, atteinte à l'honneur et à la considération des membres de la famille Laroche, et du drame que présente l'affaire relatée dans l'ouvrage incriminé, il n'est pas possible de réparer complètement* a posteriori *le dommage causé, dont l'accomplissement ne trouve de justification ni dans les nécessités de l'information du public et de la liberté de la presse, ni dans les exigences de la défense des époux Villemin. »*

Les juges observent cependant : *« La souffrance ressentie par cette famille aurait pu expliquer certaines réactions, à condition que ne soit pas dépassé le seuil atteint en l'espèce. »*

Paris Match devait, lui aussi, publier des extraits du livre, mais, lors des débats, Me Landri, défenseur de l'hebdomadaire, avait pris l'engagement de n'effectuer, à l'avenir, aucune publication relative à l'ouvrage incriminé.

MARC PORTEY.

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORDRE DES MÉDECINS

Un recensement des nouvelles formes de charlatanisme

L'assemblée générale de l'ordre des médecins se réunit le samedi 31 mai à Paris, pour examiner un important rapport de la commission nationale permanente de l'ordre consacré au charlatanisme (1). La principale originalité de ce document est de proposer une classification des nouvelles formes de charlatanisme.

« Le charlatan, rappelle le rapport de l'ordre, *est celui qui exploite la crédulité du public d'une manière quelconque, en vantant ses produits, sa science, ses qualités. »* Le charlatan, en d'autres termes, est celui qui trompe son malade au niveau du diagnostic de la thérapeutique ou du pronostic, sur une pathologie et qui néglige délibérément l'intérêt de ce dernier. La juridiction ordinale ne s'intéresse qu'aux pratiques charlatanesques des médecins et pas à l'exercice illégal de la médecine.

« La lutte contre la supercherie organisée de certains médecins, peut-on lire dans le rapport, *a été historiquement l'une des principales raisons de la création d'une juridiction professionnelle. »* Mais le problème se pose aujourd'hui selon de nouvelles conditions en raison de deux facteurs : l'évolution très rapide des nouvelles techniques diagnostiques ou thérapeutiques, et le développement anarchique des médecines douces.

« Très rarement un médecin charlatan trompe le malade inconsciemment, explique le rapport. *Il s'agit alors d'un illuminé, intimement persuadé de la valeur de méthodes non fiables. Le plus souvent, la tromperie du malade sera consciente, effectuée par un médecin dans un but bien déterminé, essentiellement lucratif. Un médecin peut agir en charlatan de façon permanente dans son comportement, dans ses activités, ce qui correspond au charlatanisme vrai. Mais il existe une simple attitude charlatanesque adoptée par des médecins en certaines circonstances ou devant certaines pathologies. La frontière a toujours été floue entre le licite et l'illicite et plus encore actuellement avec l'utilisation des techniques de pointe, sans indication justifiée et sans en connaître le maniement ou avec l'application sans discernement et dans un but unique de profit de médecines « dites douces », non officielles, mystérieuses, regroupant en fait des pratiques variées, sans aucun dénominateur commun. »*

Une large place est consacrée à une énumération des cas concrets qui *« semblent condamnables »*, méritant, pour les responsables ordinaux, d'être taxés de charlatanisme. On relève ainsi :

— Les traitements à base d'oligo-éléments dans les affections cancéreuses avec suppression des traitements traditionnels ;

— Les traitements par micro-transplants de cellules vivantes d'origine animale dans le cas de cures de rajeunissement ;

— La complicité médicale avec un osthéopathe ou un naturopathe, le médecin jouant le rôle de comparse et de rabatteur ;

— Les traitements et promesse de guérison de cancer par des « méthodes naturelles », en quelques mois ;

— Les traitements de la sclérose en plaques par des procédés fantaisistes ;

— Les traitements des cancers par des extraits de plantes africaines ;

— Les pratiques régulières de magnétisme comme traitement après diagnostic effectué exclusivement à l'aide d'un pendule ;

— La vertémothérapie ou acupuncture à tous les âges de la vie, pour toutes les maladies ;

— L'utilisation du laser pour traiter des troubles pondéraux ou des affections rhinopharyngées ;

— L'utilisation d'ordonnances thérapeutiques préparées à l'avance où sont indiqués des moyens de traitement nullement scientifiques.

Au chapitre des sanctions, le rapport rappelle que les médecins se livrant à de tels actes doivent à tout coup être poursuivis en cas de plainte de malades. Lorsque le délit est difficile à établir, les *« attitudes charlatanesques »* doivent être relevées par le conseil départemental de l'ordre.

JEAN-YVES NAU.

(1) *« Charlatanisme et compétence médicale, aspects actuels. Implications déontologiques »*. Rapport rédigé par les docteurs Closier, Grunewald, Haehnel, Lerat, Peretti del Rocca, Salvaing, Teissier-Solier et Vincent.

Ariane désintégrée et... courtisée

(Suite de la première page.)

Ces satellites de nouvelle génération auront une capacité double, ce qui permettra à l'organisation Intelsat de suivre l'accroissement prévisible du trafic international. Ils seront beaucoup plus lourds (4,2 tonnes, contre 2 tonnes), et requièrent le nouveau lanceur Ariane-4 dont un premier tir d'essai était prévu en octobre.

Grâce aux contrats Intelsat, la société Arianespace a réussi à s'implanter sur le marché, principalement américain, des lancements de satellites de télécommunications. Les déboires de la navette ont fait le reste, et le carnet de commandes d'Arianespace, d'une valeur de 10,4 milliards de francs pour 33 satellites à lancer, est plein à craquer.

Un nouveau contrat vient d'être conclu avec le gouvernement britannique, pour la mise en orbite d'un satellite de communications militaires Skynet. Après la commande récente de trois lancements par des firmes japonaises, et la décision d'avancer à 1988 le tir de l'un des Intelsat-6, il ne restait, avant l'échec de samedi, qu'une seule place libre dans le calendrier des lancements programmés avant la fin de 1988. Et au moins quatre candidats !

Ariane était le recours. Elle devait mettre en orbite neuf autres satellites cette année, dix en 1987, neuf en 1988. Quelle part de cet ambitieux programme pourra être encore réalisée ? M. Charles Bigot, directeur général d'Arianespace, indique qu'après l'échec du quinzième tir d'Ariane, le seizième avait été renvoyé de novembre 1985 à janvier 1986 et que, s'il eut encore un mois de retard supplémentaire, c'est pour de tout autres raisons.

Au mieux, l'échec de la nuit dernière pourrait donc n'entraîner que deux mois de retard. Et, depuis la mise en service d'un second pas de tir à Kourou, les cadences de lancement peuvent encore être augmentées, ce qui permettrait de rattraper le temps perdu. Mais c'est la version optimiste. La pessimiste, c'est que le nouvel échec d'Ariane, trois tirs seulement après le précédent, et, pour des raisons qui paraissent similaires, impose une conception entièrement nouvelle du système d'allumage du troisième étage. Auquel cas il faudra longtemps attendre avant qu'une nouvelle Ariane mette en orbite les satellites de télécommunications ECS-4 et Aussat dont le lancement était programmé au début août. Et les exploitants de satellites, privés de la navette, des lanceurs américains Delta et maintenant d'Ariane, ne sauront plus à quel saint se vouer.

MAURICE ARVONNY.

Un moteur réticent

Le moteur du troisième étage, alimenté par de l'oxygène et de l'hydrogène liquides, est l'élément le plus complexe du lanceur. Sur quatre échecs (deuxième, cinquième, quinzième et dix-huitième tir), seul le premier ne lui est pas imputable. Les deux derniers échecs étaient en apparence identiques : le moteur ne s'est pas mis en marche. Mais la complexité du démarrage est telle que deux causes très différentes peuvent avoir eu le même effet.

L'oxygène et l'hydrogène sont liquides dans les réservoirs — donc très froids — et dans la turbopompe qui les extrait et alimente la chambre de combustion. Mais ils doivent être gazeux dans la chambre et dans la turbine qui entraîne la turbopompe. Au démarrage, l'explosion d'un bloc de poudre lance la turbopompe. Une faible part des liquides pompés alimente un générateur de gaz, où ils brûlent partiellement en formant de la vapeur d'eau. Le gaz résultant est envoyé sur la turbine et entretient sa rotation. Un allumeur pyrotechnique met en marche ce générateur. Un autre allume la chambre de combustion qui, dès l'ouverture des vannes et le démarrage de la turbopompe, s'est emplie d'oxygène et d'hydrogène gazeux, par évaporation des liquides.

Il y a donc trois systèmes de démarrage (un bloc de poudre et deux allumeurs) mais aussi, pour séparer les divers éléments du moteur, deux jeux de vannes, qui doivent s'ouvrir au bon moment. Qu'un seul de ces composants soit défectueux, et le moteur ne fonctionne pas.

Il faudra sans doute plusieurs jours pour que les techniciens élucident la cause de l'échec. Dans le cas du tir d'octobre dernier, elle était complexe. Une vanne séparant le réservoir d'hydrogène de la turbopompe a légèrement fui pendant le début du vol. Cet hydrogène a exagérément refroidi les pièces sur lesquelles il a coulé, et, lors du démarrage, la chambre de combustion, au lieu d'être emplie de gaz, contenait aussi du liquide, qui a empêché l'allumeur de fonctionner. L'allumage s'est fait spontanément avec une fraction de seconde de retard, mais il a été violent, les gaz produits ont remonté les tubulures d'admission et ont mis hors service le générateur de gaz. La turbopompe s'est alors arrêtée, et le moteur s'est éteint faute de carburant.

Samedi en début de matinée, les premières analyses suggéraient le mécanisme du nouvel échec pourrait être différent.

M. A.

● *Vol spatial franco-soviétique.* — Jean-Loup Chrétien, le premier Français à avoir volé dans l'espace, en juin 1982, lors d'une mission franco soviétique, devrait à nouveau participer, avec les Soviétiques, à un vol spatial prévu en 1988. Il a indiqué qu'il se rendrait en URSS en septembre prochain pour se préparer à cette mission qui devrait durer un mois et demi. — *(Reuter.)*

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

La victoire en souffrant

Alerte à la bombe, le vendredi 30 mai, à Roland-Garros. Et nouvelle alerte pour Yannick Noah face à Fernando Luna. Mais pas de panique pour les Français : avec Forget, ils sont deux qualifiés pour les huitièmes de finale, et trois pour les seizièmes de finale avec Leconte, mais aussi les nouveaux Pham et Fleurian. Inédits encore les succès de Katarina Maleeva, Mary-Jo Fernandez et Linda Garrone dans le tableau féminin. Autant de raisons pour que les Internationaux de France aient battu le record de recettes avec plus de vingt-sept mille entrées payantes.

« Appelez une ambulance. » Comme piqué par une guêpe, Yannick Noah se retourne d'un bloc vers la personne qui lance cet appel des tribunes. Un spectateur vient d'avoir un grave malaise, mais, avant de s'en rendre compte, le numéro un français croit manifestement qu'on l'apostrophe. Et il y aurait eu de quoi, en le voyant traîner le pas pour regagner la ligne de service après avoir manqué une volée facile, qui donne une balle de break pour 5-4 à l'Espagnol Fernando Luna. Car ce n'est pas le Noah décathlonien des courts qui est en train de jouer, mais un véritable handicapé physique.

Donc Noah joue, la cheville gauche prise dans un bandage serré ; il souffre d'un œdème : il y a deux mois, la poignée d'une valise qu'il transportait a cédé. La valise lui est tombée sur la cheville gauche. Le tendon d'Achille est devenu douloureux. Pour éviter une tendinite, un traitement au laser a été pratiqué à Rome, suivi d'application de glace. Cela a provoqué comme une brûlure sur l'articulation. La chair s'est retrouvée bientôt à vif. Bref, si Noah avait été un salarié ordinaire, son médecin lui aurait signé un arrêt de travail de quinze jours. Mais une star du tennis n'est pas un travailleur banal. Même blessé, il ne peut pas abandonner.

Pourtant son entourage y a pensé. Son entraîneur et confident, Patrice Hagelauer, craignait que cette blessure ne réveillât la pubalgie qui avait gâché la saison 1984 du champion. En difficulté dans un premier set, Noah lui-même a, semble-t-il, esquissé quelques pas vers la sortie. Mais, chaque fois, l'artiste s'est ressaisi. Et bien lui en a pris. Avec l'aide du ciel, qui, en faisant pleuvoir par deux fois, lui a permis d'aller retrouver son souffle dans les vestiaires. Dès lors, il a réussi une performance tactique : quasiment incapable de se déplacer latéralement, il est parvenu à fixer son adversaire sur les diagonales, évitant ainsi un mouvement d'essuie-glace en fond de court, avant de pouvoir monter au filet.

Mais, plus important que tout : cette performance n'aurait pas été possible sans un prodigieux effort de volonté. Patrice Hagelauer estimait que *« Yannick montre plus ses tripes que son tennis »*. Il faut, en effet, une sacrée dose de courage pour gagner quand le premier adversaire à mater est son propre corps.

Audacieux

Bien sûr, cette bravoure n'assure pas à Noah de passer dimanche les huitièmes de finale contre le Néo-Américain Johan Kriek. D'autant que celui-ci, réputé joueur de surface rapide, a acquis la patience qui lui faisait cruellement défaut jusqu'à présent pour s'imposer sur terre battue. Et il lui en a fallu une grosse dose pour ne pas exploser vendredi soir, face à Mattar, un qualifié délibérément provocateur, qui fit tout son possible pour déconcerter l'ex-Sud-Africain, malencontreusement embarqué dans un cinquième set, après avoir mené deux manches à rien. Mais, à défaut de panache, l'acharnement du numéro un français est un véritable enchantement au regard du renoncement de certains joueurs. A cet égard, le trac de l'Allemand de l'Ouest Jelen était compréhensible, puisqu'il mettait les pieds sur le central pour la première fois en affrontant Forget. Mais il n'avait pas de raison de capituler ainsi sans réaliser son but. La chance sourit aux audacieux : c'est le meilleur résumé des cinq premiers jours de ces Internationaux.

Ainsi pour Fleurian, par exemple, qui a eu l'audace de persévérer dans le tennis professionnel contre l'avis des recruteurs fédéraux, pour se retrouver à vingt et un ans en seizièmes de finale, à la première occasion qu'on lui offre. Thierry Pham aussi, jugé naguère trop malingre pour être recruté à l'échelon national français. Pernfors et Stenlund encore, obscurs Suédois, tombeurs respectivement de leurs compatriotes Edberg et Jarryd, en panne de motivations.

Etrange semaine en vérité dont, tout bien pesé, le fait le plus saillant a été la froide détermination d'Ivan Lendl, qui n'a pas concédé plus de vingt-trois jeux en trois tours et neuf manches. Mais, excepté le Tchécoslovaque, numéro un mondial, y aurait-il d'autres véritables professionnels sur les courts ?

ALAIN GIRAUDO.



Les résultats

SIMPLE MESSIEURS
(Trente-deuxièmes de finale)

TROISIÈME QUART DE TABLEAU. – Fleurian (Fr., 173) b. Canter (E-U, 65), 3-6, 2-6, 7-5, 7-5, 7-5.

Seizièmes de finale

PREMIER QUART DE TABLEAU. – 1. Lendl (Tch., 1) b. Miniussi (Arg., 251), 6-1, 6-1, 6-2; 9. Gomez (Equ., 12) b. Carlsson (Suè., 121), 7-5, 7-6 (7-4), 5-7, 6-3; Stenlund (Suè., 104) b. 7. Jarryd (Suè., 9), 6-4, 6-2, 6-3; Keretic (RFA, 106) b. Smid (Tch., 35), 4-6, 4-6, 6-4, 6-1, 6-3.

DEUXIÈME QUART DE TABLEAU. – Forget (Fr., 33) b. Jelen (RFA, 40), 6-1, 6-1, 6-2) ; 4. Noah (Fr., 6) b. Luna (Esp., 68), 4-6, 7-6 (7-4), 6-4, 6-3; 13. Kriek (E-U, 19) b. Mattar (Bré., 129), 6-4, 6-4, 3-6, 2-6, 6-3 ; 12. Villas (Arg., 18) b. Gunnarsson (Suè., 78), 7-6, 6-2, 3-6, 6-1.

SIMPLE DAMES
(Seizièmes de finale)

PREMIER QUART DE TABLEAU. – 7. K. Rinaldi (E-U, 8) b. R. Fairbank (Afr. du Sud, 32), 6-1, 6-2; 1. L. Garrone (It., 62) b. 10. Z. Garrison (E-U, 12), 6-2, 6-2; 1. M. Navratilova (E-U, 1) b. C. Porwick (RFA, 130), 6-3, 6-3; 12. C. Lindqvist (Suè., 18) b. Bonder (E-U, 28), 4-6, 6-4, 6-3.

DEUXIÈME QUART DE TABLEAU. – M.-J. Fernandez (E-U, 69) b. A. Hobbs (G-B, 61), 6-2, 6-0) ; 6. H. Sukova (Tch., 7) b. T. Scheuer (Dan., 47), 6-4, 6-4; 7. K. Maleeva (Bul., 38) b. 16. T. Phelps (E-U, 21), 7-6 (7-4), 6-3) ; 4. C. Kohde (RFA, 4) b. M. Jausovec (You., 101), 6-0, 6-3.

Ne pleure pas, « Darling »

Le tennis n'est pas toute la vie de Carling Bassett. A ses moments perdus, la jeune Canadienne, tête de série nº 8, fait des extra chez Ford, la prestigieuse agence de mannequins new-yorkaise. On l'a vue aussi en 1981, en tête du générique de *String Fever*, un film sur le tennis.

Rien de sulfureux, pourtant, dans la silhouette plutôt menue. Rien de vaporeux non plus dans la longue chevelure sagement disciplinée en queue de cheval. Avec sa raquette trop grande pour elle, son application d'écolière au moment de servir et son tennis insipide en fond de court, Bassett serait même le prototype de l'anti-star.

Elle ne paraît pas ses dix-huit ans. D'ailleurs, sur les pages glacées des magazines, son image renvoie le plus souvent à l'enfance : depuis les pubs pour McDonald's ou Canada Dry jusqu'aux campagnes de l'UNICEF. Dans les catalogues des couturiers, elle est préposée aux modèles plus « teenagers ». Ne croyez pas cependant que ce petit bout de femme fait des heures supplémentaires pour arrondir ses fins de mois. Carling Bassett a trouvé dans son berceau plus de millions (de dollars) qu'elle n'en gagnera jamais sur les courts de tennis. Même en jouant cent ans.

Carling, ce drôle de prénom, que les journalistes anglo-saxons ont décidé une fois pour toute de déformer en « Darling », est l'enseigne d'une marque de bière. La plus célèbre du Canada. C'est le nom de jeune fille de sa mère, riche héritière des fondateurs des brasseries Carling, à Toronto.

Morose

Celle-ci ne s'était pas mésalliée en épousant John Bassett, un milliardaire qui a bâti l'essentiel de sa fortune dans les milieux sportifs. Propriétaire de deux clubs de football américain aux Etats-Unis, de deux clubs de hockey sur glace à Montréal et à Toronto, d'une compagnie cinématographique et d'un chapelet de moindres sociétés, c'est lui qui avait orienté sa fille vers le tennis.

En 1959, John Bassett avait été membre de l'équipe canadienne de Coupe Davis et il a suivi avec passion les progrès de Carling jusqu'à leur apogée en mars 1985, où elle pointait au huitième rang mondial.

Depuis, Carling Bassett semblait avoir perdu son enthousiasme, promenant autour du globe un tennis morose. La petite fille riche s'était-elle lassée de son jouet ? En fait, sa baisse de régime a coïncidé avec la maladie de son père, atteint d'une tumeur incurable au cerveau, et décédé il y a quelques semaines. Le tournoi de Roland-Garros marque le retour à la compétition de Carling après un arrêt d'un mois qui a bien failli être définitif.

« Beaucoup de gens, même dans ma famille, pensaient que j'allais arrêter de jouer, que j'allais devenir dépressive », expliquait-elle à son arrivée à Paris.

« Mais, ajoutait-elle, *j'ai pensé que mon père aurait voulu que je dispute le « French », qu'il aurait aimé que je continue à jouer ; c'est pour cela que je suis là. »* Là, et bien là, puisque, après trois tours, Carling Bassett n'a pas encore connu de véritables difficultés. Jeudi, sous les platanes du court nº 9, elle s'est offert un galop d'entraînement face à l'Australienne Jenny Byrne (6-3, 6-2).

Physiquement, la Canadienne a besoin de jouer pour se rassurer sur sa forme (elle n'a repris l'entraînement qu'à la mi-mai). Mais, moralement, elle semble transfigurée. *« Dans ma tête, je ne serai jamais plus comme avant,* confie-t-elle. *Je suis sûre que, mentalement, je vais être beaucoup plus forte désormais. »* Le tennis n'avait jamais été, pour cette adolescente insouciante, qu'un plaisant divertissement, et les 464 510 dollars gagnés au cours de sa carrière, que de l'argent de poche. Aujourd'hui, sa motivation ne la quittera plus. Elle la porte sur elle, accrochée à une discrète chaîne de cou en or : l'alliance de son père.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Football au-dessus du volcan



(Suite de la première page.)

Il restera l'image de ces enfants crachant le feu, au nez des Cadillac, hérauts de la misère, de ceux qui essaient de vendre et qui n'ont rien, une plaquette de chewing-gum, trois fleurs, une bricole religieuse, de ceux qui sautent sur le capot pour, d'autorité, laver le pare-brise. Il restera ces mendiantes indiennes et leurs nouveau-nés enroulés dans les plis de robes chatoyantes, uniforme trompeur du dénuement.

Il restera ces expéditions où l'on court, deux, trois heures, au pas ou presque, vers un double symbole : un stade pour le Mexique de l'avenir, le stade universitaire dans l'immense, le démesuré campus du sud, ville dans la ville, cité de privilèges, sorte de quartier franc du savoir où la police n'a point trop droit d'accès. Sauf, parfois, pour la répression. Et un autre stade pour le Mexique du présent, comme une incongruité ou une insulte, cette arène de Nezahualcoyotl, plantée aux marges d'un immense bidonville, entre trois millions de survivants. Avec quelques artifices, un beau mur ocre tout neuf, crénelé, construit en hâte, masque-misère qui ne trompe personne, car il suffit de passer la porte, Alice au pays des misères. Avec, aussi, ces routes à grande vitesse, fébrilement achevées, ces terre-pleins de fleurs arrosées en grandes motopompes, quand, cent mètres plus loin, il n'y a ni route ni eau pour les habitants.

Mexico est ainsi : une maille à l'envers, une maille à l'endroit. Les immenses dépotoirs d'ordures où, par milliers, par dizaines de milliers, les démunis vont faire, au sens absolu du terme, leur marché. Et ces marchés somptueux, étalage trompeur d'un pays de cocagne, dans les quartiers plus favorisés, débauche parfumée de fleurs et de fruits.

Une maille à l'envers encore : le centre-ville, touché fortement par les tremblements de terre de septembre 1985, ces dizaines d'immeubles effondrés, ceux encore debout mais inhabitables, ceux dont les façades apparemment intactes cachent simplement le délabrement des noix creuses. Et des milliers de familles, cent vingt mille, dit-on, sinistrées, « relogées » dans des cahutes de carton pressé, de bois et de tôle. Une maille à l'endroit, la *zona rossa*, le Mexico touristique des grands hôtels, des commerces de luxe, des restaurants multilingues et des ambassades gardées comme des îlots fortifiés.

Mexico à l'endroit et à l'envers. Avant le Mundial, après lui, il y aura, si l'on peut dire, cette opulente pauvreté de Tepito, lieu mythique, quartier d'Ali Baba, univers populeux et populaire. Le quartier a fait du commerce traditionnel et de la contrebande sa raison d'être, de la dissidence autogestionnaire, sa loi. Tepito vaut bien un match. Cet après-midi passé là, dans le plus extraordinaire, le plus baroque marché de la ville, des œufs de tortue aux magnétoscopes de recel, ramènerait volontiers à un peu plus de mesure sur le véritable intérêt du seul Mundial. Et pas seulement parce que là, à Tepito, un des dirigeants du quartier confiait que les autorités avaient négocié : pas de manifestation pendant le championnat, contre des subventions.

La loi supérieure

Un autre après-midi, lors d'une de ces conférences de presse qui n'ont d'autre objet que de ne point informer, un de ces messieurs de la FIFA, homme d'importance, avait eu une formule pour stigmatiser les criailleries des joueurs argentins. Ceux-ci se plaignaient d'avoir à officier à midi, à l'heure précisément où le soleil tue le talent. Il avait répliqué : *« Il y a la loi supérieure et cette loi, les professionnels ne devraient pas l'ignorer. »*

La loi supérieure du football, qui ressemble fort à l'intérêt du même nom, quel dérisoire enjeu, quelle impudente et imprudente priorité pour qui, simplement, entrevoit la partie humaine qui se joue à Mexico.

Et quel télescopage ! Ainsi, dans ce Mexico où tout galope, l'inflation, la délinquance, le chômage, la démographie, l'urbanisation sauvage, seuls les footballeurs ne galoperont pas vraiment. Voilà bien en tout cas l'absurdité de la situation : la démesure de cette joute « footballistique » déjà engluée, noyée, submergée, par la démesure de la joute mexicaine.

La chronique sportive, c'est sa fonction, a à tenir une comptabilité scrupuleuse des évolutions sur le front des troupes, les bleus au corps et les bleus à l'âme de ses si chères élites. Il n'empêche : ce Mundial hypermédiatisé, cet opéra planétaire, ce tournoi de football-dollars, sous haute surveillance policière, n'est rien. Sinon une parodique irruption de l'excessive opulence du Nord dans l'excessif dénuement du Sud. Une cohabitation précaire entre une passion dévorante plutôt païenne et une situation explosive malgré tout chrétienne.

Le Mexique voulait son Mundial 1986 contre tout et tous. Contre ces tremblements de terre, signe le plus tangible de la malédiction que les Mexicains revendiquent comme patrimoine national. Contre le tremblement de peuple qui menace et qu'aucun sismographe n'enregistrera cette fois. Contre lui-même peut-être, car ce pays aurait eu bien d'autres raisons de mobiliser ses énergies et ses moyens pour prouver sa capacité à surmonter l'épreuve.

Le Mundial voulait son Mexique 1986. Contre ses propres candidats, la Bolivie, le Brésil, contre l'innovation, les Etats-Unis, le Canada. Il le voulait ici parce que le football professionnel a perdu tout sens véritable des réalités, de l'état du monde et des peuples. Il finit par se caricaturer lui-même, planète dorée des singes sur la planète difficile des hommes. Le jugement est-il trop dur, trop politique ? En tout cas, ce Mundial qui commence se jouera « au-dessus du volcan ». Et il fait comme s'il l'ignorait.

PIERRE GEORGES.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4237

HORIZONTALEMENT

I. – Ancien cercle d'initiés. Personnel au service du roi. – II. Homme d'équipage, jadis. Montra donc le visage d'un homme à cran. Traduit une certaine solitude ou représente une compagnie appréciable. – III. Appuient dans les côtes en montant. Ecorchent l'oreille ou flattent le palais avec douceur. – IV. Article. Revers foudroyant. – V. Entraîne un rapport de cause à effet. Fait de la tôle. – VI. Entre dans la composition d'une « dragée ». Procédé d'assainissement. – VII. Phénomène surprenant. Participe à des soulèvements. Possessif. – VIII. Symbole chimique. Petit dur qui roule des mécaniques. – IX. Des endroits où l'on dépense beaucoup de salive. Fait l'objet d'évasions spectaculaires. – X. Qualifie un homme mûr mais pas très raisonnable. Note. Expression fielleuse. Sigle. – XI. Qui sont touchés ou qui ont envie de toucher. Les prémices d'un caractère subversif. – XII. Conjonction. Précèdent les gros titres. N'a pas une grande allure. Peut avoir la mention honorable dans une épreuve orale. – XIII. Procédé de télévision. Cours étranger. Ont trop couru ou trop marché. – XIV. Drôlement gonflée. Abréviation religieuse. – XV. Est à la limite de la chute en Amérique. Personnel. Homme d'intérieur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■								■					■	
II						■				■					
III								■							
IV			■							■	■		■	■	
V								■							■
VI				■											
VII			■				■							■	
VIII		■			■										
IX	■										■				■
X					■	■				■					
XI											■			■	
XII			■			■			■						
XIII						■				■					
XIV												■	■		
XV					■			■							

VERTICALEMENT

1. Chef de bande. Modeste somme. – 2. Sont couverts d'ardoises. Avec lui, on ne reste pas sans nouvelles. – 3. Est poussé dans une course. Quartier de Paris. N'est pas net. Se tire des cordes. – 4. Objectifs de guerre. Une manière de reprendre certaines rondeurs. – 5. Reste froid aux heures les plus chaudes. Ensemble de mains. – 6. Malaise occasionné par une eau mauvaise. Abréviation d'élu. – 7. Pile qui ne favorise pas le passage du « courant ». Petit lac. Liaison qui agrémente notre ordinaire. – 8. Préposition. Se trouve donc mal. – 9. Réduit à néant. Procède par ordre. Etablissement de grande classe. – 10. Bien assuré. Possessif. N'a pas été trahi. – 11. A vraiment dépassé les bornes. Cours de récréation. Un sujet qui ne s'accorde pas avec le verbe. – 12. Jumelles véritables. – 13. Situé. Est l'objet d'aspirations néfastes. Le dernier de la classe. – 14. Personnel. Deux ôtés de zéro. Un côté du mur. Partie de bridge. – 15. N'y mangent que ceux qui commandent. Ne peut être qu'intime. Exprime ou imprime.

Solution du problème nº 4236

Horizontalement

I. Grue. Test. – II. Reni. Anti. – III. Alène. For. – IV. Vu. Scalpe. – V. Store. – VI. Pierre. – VII. Lice. Pu. – VIII. Adenet. IC. – IX. Non. Bah ! – X. Nice. Reno. – XI. Etendue.

Verticalement

1. Grave. Canne. – 2. Relu. Doit. – 3. Une. Silence. – 4. Einstein. En. – 5. Ecorces. – 6. Ta. Arrêt. Ru. – 7. Enflée. Bée. – 8. Stop. Pian. – 9. Tire-bouchon.

GUY BROUTY.

CINÉMA

La reprise de « Goldfinger »

Bond & Connery Story

Aventures, atmosphère cosmopolite, exploits spectaculaires, violence, érotisme, anticommunisme, plus le charme certain de Sean Connery.

Au début de mars 1963 sortait, à Paris, un film réalisé par l'Anglais Terence Young, intitulé *James Bond 007 contre Docteur No*. C'était une histoire d'espionnage. Agent des services secrets britanniques sous le matricule 007, James Bond s'introduisait dans le repaire du mystérieux docteur No, sur une petite île de la Jamaïque. No appartenait à une organisation internationale, le « Spectre », décidée à dominer le monde libre. De son île, il pouvait faire exploser les fusées américaines, lancées d'une base de Floride. Bond avait rencontré une jeune femme, Honey, qui faisait de la pêche sous-marine. Il la sauvait, évidemment, des dangers qu'elle courait avec lui et, en fin de compte, détruisait la forteresse du docteur No.

Au début, ce film n'eut qu'un succès relatif. Il rappelait les « serials » d'autrefois, les bandes dessinées. No faisait penser à tous les méchants, genre Fu Manchu. Seule la menace atomique était dans l'air du temps. Mais le héros, très séduisant, un peu cynique, amateur de jolies femmes, n'était pas banal et sa blonde compagne pouvait revendiquer le titre de nouvelle bombe sexuelle. Une rumeur courut : « *Allez donc voir.* » On y alla. Ainsi, Sean Connery, acteur d'origine écossaise qui avait ramé dans divers films anglais sans être remarqué, et Ursula Andress, venue de Berne en passant par l'Italie, devinrent-ils célèbres. Pour longtemps, en ce qui concerne Sean Connery.

Du personnage de James Bond, il fit un mythe. Volage par nécessité, il devait changer de partenaire féminine à chaque nouvel épisode des aventures de l'agent 007. Pour *Bons baisers de Russie*, la « James Bond girl » de service fut Daniela Bianchi... dans le rôle d'une jeune Soviétique de l'ambassade d'Istanbul, prête à passer à l'Ouest avec une machine à décoder. Manœuvre du Spectre, bien sûr. A partir de là, c'était gagné. Pour vingt ans...

L'or, le pouvoir, la peur nucléaire...

James Bond n'est pas né de l'imagination d'un scénariste mais de celle du romancier Ian Fleming, ancien des services secrets de l'amiraut britannique pendant la guerre. De 1953 à 1964, date de sa mort, il écrivit quatorze ouvrages qui s'étaient vendus alors à trente millions d'exemplaires. Dès la parution des premiers (*Docteur No* fut le sixième en 1958), le producteur Albert R. Broccoli, Américain fixé en Angleterre, avait acheté tous les droits de *tous* les James Bond publiés et... à venir. Avec son associé le Canadien Harry Saltzman, Albert R. Broccoli dit « Cubby » fonda les productions Eon, pour filmer les aventures de Bond. Un accord financier avec United Artists assura la première adaptation, *James Bond 007 contre Docteur No*. Lorsque Harry Saltzman se retira de la production en 1974, la compagnie Eon s'était taillé un empire financier sur le marché international.

Avec les deux premiers films de la série, les raisons de la percée commerciale sont relativement simples : aventures, atmosphère cosmopolite, exploits spectaculaires, violence, érotisme, anticommunisme, plus le charme certain de Sean Connery absolument fidèle à la description qu'en a faite Ian Fleming. Face aux vilains de tous poils couvant de noirs desseins au bénéfice des Soviets ou assimilés (voir Lotte Lenya, membre du KGB tuant avec une chaussure dans *Bons baisers de Russie*), James Bond est le champion du monde occidental et l'homme bien viril par lequel toute femme rêve d'être choisie.

En 1964, Guy Hamilton réalise *Goldfinger* et quelque chose change. C'est plus fabuleux, plus spectaculaire. Gert Froebe, homme d'affaires richissime, fait périr sa secrétaire, qui va révéler ses secrets à Bond, en l'enduisant d'une couche d'or obturant les pores de sa peau. Elle en meurt. Crime génial, corps nu rutilant, asphyxié. Et voilà que le terrible Goldfinger veut mettre hors d'usage la réserve d'or des Etats-Unis, à Fort-Knox, par radiations atomiques. L'or, le pouvoir, la peur nucléaire, voilà bien de quoi fasciner.

Bond possède, ici, une Aston-Martin équipée de super-gadgets. Les dons du héros sont renforcés par la technologie. L'ère des objets qui tuent et sauvent, qui sauvent en tuant, est arrivée. Bond a ainsi de quoi répondre au chapeau à bord d'acier de l'assassin coréen aux ordres de Goldfinger. Et Bond ne sera pas découpé par un rayon laser, mais, désormais, chaque film comportera davantage de décors, davantage de gadgets, davantage de dangers, davantage de cascades, davantage de véhicules capables de se transformer pour servir à divers usages. Chaque fois que le fameux générique de Maurice Binder s'inscrit sur l'écran, les spectateurs frissonnent de joie. Superman est enfoncé, et James Bond ouvre au cinéma le monde enchanté des *Mille et Une Nuits*.

Terence Young reprend du service pour *Opération Tonnerre* (1965). Le Spectre, qui ne se laisse pas oublier, a volé un avion de l'OTAN transportant deux bombes atomiques. Vas-y, 007 ! Pour la conférence de presse de Sean Connery et de Claudine Auger, sa « James Bond girl », à Paris, on s'écrase. Des hordes de photographes font le coup de poing, quitte à prendre, tous, les mêmes clichés. Comme pour les films précédents, les recettes sont phénoménales.

Sean Connery, pourtant, qui a tourné avec Hitchcock (*Pas de printemps pour Marnie*) commence à en avoir assez de Bond. Après *On ne vit que deux fois* (1967) réalisé par Lewis Gilbert, il décroche. George Lazenby lui succède dans *Au service de Sa Majesté* (Peter Hunt, 1969). Non, décidément, ce n'est pas cela... Alors Sean Connery revient pour *Les diamants sont éternels* de Guy Hamilton (1971). Et passe la main à Roger Moore, qui fut jadis Ivanhoé dans un feuilleton de télévision. Au milieu des décors de plus en plus colossaux, des gadgets de plus en plus délirants, inventés par Ken Adam, homme génial en son genre, Roger Moore nonchalant, la mine frippée, l'élégance très british, porte la panoplie de Bond jusque dans le lit des belles rencontrées sur sa route et assure tant bien que mal la succession.

De 1973 à 1985, Roger Moore réussit à faire semblant d'être autre chose que la doublure du héros dans *l'Homme au pistolet d'or, L'espion qui m'aimait, Moonraker, Rien que pour vos yeux, Octopussy, Dangereusement vôtre*. Guy Hamilton, Lewis Gilbert, John Glen sont des réalisateurs interchangeables, simples metteurs en images de poursuites et d'effets spéciaux qui continuent à ravir un public dont on s'étonne qu'il ne soit pas blasé. Mais les aventures d'espionnage relèvent du divertissement de luxe et Bond existe dans l'imaginaire. Ian Fleming ne le reconnaîtrait plus. Visiblement, Roger Moore (né en 1928) fatigue.

En 1983, l'année d'*Octopussy*, Sean Connery lui a fait le coup de redevenir le vrai, le seul James Bond dans *Jamais plus jamais* d'Irvin Kershner, produit par Jack Schwartzman. On a vu la différence, Sean Connery a deux ans de moins que Roger Moore. Mais 007 peut-il être atteint par le « troisième âge » ?

JACQUES SICLIER.

LIRE

Deux Français à Hollywood

La quête de Robert Florey et de Jacques Tourneur

Comment faire carrière dans le septième art ? A en croire les histoires de Florey et de Tourneur, il n'y en a guère que deux : les copains, ou la famille.

Comment vient-on au cinéma, pourquoi ? Et surtout par quel miracle un Français, deux Français, Robert Florey et Jacques Tourneur, ont-ils réussi à s'imposer à Hollywood à l'époque dorée des grands studios, du début du parlant à la fin des années 40 ? Un livre, *Hollywood Village*, le dernier écrit par Robert Florey avant sa mort le 16 mai 1979, un numéro spécial de la revue *Caméra-stylo* consacré à Jacques Tourneur (avec l'ultime interview qu'il accorda, en 1977, à Bergerac où il vivait retiré), nous offrent un commencement de réponse.

Florey porte littéralement l'histoire du cinéma américain sur ses épaules, *Hollywood Village* en témoigne une fois de plus, qui conte par l'image et par le texte la naissance, les transformations successives de trente-cinq studios, des origines aux grandes compagnies. Tourneur est d'abord le fils de son père, Maurice Tourneur, qui l'emmène très jeune, en 1914, à Hollywood, où il apprend le métier de l'intérieur.



Simone Simon dans *Cat People* (1943).

L'un et l'autre illustrent exemplairement, même aujourd'hui, la bonne façon de faire carrière dans le septième art : soit par les copains (Florey), soit par la famille (Tourneur). Robert Florey, né avec le siècle, écrit ses premiers articles à Paris, dès 1918, puis débute derrière une caméra en 1919, à Genève, où il est censé faire ses études. On le retrouve assistant de Louis Feuillade sur la Côte d'Azur, en 1921.

La même année, sur les conseils de Louis Delluc, il part tenter sa chance à Hollywood avec quelques dollars en poche et l'espoir de pourvoir à ses besoins en envoyant des articles. Une photo du livre le montre le jour même de son arrivée dans la capitale du cinéma.

Très vite il se lie d'amitié avec les grands d'Hollywood, il devient leur collaborateur. Ils s'appellent Charles Chaplin, Douglas Fairbanks, Rudolph Valentino. Il est aussi l'assistant de Sternberg, de King Vidor, de Borzage. Il vit au cœur du sérail l'époque du muet, qui, dans son esprit, restait inégalée. Les années 30, où il réussira une bonne carrière de réalisateur de films B et parfois de grands films, marquaient déjà pour lui le commencement du déclin.

Il quittera le cinéma en 1950, pour se consacrer, véritable précurseur, à la seule télévision, pour laquelle il tournera des centaines d'heures. A la fin du muet, il avait tâté de l'avant-garde, puis s'était retrouvé en France au début du parlant. Il cosigne en 1947, avec Charles Chaplin, *Monsieur Verdoux*. Mais Robert Florey fut d'abord, pour tous ceux qui l'ont connu, la mémoire du cinéma.

Jacques Tourneur avoue avoir vécu comme un enfant gâté. Bien que très proche par la naissance de Robert Florey, quatre ans les séparent, il n'a pas visiblement goûté le muet, dégusté cet âge d'or avec la même intensité que son compatriote exilé pareillement à Hollywood. Il débute en 1924 comme garçon de course chez MGM, puis fait l'acteur, un peu à contrecœur. Il sert de script-boy à son père, et, quand celui-ci regagne Paris en 1926, il le suit deux ans plus tard et monte ses films.

Il signe sa première réalisation, toujours en France, en 1931. En 1934, rejetant une offre du cinéaste soviétique Serge Youtkévitch de venir travailler en URSS, il repart pour l'Amérique avec 40 dollars en poche. Il réalise son premier long métrage pour MGM en 1939, et connaît la gloire à partir de 1942, chez RKO, avec *Cat People*, cette histoire fantastique devenue l'archétype du genre. Le numéro spécial de *Caméra-stylo*, consacré à Tourneur, permet de juger en douze études « *des admirations fanatiques et d'une fidélité inébranlable* » (Jean Tulard, *Dictionnaire du cinéma*), qu'a suscitées ce cinéaste. Les films y sont décortiqués avec une minutie qui n'exclut pas la passion : phénomène plus surprenant, trois formes de critiques assez différentes s'y rejoignent dans un même éloge inconditionnel de Tourneur. Pour Louis Skorecki, dans la tradition *Cahiers du cinéma*, « *il est seul. Pas le dernier cinéaste, le seul* » (avant que la télévision ait bouffé ce qui reste d'un art admiré).

Pour Peter Kral, collaborateur de *Positif*, dans une analyse remarquable de concision et de lyrisme, il incarne le génie du cinéma. Tout est dans le rêve, dans la suggestion, dans le mouvement, irréductible à tout autre forme d'expression. A côté d'une étude de deux sémiologues de choc, Raymond Bellour et Marc Vernet, en outre parfaits cinéphiles, une analyse de *Out of the Past* (*la Griffe du passé*, 1947), par Christian Oddos du CNC, nous aide à remonter aux sources du film « noir ».

Il était une fois deux Français qui apprivoisèrent Hollywood...

LOUIS MARCORELLES.

★ *Hollywood Village*. Ed. Pygmalion, 200 pages, 200 photos, 250 F.

★ *Jacques Tourneur*, *Caméra-stylo*, 144 pages, illustré, 58 F.

■ « LA BOHÈME » : LUCIANO PAVAROTTI REMPLACÉ. — Le ténor italien Luciano Pavarotti, ne pouvant assurer la représentation de la *Bohème* de Puccini, samedi 31 mai, à l'Opéra de Paris, a dû être remplacé par son compatriote Bruno Beccaria. Pavarotti doit normalement reprendre son rôle pour la dernière représentation, le 3 juin.

VARIÉTÉS

Cinquante ans de java au Balajo

Le Balajo fête le 3 juin son cinquantième anniversaire. Ouvert en plein Front populaire sur l'emplacement d'un ancien café auvergnat de la rue de Lappe, dans le onzième arrondissement, le Balajo allait être un de ces trois cents bals populaires du quartier de la Bastille où on valsait et « toupillait » au son de l'accordéon.

1936, c'était l'époque des petits bistrots et des petits métiers. Le Paris faubourien existait encore avec un art de vivre dont l'ombre portée était trop souvent la misère. Les passants se regroupaient autour d'un chanteur ou d'une chanteuse, sur les trottoirs, achetaient les partitions et prenaient le temps de reprendre en chœur le refrain : un après-midi de septembre 1935, un entrepreneur de spectacle, Louis Leplée, découvrit ainsi Edith Piaf alors âgée de vingt ans, et chantant avec fébrilité : *« Hélas, ce soir, quelle tristesse, mon amant n'est pas revenu. »*

Piaf devait d'ailleurs chanter au Balajo devant des couples enlacés sur la piste de danse, face à un public populaire qui fut son univers et celui de ses chansons. Mais ce sont les accordéonistes qui allaient animer le Balajo : Jo Privat, Aimable, André Verchuren, Yvette Horner, Marcel Azzola. Les touristes venaient s'encanailler et danser *le Dénicheur* dans l'espoir secret de croiser un apache. La police venait parfois troubler la fête.

Aujourd'hui, au Balajo, le vendredi et le samedi restent consacrés à la tradition. Mais, le dimanche après-midi et le lundi, le rock a pris la place de la java et de la valse musette.

C. F.

THÉATRE

« West End C° », de Ghislaine Dumont, à l'Epicerie

Pénurie de tapioca

L'obsession du cinéma gâte le théâtre, et les vieux proverbes ont toujours menti.

« *Une femme de perdue, dix de perdues !* » Cette sentence brusque, et si vraie, est l'œuvre du poète Rémy Duval, mort il y a deux ans, et dont les écrits, les peintures, les sonates pour piano ne sont connus que de quelques proches. Il ne voulait ni publier, ni exposer, ni faire interpréter ses œuvres.

Il était un très grand artiste, et j'ai pensé brusquement à lui en entendant l'un des personnages de la pièce *West End C°* prononcer la phrase fatidique : « *Une femme de perdue, dix de retrouvées* », qui est stupide, qui est mensongère, qui de plus est sexiste car elle semble croire que n'importe quel abruti laissé pour compte peut ramasser des gourdes à la pelle.

Alors que la phrase de Rémy Duval, « *Une femme de perdue, dix de perdues* », est belle, elle exprime la tristesse des ruptures, l'attachement aux heures communes passées, la difficulté d'être. Rémy Duval vous sortait comme cela des vérités, pour un oui ou pour un non, et lorsqu'il redisait celle-là, il ajoutait, comme pour vous rassurer, « *Je bande mais à part* », autre formule définitive — Rémy Duval était un spectateur inconditionnel des films de Jean-Luc Godard.

La sottise « *Une femme de perdue, dix de retrouvées* » n'est pas la seule que prononcent les cow-boys de *West End C°*. Ils ne disent que des âneries. Ils sont là, quatre hommes et trois femmes, revolvers sur les hanches, dans un saloon de ville fantôme. Comme des débiles profonds qui joueraient au western. Par moment, ils tirent leurs pétards et canardent dans toutes les directions, sur le décor, sur les projecteurs, sur le public. C'est d'une infinie tristesse.

Le théâtre, depuis quelques mois, est devenu, en France, malade du cinéma. Il existe par ailleurs des types frustrés, complexés, qui s'en vont faire les cow-boys, le dimanche, dans des ranchs spéciaux des environs de Paris. Ce sont des fantasmes de ce genre qui, sans doute, ont incité Ghislaine Dumont à écrire et à mettre en scène *West End C°*, fantaisie paresseuse, vasouillarde, relevée par une assez belle musique atonale façon Schoenberg, un quatuor à cordes d'Alain Dubois.

West End C° est joué au Théâtre de l'Epicerie, lieu qui ne manquait pas de charme, dans les années 70, parce que c'était le hall d'une sorte de syndicat ou organisme professionnel de l'épicerie française ; il y avait juste quelques chaises de paille devant un tapis posé par terre, et, surtout, partout, dans des niches éclairées, des paquets de haricots secs, de lentilles, de pois cassés et de tapioca.

C'était donc un lieu concret, rassurant, très positif. Mais l'« Epicerie » est devenue un théâtre comme les autres, avec gradins et rideau rouge, et sans légumes secs. C'est fou ce que tout s'esquinte, à Paris.

MICHEL COURNOT.

★ L'Epicerie, 20 h 30.

La culture affaire d'entreprises

Le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, qui inaugurait vendredi 30 mai l'exposition « Les années 60 » à la Fondation Cartier de Jouy-en-Josas, a profité de cette occasion pour développer longuement un thème qui lui est cher : le mécénat d'entreprise. « *Il ne faut plus chercher du côté de l'Etat les moyens mais trouver les ressources là où elles existent, dans les entreprises* », a-t-il souligné.

Reprenant les propos qu'il avait tenus aux sixièmes assises nationales du mécénat d'entreprise (*le Monde* du 25-26 mai), M. Léotard a encouragé les créateurs en mal de financements à se tourner vers les entreprises privées.

Il a, d'autre part, rappelé qu'il avait chargé M. Alain-Dominique Perrin, président de la Fondation Cartier, d'une mission de réflexion sur « *les formes nouvelles que le mécénat peut revêtir en France* ». L'étude devrait porter sur « *les incitations fiscales et s'appuyer sur les expériences étrangères* ».

Communication

Parution de « Séquences »

Ça ressemble à un film publicitaire haut de gamme — découpage serré, photographie léchée, rythme enlevé — mais ça n'est pas un film : *Séquences* est un nouveau bimestriel, édité par la société Presse édition communication, à laquelle on doit déjà *BAT*, le magazine de la création graphique.

Au fil des pages de ce premier numéro de mai-juin, *Séquences* conjugue la publicité, la vidéo, le cinéma, mais aussi le clip et l'image de synthèse. Du lexique audiovisuel du musée de La Villette à la manière dont un message publicitaire peut être différemment décliné pour les Scandinaves, les Latins ou les Américains ; des inconvénients que recèlent les plateaux de cinéma pour les réalisateurs de spots à la façon dont est conçue la publicité télévisuelle au Japon, la gamme des sujets est large.

Tiré à dix mille exemplaires, *Séquences* espère atteindre une diffusion moyenne d'environ cinq mille numéros. Seul handicap pour ce magazine luxueusement imprimé : son prix (60 F). Il est vrai que ses principaux lecteurs seront sans doute les professionnels de la communication audiovisuelle, pour qui une mise en pages et un ton modernes n'ont pas de prix.

● *La colère du personnel de CFM.* — Après la décision des directions de CFM et d'Europe 1 de mettre fin aux accords d'association entre les deux radios, les vingt salariés de CFM (huit journalistes, dix animateurs, deux assistants), aujourd'hui licenciés, se déclarent choqués de « *faire les frais d'une brouille entre deux patrons* ». Dans un communiqué CFDT titré « Le fait des princes », le personnel rappelle avoir « *donné beaucoup de lui-même pour réaliser un programme de qualité répondant aux objectifs fixés par sa direction (...). Nous avons cru en CFM et pensons toujours que ce projet pouvait réussir* ». En réalité, explique l'équipe de la station, « *le personnel fait les frais de l'inconséquence de sa direction qui a lancé cette radio sans véritable diffusion en région parisienne (...). La direction d'Europe 1, du fait de ses divisions internes, n'a pas donné le coup de pouce nécessaire à la promotion de la radio (...). Une politique de demi-mesures, qui a pourtant coûté 10 millions de francs à Europe 1* ».

● *Retard d'une semaine pour la loi sur la communication.* — Le projet de loi sur la liberté de la communication sera présenté par M. François Léotard le 11 juin, et non le 4, au conseil des ministres. Le texte doit, en effet, repasser devant le Conseil d'Etat pour l'examen des nouvelles dispositions relatives à la privatisation de TF 1.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VICTOR HUGO-JULIETTE DROUET : LEUR PASSION AMOUREUSE, Fondation Deutsch de la Meurthe (42-62-11-95), sam. 18 h 30.

LES CHAUSSURES DE MADAME GILLES, Théâtre Fontaine (48-74-74-40), sam. 15 h 30 et 22 h.

L'EMPEREUR JONES, d'E. O'Neill, Carré Silvia Monfort (45-31-28-34), sam. 20 h 30 ; dim. à 17 h (31).

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam., 19 h 30 : la Bohème.

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. 19 h 30 : Cendrillon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), sam. à 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand théâtre : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Electre ; Théâtre Gémier (sam.) : 20 h 30 ; dim. 15 h : le Terrain Bouchaballe.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam.-dim. 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30 (dern.) : Portrait de famille ; Cinéma : sam. à 14 h 30 : Hommage à Simone Signoret : Manèges, de Y. Allégret ; Rude journée pour la reine, de R. Allio.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma/Vidéo : sam.-dim. 16 h : Lieu provisoire, état du texte, de F. Develay ; Minotaure, la revue à tête de bête, de F. Bardet, R. Tuscher ; à 19 h : Histoire d'un jour : le 28 mai 1958, de Gaulle au pouvoir ; Vidéo-Musique : sam.-dim. 13 h : Karim Kacel, du Blues, de B. Godart ; à 16 h : Marie Stuart, de Donizetti ; à 19 h : les Contes d'Hoffmann, d'Offenbach.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), dim. à 20 h 30 : Orchestre national de France/N. Marriner/B. Leonardo Gelber (Liszt, Mendelssohn, Beethoven).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson ; Théâtre de la Ville à la MJC de Bobigny : de mer. à sam. 20 h 45 : Trisha Brown Company (Lateral Pass ; Group Primary Accumulation ; Set and Reset).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), théâtre : sam. 20 h 30 ; dim. à 17 h : l'Empereur Jones, d'E. O'Neill.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), (sam., dim.), 20 h 45 : Festival Lycéens.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) sam., 20 h 30, dim. 19 h 30 : la Derelitta.

ATELIER (46-06-49-24) sam., 21 h, dim. 15 h : Hot House.

BASTILLE (43-57-42-14) sam., 21 h, dim. 17 h : Sonate en solitudes majeures ; (sam.), 20 h : la Chute de la maison Carton (dernière le 31).

BOUCANIER (43-45-60-60) (sam., dim.), 21 h : Hérode et Salomé.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h, sam., 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Yen a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) sam., 20 h., dim. 16 h : Riffifoin dans les labours (dern.). dim., 22 h, sam., 22 h + 24 h : Marc Jolivet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), (sam., dim.), 21 h : les Remplaçants.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 13 h : l'Histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; dim. : cycle entier).

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28) sam., 20 h 30, dim. 16 h : le Cabaret de la dernière chance.

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84) sam., 20 h 30 : Pénélope.

CINQUANTE THÉÂTRE (43-55-33-88) sam., 21 h, dim. 16 h 30 : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) (sam., dim.), 20 h 30, Galerie : Antoine et Cléopâtre ; Resserre : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre : Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) sam., 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam., 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14) sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) sam., 20 h 30, dim. 16 h : Ecce Homo.

DEUX PORTES (42-61-24-51), sam., 20 h 30 : Fleur de zinc (dernière le 31).

DIX HEURES (46-06-07-48) sam. 17 h 30 + 20 h 30 : la Femme assise.

EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37) sam., 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49) sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

EPICERIE-THÉÂTRE (42-72-23-41) sam., 21 h, dim. 16 h : West and Co.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam., 20 h 30 : Europa, ou la Tentation d'Antonio (dern. le 31).

ESSAION (42-78-46-42), sam., dim. 17 h + 21 h : Il était une fois... un cheval magique (dernière le 31).

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-62-11-95) sam., 18 h 30 : Victor Hugo-Juliette Drouet : Leur passion amoureuse.

FONTAINE (48-74-74-40), samedi 18 h + 20 h 30 : les Mystères du confessionnal. sam., 15 h 30 + 22 h : les Chaussures de Madame Gilles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) sam., 21 h, dim. 15 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51) sam., 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) sam., 21 h : Des oiseaux par les yeux ; sam., 19 h 30 : le Dédale du silence.

HUCHETTE (43-26-38-99) sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam., I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 19 h : Pardon M. Prévert (dernière le 31). 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09) sam., 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53) sam., 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80) sam., 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41) sam., 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00) sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02) sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30) sam. 16 h 30 et 21 h : la Femme du boulanger (dernière le 31).

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit. – Petite salle sam., 21 h, dim. 16 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14) sam., 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Berlue.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99) dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 + 20 h 45 : l'Histoire du soldat (dernière le 1er).

ŒUVRE (48-74-42-52) sam., 20 h 45, dim. 16 h : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. sam., 21 h, dim. 17 h : Et Juliette ; II. sam., 21 h 30, dim. 17 h 30 : Rufus, 300 dernières ; sam., 20 h : Speedy Bananas.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam., 20 h 45, Voisin, voisine (dern. le 31).

PARIS-ART CENTER (43-22-39-47), sam., de 15 h à 24 h : les Chants de Maldoror, de Lautréamont.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) sam., 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06), sam., 20 h 30 : Opéraphorisme (dernière le 31).

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. sam., 19 h 30, Ma'Dea (dernière le 31). II. sam., 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53) sam., 21 h : la Panthère repentie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) sam., 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos. III. sam. 22 h 15 : Tous en scène.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam., 20 h 30 : Rêverire (dernière le 31).

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) sam., 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ISLE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), sam., 20 h 30 : Astro Folies Show.

THÉÂTRE NOIR (43-46-91-93), sam., 20 h 30, Salomé (dernière le 31).

THÉÂTRE DE PARIS (48-74-10-75) sam., 20 h 30 : les Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

THÉÂTRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), sam., 20 h 45 : Impasse du désir (dernière le 31).

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle sam., 20 h 30 : les Oiseaux. – II. sam., 20 h 30, dim. 15 h : Reviens, James Dean, reviens ; 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV (dernière le 31).

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88) sam., 18 h 30 : Père Ubu et Darama.

TINTAMARRE (48-87-33-82) sam. Bouffonnerie épicée. 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

TOURTOUR (48-87-82-48) sam., 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) sam., 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

La danse

(voir salles subventionnées)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam. 20 h 30, dim. 17 h : avec R.-M. Rilke ; à 22 h 30 : Théâtre de son ; dim. à 20 h 30 : Bal de la Contemporaine.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), sam. 20 h 45 : Solos sans frontières (jusqu'au 31).

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), sam., dim. 21 h : Salomé (jusqu'au 1er).

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Fragmences, à 22 h ; dim. à 17 h 30 : Traces (jusqu'au 1er).

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 18 h 30 : Sans légende (jusqu'au 31) ; à 21 h : Juste Ciel (jusqu'au 31).

MÉNAGERIES DE VERRE (43-38-33-44), sam. 21 h : Dance Talks.

Les concerts

SAMEDI 31 MAI

Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h 30 : Requiem de G. Fauré. Orchestre national populaire.

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : O. Baumont, clavecin (Couperin, d'Anglebert, Froberger).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 31 mai - Dimanche 1er juin

Eglise Saint-Merri, 21 h : Quatuor de violoncelles Raclot (Haendel, Bach, Tombelle).

18 Théâtre, 16 h 30 : Ensemble de Nos Jours (Britten, Ibert, Roussel).

Lucernaire, 20 h : F. Sikirdji, piano, C. Nessi, flûte (Schubert, Scarlatti, Fauré).

Table verte, 22 h : ensemble Les Flûtes de Paris (Bach, Mozart, de Boismortier).

Cortot, 20 h 30 : P. Valldemosa, R. Germont (Schumann, Ibert, Ravel).

Radio-France (103), 20 h 30 : Ensemble de la Société internationale de musique contemporaine de Bâle (Mariétan, Berberian, Reich, Jänger).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : Ensemble Gabrieli (Bach, Gabrieli, Monteverdi, Schutz).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble J.-S. Bach (Bach).

DIMANCHE 1er JUIN

Orangerie de Bagatelle, 15 h : T. Huillet, piano (Bach, Beethoven, Tchaïkovski, Liszt).

Eglise des Billettes, 17 h : Orchestre de chambre Calmel, Chorale J. des Prés (Vivaldi).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : J.-B. Courtois (Franck).

Théâtre du Rond-Point-des-Champs-Elysées, 11 h : J. Kalichstein, J. Laredo, S. Robinson (Haydn, Dvorak).

Eglise Saint-Merri, 16 h : J. Bourgès-Maunoury (Beethoven, Liszt, Brahms).

Basilique du Sacré-Cœur, 17 h : M.-L. Jaquet-Langlais, orgue, J. Langlais, orgue (Frescobaldi, Langlais).

Café de la Danse, 20 h 30 : Orchestre Transes européennes (bal de la Contemporaine).

Eglise des Blancs-Manteaux, 18 h 30 : voir samedi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 31 MAI

15 h, Hommage à A. Trauner : Manèges, de Y. Allégret ; Quinzaine des réalisateurs ; Cannes 86 : 17 h, Ode à la jeunesse, de N. Zhang (Vostf) ; 19 h, Journal intime d'un pêcheur, de W. Jerzy Has (Vostf) ; 21 h 30, Compte à rebours, de P. Erdoss (Vostf).

DIMANCHE 1er JUIN

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Dolly, de P. Colombier ; 17 h, Ma cousine de Varsovie, de C. Gallone ; Quinzaine des réalisateurs ; Cannes 86 : 19 h, Giovanni senza pensieri, de M. Colli (Vostf) ; 21 h, Tarot, de R. Thome (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 31 MAI

Un certain regard ; Cannes 86 : 15 h, Desert bloom, de E. Corr (Vostf) ; 17 h, Welcome in Vienna, de A. Corti (Vostf) ; Rétrospective du cinéma vénézuélien : 19 h 15 : El mar del tiempo perdido, de S. Hoogesteijn ; 21 h, Eleonor, de G. Pulido ; El embrujo, de J. Petrizzelli ; La Guajira, de C. Salvo.

DIMANCHE 1er JUIN

Un certain regard ; Cannes 86 : 15 h, Chasseurs de rats, de J. Barta ; La deuxième aventure de Gunther Schraube, de W.A. Christen ; 17 h, Belizaire the Cajun, de G. Pitre (Vostf) ; Rétrospective du cinéma vénézuélien : 19 h, Yanomami, de R. Held ; La otra muerte, de R. Ball ; China, de J. Estrada ; 21 h 15, La noche oriental, de M. Curiel.

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) ; tlj à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; tlj à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44 : Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-59-31-97).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉÂTRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (45-54-46-85).

DELTA FORCE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (47-70-21-71).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MAINE OCÉAN (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MONEY MOVERS (*) (Aust., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Marignan, 8e (43-59-31-97) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e ((47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SALVADOR (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-42-46-01).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (H.sp.), (43-26-84-65) ; République Cinéma 11e (H. sp.), (48-05-51-33).

TAXI BOY (Fr.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (4742-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS (algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJÀ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ZOO (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LES FILMS NOUVEAUX

CONQUEROR, film américain de Avi Nesher, v.o. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

ETATS D'AME, film français de Jacques Fansten : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NOMADS, film américain de John McTiernan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TOUBIB ACADEMY I, film américain de Alan Smithee, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

FILMS EN AVANT-PREMIÈRE

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE, film italien de Mario Monicelli, Club de l'Etoile, sam. 20 h et 22 h, 17e (43-80-42-05).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 1er JUIN

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« La conciergerie », 14 h 30, entrée (Ch. Merle).

« La Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Le Sénat », 15 h, 15, rue de Vaugirard, tél. le matin : 43-74-13-31 (E. Romann).

« Versailles : le potager du Roy et le jardin de la comtesse de Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« L'hôtel particulier de Mme de Païva », 9 h 30 et 15 h, 25, Champs-Elysées (M. Hager).

« Du côté de chez Colette », 15 h, centre de la place Colette (M. Hager).

« L'Assemblée nationale, de Mademoiselle de Nantes au Grand Condé », 14 h, sortie métro Chambre-des-Députés (I. Hauller).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h, 35, rue de Picpus (A. Ferrand).

« Châteaux privés et haras du pays d'Auge ». Inscriptions, tél. : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Cinquante kilomètres d'un fleuve bordé de châteaux ». Inscriptions idem.

« De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 h, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

« Cours et passages au faubourg Saint-Antoine », 15 h, métro Faidherbe-Chaligny (G. Botteau).

« La peinture moderne de Monet à Picasso », 10 h 30, entrée musée Orangerie (P.-Y. Jaslet).

« L'abbaye de Saint-Martin-des-Champs au sein des arts et métiers », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers (M. Banassat).

« L'Egypte », 10 h, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Approche de l'art).

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 h, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

« La civilisation pharaonique », 10 h 30, métro Abbesses (Ch. Merle).

« L'hôtel de Villeroy », 15 h, 78, rue de Varenne (AITC).

« La folie Saint-James », 15 h 30, 34, avenue de Madrid à Neuilly.

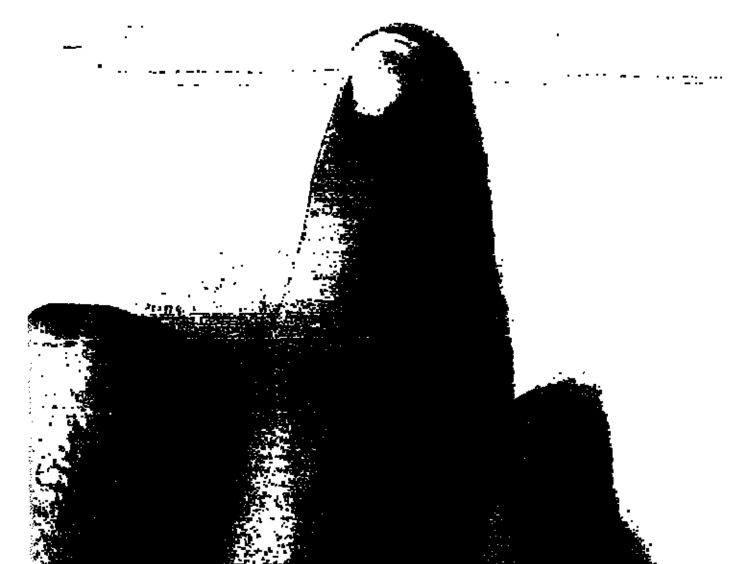
CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 h : « De la gnose ancienne à la gnose moderne » (Mme Jeanne Morranier).

« L'ordre du Temple à Paris » (Natya).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « Les expériences de conscience après la mort ».





هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 31 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h Mundial 86 : Cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de football.
Défilés, discours, grande fiesta... Le délire commence. En direct du stade Aztec de Mexico, cérémonie d'ouverture en Mondovision.

19 h 50 Mundial 86 : Italie-Bulgarie.
En direct du stade Aztec à Mexico : commentaire Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. Pendant la mi-temps, à 20 h 45, tirage du Loto.

21 h 50 Journal et résumé de la journée aux Internationaux de tennis.

22 h 20 Droit de réponse : Apocalypse non.
Emission de Michel Polac, réal. M. Dugowson.
Changement de programme. Michel Polac remplace les aventuriers du vingtième siècle par la pollution nucléaire. Avec comme invités, entre autres, Mme Bouchardeau, ancien ministre ; MM. H. Tazieff, ancien ministre ; Th. Chambol, dir. prévention des pollutions ; P. Petitjean, membre du CNRS, physicien ; professeur M. Boisrond, chef du service hématologie à l'hôpital Saint-Louis, des spécialistes, des journalistes, etc.

0 h 15 Journal.

0 h 30 Ouvert la nuit.

1 h 20 RFE.
Entreprise super-star.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Spécial tennis, avec, pour la partie variétés, Michel Leeb, Stéphanie de Monaco, Sabine Paturel, et les joueurs de tennis Ilie Nastase, Manuel Orentes, Pierre Barthes, Guillermo Vilas, etc.

21 h 55 Histoires de l'autre monde.
« La Chambre de la folie », de J. Hayes.

22 h 20 Magazine : Les enfants du rock (et à 23 h 45).
« Rock'n'roll graffiti », *avec les Beatles, Nicoletta, Frank Alamo, Dusty Springfield ;* « Sex Machine » : *ZZ Top, Vanity, The Beaty, The Cramps, The Beastly Boys, Zapp Band... ; à 23 h 45, Concert Hall and Oates (enregistré en 1985).*

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... les aventures de Kit Carson.

21 h 55 Journal.

22 h 20 Série : Mission casse-cou.
Le couple explosif à la recherche d'un camion volé alors qu'il transportait un demi-million de livres sterling. Une série britannique ordinaire.

23 h 15 Musiclub.
Troisième tournoi Eurovision des jeunes musiciens, depuis Copenhague. La France est représentée par Sandrine Lazaridès, qui interprète le Concerto nº 1 pour piano et orchestre, *de F. Liszt, avec la participation de la pianiste Teresa Llocuna.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Fraggle rock ; 18 h, Paris kiosque ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h, Les paris du cinéma (et à 19 h 35) ; 19 h 10, Tam-Dam ; 19 h 15, Informations régionales ; 19 h 55, Les recettes de Gil et julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Une vie comme je veux (1re partie) ; 22 h 5, Série : Hollywood Blues ; 23 h 5, Alligator, film de S Martino ; 0 h 30, Travail au noir, film de J. Skolimowski ; 2 h, la Malédiction, film de R. Donner ; 4 h 50, Barbe bleue, film d'E. Dmytryk.

LA « 5 »

20 h 30, Les grands films du petit écran : la Chose, de S. Spielberg (et à 1 h 30) : 23 h 20, Boxe, en direct de San-Francisco.

TV 6

19 h, Super-hit de NRJ 6 ; 21 h, Tonic 6 ; 23 h, Live 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Mélancolie du 29 mai », de P. Ory. Avec G. Tréjean, M. Régnier, P. Mazzotti.

22 h 10 Démarches avec... Michel Chaillou.

22 h 30 Musique, Cage après Cage, « la nuit des pianos » (Manca 86, à Acropolis, janvier 1986) : trois œuvres de John Cage, et deux œuvres de compositeurs de la génération suivante.

0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE A COLOGNE

20 h 15 Concert (en direct de la Gelsenkirchen) : *Symphonie concertante en mi bémol majeur pour violon et alto, Grande messe en ut mineur,* de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre de la Radio de Cologne, dir. G. Bertini, chef des chœurs H. Schernus, sol. A. Auger, soprano, D. Soffel, T. Moser, S. Roberts, W. Gehring, E. Zienkowski, W. Christ.

22 h 30 Cologne et les artistes d'aujourd'hui.

0 h Le piano de Robert Schumann.

1 h Champ d'étoiles : voyage à travers la chanson.

Dimanche 1er juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : Max et les ferrailleurs.
Film français de C. Sautet (1971), avec M. Piccoli, R. Schneider, B. Fresson, G. Wilson, F. Périer, B. Lapointe.
Solide film policier et psychologique où Piccoli est un flic organisant une provocation contre de petites truands et Romy Schneider une prostituée préservant farouchement son indépendance. Cette figure nouvelle brisait un stéréotype du cinéma français.

22 h 30 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.

23 h 30 Journal.

23 h 50 Mundial 86 : France-Canada.
Coupe du monde de football : en direct du stade Nou-camp à Léon, commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Mundial 86 : Brésil-Espagne.
Coupe du monde de football, en direct de Guadalajara, commentaires de M. Drucker et R. Piantoni.

21 h 50 Musiques au cœur : Seiji Ozawa.
Magazine d'E. Ruggieri.
A la découverte, à travers le monde, du célèbre chef d'orchestre japonais. Extraits du Concert pour piano nº 2, *de Beethoven, du* Concerto pour violon et orchestre, *de Dvorak et de la* Symphonie nº 2 « Résurrection », *de Mahler.*

0 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Regards-caméra.
Série de quatre documents de François Reichenbach.
Autoportrait d'un cinéaste qui se retourne sur sa propre œuvre. Des reportages viennent ponctuer ses interrogations. Narcissisme ou exigence d'un artiste qui se juge ? Un peu fouillis, parfois complaisant.

21 h 30 Aspects du court-métrage français.
Tiens bon j'arrive, d'Aubert Allal ; *Felix, infelix, Félix,* de Luc Leclerc du Sablon.

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : le Baiser.
Film américain de Jacques Feyder (1929), avec G. Garbo, C. Nagel, A. Randolf, H. Herbert, L. Ayres, G. Davis (N. muet).
La femme d'un soyeux de Lyon devient l'héroïne d'un drame criminel. Un procès en cour d'assises est le grand morceau de bravoure de ce film, réalisé à Hollywood par Jacques Feyder, sur un contrat signé avec la MGM. Dernier rôle muet de Garbo, dont le visage, bien sûr, illumine l'écran, même si son rôle n'est pas fameux.

0 h Prélude à la nuit.
Caprice nº 5, *de N. Paganini, par Dominique Juchors, violon.*

CANAL PLUS

20 h 30, Coup de cœur, film de F. Coppola ; 22 h 20, Série : Le tiroir secret ; 23 h 15, l'Etoile du Nord, film de P. Granier-Deferre ; 1 h 15, la Chasse sanglante, film de P. Collinson.

LA « 5 »

20 h 30, Les grands films du petit écran : la Dernière Carte, de W. Grauman, avec O. Sharif, V. Principal... (et à 23 h 35) ; 22 h 45, Série : Kojak (et à 2 h) ; 1 h 5, Mode, etc., magazine sur la mode.

TV 6

19 h, Métal 6 ; 20 h, Tonic 6.

FRANCE CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « les Nœuds, des nœuds » (2e partie), avec G. Lascault, M. Cueco, F. Violet.

22 h 30 Radio-France, année de l'Inde.

0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE A COLOGNE

20 h 15 Concert (en direct du Théâtre Kleines Haus) : *Cleofide,* opéra en trois actes de J.A. Hasse, par la Capella Coloniensis, dir. W. Christie, sol. E. Kirkby, A. Mellon, W. Wong, R. Jacobs, D. Visse, D. Cordier.

23 h Koelner Kneipp, avec le groupe Bläckfösz.

1 h Les Hollywoodiens : Franz Waxman.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1 19 h 50, Mundial 86 : URSS-Hongrie ; 21 h 50, Tennis à Roland-Garros ; 22 h 10, Mundial 86 : Argentine-Corée ; 23 h 40, Journal ; 23 h 55, C'est à lire ; 0 h 10, RFE.

A2 20 h 35, Les cinq dernières minutes : *Meurtre par intérim ;* 22 h 5, Série documentaire : *Le défi mondial ;* 23 h 5, Chefs-d'œuvre en péril ; 23 h 55, Mundial 86 : Pologne-Maroc.

FR3 20 h 35, *Raphaël ou le débauché,* film de M. Deville ; 22 h 20, Journal ; 22 h 45, Boîte aux lettres ; 0 h, La clé des nombres et des tarots ; 0 h 5, Prélude à la nuit.

CANAL PLUS 20 h 35, *Supergirl,* film de J. Szwarc ; 22 h 25, Téléfilm : *A la poursuite de Ristelli ;* 0 h, *Alligator,* film de S. Martino ; 1 h 25, Série : Mike Hammer ; 2 h 10, Kal, ou l'Inde revisitée.

LA « 5 » 20 h 30, Les grands films du petit écran : le Phénix (et à 0 h) ; 22 h 5, Série : La cinquième dimension (et à 1 h 35) ; 23 h, Série : Supercopter ; 2 h 30, Série : Jaimie.

TV 6 19 h, *NRJ 6* (et à 22 h) ; 20 h, *Tonic 6 ;* 23 h, *Profil 6.*

CARNET

Réceptions

– L'ambassadeur de la principauté de Monaco et Mme Christian Orsetti ont offert le 29 mai 1986, au Pavillon d'Armenonville, une réception à l'occasion de l'anniversaire de Son Altesse Sérénissime le prince Rainier III.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Bernard-Philippe GROSLIER,
officier de la Légion d'honneur,
directeur de recherches au CNRS.

De la part de
Brigitte Groslier-Lequeux,
Mathieu Werner,
Le docteur et Mme Rea et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Groslier, leurs enfants et petits-enfants.

L'incinération aura lieu le 3 juin à 10 h 45 au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Hélène Labeyrie, son épouse,
Sabine, Hadrien, Marc-Antoine et Paul-Emile,
ses enfants,
Jacques et Françoise Labeyrie,
ses parents,
Antoine et Catherine Labeyrie et leurs enfants,
Laurent et Jacqueline Labeyrie,
ses frères et belles-sœurs,
Mme Jean Humbert,
sa belle-mère,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Labeyrie, Prunières, Humbert et Vendryes,
ont la douleur de faire part du décès de

Etienne LABEYRIE,
docteur en médecine,
docteur ès sciences,
maître de conférences aux universités,

survenu subitement le 28 mai 1986, dans sa trente-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 juin à 14 heures, en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet.

23, rue des Bernardins,
75005 Paris.

– Colette Radisson, sa fille,
Ludovic et Brigitte de Lanouvelle,
Ghislaine de Chalendar,
ses neveux,
Régine Ollivier,
Michèle Ollivier,
Claude et Elisabeth Ollivier,
ses amis,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond RADISSON,
née Jeanne Anci,

survenu le 24 mai 1986, à l'Hôpital américain de Neuilly, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité jeudi 29 mai, en l'église Notre-Dame-de-Lorette à Paris, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

– Mme Roger Sitruk,
M. et Mme Jacques Sitruk et leurs enfants,
M. Jean-Yves Sitruk,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Roger SITRUK,
ancien combattant,
croix de guerre,
médaille des évadés,

époux, père et grand-père, survenu à Strasbourg le 19 mai 1986.
6, rue Boston,
67100 Strasbourg.

Anniversaires

– Il y a quatre ans,

Bob SORIN

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont apprécié, aimé, côtoyé, s'associent à sa femme et ses enfants pour une pensée profonde à sa mémoire, en ce jour anniversaire.

Communications diverses

– M. Henri Amouroux donnera une conférence : « De Pétain à de Gaulle. Quatre ans d'histoire de France », le mercredi 4 juin à 20 h 30, en la grand-chambre de la bibliothèque de l'Ordre des avocats au Palais de justice. Renseignements : 43-37-43-95.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

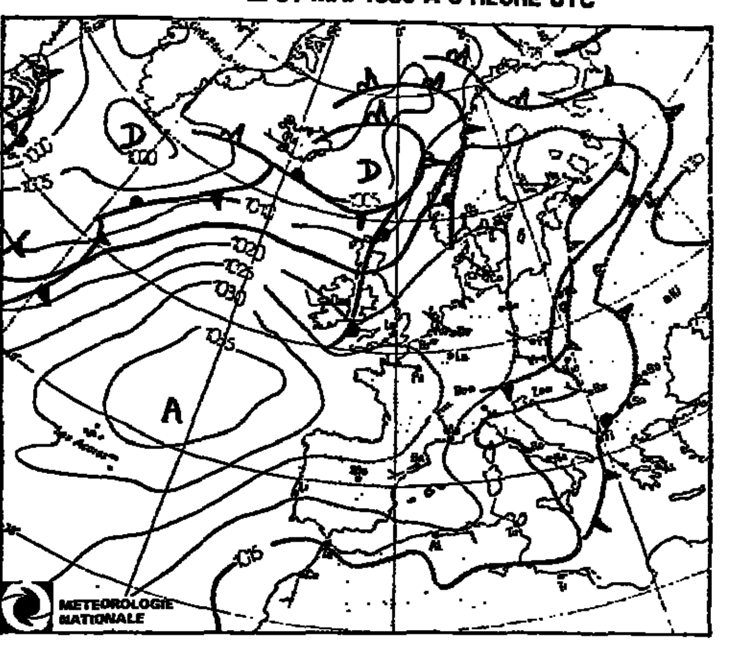
– Université de Paris-I, lundi 9 juin, à 10 h 30, salle C 22-04, centre P.-Mendès-France, Mlle Florence Screve : « L'internationalisation d'une monnaie : le cas du yen et du mark dans une perspective historique ».

– Université Paris-II, mercredi 11 juin, à 14 heures, salle des conseils, M. Serge Balian : « Essai sur la définition dans la loi ».

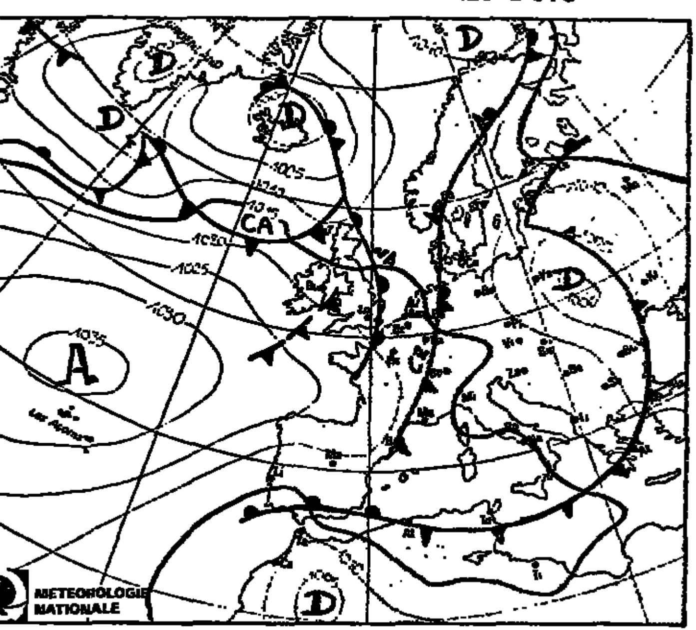
– Université de Paris-X-Nanterre, mercredi 11 juin, à 14 heures, salle C 26, M. Robert Lagier : « Cadres et processus dans les situations de formation d'adultes : contribution psychologique à une problématique du changement ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 2 JUIN A 0 HEURE UTC



Evolution probable du temps en France entre le samedi 31 mai à 0 heure et le dimanche 1er juin à 24 h.

Évacuation vers l'est du minimum situé sur le golfe de Gênes provoquant une atténuation du mistral. Passage d'une perturbation sur notre pays dans un champ de pression encore assez élevé : son activité restera modérée.

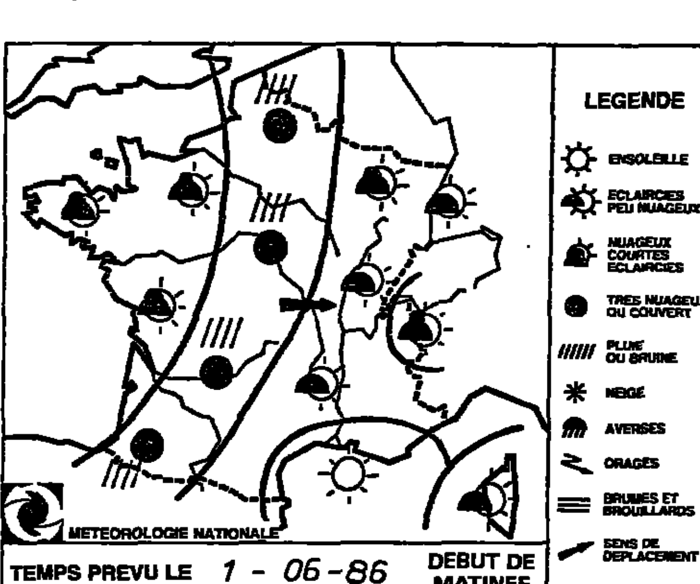
Dimanche matin : cette perturbation s'étendra du Nord et des Ardennes au centre, au Massif Central et au Midi-Pyrénées.

Il pleuvra faiblement sur ces régions ainsi que sur les côtes de la Manche, tandis que des éclaircies commenceront à se développer en Aquitaine. A l'avant, des régions méditerranéennes à la Franche-Comté et à l'Alsace-Lorraine, le temps sera généralement assez ensoleillé après dissipation des brumes et des bancs de brouillard matinaux.

Dans l'après-midi nuages gagneront progressivement tout l'Est du pays, sauf la Corse, mais il ne pleuvra pas sur le pourtour méditerranéen. A l'arrière, le ciel deviendra variable, avec de belles éclaircies sur le Sud-Ouest.

Le mistral s'affaiblira dimanche.

Côté températures, elles resteront fraîches pour un début juin avec des maxima de 12 à 15 degrés sur la moitié nord d'ouest en est, 21 à 24 degrés près de la Méditerranée et en Corse, 16 à 19 ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

	Maxima	Minima	Temps
FRANCE			
AJACCIO	20	9	S
BIARRITZ	17	10	C
BORDEAUX	19	7	S
BOURGES	16	4	B
BREST	14	8	P
CAEN	14	7	C
CHERBOURG	13	8	P
CLERMONT-FERR.	14	4	B
DIJON	15	3	S
GRENOBLE St-M-H	15	4	S
LILLE	17	9	C
LIMOGES	14	8	N
LYON	15	6	S
MARSEILLE-MAR.	18	10	S
NANCY	13	2	B
NANTES	18	8	C
NICE	21	14	C
PARIS-MONTS.	15	8	S
PAU	18	7	N
PERPIGNAN	21	13	S
RENNES	16	6	B
ST-ÉTIENNE	14	5	C
STRASBOURG	13	5	S
TOURS	16	4	N
TOULOUSE	18	7	S
POINTE-A-PITRE	30	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	18	15	C
AMSTERDAM	14	3	B
ATHÈNES	26	20	S
BANGKOK	34	27	S
BARCELONE	19	14	C
BELGRADE	30	13	C
BERLIN	11	8	P
BRUXELLES	14	4	S
LE CAIRE	32	20	S
COPENHAGUE	14	13	S
DAKAR	28	22	N
DELHI	36	26	N
DJERBA	23	19	S
GENÈVE	15	3	N
HONGKONG	31	28	N
ISTANBUL	22	15	S
JÉRUSALEM	23	11	S
LISBONNE	26	16	S
LONDRES	16	9	P
LOS ANGELES	22	15	C
LUXEMBOURG	11	2	S
MADRID	23	6	S
MARRAKECH	29	13	S
MEXICO	24	14	B
MILAN	21	11	C
MONTRÉAL	31	12	A
MOSCOU	29	15	S
NAIROBI	22	14	C
NEW-YORK	33	23	S
OSLO	17	7	C
PALMA-DE-MAJ.	22	7	S
PÉKIN	33	22	S
RIO-DE-JANEIRO	30	21	S
ROME	24	8	N
SINGAPOUR	30	28	C
STOCKHOLM	18	4	S
SYDNEY	18	4	S
TOKYO	19	17	S
TUNIS	26	15	A
VARSOVIE	12	8	P
VENISE	20	10	N
VIENNE	16	8	P

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ALSACE

STRASBOURG. – Après de longues hésitations, le conseil municipal de Strasbourg vient d'approuver l'extension du Palais des congrès, construit en 1975. Le projet, chiffré à 141 millions de francs, prévoit des installations (surface d'expositions, salle de congrès) qui permettront de doubler la superficie actuelle du Palais de la musique et des congrès. Strasbourg est la deuxième ville de congrès de France, après Paris.

CENTRE

Cabas Express

Pour 20 francs, finie la corvée des courses pour les ménages de Tours : un couple de jeunes chômeurs vient de créer Cabas Express qui, sur simple appel téléphonique, se charge de ravitailler les allergiques aux grandes surfaces.

« Etre au chômage, ça permet de réfléchir », explique Brigitte, esthéticienne de formation. *« Dès le départ, notre projet était de créer une entreprise de prestation de services ayant un rapport, si possible, avec l'alimentation »*, continue Gilles Darrasse, vingt-huit ans, artisan peintre en bâtiment. De fil en aiguille, l'idée leur est venue de faire les courses pour les autres.

Cabas Express fonctionne sept jours sur sept, de 7 h 30 à 22 h 30. Les premiers résultats sont plutôt encourageants. Avec un statut de société de fait, Brigitte et Gilles n'ont pas eu de capital à apporter et ont pu bénéficier des aides accordées par l'Etat aux jeunes chômeurs créateurs d'entreprise.

Chacun a une tâche précise. La jeune femme, installée dans une pièce de leur appartement, prend la liste des courses par téléphone, puis la transmet au supermarché, qui prépare le panier de la ménagère. L'homme, à bord de sa fourgonnette, récupère les colis et les livre.

Aux 20 francs de chaque course s'ajoute un pourcentage hebdomadaire de 10 % sur le montant des achats consenti à Cabas Express par le supermarché avec lequel a été passé un contrat. Pour satisfaire les commandes du week-end ou d'après 19 heures, un accord a été conclu avec des petits commerçants qui acceptent d'être dérangés à toute heure.

Brigitte et Gilles n'ont pas l'intention d'en rester là. Déjà, d'autres projets sont en route : pannier piquenique pour le week-end à la campagne et petit déjeuner composé de croissants, café et bouquet de fleurs servis à domicile.

LA FIN D'UNE AVENTURE

Magny-Cours, circuit à vendre

Il y a vingt-cinq ans, Jean Bernigaud se lançait dans une aventure jugée farfelue par son entourage. Eleveur du Charolais, il avait décidé de consacrer 40 hectares de la propriété familiale à... la construction d'un circuit de compétition automobile !

C'était la naissance de Magny-Cours, au sud de Nevers, à un jet de pierre de la Nationale 7, et de la véritable industrie qui devait se développer autour de ce circuit, le premier en France totalement indépendant et pouvant à longueur d'année être utilisé à la formation des pilotes, aux essais ou à la compétition.

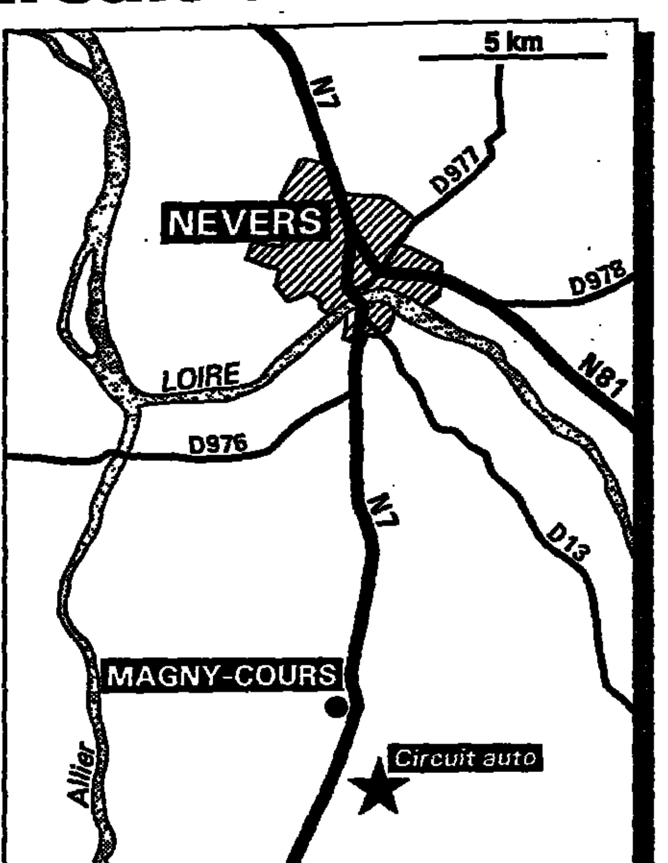
Depuis, bien d'autres pistes et circuits ont été construits. Mais Magny-Cours reste unique. Tant par sa configuration – même quelque peu dépassée – que par l'engouement qu'il a suscité. Huit entreprises de préparation ou de fabrication de voitures de compétition se sont créées autour de lui, parmi lesquelles Danielson, Snobeck, Rico Martini...

Dans une région dominée par l'élevage, ce sont plus de deux cents emplois qui ont été créés autour du circuit de Magny-Cours, sans parler des emplois induits provoqués dans tout ce qui touche de près ou de loin dans la région à l'automobile, la restauration, l'hébergement des milliers de passionnés qu'attirent régulièrement les grandes nouveautés qui y sont préparées ou présentées en compétition. Prost, Arnoult, Laffite, Pironi, Ragnotti, – sont des anciens de l'école de pilotage de Magny-Cours. Et tous y ont gardé un ou plusieurs points d'activité.

Mais Magny-Cours n'est plus ce qu'il était. Son créateur, Jean Bernigaud, est mort en 1971. Courageusement, sa veuve a repris le flambeau. Dur, très dur... Aujourd'hui, on estime le prix du circuit qu'elle voudrait vendre à 7 millions ou 8 millions de francs, plus une somme équivalente pour le remettre au goût du jour et aux normes de sécurité.

« A l'exception du Castellet, dit Mme Bernigaud, *tous les circuits de ce genre appartiennent maintenant aux conseils régionaux et aux départements... »* Celui de la Nièvre tirera-t-il les mêmes conclusions que la vieille dame et comblera-t-il ses vœux en le rachetant ? Les très anciens liens d'amitié entre la famille Bernigaud et le président de la République, longtemps président du conseil général de la Nièvre, pèsent lourd évidemment dans la balance. Mais il y a les réalités financières.

DIDIER CORNAILLE.



PICARDIE

Astérix prend du retard

La mise en route des travaux du parc de loisirs Astérix, à Plailly, dans l'Oise, à 38 kilomètres de Paris, ne se fera pas aussi rapidement que le souhaiterait la Société française d'étude, de réalisation et de gestion (SFERG), créée tout exprès pour mener à bien ce grand projet.

Les principaux investisseurs sont le groupe hôtelier ACCOR, la CGE, l'UAP, Havas, Paribas, la GMF, les éditions Albert René et la région Picardie à travers la Société de financement Picardie - Investissement.

Le président du conseil régional de Picardie, Charles Baur (UDF-PSD), vient de révéler qu'il rencontre *« des problèmes de terrain, de déboisement, de bretelles d'autoroutes »*. Autant d'obstacles qui ne sont pas infranchissables. En revanche, les promoteurs s'inquiètent du fait que les travaux de Disneyland bénéficient de facilités fiscales, ce qui n'est pas le cas pour le parc d'Astérix. Il faut voir là la cause essentielle des retards enregistrés, souligne Charles Baur, qui demande que tous les parcs d'attraction soient soumis au même régime, celui du plus favorisé.

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

Ecureuil pompier

Nouveau venu dans l'arsenal antifeux de forêt sur la Côte d'Azur, un hélicoptère Ecureuil AS 350 BL sera prêté par l'Aérospatiale et utilisé pour combattre les incendies dans les zones au relief tourmenté du haut pays.

L'appareil, en cours d'expérimentation, dispose d'un réservoir de 1 500 litres placé sous le ventre, et si sa capacité est deux fois moindre que celle des Canadair, il peut effectuer des largages de précision à moins de 30 mètres au-dessus des foyers.

L'Ecureuil ne se ravitaille pas sur un plan d'eau mais peut, grâce à une sorte de trompe, pomper l'eau où elle se trouve : piscines, réservoirs et jardins, citernes de camion, etc., ce qui accroît sa rapidité d'intervention. Des camions d'essence stationnés dans les zones sensibles pourvoient à ses besoins en kérosène sans qu'il lui soit nécessaire de retourner à sa base. L'appareil peut aussi transporter des commandos d'intervention, qui pourront sauter près des foyers, dans les endroits les plus difficiles d'accès, avec un équipement ultra-léger.

Le premier guide de Marseille

Aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'existait pas de guide complet de Marseille fournissant aussi bien les indispensables renseignements touristiques que les adresses pratiques. Marseille ne faisait, le plus souvent, l'objet que d'un chapitre d'un guide de Provence. L'éditeur Jeanne Laffitte vient de combler cette lacune avec la première édition d'un fort volume cartonné tout simplement intitulé *Guide de Marseille-Jeanne Laffitte.*

Les rédacteurs ne se sont pas contentés d'offrir une liste d'établissements que l'on peut trouver à peu près partout (restaurants, hôtels, musées, monuments, loisirs, etc.), ils se sont attachés à inventorier des ressources moins connues ou que l'on n'offre généralement pas au visiteur : transports, alimentation, mode, équipement de la maison, antiquaires, artisans et métiers spécialisés, jeux et loisirs, ressources nautiques, traditions, fêtes, cultes, locations diverses (de la montgolfière à l'attelage ancien), services rapides, etc.

En annexe figurent une liste des rues et des plans d'arrondissements.

★ *Guide de Marseille-Jeanne Laffitte* (Editions Jeanne Laffitte), 500 pages, 125 F.

ILE-DE-FRANCE

Les artisans dans leur maison

La chambre des métiers du Val-de-Marne vient d'emménager à Saint-Maur dans de nouveaux locaux (1) à la mesure de son importance, le département comptant douze mille entreprises artisanales. D'une architecture résolument moderne, cette maison de l'artisanat a été réalisée par M. Nomidi qui a joué avec les symboles à la manière des Compagnons du Tour de France.

Le soleil tient une grande place dans la conception même du bâtiment. Non seulement parce qu'il fournit l'eau chaude grâce à des capteurs solaires, mais aussi parce qu'il a guidé la distribution même des pièces. A l'est, les lieux de décision : salles de conférence et l'assemblée de l'artisanat ; à l'ouest, les bureaux ; au sud, l'accueil dans un lieu largement ouvert avec des façades vitrées ; au centre, point de jonction de ces trois axes, une pyramide de lumière.

Cette Maison de l'artisanat une fois équipée devrait être la plus moderne de l'Ile-de-France. Elle va abriter prochainement un centre de formalité des entreprises. Elle sera complétée dans l'avenir par un centre de formation des apprentis, construit sur un terrain attenant. Ce CFA préparera les jeunes à des métiers de pointe : informatique, électronique, robotique...

(1) 27, avenue Raspail, 94107 Saint-Maur-des-Fossés. Tél. : 64-39-73-03.

LORRAINE

Pompey s'éteint

Le haut fourneau numéro un des Aciéries de Pompey, le dernier en activité, a coulé ses ultimes tonnes de ferro-manganèse dans les lingotières. Avec cet arrêt définitif, c'est finalement l'âme même de la Société nouvelle des aciéries de Pompey (SNAP) qui s'est éteinte. Au 31 décembre 1986, il ne devrait plus subsister aucune activité dans l'îlot sidérurgique de la SNAP.

D'ici à la fin de la décennie, les trois hauts fourneaux de Pompey seront démontés. La revente au poids de la ferraille des bâtiments, soit près de 60 000 tonnes, devrait compenser tous les travaux de remise à nu du site. On songe à aménager à la place de l'usine un lotissement et des espaces verts.

BASSE-NORMANDIE

Revoici le pont de Honfleur

Le pont de Honfleur, qui reliera les deux rives de l'estuaire de la Seine en 1993, à hauteur du Havre, sera l'une des trois grandes opérations d'aménagement programmées mais ne bénéficiera d'aucun financement public, a annoncé Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, lors de la clôture du congrès de la Fédération nationale des travaux publics.

La chambre de commerce et d'industrie du Havre affirme qu'elle est prête à payer les 1 100 millions de francs que coûtera l'ouvrage en renouvelant le pari du pont de Tancarville, dont elle a la concession. Elle demande seulement la caution financière des deux régions.

Le pont de Honfleur, dont la construction est évoquée depuis une quinzaine d'années, réduira les distances entre Cherbourg, Caen et Le Havre et rééquilibrera économiquement les deux Normandies.

La chambre de commerce du Havre veut en effet implanter autour de Honfleur *« des entreprises haut de gamme de la génération du vingt et unième siècle, non polluantes, et qui ne s'installeront pas dans les régions d'industries lourdes »*, et créer une nouvelle zone de développement économique fondée sur le principe des *« magasins francs »*.

Procès du soupçon chez les Espagnols de Toulouse

La communauté espagnole de Toulouse a honte. La Casa de Espana, un bel immeuble bourgeois de la rue des Chalets que le gouvernement de Madrid a mis à la disposition des multiples associations d'immigrés ibériques, est soudain devenue inhospitalière aux « étrangers ». Les habitués sont toujours là, engagés dans une partie de cartes sans fin. D'autres, depuis des dizaines d'années, refont l'histoire jour après jour, attablés devant une bière.

Dans le jardin, sous les grands ombrages de quelques arbres centenaires, un groupe de jeunes s'essaient à la guitare sur de vieux airs andalous. Mais au sein de ce carré espagnol niché dans le Toulouse chic, flotte comme une certaine amertume, un désarroi qui ferme les visages, coupe la langue aux plus locaces. Ici on ne plaisante pas avec l'honneur, pas plus qu'on n'accepte de voir salie l'image d'une communauté entière. *« On ne nous a jamais rien reproché. En règle générale, les Espagnols ont toujours été exemplaires en France. Tout cela va nous porter un tort considérable »*, marmonne un retraité.

Tout cela, c'est la soudaine curiosité des journaux pour les agissements de certains représentants de la communauté espagnole. On a parlé d'abus de confiance, d'escroquerie, de détournements de fonds, mettant en cause des vétérans républicains de la guerre civile, résistants à l'occupation nazie en France, la fine fleur de l'Espagne révolutionnaire et démocratique.

L'affaire a finalement été portée sur la place publique, par un article de *la Vanguardia*, un quotidien espagnol proche des milieux conservateurs, le 18 avril 1986. Mais, depuis plusieurs années, d'obscures et publiques correspondances laissaient entendre qu'il se mijotait, dans la communauté immigrée espagnole, quelque plat bien peu ragoûtant.

Premiers chèques... et premières accusations

Une première plainte contre X est déposée en novembre 1984. Depuis, une cinquantaine auraient suivi, et trois juges d'instruction se sont succédé sur l'affaire. Le deuxième avait demandé un non-lieu général ; le troisième vient de rouvrir le dossier.

Tout commence le 26 août 1981, lorsque le Parlement allemand vote une loi d'indemnisation à l'égard des victimes civiles espagnoles de l'occupation nazie en France, déportés, travailleurs obligatoires envoyés sur le mur de l'Atlantique, prisonniers dans les camps.

L'Institut France-Espagne, organisation culturelle dont le siège est à Paris, a suivi seul ce dossier de bout en bout. Il va donc se charger des demandes et de la répartition des indemnités. Ses délégués, dont trois dans le Sud-Ouest, sont chargés de cette mission. Dès 1983, arrivent les premiers chèques de RFA, et moins d'un an plus tard tombent les premières accusations.

Si les plaintes ne sont pas nominales, deux hommes sont désignés du doigt : Luis Menendez, ancien conseiller municipal de Pamiers en Ariège, et son ami Luis Bermejo, ancien président de l'Amicale des guérilleros, une association qu'il a lui-même fondée et qui a regroupé jusqu'à mille cinq cents anciens résistants espagnols. Sur les 11 000 F remis à chacun des bénéficiaires, les deux compagnons en auraient prélevé jusqu'à 25 % pour se payer de leur peine.

Un petit « don »

L'affaire éclabousse rapidement l'Institut. Mais deux contrôles fiscaux ne donneront aucun résultat. Aujourd'hui le président, Luis Montréal, reconnaît qu'il y a eu peut-être *« des erreurs, voire des abus »*. Ce qui l'a conduit dès le mois de mai 1983 à réunir un conseil de discipline. Depuis, affirme-t-il les choses sont claires. Ses délégués ne doivent pas demander plus de 1 000 F pour rémunération de leur travail, auxquels s'ajoutent 500 F pour les frais de traduction, plus un petit « don », laissé à l'initiative du récipiendaire pour les œuvres de l'Institut, qui accueille chaque année une cinquantaine d'étudiants espagnols nécessiteux.

Tout se passe en effet comme si la manne allemande avait soudain aiguisé les appétits et libéré des haines qui remontent à cinquante ans en arrière, l'époque où chez les républicains espagnols un *camarada*, parce que communiste, ne faisait pas toujours les yeux doux à un *companero*, son frère d'arme anarchiste. *« Ils refont la guerre civile »*, se lamente un vétéran de ces temps héroïques.

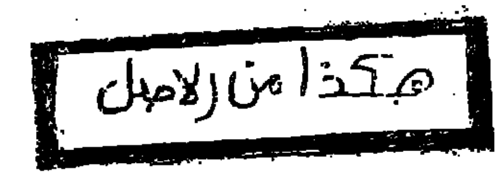
Luis Bermejo apparaît ainsi comme un des personnages charnière de cette histoire picaresque. Ancien communiste converti au titisme, commissaire politique en Espagne, chef d'un réseau de guérilleros en 1944, socialiste aujourd'hui, il n'a pas que des amis. Les communistes notamment, ou une des tendances du communisme espagnol, qui supporte mal que les guérilleros lui échappent. Le président de l'Amicale subit l'assaut en 1984, au moment où les premières plaintes sont déposées. Mis en minorité, blessé dans son honneur, l'homme, accusé d'avoir été un *« petit dictateur »* à la tête de son organisation, a rompu avec ses anciens camarades.

Dernier épisode : ne dit-on pas que le gouvernement de Bonn n'aurait guère apprécié, jadis, que l'Institut France-Espagne ait « naturalisé » gitans certains Espagnols immigrés aux seules fins de les faire bénéficier d'une pension à vie. Deux mille dossiers ont été traités à ce jour. Près de six mille immigrés seraient encore en droit de prétendre aux « réparations » allemandes.

GÉRARD VALLÈS.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Simon par nos correspondants : Jean-Louis Bemer, Alexis Bodaert, Jean Contrucci, Michel Curie, Jacques Fortier, Françis Gouge, Pascale Mounier, Michel Vives.





Économie

M. SÉGUIN DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un blindage complet

Les exégètes on « du grain à moudre ». En présentant longuement devant l'Assemblée nationale son premier projet de loi sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, jeudi 29 mai, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, n'a écarté aucune hypothèse ni omis une seule parade. Tous les arguments y étaient, et il ne manquait pas une référence. *« Il y en avait pour tout le monde »*, reconnaissait le ministre, amusé, à sa sortie de l'hémicycle. *« On pourra découper le discours et le distribuer par petits bouts à tous ceux à qui chaque message s'adresse. »*

A quelques pas de là, et pratiquement avec les mêmes phrases, son prédécesseur au ministère du travail, M. Michel Delebarre, saluait la performance. *« Pour écrire son texte, il a d'abord dû noter la liste de tous ceux à qui il devait une explication et, ensuite, il a rédigé trois lignes à leur intention »*, expliquait-il, narquois. *« Il s'est tellement couvert qu'il pourra présenter à chacun un passage prouvant qu'il partage leur point de vue. »*

Du grand art, en effet. Tour à tour, M. Séguin s'est efforcé de donner satisfaction à sa majorité, dans sa diversité, puis de se montrer fidèle défenseur de la plate-forme RPR-UDF. Flatteur ou méfiant à l'égard du patronat, il s'est refusé à croire en la moindre promesse chiffrée *« alimentée par des études prétendument savantes »*. Volontairement rassurant à l'adresse des organisations syndicales, il a non seulement voulu préciser le champ de la négociation à ouvrir, mais tenu à affirmer que, selon lui, les accords interprofessionnels de 1969 et de 1974 devaient demeurer les garants du dispositif, quitte à être améliorés.

Mordant ou agressif, il n'a pas voulu se priver du plaisir de s'en prendre aux socialistes – en 1975, ceux-ci n'avaient pas voté la loi de M. Michel Durafour – et d'égratigner ses prédécesseurs, MM. Auroux, Bérégovoy et Delebarre, coupables, selon lui, d'avoir supprimé l'allocation de chômage à 90 % et soupçonnés d'avoir voulu supprimer l'autorisation administrative de licenciement.

Ainsi protégé de toutes parts, avec un blindage adapté à toutes les attaques, M. Séguin espère subir sans encombre l'épreuve, délicate, de l'examen de son projet de loi. Il escompte même que, pour l'avenir, la multiplicité de ses esquives pourra servir et lui éviter d'apparaître comme le ministre qui a supprimé l'autorisation administrative de licenciement.

Ce faisant, il a laissé peu d'espace à ses contradicteurs. C'est à peine s'ils pourront utiliser quelques failles : la menace que fait peser la loi sur la politique conventionnelle, l'absence des garanties de procédure juridictionnelle ou l'encombrement prévisible des conseils de prud'hommes, croulant sous les contentieux.

M. Delebarre a bénéficié d'un traitement de faveur. Son successeur rue de Grenelle – en supprimant cette partie de son texte – lui a laissé le soin de commenter l'exemple allemand. Le poids des syndicats, qui disposent d'un droit de veto, et leur sens des responsabilités offrent un contrepoids préférable à la protection accordée, en France, par la loi. Là encore, c'était une façon pour M. Séguin de prendre date et de se démarquer.

ALAIN LEBAUBE.

SELON UN SONDAGE

Les Français ne s'attendent pas à une diminution du chômage

Les Français ne se font pas d'illusions à propos du chômage. 48 % d'entre eux estiment qu'il augmentera dans les deux prochaines années, selon un sondage réalisé par l'Institut Louis Harris (1) et publié le jeudi 29 mai par *l'Evénement du jeudi* et le mensuel *Alternatives économiques*. 20 % pensent qu'il restera au même niveau et 21 % seulement qu'il diminuera. D'après les préférences politiques, ce sont les personnes se déclarant proches de la gauche qui se montrent les plus pessimistes.

Les questions posées sur les solutions et les hypothèses économiques font apparaître des clivages inattendus. Par exemple, les Français seraient très partagés sur les changements à attendre au cours des vingt prochaines années. Les optimistes (42 %) ont confiance dans le progrès technique et on les trouve parmi les jeunes, les cadres, les professions intermédiaires et les sympathisants du PS. Les pessimistes (42 %) imaginent qu'il faudra travailler de plus en plus, et se recrutent chez les femmes, les plus de trente-cinq ans, les non-salariés, les inactifs et les sympathisants des partis de droite.

De même, 32 % estiment nécessaire de lutter contre l'inflation – et se situent à gauche, – tandis que 43 % accepteraient un peu d'inflation pour créer des emplois – et se réclament de la droite.

Pour autant, la cohérence n'est pas toujours établie quand il s'agit d'apprécier les mesures à prendre. Massivement, les personnes interrogées marquent leur préférence pour des mesures de relance par le pouvoir d'achat (72 %), pour l'encouragement au départ des immigrés (67 %) et pour la limitation de l'importation des produits étrangers (66 %). En revanche, elles croient peu aux effets positifs de la suppression des seuils sociaux (29 %), de la réduction du temps de travail (32 %) ou même de l'autorisation administrative de licenciement.

Quant aux raisons du chômage, elles sont attribuées à l'évolution technologique, à la crise internationale, aux impôts et aux cotisations sociales (plus de 80 %). L'évolution des salaires (20 %) ou les exigences supposées des chômeurs (28 %) sont plus rarement mises en cause, les thèmes libéraux ayant, de ce point de vue, peu d'audience.

Surprise, enfin, les gouvernements de droite d'avant 1981 sont davantage jugés responsables de la situation (40 %) que le patronat (33 %), le gouvernement de gauche (32 %) et même les syndicats (30 %). Mais 35 (%) ne se prononcent pas sur cette question.

(1) Le sondage a été réalisé les 28 et 29 avril auprès de 1 000 personnes selon la méthode des quotas.

Sécurité sociale : de l'art d'appréhender les comptes

« La présentation trop globale des comptes (de la Sécurité sociale) *ne permet pas de se faire une idée claire des enjeux et des solutions, d'autant plus qu'elle ne distingue pas, dans les besoins de financement du régime général, la part des salariés de celle des non-salariés »* : le bulletin de M. Raymond Barre, *Faits et arguments*, dans son dernier numéro, rejoint ainsi ceux qui, comme FO et la CFDT, réclament une clarification des transferts entre régimes. C'est surtout en matière de vieillesse, où *« les réformes les plus profondes sont nécessaires »* que *« le préalable est une mise à plat de l'ensemble des régimes : leur multiplicité et l'hétérogénéité des avantages qu'ils accordent, rendent difficile toute décision de fond »*.

En matière d'assurance-maladie, selon *Faits et arguments*, *« le budget global a permis de modérer la dépense dans les hôpitaux publics »*, mais pour la médecine en ville, *« la relation entre l'activité des médecins, leurs prescriptions et leur rémunération reste toujours à définir... Enfin, une profonde réforme des catégories d'exonération du ticket modérateur est nécessaire »*, la priorité en matière de dépenses sociales devant être donnée *« à une politique familiale centrée sur le troisième enfant »*.

De son côté, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, est revenu à la charge le jeudi 29 mai, à Toulouse. Devant le congrès des agents des préfectures, il a demandé au premier ministre de *« s'en tenir à sa déclaration à l'Assemblée »* pour cette *« mise à plat »*. *« Il convient*, a déclaré M. Bergeron, *de savoir très exactement quelles sont les dépenses et les recettes de chaque régime. Il faut savoir ce que deviennent les cotisations versées par les salariés et ce qu'elles représentent par rapport aux prestations dont ils bénéficient. Comment, en effet, pourrait-on leur demander des sacrifices supplémentaires, si une partie sert – ce qui est le cas – au financement de régimes d'autres catégories socio-professionnelles ? »*

« Chacun doit être couvert en fonction de ce qu'il verse. Si la chose s'avérait impossible, c'est le budget de l'Etat qui devrait intervenir », a estimé M. Bergeron, qui s'est élevé contre les idées d'*« un plan d'économies en matière de prestations et de gestion* (de la Sécurité sociale), *voire une modulation du ticket modérateur selon l'état des finances de la Sécurité sociale, voire une régionalisation de la couverture sociale »* (*le Monde* du 30 mai).

Les propos tenus le même jour par M. André Zeller, qui assistait, à Toulouse aussi, aux journées d'étude des caisses régionales d'assurance-maladie, ne devraient pas rassurer M. Bergeron. Le secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale a en effet déclaré : *« Le légitime souci de clarté ne doit pas conduire à des excès. Il est des lumières qui éclairent et d'autres qui blessent. Il faudra veiller à ne pas blesser certaines professions ou certaines personnes connaissant des difficultés particulières. »* Ainsi, les mineurs *« ne devront pas être blessés par un éclairage trop insistant sur les soldes de la compensation démographique dont ils bénéficient... Certaines catégories de grands malades ne devront pas, de surcroît, être blessés dans leurs sensibilité par un éclairage trop insistant sur l'extrême concentration des dépenses lourdes de soins sur un petit nombre d'assurés »*.

En revanche, M. Zeller a donné une satisfaction partielle aux revendications du président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, M. Maurice Derlin (FO), qui réclamait avec insistance la possibilité pour les caisses régionales de participer au financement des équipements hospitaliers – aujourd'hui, l'informatisation et l'acquisition de matériel lourd, – bloquée depuis 1983 par le ministère des affaires sociales, afin de contrôler les dépenses des hôpitaux comme celles de l'assurance-maladie. Reste à savoir selon M. Zeller si la *« décision de principe »* adoptée à Matignon, se traduira par une augmentation des fonds d'action sanitaire et sociale, ou si les caisses devront prélever les sommes sur d'autres dépenses.

Echec et pat à la RATP

C'est un petit tour de force que M. Claude Quin, président de la RATP et dernier responsable communiste à la tête d'une entreprise publique, a réalisé le vendredi 30 mai en parvenant à faire repousser les directives gouvernementales par la majorité de son conseil d'administration.

Résumons le feuilleton de cette querelle politico-budgétaire : le 24 avril, le ministre de l'économie et son collègue des transports mettent en demeure le président de la RATP de réaliser 80 millions de francs d'économies dans son budget d'exploitation, notamment en réduisant ses effectifs de deux cents emplois, et 200 millions de francs dans son budget d'investissement. Au nom de la défense du service public M. Quin refuse ces suppressions d'emplois et se borne à accepter la moitié des économies exigées.

Le jeudi 29 mai au soir, le président est assuré de voir rejetées ses contre-propositions par une large majorité des vingt-sept membres du conseil d'administration, les représentants de l'Etat et de la majorité s'apprêtant à demander plus de sacrifices, et ceux des salariés moins.

M. Quin tente de renverser cette situation désespérée vendredi en proposant à son conseil de retirer de l'ordre du jour le vote sur les demi-mesures qu'il a préparées. Son intention est de soumettre, une quinzaine de jours plus tard, le plan gouvernemental dans toute sa rigueur de façon à pouvoir se solidariser avec les délégués salariés et les conseillers de gauche pour refuser les économies demandées. Il est battu par 13 voix contre 11.

C'est donc le « plan Quin » qui est soumis au vote... et qui est rejeté ; le président de la RATP votant contre lui aussi. Profitant de cet élan contestataire, il propose au conseil de se prononcer sur les directives beaucoup plus drastiques de ses ministres de tutelle : elles sont repoussées par 13 voix contre 12.

Devant la presse le président, épuisé et ravi, déclare : *« Le gouvernement ne peut rester sur ses positions, sauf à créer un blocage qui le conduirait à prendre des mesures autoritaires qui aggraveront encore le malaise que le ministre délégué aux transports a lui-même créé. »*

Impasse totale

M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur RI et représentant du conseil régional d'Ile-de-France au conseil d'administration, n'en revient pas d'un tel revirement de situation : *« Il n'y a pas eu de débat au fond sur le vrai sujet qui nous préoccupe, à savoir : comment exécuter le budget 1986 sans imposer des charges supplémentaires à l'Etat, aux collectivités locales et aux usagers »*, dit-il.

L'impasse est totale. M. Quin, que l'on disait battu, a entraîné le gouvernement au tapis. Il n'a plus aucune raison de démissionner et s'apprête à une guerre d'usure avec l'appui d'une majorité (provisoire) du conseil d'administration. M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, qui a sous-estimé l'habilité manœuvrière de son adversaire, a vu deux représentants de l'Etat au conseil de la RATP lui faire défaut : l'un a démissionné vendredi matin, l'autre a malencontreusement donné son pouvoir à un administrateur qui en détenait déjà un. M. Douffiagues est obligé de concéder qu'il est échec et pat (1). L'incapacité où il se trouve de museler, de soumettre ou de démettre M. Quin commence à faire rire. Il devait recevoir celui-ci lundi. On voit mal comment il pourrait le convaincre d'*« autogérer son départ »*, selon la formule qu'il aurait souhaité voir appliquer.

Le gouvernement n'a plus guère de solution de rechange. Toutes sont inélégantes car elles donneront à l'opinion et aux usagers de la RATP l'impression d'un véritable règlement de comptes. Tout d'abord, le budget révisé n'ayant pas été adopté le 1er juin, le Syndicat des transports parisiens (STP) devrait être appelé à exécuter le budget à la place des organes dirigeants de la RATP. Enfin, le gouvernement pourra difficilement éviter de rectifier en conseil des ministres la composition du collège des neuf représentants de l'Etat et de celui des neuf personnalités qualifiées s'il ne veut pas, à chaque vote, trembler pour la bonne fin de ses directives.

ALAIN FAUJAS.

(1) Se dit aux échecs du roi qui, sans être mis en échec, est dans une situation telle qu'il ne peut pas bouger sans être pris. La partie est déclarée nulle.

REPÈRES

Balance commerciale : nouveau record pour le Japon

L'excédent commercial japonais a battu tous ses records à 7,66 milliards de dollars en avril, contre 7,42 milliards en mars, annonce le ministère des finances et la Banque du Japon. Calculées en yens, les exportations ont baissé de 17,3 %, mais les importations ont chuté de 35,2 %. Plus encore que cette conséquence immédiate du renchérissement de la monnaie japonaise à l'égard du dollar ces derniers mois, le fait marquant est la présence d'un excédent des « invisibles », traditionnellement déficitaires. Le solde positif de 374 millions de dollars enregistré pour les services constitue un retournement de tendance et reflète essentiellement la forte amélioration à 1,54 milliard de dollars des rentrées nettes générées par les placements financiers du Japon à l'étranger. Des placements qui intéressent toujours les Japonais si l'on en juge par le déficit, lui aussi record, de la balance des capitaux à long terme, 12,19 milliards de dollars en avril contre 3,7 milliards le mois précédent.

SMIC : relèvement au 1er juin

Conformément à la loi qui prévoit que chaque fois que l'indice des prix enregistre une hausse d'au moins 2 % le salaire minimum interprofessionnel est augmenté dans la même proportion, le SMIC devrait être relevé automatiquement au 1er juin de 2,1 %. Le taux horaire du SMIC devrait passer de 26,04 F à 26,59 F, soit un salaire minimum mensuel brut, sur la base de trente-neuf heures de travail par semaine, de 4 493,71 F contre 4 400,76 F. Le SMIC avait connu un « gel » de onze mois, n'ayant pas été augmenté depuis le 1er juillet 1985. Conformément à l'article L. 141-4 du code du travail, le SMIC sera de nouveau augmenté au 1er juillet prochain, après avis motivé de la commission nationale de la négociation collective, l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC ne pouvant en aucun cas être inférieur à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires moyens du 1er avril 1985 au 1er avril 1986.

Echanges : réduction du déficit aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis ont réduit leur déficit commercial en avril de 14,5 milliards en mars à 12,1 milliards de dollars. Toutefois, malgré la baisse du dollar, les entreprises américaines sont loin d'avoir repris l'offensive sur leur marché comme à l'étranger. La contraction du déficit résulte d'un recul de 10,2 % des importations grâce, entre autres, à un allégement de plus du tiers de la facture pétrolière, revenue à 2,1 milliards de dollars. Mais les exportations ont diminué de 4,8 %. Le déficit du mois d'avril est légèrement supérieur à celui constaté un an plus tôt (11,9 milliards de dollars). Devenu l'un des principaux enjeux de politique intérieure à l'approche des élections de novembre, le déséquilibre commercial a atteint 55,5 milliards de dollars pour les quatre premiers mois de 1986, soit 220 milliards en perte annuelle. Il s'était élevé à 43,2 milliards de janvier à avril 1985.

Économie

L'amendement Giscard d'Estaing sur les contrôles fiscaux : une bien curieuse initiative

En réduisant le nombre d'années sur lesquelles le fisc peut demander des comptes aux contribuables, la droite ne s'est pas grandie. Elle a joué un mauvais tour en rendant un peu plus difficile, un peu moins efficace, le contrôle fiscal. Mais c'est surtout M. Giscard d'Estaing, auteur d'un amendement repris à son compte par le gouvernement qui porte la responsabilité de ce qui va suivre : une perte importante pour l'Etat à partir de 1988 (1), un encouragement indirect donné à la fraude. Une bien curieuse initiative, en somme.

Certes, le contrôle fiscal laisse beaucoup à désirer en France depuis 15 ans. Mais les améliorations viendront d'une meilleure formation, d'un meilleur encadrement des agents du fisc, de garanties plus précises et plus nombreuses données aux contribuables, de moins d'arbitraire, de plus de compétence et de professionnalisme : ce que la commission Aicardi, mise en place par M. Balladur, il y a quelques jours, a justement pour mission d'étudier. Sûrement pas des contrôles plus superficiels.

En réduisant à deux ans pour les salariés et à trois ans pour les entreprises et les revenus non salariaux la période sur laquelle les investigations du fisc peuvent porter, l'amendement Giscard, pour ne pas encourager la fraude, devrait permettre des contrôles plus nombreux. C'est ce qu'une arithmétique un peu serrée pourrait faire croire : supprimer les recherches sur une année pour les entreprises et sur deux années pour les particuliers, c'est gagner, selon les cas, un quart ou la moitié du temps. Bouclant plus vite ses vérifications, l'inspecteur pourrait multiplier celles-ci.

En fait, les choses ne se passeront pas ainsi. Lorsqu'une vérification est commencée, il n'est pas plus long de couvrir quatre années que trois, même s'il est vrai que, dans certains cas, remonter loin en arrière complique pas mal les choses.

Pour les salariés, qui ne déclarent leurs revenus que l'année suivant, celle durant laquelle ils les ont touchés et compte tenu des délais nécessaires au traitement des déclarations, la période d'investigation sera en fait réduite à un an. Pour les entreprises et autres revenus non salariaux, le rythme des vérifications est déjà très faible : une fois tous les trente ans et même une fois tous les trente-huit ans pour les professions libérales. Aussi longtemps que ces rythmes ne seront pas accélérés, l'amendement Giscard aura surtout pour effet d'inciter un peu plus les contribuables à prendre le risque de frauder.

Il est vrai que, lorsqu'une plainte a été déposée par l'administration devant le tribunal correctionnel, la direction générale des impôts voit les délais d'investigation dont elle dispose prolongés de deux ans. Encore faudrait-il, pour que ce délai supplémentaire ait quelque efficacité, que les dépôts de plainte soient plus systématiques — ce qu'ils ne sont pas du tout actuellement — et que les procédures pénales ne traînent pas en longueur, comme c'est le cas.

Le système américain serait plus convaincant. Les vérifications ne portent le plus souvent, outre-Atlantique, que sur une année. Mais lorsqu'une fraude est décelée, le fisc peut remonter aussi loin qu'il le veut dans le passé du contribuable. Une loterie, en quelque sorte, mais qui coûte cher aux fraudeurs lorsqu'ils sont pris.

De quelque façon qu'on retourne le problème du contrôle fiscal, l'amendement déposé par l'ancien président de la République a peu de justifications et beaucoup d'inconvénients dont certains apparaîtront peut-être graves dans quelques années. A l'évidence, la solution est beaucoup plus à rechercher du côté des vérifications plus nombreuses, mieux faites, allégées pour les petits contribuables et les petits manquements, aggravées pour les fraudes graves ou organisées.

Le plus « drôle » de l'histoire est que, sauf erreur, M. Giscard d'Estaing lui-même, alors qu'il était ministre des finances, avait en 1965, allongé de trois à quatre ans le délai donné au fisc pour remonter dans le passé des contribuables. Mais il est vrai qu'en vingt ans certains principes semblent s'être démodés.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Le nouveau système ne commencera à jouer sur les vérifications qu'à partir du 1er juillet prochain. L'effet sur les recettes fiscales n'apparaîtra donc qu'en 1988. Il pourrait faire perdre 3 à 4 milliards de francs par an au fisc sur 26 milliards de francs de redressements notifiés et 16 milliards de francs recouvrés.

Faits et chiffres

Transports

● **Neuf Airbus-A320 achetés par Trans Australia.** — La compagnie aérienne australienne Trans Australia Airlines (TAA) vient d'acheter ferme neuf Airbus-A320 pour la somme de 650 millions de dollars australiens (3,4 milliards de francs). Le type d'appareil retenu est la version 200 qui dispose de réservoirs supplémentaires et donc d'un rayon d'action accru. Il sera équipé du futur réacteur V 2500 d'International Aero Engines : TAA recevra les avions commandés en 1989 et 1990.

● **Grève des hôtesses et des stewards d'UTA.** — Les hôtesses et stewards de la compagnie aérienne UTA ont entamé le vendredi 30 mai un mouvement de grève — le septième depuis novembre — qui prendra fin mardi 3 juin à 23 h et qui affecte les vols au départ de Paris à destination de l'Afrique et de l'Extrême-Orient, a-t-on appris auprès du Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC). La direction de la compagnie privée, qui n'a pas été saisie d'un préavis de grève, a indiqué pour sa part qu'elle *« s'efforçait de prendre les dispositions nécessaires pour assurer tous ses vols »*, notamment en affrêtant des appareils d'autres compagnies. Le conflit porte sur les compositions d'équipages à bord des Boeing-747 et des DC-10, que le syndicat estime être parmi les plus basses en Europe. Des divergences portent aussi sur les salaires.

★ Renseignements : (1) 47-75-75-75 et (1) 47-76-41-52.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a rendu notre information sur « La guerre des « puces », publiée dans *le Monde* du 30 mai, incompréhensible. Il fallait en effet lire : *« conflit en voie de règlement »* et non pas *« en voie de développement »*.

La Pologne satisfaite de pouvoir adhérer au FMI

Le gouvernement polonais, selon son porte-parole, M. Jerzy Urban, dont les propos ont été diffusés vendredi par l'agence PAP, est *« satisfait »* que la majorité des gouverneurs du FMI (représentant les cent quarante-neuf pays membres) se soient prononcés en faveur de l'adhésion de la Pologne au FMI.

M. Zbigniew Karcz, directeur du département étranger au ministère des finances, a déclaré que désormais la Pologne ne devrait plus être « isolée » sur le plan international, comme elle l'a été jusqu'à présent, pour négocier le rééchelonnement de sa dette extérieure (environ 27 milliards de dollars) et obtenir de nouveaux crédits, puisque les portes de la coopération financière avec tous les pays membres du FMI lui sont ouvertes.

C'est jeudi que le FMI avait fait savoir qu'une majorité des pays membres, consultés par correspondance comme il est d'usage, s'était prononcée en faveur de l'admission de la Pologne qui avait posé sa candidature, il y a cinq ans (entre-temps, la Hongrie et la Chine avaient été admises).

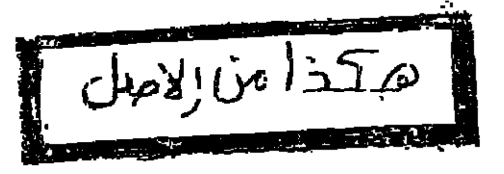
Cette majorité était en réalité acquise depuis plus d'une année, mais restait l'opposition des Etats-Unis. Ces derniers ayant décidé de s'abstenir dans le vote, la voie est désormais libre pour le retour de la Pologne au FMI (qu'elle avait quitté en 1950, comme plusieurs autres pays de l'Europe de l'Est). Il ne reste à Varsovie qu'à régler sa quote-part, fixée à 680 millions de droits de tirage spéciaux (786 millions de dollars) et à signer les statuts de l'institution pour adhérer effectivement au FMI. Un peu plus du cinquième de cette somme (21,7 %) devra être mise à la disposition du FMI en devises fortes, le reste en monnaie nationale (zloty). Théoriquement, la Pologne pourrait obtenir un crédit du FMI environ quatre fois supérieur à sa quote-part. On n'en est pas encore là.

Rencontre économique franco-malgache à Paris

« Nous reconnaissons nos erreurs, nous avons été des administrateurs avant d'être des gestionnaires », a déclaré, le vendredi 30 mai, le ministre malgache de l'industrie, de l'énergie, et des mines, M. Rakotonavo, qui séjournait à Paris avec le ministre du commerce, M. Solofeson, à l'occasion d'une réunion visant à convaincre les chefs d'entreprise français de s'intéresser davantage à Madagascar (*le Monde* du 30 mai). Deux journées durant, une délégation de quelque soixante-dix Malgaches, dont de nombreux chefs d'entreprises a eu des contacts informels avec des représentants français. Ces conversations s'inscrivent dans une offensive de séduction malgache en direction des investisseurs français.

Après quinze années de socialisme, Madagascar songe-t-elle à une révision fondamentale de ses relations avec les pays capitalistes ? A cette question, M. Solofeson répond que les liens privilégiés avec la France ne datent pas d'hier et que, malgré des hauts et des bas, celle-ci demeure le premier partenaire économique. Les domaines où les Malgaches souhaiteraient coopérer davantage avec les investisseurs français sont l'agro-alimentaire, les mines, le tourisme et le textile. *« Nous recherchons en France la technologie, le savoir-faire et les moyens financiers »*, a déclaré le ministre du commerce. Le patronat malgache du textile, représenté surtout par des Indiens, paraît le grand bénéficiaire de ces journées puisque des contacts prometteurs ont été pris avec les sociétés Absorba et Lee-Cooper.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BOURSE DE PARIS

Semaine du 26 au 30 mai

L'onde de choc

« *SELL in may and go away.* » Cette expression anglo-saxonne, que Woody Allen traduirait par « *Prends l'oseille et tire-toi* », était le mot d'ordre à la mode, ces jours derniers, sous les lambris du palais Brongniart. L'usage de la langue de Shakespeare apparaissait d'ailleurs de rigueur, puisque les investisseurs d'outre-Manche avaient donné, dès le vendredi 23 mai, le signal d'un spectaculaire repli. A la séance suivante, la première de cette semaine, la Bourse, boudée par les étrangers, plongeait dans le noir et l'onde de choc se propageait sur les places de province. Les petits porteurs français et de nombreux professionnels se débarrassaient de valeurs qui, soudain, leur brûlaient les doigts. Ils étaient imités, avec un temps de retard, par des bataillons de provinciaux cédant quelque peu à la panique. « *Le marché baisse dans le vide* », constatait un spécialiste avec un brin de perplexité, faisant allusion à l'absence évidente de contrepartie. Les commis qui s'étaient chargés de papier au cours des séances précédentes vivaient des heures difficiles, à mesure que la tendance s'effilochait. Les investisseurs institutionnels se tenaient en retrait. Au coup de cloche final, l'indicateur instantané cédait 6,73 %. Du jamais vu depuis mai 1981, un mois qui ne réussit décidément pas à la Bourse.

La suite des opérations traduisait le trouble laissé dans les esprits par cette douche froide. Reprise mardi (+ 0,39 %), rechute mercredi (– 0,93 %), remontée jeudi (+ 0,64 %) et vendredi (+ 1,52 %). Le marché avait manifestement perdu sa bonne étoile et cheminait à tâtons, dans un environnement devenu incertain. A l'issue des cinq séances de la semaine le score était nettement négatif, s'établissant à – 5,89 %. Il est vrai que rien n'avait été fait, depuis plusieurs jours, pour remplir la corbeille d'optimisme. En vendant « *au son du canon* », les investisseurs réagissaient logiquement aux coups de semonce donnés successivement par MM. Noir et Balladur. Le dernier nommé ne reconnaissait-il pas, devant les députés, que « *la situation économique de la France n'était pas bonne* ». Si d'aucuns interprétaient ce discours, dramatisé à souhait, comme un appel pressant aux patrons pour qu'ils « jouent le jeu », nul ne pouvait, rue Vivienne, y rester insensible, surtout pas l'étranger. La réaction était d'autant plus vive que le marché évoluait, depuis de longues semaines déjà, sur des sommets jugés par beaucoup déraisonnables.

« *Ça fait du bien à la Bourse* », entendait-on près des piliers, au lendemain du « *lundi noir* ». De l'avis général, celle-ci attendait l'occasion d'un assainissement, pour alléger les positions les plus spéculatives, et le discours maussade des nouveaux gouvernants sur le mauvais état économique du pays servit de détonateur. Le caractère de plus en plus orageux de la cohabitation entre l'Elysée et Matignon distillait de surcroît le poison de l'incertitude dans l'esprit des investisseurs.

Un coup d'œil sur les Bourses européennes montrait que Paris n'était pas seule à connaître un revers. Si Londres se raffermissait (bénéficiant d'un relatif retour au bercail des investisseurs britanniques), Milan perdait 10 % au cours de la seule séance de jeudi (*le Monde* du 31 mai). Victime d'une indigestion de hausses, la Bourse lombarde retrouvait à son tour le sens de la mesure. Un moment favorisée par un afflux ponctuel d'opérateurs étrangers, Amsterdam évoluait ensuite de façon plus heurtée.

Au palais Brongniart, l'explication technique donnée au repli des places continentales (Francfort a entamé sa consolidation dès janvier) semblait prévaloir. Personne ne voulait croire à un renversement fondamental du marché. On reconnaissait simplement que juin serait moins attrayant en raison de l'impact psychologique de l'accident survenu lundi, sur les petits épargnants en particulier. Des professionnels émettaient aussi le souhait de voir se ralentir le rythme des augmentations de capital et des émissions de certificats d'investissement (le 2 juin – opération-test pour la privatisation, – Saint-Gobain émettra ainsi *8 millions* de CI, au prix de 300 F, pour un montant de *2,4 milliards* de francs). Cet afflux de papier a sans nul doute fini par assouvir les nombreux appétits.

Pour le court terme, les inquiétudes viennent surtout de la concurrence que risque bientôt d'exercer Wall Street. Dopé par les perspectives d'amélioration de l'économie américaine en 1986-1987 et par la nette remontée du dollar à 7,40 F vendredi soir, le Big Board était, cette semaine, en effervescence. « *Il se peut que les étrangers cèdent à l'appel des belles américaines* », redoutait un spécialiste. « *Paris est toujours très vulnérable lorsque les étrangers vendent.* » Vendredi, ces derniers se montraient plutôt neutres à Paris, voire légèrement acheteurs, dissipant ainsi les craintes au sujet d'une possible « *désertion* » de leur part...

Au bout du compte, la grande secousse apportée au marché lui rendait avec le recul une sélectivité qu'il avait perdue dans l'euphorie de la hausse. Les valeurs sûres, comme Michelin, Peugeot, ELF, Carrefour ou Darty, reprenaient leur ascension. En annonçant un résultat net de 960 millions de francs pour 1985, supérieur aux estimations les plus optimistes, Thomson-CSF gagnait 11 % lors de l'ultime séance.

Le titre échappait, de justesse, à un retard important dans sa cotation, sous l'effet d'une forte demande. Parmi les valeurs les plus traitées, on retrouvait Michelin, Peugeot et Thomson, auxquelles s'ajoutaient Lafarge Coppée et la Compagnie du Midi. La position de place après la liquidation de mai restait relativement saine, puisque le courant acheteur s'élevait à 6,2 milliards de francs (contre 5,95 milliards en avril). La position vendeur s'établissait à 2,154 milliards de francs (contre 2,183 milliards en avril).

Sur le marché obligataire et au MATIF, l'ambiance était des plus moroses. « *C'est la crise de confiance* », lançait un professionnel, exprimant les inquiétudes de la communauté financière sur l'issue de la cohabitation. Au deuxième étage du palais, certains se plaignaient de voir le taux d'intervention de la Banque de France rester à un niveau jugé « *trop élevé* ».

Au terme de cette semaine agitée, on pouvait *légitimement s'interroger sur l'état d'esprit des épargnants* malheureux et des autres... « *Nous simplifierons et nous rapprocherons les modes d'imposition des revenus des actions et des obligations, afin que tout cela ressemble moins à un bric-à-brac* », assurait, à l'Assemblée nationale, M. Juppé, ministre délégué chargé du budget, au sujet de la « *grande réforme de l'épargne* » promise par le gouvernement. Une note d'optimisme qui est passée singulièrement inaperçue.

ERIC FOTTORINO.

Filatures, textiles, magasins

	30-5-86	Diff.
André Roudière	260	– 33,20
Agache Willot	749	– 79
BHV	649	+ 9
CFAO	1 510	– 110
Damart-Serviposte	1 998	– 40
Darty	3 083	– 207
DMC	448,20	+ 38,20
Galeries Lafayette	1 300	– 120
La Redoute	1 890	+ 40
Nouvelles Galeries	460	– 60
Printemps	563	– 68
SCOA	109,50	– 8,30

Valeurs à revenu fixe

	30-5-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 570	– 30
7 % 1973	7 965	+ 120
10,30 % 1975	104,40	– 2
PME 10,6 % 1976	105,70	– 0,10
8,80 % 1977	123,90	+ 0,95
10 % 1978	106	– 0,70
9,80 % 1978	105,50	– 1,15
8,80 % 1978	101,02	– 0,14
9 % 1979	104	inch.
10,80 % 1979	107,90	– 1,10
13,80 1980	108,60	+ 0,20
16,75 % 1981	111,10	– 0,15
16,20 % 1982 (1)	126,35	– 0,05
16 % 1982	127,20	inch.
15,75 % 1982	122,45	– 0,35
CNE 3 %	4 356	+ 56
CNB bq. 5 000 F.	103,60	+ 0,10
CNB Paribas 5 000 F	105,20	– 0,80
CNB Suez 5 000 F	105,20	– 0,80
CNI 5 000 F	103,47	– 0,23

Alimentation

	30-5-86	Diff.
Béghin-Say	495	+ 4
Bongrain	1 850	+ 50
BSN G.-Danone	3 490	– 140
Carrefour (1)	2 700	+ 10
Casino	1 680	– 20
Cédis	930	– 230
Euromarché	1 810	– 415
Guyenne et Gasc.	670	– 46
Lesieur	1 025	– 125
Martell	1 585	– 145
Moët-Hennessy	2 280	– 115
Nestlé	32 800	– 150
Occidentale (Gle)	895	– 41
Olida-Caby	248	– 2
Pernod-Ricard	1 027	– 53
Promodès	1 620	+ 60
St-Louis-Bouchon	570	– 50
C.S. Saupiquet	740	– 40
Source Perrier	709	+ 8
Veuve Clicquot	4 080	– 80

(1) Compte tenu d'un droit de 885.

Pétroles

	30-5-86	Diff.
Elf-Aquitaine	311	+ 8
Esso	478	– 7
Francarep	315	+ 35
Pétroles B.P.	133	– 23
Primagaz	444	– 34
Raffinage	177,50	– 2,50
Sogerap	456	– 15
Total	370	inch.
Exxon	444	+ 4,50
Petrofina (1)	1 235	– 13,50
Roy. Dutch	458	– 4

(1) Compte tenu d'un coupon de 51,50 F.

Valeurs diverses

	30-5-86	Diff.
Accor	399	– 32
Agence Havas	1 570	– 115
Arjomari	1 790	– 70
Bic	629	– 1
Bis	1 300	– 70
CGIP	1 031	– 139
Club Méditerranée	504	– 5
Essilor	2 650	+ 70
Europe 1	1 400	– 60
Hachette	2 999	– 403
L'Air Liquide	750	+ 5
L'Oréal	3 350	– 10
Navigation Mixte	979	– 111
Nord-Est	192,30	– 5,20
Presses de la Cité	1 989	– 171
Sanofi	720	+ 4
Skis Rossignol	1 340	– 100

Mines, caoutchouc, outre-mer

	30-5-86	Diff.
Charter	25,10	+ 0,45
Géophysique	399,50	+ 5,50
Imétal	75,80	– 7,20
INCO	98,60	+ 4,05
Michelin	2 745	– 160
Min. Penarroya	61	– 4,50
RTZ	71,90	+ 1,10
Zambia	1,35	– 0,03

Banques, assurances sociétés d'investissement

	30-5-86	Diff.
Bail Équipement	602	
Bancaire (Cie)	1 105	– 95
Cetelem	1 370	– 100
Chargeurs SA	1 020	– 175
CFF	1 480	– 240
CFI	525	– 55
Eurafrance	2 780	– 520
Hénin (La)	689	– 47
Imm. Pl.-Monceau	735	– 13
Locafrance	675	– 20
Locindus	1 070	– 95
Midi	5 700	– 350
Midland Bank	490	+ 2
O F P	1 555	– 45
Parisienne de résc.	2 000	– 50
Prétabail	1 595	– 25
Schneider	648	– 102
UCB	612	– 87

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
Michelin	160 043	435 848 416
Peugeot	404 022	374 646 229
Midi	61 119	351 723 860
Lafarge	258 086	331 182 908
CSF	199 494	237 538 476
BSN	66 281	233 835 681
Raff. Dist.	1 248 601	216 704 883
Navi. Mixte	162 178	165 743 376
Génér. Biscuit.	71 006	162 248 710
L'Air Liquide	208 930	153 645 556
ELF	509 210	149 310 422
Moët	60 341	136 851 459

(*) Du 12 au 29 mai inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 23 mai	Cours 30 mai
Or fin (kilo en barre)	79 900	81 250
– (kilo en lingot)	79 900	80 700
Pièce française (20 fr.)	580	549
Pièce française (10 fr.)	452	430
Pièce suisse (20 fr.)	560	535
Pièce latine (20 fr.)	501	483
● Pièce tunisienne (20 fr.)	480	590
Souverain	582	594
Souverain Elizabeth II	561	600
● Demi-souverain	338	333
Pièce de 20 dollars	3 120	3 030
– 10 dollars	1 630	1 820
● – 5 dollars	915	915
– 50 pesos	3 085	3 055
● – 20 marks	585	580
– 10 florins	490	432
● – 5 roubles	326	351

Matériel électrique services publics

	30-5-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	453	– 77
CIT-Alcatel	2 020	– 103
Crouzet	360	inch.
Générale des Eaux	1 249	– 86
IBM	1 142	+ 89
Intertechnique	1 940	+ 60
ITT	365	+ 30
Legrand	3 720	– 135
Lyonnaise des Eaux	1 305	– 185
Matra	2 120	– 60
Merlin-Gérin	3 165	– 120
Moteurs Leroy-Somer	856	– 54
Moulinex	93	+ 1
PM Labinal	649	– 31
Radiotechnique	820	– 105
SEB	497	– 65
Siemens	1 942	– 83
Schlumberger	232	+ 6,50
Signaux	514	
Télémécanique Electrique	3 185	– 165
Thomson-CSF	1 320	+ 131

Mines d'or, diamants

	30-5-86	Diff.
Anglo-American	82	– 5,60
Amgold	413,50	– 31,50
Buf. Gold M.	138	– 11,10
De Beers	47	– 3,60
Drief. Cons.	101	– 5,90
Gencor	83	– 9,90
Gold Field	47,70	– 1,30
Harmony	58,70	– 6,10
Randfontein	490	– 10
Saint-Helena	84,05	– 5,55
Western Deep	188,90	– 24,10

Bâtiment, travaux publics

	30-5-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 240	– 45
Bouygues	1 085	+ 13
Ciments Français	750	+ 5
Dumez	1 300	– 220
GTM	354	+ 9
J. Lefebvre	720	– 25
Lafarge	1 275	– 105
Maisons Phénix	240	– 25
Poliet et Chausson	1 375	+ 15
SCREG	77 20	– 10,80
SGE-SB	81	+ 1,60

Produits chimiques

	30-5-86	Diff.
BASF	895	– 18
Bayer	941	– 39
Hoechst	923	+ 13
Imp. Chemical	97,20	– 2,40
Institut Mérieux	3 650	– 349
Laboratoire Bellon	1 285	– 144
Norsk Hydro	148,50	+ 9,5
Roussel-Uclaf	1 470	– 180

Métallurgie construction mécanique

	30-5-86	Diff.
Alspi	390	– 59
Avions Dassault-B.	1 381	– 159
Chiers-Châtillon	58	– 2
De Dietrich	1 380	– 180
FACOM	1 540	– 270
Fives-Lille	505	– 52
Fonderie (Générale)	52,80	+ 0,30
Marine Wendel	385	– 25
Penhoët	1 520	– 235
Peugeot SA	929	– 32
Poclain	84	– 4,5
Sagem	2 834	– 116
Strafor	495	– 74
Valéo	474	– 26
Vallourec	130	– 7

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Francarep	+ 12,5	Cedis	– 19,8
CSF	+ 11	Euromarché	– 18,7
DMC	+ 9,3	Bail Equip.	– 17,2
Bel	+ 8,4	CFDE	– 16,3
Manurhin	+ 6,9	Eurafrance	– 15,8
Fraissinet	+ 4,7	Facom	– 15,5
Lebon	+ 4	Salvepar	– 15,2
Promodès	+ 3,8	BP	– 14,7
Nordon	+ 3,6	Chargeurs	– 14,6
Intertechnique	+ 3,2	Alsthom	– 14,5
Ecco	+ 2,9	Dumez	– 14,5
Bongrain	+ 2,8	Strafor	– 14,2
Essilor	+ 2,7	Crédit F. F.	– 14

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 mai

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Premier	–	110,30	111,25	111,45	111,60
+ haut	–	110,35	111,25	111,45	111,60
+ bas	–	109,95	110,80	111,05	111,05
Dernier	–	110	110,85	111,20	111,20
Cours comp.	–	110	110,85	111,20	111,20

Nombre de contrats : 7 312.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	26 mai	27 mai	28 mai	29 mai	30 mai
RM	2 055 074	1 689 759	1 382 126	1 281 208	1 163 590
Comptant					
R. et obl.	7 092 427	7 007 589	5 435 392	4 775 214	6 770 755
Actions	371 057	410 115	718 934	553 606	1 297 574
Total	9 548 558	9 107 463	7 536 452	6 610 028	9 231 919
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	132,6	133,7	132,6	132,3	–
Étrangères	109,1	108,8	109,8	109,3	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	130,5	132,7	131,3	132,1	143,1
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	359,9	356	351,8	351,7	354,6

De nouvelles inculpations à la Bourse de New-York

Correspondance

Washington. – La Commission des opérations de Bourse américaine (SEC) est décidément déchaînée. Deux semaines à peine après avoir fait lancer un mandat d'arrêt contre Dennis B. Levine, un cadre important de la firme de courtage Drexel Burnham Lambert, accusé d'avoir utilisé des informations d' « *initiés* » sur une cinquantaine de sociétés pour faire plus de 12 millions de dollars de profits en achetant leurs actions, la chambre d'accusation fédérale de New-York vient d'accuser, également, de trafic d'informations confidentielles cinq personnes, toutes relativement jeunes et d'un rang modeste, travaillant dans diverses banques d'investissements, firmes de courtage ou sociétés d'avocats. Les deux affaires, d'après la Commission, n'ont pas de rapport.

Les inculpés sont Michael David, vingt-sept ans, ancien employé d'une étude d'avocats, Andrew Salomon, vingt-sept ans, analyste chez Marcus, Schloss and Company, Robert Salsbury, vingt-sept ans, analyste chez Drexel Burnham Lambert and Company, Morton Shapiro, vingt-quatre ans, courtier chez Moseley Hallgarten, Estabrook et Daniel Silvermann, vingt-trois ans, un investisseur qui détenait un compte chez Moseley.

L'accusation évoque l'existence d'un réseau d'information de jeunes professionnels. Les opérations concernées portent sur des actions de six sociétés avec lesquelles des absorptions étaient préparées notamment par la firme d'avocats employant M. David : Union Car-[illegible]de, Avondale Mills, Damson Oil, [illegible] autres dont le nom n'a pu [illegible]élé, car les opérations sont [illegible] cours.

[illegible]ute évidence, la Commission [illegible]rations de Bourse qui a annoncé, à l'occasion de l'affaire Levine, qu'elle entrait sérieusement en action (*le Monde* du 22 mai) s'apprête ici à faire une démonstration d'une autre nature. D'après les professionnels de Wall Street, et en dépit des dénégations officielles, il semble qu'elle se prépare à faire évoluer la notion d' « initié ».

Jusqu'à présent, étaient considérés comme « initiés » et susceptibles d'être poursuivis les professionnels qui avaient accès à des informations confidentielles sur la vie des sociétés, et gagnaient, en outre, de l'argent en spéculant sur les sociétés en question. Il semble, maintenant, que le gouvernement soit prêt à considérer comme enfreignant la loi sur les initiés quelqu'un qui divulgue les informations auxquelles il a accès, même s'il ne fait aucun profit direct sur les opérations qu'il enclenche.

C'est ainsi que M. David, alors dans une firme d'avocats qui préparait des fusions d'entreprises, transmit les informations à M. Salsbury, qui les donna à la société de courtage Drexel Burnham Lambert, qui acheta en Bourse les actions en question. Ni M. David ni M. Salsbury n'ont acheté d'actions eux-mêmes. D'autres l'auraient fait à partir de leurs révélations.

Le vice-président de Drexel se plaint de voir, pour la seconde fois en quinze jours, sa firme indirectement accusée et affirme qu'elle n'utilisait pas ces informations pour acheter ses actions. Des peines de prison et des amendes importantes n'en sont pas moins en jeu pour les inculpés, dont certains ont déjà été retenus brièvement en prison avant d'être relâchés sous caution. Cela devrait suffire à faire réfléchir leurs collègues de tous âges qui constituent le fameux « réseau » financier de New-York.

JACQUELINE GRAPIN.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Nouvelle vedette sur l'échiquier boursier international, Wall Street a poursuivi cette semaine son ascension, et l'indice des industrielles, malgré un léger recul à la veille du week-end, est désormais en vue du cap des 1 900 points. Il s'établissait, vendredi, à 1 876,70 (1 882,34 la veille) contre 1 823,29 le 23 mai.

La publication des dernières statistiques économiques avec une progression de 1,5 % en avril du principal indicateur – la plus forte depuis trois ans – et, le même mois, d'une augmentation de 3,6 % en rythme annuel du taux de productivité industriel, a eu un effet euphorisant sur le marché. Malgré la menace contenue d'une tension inflationniste accompagnée d'une remontée des taux d'intérêt, les investisseurs ont essentiellement retenu de ces chiffres que l'expansion avait de bonnes chances de s'accélérer au second semestre. Les déclarations Reagan sur le niveau désormais compétitif du dollar et la décision des trois grands de l'industrie, IBM, Philip Morris et Célanese de racheter d'importantes quantités de leurs propres actions ont produit une excellente impression.

	Cours 23 mai	Cours 30 mai
Alcoa	38 1/2	41
ATT	24 5/8	25 1/8
Boeing	57 3/4	58 3/8
Chase Man. Bank	43 5/8	43 3/4
Du Pont de Nemours	80 1/4	84 3/4
Eastman Kodak	58 7/8	60 1/4
Exxon	58 1/2	59 7/8
Ford	78 2	80 1/2
General Electric	79 3/4	79 3/4
General Motors	77 1/4	79 5/8
Goodyear	31 3/8	31 1/4
IBM	143 3/4	152 3/8
ITT	46 5/8	48 5/8
Mobil Oil	31 5/8	31 1/4
Pfizer	61	62 7/8
Schlumberger	30 5/8	32 3/8
Texaco	32 5/8	32 7/8
UAL Inc.	59 1/4	59 3/4
Union Carbide	23 3/4	23 3/4
US Steel	20 1/2	21 7/8
Westinghouse	53 1/8	53 5/8
Xerox Corp	60 1/8	61 1/4

LONDRES

Tassement

Le marché a, cette semaine, manqué de vigueur et l'effritement a été au rendez-vous de presque chaque séance, surtout à la veille du long week-end de la fin mai. Lundi 2 juin, les banques et le London Stock Exchange chômeront pour la fête du printemps.

La revente de la participation majoritaire (52 %) d'ITT dans Abbey Life et l'éloignement des espoirs sur une prochaine baisse des taux d'intérêt ont occulté les bonnes nouvelles venues du front économique. Les mines d'or sont tombées à leur plus bas niveau depuis juillet 1982.

Indices « F.T. » du 30 mai : industrielles, 1 321,2 (contre 1 331,4) ; mines d'or, 215,1 (contre 237,6) ; fonds d'Etat, 91,60 (contre 92,36).

	Cours 23 mai	Cours 30 mai
Beecham	395	386
Bowater	313	308
Brit. Petroleum	583	575
Charter	233	238
Courtaulds	284	287
De Beers (*)	705	632
Free State Ged. (*)	9 7/16	8 1/4
Glaxo	983	980
Gt. Univ. Stores	12 3/8	11 7/8
Imp. Chemical	901	907
Shell	808	793
Unilever	16 3/32	16 19/64
Vickers	461	458
War Loan	40 1/2	40 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Irrégulier

L'effet d'entraînement produit la semaine passée par la vive reprise d'Amsterdam a cessé d'exercer ses effets, et, livré à lui-même, le marché allemand a évolué de droite et de gauche avec une tendance à céder à l'effritement.

Indice de la Commerzbank du 30 mai : 1 969 (contre 2 001,1).

	Cours 23 mai	Cours 30 mai
AEG	324,60	317
BASF	283	280
Bayer	303,80	301
Commerzbank	331,50	309,50
Deutschebank	802	795
Hoechst	283	291,80
Karstadt	344	329
Mannesman	222	217
Siemens	624,80	614,80
Volkswagen	570,50	561,50

TOKYO

Sur de nouveaux sommets

La décision du gouvernement japonais de prendre de nouvelles mesures en faveur des petits exportateurs et pour relancer la consommation intérieure a poussé le marché vers de nouveaux sommets. Samedi matin, toutefois, les industrielles ont plafonné.

Indices du 30 mai : Nikkei, 16 670,77 (contre 16 397,32) ; indice général, 1 302,16 (record) contre 1 267,10.

	Cours 23 mai	Cours 30 mai
Akaï	406	370
Bridgestone	705	737
Canon	1 050	1 080
Fuji Bank	1 480	1 480
Honda Motors	1 190	1 170
Matsushita Electric	1 520	1 540
Mitsubishi Heavy	368	372
Sony Corp.	3 560	3 680
Toyota Motors	1 460	1 520

COMPTES CONSOLIDÉS 1985

GROUPE C.G.E. : BÉNÉFICE CONSOLIDÉ EN HAUSSE DE 49 %.

Le conseil d'administration de la CGE, réuni le 29 mai 1986, sous la présidence de M. Georges Pebereau, a examiné les comptes consolidés du groupe et la valeur du rapport cumulé de participation servant de base à la rémunération des titres participatifs en présence des commissaires aux comptes qui en ont assuré la certification.

I. RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le bénéfice consolidé du groupe s'établit en 1985 à 1 185 millions de francs. Il progresse de 49 % d'un exercice à l'autre.

La part groupe, à hauteur de 761 millions de francs, est en augmentation de 29 % par rapport à celle de 1984, tandis que la part des tiers enregistre un doublement.

Le solde des plus et moins-values sur les cessions externes d'actifs immobilisés s'élevant à 174 millions de francs en 1985 contre 74 millions de francs en 1984, le résultat lié aux opérations courantes passe de 723 millions de francs à 1 011 millions de francs, soit une augmentation de 40 %.

Ces résultats s'entendent après prise en compte des opérations structurelles d'importance majeure intervenues au cours de l'exercice 1985, plus particulièrement la fusion d'Alcatel et de Thomson Télécommunications avec effet au 1er juillet 1985.

Les parts relatives des différents secteurs dans le bénéfice global reflètent celles exprimées en termes de chiffre d'affaires : le secteur énergie et transport représente le tiers du total, tandis que le bénéfice du secteur télécommunications et communication d'entreprise atteint 27 % du montant global, celui des câbles 17 %, celui de l'entreprise électrique 9 % et celui des accumulateurs 8 %.

La majeure partie du bénéfice global est apportée par les sociétés françaises, à hauteur de 1 023 millions de francs ; toutefois la contribution des sociétés étrangères, d'un montant de 162 millions de francs, est largement supérieure à celle des exercices précédents et traduit un niveau de rentabilité globalement équivalent à celui des filiales françaises.

Les immobilisations brutes du groupe ont augmenté, d'un exercice à l'autre, de 4 223 millions de francs, dont 2 814 millions de francs au titre des immobilisations corporelles et incorporelles, et 1 409 millions de francs au titre des immobilisations financières. La capacité d'autofinancement disponible après distribution, qui s'élève à 4 499 millions de francs, a couvert largement cette augmentation.

Le fonds de roulement net du groupe s'est accru de 4 176 millions de francs. Cette amélioration a été notamment procurée par :

– Les augmentations de capital souscrites par des tiers, qui se sont élevées à 244 millions de francs.

– Les cessions d'actifs qui ont atteint 1 698 millions de francs.

– L'émission d'une seconde tranche de titres participatifs à hauteur de 1 573 millions de francs.

– Les mouvements sur les dettes financières à moyen et long termes, qui ont apporté une source de financement complémentaire de 122 millions de francs.

La situation de trésorerie reste largement positive avec un montant de disponibilités et de valeurs mobilières de placement de 16,6 milliards de francs à fin 1985, à comparer à un endettement financier global de 12,4 milliards de francs. La charge nette des frais financiers demeure modeste et représente 0,4 % du chiffre d'affaires total.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1985, avant répartition, se présente de la manière suivante :

ACTIF	(MF)	PASSIF	(MF)
Actif immobilisé net :		Capitaux propres	11 493
– Immobilisations corporelles et incorporelles	10 330	Dont part groupe	7 367
– Immobilisations financières	4 356	Autres fonds propres	2 573
Actif circulant :		Provisions pour risques et charges	10 059
– Stocks et en-cours, créances d'exploitation et autres créances	73 281	Dettes	
– Valeurs mobilières de placement et disponibilités	16 587	– Dettes financières à LMT	8 661
Comptes de régularisation	483	– Dettes financières à CT	3 709
		– Dettes d'exploitation et autres dettes	67 374
		Comptes de régularisation	1 168
TOTAL DU BILAN	105 037	TOTAL DU BILAN	105 037

II. RÉMUNÉRATIONS SUR TITRES PARTICIPATIFS

La valeur du rapport cumulé de participation, égal au produit des rapports annuels de participation des exercices 1983, 1984 et 1985, a été vérifiée par les commissaires aux comptes conformément au contrat d'émission pour être soumise à l'assemblée générale de la masse des porteurs de titres participatifs, convoquée pour le 12 juin 1986.

Cette valeur s'établit à 1,774 sur la base d'un rapport annuel de participation de 1985 (égal au rapport entre les marges brutes d'autofinancement consolidées part groupe des années 1985 et 1984, calculées à périmètre de consolidation et capitaux propres constants) atteignant 1,116.

La partie variable de la rémunération des titres participatifs, portant sur 40 % de la valeur nominale de ceux-ci, est donc fixée à :

40 % × 8,50 % × 1,774 = 6,032 % (au lieu de 5,403 % en 1984).

La partie fixe de cette rémunération sera calculée en appliquant à 34 % de la valeur nominale la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis par l'Etat et assimilés (TMO) pendant la période du 1er septembre 1985 au 31 août 1986.

Le montant du coupon annuel, payable le 10 octobre 1986, ne pourra donc être calculé qu'au terme de cette période de référence.



La soif d'entreprendre

La dureté des temps, les lourdeurs administratives, les contraintes financières et sociales sont des facteurs assez déterminants pour dissuader les audacieux de monter leur propre affaire ? Les échecs sont nombreux et attestent les difficultés rencontrées. Mais l'envie d'entreprendre est toujours aussi tenace. Venus des horizons les plus divers, hommes et femmes continuent de se lancer dans l'aventure.

Rien n'obligeait M. François-Xavier Poels à créer sa propre entreprise. Sa carrière était toute tracée. Directeur du marketing chez Orlane, puis chez Revlon, il était depuis cinq ans directeur général d'Estée Lauder France et aurait, sans doute, fini comme PDG d'une grande société.

Il a rendu son tablier pour fabriquer et diffuser des produits de beauté de luxe sur mesure et en demi-mesure. La société Concordances vient de voir le jour. Pour bâtir son affaire, M. Poels a fait appel aux capitaux à risque. La PO Bank (David de Rothschild), la Compagnie financière Barclays, l'IDI et la banque Worms lui ont prêté main forte (3,5 millions de francs). Ces établissements sont, ensemble, actionnaires pour 50 % de Concordances. Les objectifs sont de 5 millions de francs de chiffre d'affaires en 1987 et de 100 millions en 1995.

M. Gérard Noël, trente-neuf ans, ingénieur chimiste, passionné d'acoustique a déjà constitué son affaire en 1983. Elle s'appelle PSI (Parois souples intégrales), emploie quatre personnes et réalise un chiffre d'affaires de quelques centaines de milliers de francs en fabriquant des enceintes hi-fi et bientôt des câbles de liaison. Pas n'importe lesquels.

Depuis toujours, la hi-fi souffre de l'inadaptation de ses organes de reproduction et de ses liaisons. Avec l'avènement du lecteur de disque à laser, les défauts sont devenus une maladie qui empoisonne l'onde acoustique, et qui gagne l'informatique et la vidéo. M. Noël prétend avoir *« découvert le vaccin et les pansements »*. La démonstration est renversante, et le géant Philips lui a fait un clin d'œil.

Ingénieur agronome et technico-commercial, Patrick Della Torre, vingt-cinq ans, est passionné d'aviation. Il a tout abandonné pour monter à Toussus-le-Noble (Yvelines), en association avec Caroline Bouquet-Martel, hôtesse de l'air à Air Inter, et avec l'assistance de J.-P. Samoun, infirmier diplômé d'Etat, comme instructeur, *L'Air du temps*, une école de pilotage. Leurs économies y sont passées.

Enfin, Gilbert Goursat, ancien directeur à la recherche chez L'Air Liquide, s'est lancé dans la restauration des tambours pour photocopieurs, un secteur à peu près vierge.

Chez tous, la soif d'entreprendre passe avant l'envie d'occuper une position hiérarchique et de gagner de l'argent.

ANDRÉ DESSOT.

● **Ferruzzi est devenu le premier actionnaire de Berisford.** – Le groupe italien Ferruzzi, qui avait renoncé à prendre le contrôle de Berisford (courtage de matières premières, financement immobilier) et de sa filiale British Sugar Corporation, a fait volte-face. Ferruzzi, qui détenait déjà 9,03 % des actions de Berisford, a racheté les 14,7 % que détenait Hillsdown, un autre groupe britannique de l'agro-alimentaire et de la distribution. Celui-ci a, depuis, renoncé à son offre publique d'achat (OPA) lancée début avril, suivie au début du mois de mai par une autre OPA lancée par le groupe sucrier Tate and Lyle. Désormais, Ferruzzi est le premier actionnaire de Berisford avec près de 24 % des actions. Le contrôle de British Sugar par Ferruzzi, qui possède déjà des intérêts sucriers en Italie et en France (Beghin-Say), lui donnerait 22,5 % de la production européenne. Si Tate and Lyle avait acquis British Sugar, il contrôlerait 94 % du marché du sucre britannique et 18 % de la production européenne.

● **Japan Air Lines en déficit pour cause d'accident.** – La catastrophe aérienne du 12 août 1985, au cours de laquelle un Boeing 747 s'était écrasé à l'ouest de Tokyo, tuant 520 personnes, aura coûté très cher à la compagnie nationale japonaise. Japan Air Lines (JAL) annonce, pour l'exercice clos le 31 mars dernier, un déficit de 6 743 millions de yens (290 millions de francs), alors qu'elle avait réalisé, en 1984-1985, un bénéfice de 7 182 millions de yens (308 millions de francs). JAL est l'une des rares compagnies importantes à avoir perdu de l'argent l'an dernier. L'effet de la catastrophe est patent : avant l'accident, le trafic domestique de la JAL progressait de 9 % environ ; après, il régressait de plus de 10 %. JAL est confrontée à une sévère concurrence des transporteurs américains et japonais. Un rapport remis au gouvernement japonais, en décembre 1985, recommande la vente au public de 34,5 % du capital possédé par l'Etat.

هكذا من الاصل

L'euromarché

Une technique surannée met la privatisation en danger

L'émission par le Crédit lyonnais de certificats d'investissement connaît un succès aussi vif que celle dont avait bénéficié deux semaines plus tôt la BNP. Sous l'effet d'une forte demande, la transaction du Crédit lyonnais, dont la tranche internationale était déjà quinze fois couverte à la veille du week-end, a été portée de 3,7 millions à 5,92 millions de certificats, soit, en montant, de 2,68 milliards à 4,292 milliards de francs français. Dans ces conditions, il serait navrant de ne pas réussir actuellement un placement totalement satisfaisant d'actions sur le marché international des capitaux, parce que c'est le seul secteur de l'euromarché qui continue de fonctionner proprement.

Par placement satisfaisant, il faut entendre non seulement une très bonne souscription au niveau primaire, mais aussi l'ancrage du papier distribué à l'étranger, et un comportement honorable au stade secondaire après qu'un marché gris aussi réaliste qu'efficace a indiqué la voie au deuxième.

Les certificats d'investissement de la BNP, qui ont été offerts à un prix unitaire de 485 FF, se traitaient encore sur le marché gris à 560 F le vendredi 23 mai. Quatre jours plus tard, le cours d'ouverture sur le marché secondaire tombait à 522 F. Il est certain qu'entre-temps la chute verticale enregistrée durant la journée du 26 mai, qui a fait de ce lundi l'une des journées les plus noires jamais vues à la Bourse de Paris, n'a pas arrangé l'affaire. Mais la déroute générale du palais Brongniart n'explique pas tout. Au pire, le titre n'aurait guère dû tomber en dessous de 540 F pour être à l'unisson de ce qui se passait ailleurs. On est d'autant plus en droit de se demander comment cela a pu arriver que l'émission BNP avait été couverte quelque vingt-cinq fois et que c'est maintenant au tour du Crédit lyonnais de proposer, avec tout autant de succès, des certificats d'investissement de même nature, c'est-à-dire des actions sans droit de vote et sans privilège.

La technique choisie pour placer les certificats d'investissement à l'image des règles imposées sur le marché intérieur français par la tradition et le contexte juridique en vigueur n'est pas la bonne. A cet égard, la Rue de Rivoli et la COB feraient bien de s'inspirer de ce qui se fait sur le marché euro-obligataire, ne serait-ce qu'à cause du nombre extrêmement élevé d'émissions d'actions émanant de sociétés françaises appelées à voir le jour au cours des mois et des années à venir dans le cadre du programme de privatisation du présent gouvernement. Cette perspective rend impérative la mise sur pied d'un système propre à ne pas décourager la clientèle étrangère dont la présence est nécessaire pour mener à bien une opération d'une telle envergure.

Pour éviter le reflux massif ultérieur de titres lorsque l'émission est terminée et prévenir un mauvais comportement sur le marché secondaire, double fléau qui s'est abattu sur l'émission BNP lorsqu'elle a été terminée et qui pourrait affecter celle du Crédit lyonnais lorsqu'elle sera close, il faut s'assurer au préalable d'un groupe de garants et de banques s'engageant à tenir un marché gris tant que l'opération est au stade primaire, puis un marché secondaire lorsque le tout est bouclé. L'absence de l'un ou l'autre de ces garde-fous prédispose aux accidents de tous genres.

Les emprunts euro-obligataires sont la plupart du temps « manutentionnés » par des banques qui en assurent tout à la fois la prise ferme et le placement initial. Ces établissements, qu'on désigne en anglais sous le nom d'*underwriters*, s'engagent à souscrire avant même le lancement d'une opération un montant déterminé de papier qu'ils devront également distribuer au niveau primaire. Cette double tâche suppose un fort pouvoir de placement soit auprès d'institutionnels soit auprès de clients privés parce qu'il leur serait impossible de garantir l'achat d'actions ou d'obligations qu'ils ne pourraient redistribuer ailleurs. Le groupe de vente qui, bien souvent, s'inscrit en dernier rang de la hiérarchie syndicataire, n'offre pas les mêmes avantages, parce qu'il ne prend aucun risque, si ce n'est de placer ce qu'il peut.

L'émission de certificats de placement de la BNP, qui ne bénéficiait pas du support d'un syndicat de garantie (*underwriters*) mais seulement de la présence d'un groupe de vente, a certainement pâti de l'absence des premiers. N'étant pas assuré d'être servi à hauteur de ses besoins réels, par suite d'un succès qu'on pouvait aisément prévoir, le groupe de vente a trop exagérément enflé sa demande et, du coup, faussé le score. De plus, il s'est avéré incapable d'endiguer le reflux de papier parce que ce n'est pas sa fonction.

Un faux égalitarisme

L'existence d'un marché gris officiel et important, c'est-à-dire d'une Bourse qui s'établit temporairement entre le lancement et la clôture d'une émission d'actions ou d'obligations, est également un facteur primordial de stabilisation qui devrait être manié au premier chef par la banque dirigeant l'opération. Malheureusement, la loi sur les sociétés commerciales en France, celle du 24 juillet 1966, articles 217 et suivants, rend quasi impossible l'intervention d'un établissement chef de file d'une émission d'actions lancée pour son propre compte.

Les spéculateurs qui, dans le cas de la BNP, se seraient engagés à revendre avant clôture à 600 francs le papier qu'ils n'avaient pas encore reçu, mais qu'ils espéraient obtenir à un prix de 485 francs, se seraient trouvés fort marris si la banque avait entrepris de faire un marché gris. N'étant pas assurée de recevoir ce qu'elle avait souhaité, la demande spéculative se serait vite arrêtée à la barrière officiellement décrétée par le chef de file parce qu'elle aurait su que celui-ci pouvait facilement la coincer. Comment, en effet, revendre par avance, à un prix unitaire de 560 francs, 10 000 certificats à la BNP si celle-ci n'en délivre que la moitié ?

Enfin, la fonction officielle de teneur de marché (*market maker*) est essentielle. Il ne suffit pas de laisser un cours s'instaurer en Bourse pour s'assurer que les transactions s'effectueront à ce niveau. Les investisseurs étrangers, qu'il s'agisse de grandes institutions ou du dentiste belge, veulent d'emblée être certains qu'ils trouveront en permanence un certain nombre d'établissements prêts à leur proposer un prix de vente et un prix de rachat et à traiter sur ces bases. Sans cette certitude, aucun marché ne peut proprement et durablement subsister. L'intérêt d'acquérir quoi que ce soit disparaît sans la possibilité simultanée de s'en défaire lorsqu'on le souhaite. Le marché aux puces tout aussi bien que le Mont-de-Piété ont depuis belle lurette fait fortune à partir de cette donnée aussi simple qu'essentielle.

En conclusion, trois thèmes de réflexion devraient s'imposer aux autorités françaises. Premièrement, la COB devrait renoncer, au nom d'un faux égalitarisme qui veut que tous les investisseurs soient traités sur le même pied, à rejeter la présence de banques intermédiaires qui, seules, peuvent éviter une demande excessive et le reflux ultérieur ne manquant pas de s'ensuivre. Intermédiation bancaire ne signifie pas copinage. Il est absurde de vouloir s'entêter à servir autant, c'est-à-dire aussi peu, de papier à une banque dotée d'un fort pouvoir de placement qu'à un dentiste belge. Deuxièmement, la loi sur les sociétés, qui limite les possibilités de rachats d'actions lorsque l'émetteur et la banque dirigeant l'émission ne font qu'un, devrait être revue à la lumière des nouvelles circonstances. Celles de 1986 n'ont plus rien à voir avec celles qui prévalaient il y a vingt ans. Troisièmement, les fonctions de garants (*underwriters*) et de vente (*selling group*) devraient être rémunérées afin d'inciter les uns et les autres à bien exercer leurs tâches respectives.

Cela va maintenant être au tour de Saint-Gobain de procéder à une émission de certificats d'investissement. Souhaitons que les autorités responsables modifient, à cette occasion, leur méthode de placement. Répéter le scénario précédent d'une souscription artificiellement gonflée, suivie par un reflux important de papier de l'étranger et un cours d'ouverture en Bourse non satisfaisant, contraindrait rapidement, faute d'investisseurs, le gouvernement français à abandonner purement et simplement son programme de privatisation.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar à 7,40 F

C'est fait ! Le dollar a franchi à nouveau, jeudi 29 mai, à New-York, le seuil des 2,30 DM qu'il avait enfoncé à la fin du mois de février dernier pour tomber à 2,15 DM, niveau auquel la Banque fédérale d'Allemagne était intervenue vigoureusement pour stopper la baisse du billet vert, trop préjudiciable aux intérêts des exportations d'outre-Rhin.

Ce seuil des 2,30 DM était considéré comme important par les opérateurs sur graphiques, dans la mesure où son franchissement était censé permettre au dollar de monter davantage. Jusqu'à présent, le billet vert l'avait approché à plusieurs reprises sans pouvoir le dépasser, notamment la semaine dernière : les opérateurs avaient éprouvé une vive déception en constatant que l'annonce d'une révision en vive hausse de la croissance du PNB américain au premier trimestre 1986 n'avait pu propulser le dollar au-delà de 2,29 DM.

Cette fois-ci, la devise américaine a non seulement franchi les 2,30 DM mais a progressé au-delà, à près de 2,32 DM, atteignant 7,40 F sur la place de Paris après avoir touché 6,79 F fin janvier dernier. A Tokyo, elle a frôlé les 175 yens.

La raison ? Une seconde nouvelle favorable en provenance des Etats-Unis, avec la troisième hausse mensuelle consécutive de l'indice composite des onze indicateurs économiques, qui a progressé de 1,5 % au mois d'avril, au lieu des 0,5 % à 0,8 % attendus. Sans doute, les commentateurs officiels, tout en se réjouissant de cette annonce, ont applaudi avec prudence. Parmi les indicateurs, ont surtout monté ceux qui concernent, par exemple, la masse monétaire et Wall Street. Mais, tout de même, les commandes de biens de consommation et de biens durables ont augmenté de 0,2 %, après avoir fléchi les deux mois précédents.

En outre, il fut annoncé, jeudi, à New-York, que la productivité des entreprises américaines avait augmenté, en rythme annuel, de 3,6 % au premier trimestre 1986, augmentation de nature à compenser la chute de 3,9 % enregistrée au quatrième trimestre 1985, du moins pour les entreprises industrielles. Il est donc bien possible que la reprise économique promise par la Maison Blanche soit au rendez-vous du second semestre 1986, grâce aux effets bénéfiques de la baisse du dollar, du pétrole et des taux d'intérêt intégrés dans les prévisions de l'OCDE, qui voit une croissance de 3 % à 4 % en 1987.

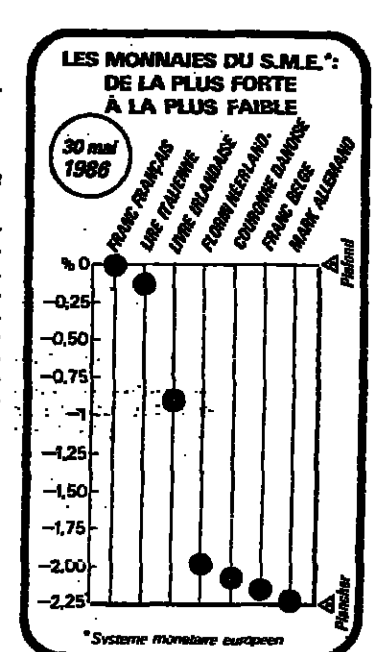
Enfin, et pour ajouter un ingrédient supplémentaire à un cocktail déjà détonant, le président Reagan, s'adressant à l'Association nationale des industriels américains, jugeait bon de considérer que le dollar était *« revenu maintenant à un niveau plus compétitif face aux autres devises »*. Selon l'hôte de la Maison Blanche, cette évolution *« signifie un accroissement des exportations américaines »*, l'une des raisons du déséquilibre commercial des Etats-Unis – la surévaluation de la monnaie – ayant été *« corrigée »*.

Dans ces conditions, il n'a pas été étonnant de voir le dollar bondir au-dessus de ce fameux seuil de 2,30 DM, d'autant que, sur les marchés à terme de Chicago et de New-York, son franchissement a déclenché des rachats précipités de la spéculation, en l'occurrence des vendeurs à découvert. Ces derniers avaient cédé du dollar aux alentours de 2,20 DM, escomptant une baisse supplémentaire, mais avaient placé des ordres de rachat (*stop-loss*) à 2,30 DM précisément, ce qui a accentué le mouvement de hausse du dollar. Décidément, la vie est pleine de périls sur les marchés des changes, et on a dû abondamment gloser à ce sujet lors de la réunion annuelle des opérateurs de change (FOREX) à Dublin, jeudi dernier.

Par ailleurs, on notait, vendredi après-midi à New-York, de gros ordres d'achats de yens, en réaction contre les ventes massives de ces dernières semaines. A la veille du week-end en Europe, on s'attendait à une nouvelle ascension du dollar à 2,34 DM et 7,55 F en prévision des meilleurs résultats de la balance commerciale américaine.

Dans le système monétaire européen, le franc s'est raffermi, sans doute grâce aux opérations de fin de mois, le deutschemark revenant à son cours-plancher, un peu plus de 3,1837 F pour la première fois depuis plusieurs semaines.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 AU 30 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4750	–	13,5245	51,8672	43,8571	2,1088	38,2555	0,0629
	1,4850	–	13,7362	52,7704	43,7445	2,1417	38,8953	0,0637
Paris	10,9061	7,3940	–	383,51	318,36	15,5926	282,86	4,6474
	10,8108	7,2800	–	384,16	318,46	15,5922	283,15	4,6428
Zurich	2,8438	1,9280	26,0752	–	83,0140	4,0658	73,7567	1,2118
	2,8140	1,8950	26,0308	–	82,8958	4,0586	73,7067	1,2085
Francfort	3,4257	2,3225	31,4106	120,46	–	4,8977	88,8485	1,4598
	3,3947	2,2860	31,4011	120,63	–	4,8961	88,9148	1,4579
Bruxelles	69,9445	47,42	6,4133	24,5954	20,4176	–	18,1408	2,9805
	69,3346	46,69	6,4134	24,6385	20,4243	–	18,1602	2,9776
Amsterdam	3,8556	2,6140	35,3530	135,58	112,55	5,5124	–	1,6430
	3,8179	2,5710	35,3169	135,67	112,46	5,5065	–	1,6396
Milan	2346,72	1591	215,17	825,21	685,04	33,5512	608,65	–
	2328,48	1568	215,38	827,44	685,91	33,5832	609,87	–
Tokyo	257,82	174,25	23,5664	90,3786	75,0270	3,6746	66,6603	0,1095
	252,67	170,15	23,2726	89,7889	74,4313	3,6442	66,1804	0,1085

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 mai, 4,2433 F contre 4,2785 F le vendredi 23 mai.

Les matières premières

Hausse du plomb, baisse du café

La nouvelle chute des cours du café a encore constitué le fait marquant sur les places commerciales. La perspective d'une amélioration sensible de la conjoncture économique aux Etats-Unis au cours des prochains mois pourrait donner davantage de tonus aux cours des matières premières utilisées à des fins industrielles.

MÉTAUX. – *Pour la première fois depuis nombre de semaines, une reprise s'est enfin produite sur le marché du plomb. Après avoir progressé de près de 10 %, les cours sont désormais supérieurs de 34 livres au niveau le plus bas depuis une décennie atteint récemment. Les utilisateurs ont accéléré leurs achats, redoutant une éventuelle raréfaction de métal disponible à court terme. Une grève paralyse certaines installations minières en Australie, risquant d'entraîner, si elle se prolongeait, la fermeture d'une affinerie.*

Nouvelle avance des cours du zinc à Londres, qui semblent avoir du mal à se maintenir solidement au-dessus de 500 livres la tonne.

Sur le marché de Kuala-Lumpur, les cours de l'étain ont fait meilleure contenance, la reprise restant toutefois fort limitée. Depuis la suspension des cotations sur le marché de Londres le 24 octobre 1985, c'est Kuala-Lumpur qui sert de base de référence.

La hausse s'est confirmée sur les cours de l'argent à Londres. Toutefois, les niveaux actuels sont encore loin d'être d'être rémunérateurs, une mine aux Etats-Unis a d'ailleurs décidé de cesser son exploitation.

Dans l'attente d'une grève dans les raffineries aux Etats-Unis, les cours du cuivre ont été soutenus au Metal Exchange de Londres.

DENRÉES. – *La chute des cours du café s'est brutalement accélérée sur tous les marchés. Les plus bas niveaux depuis décembre 1985 ont même été enfoncés. Pour renverser le mouvement, il faudrait que des gelées fassent leur apparition dans les régions productrices du Brésil. En revanche, des ventes plus agressives de variétés arabica effectuées par la Colombie, second producteur mondial après le Brésil, avec des rabais autorisés de 15% à l'exportation, ont traumatisé le marché. Les autorités brésiliennes, afin de lutter contre cette concurrence qu'elles jugent anormale, s'apprêtent à appliquer à leur tour de nouvelles remises de prix.*

CÉRÉALES. – *Les cours du blé ont poursuivi leur repli sur le marché aux grains de Chicago. Privés des espoirs d'achats importants de la part de l'URSS, à la suite de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, la spéculation est retombée. Pour pallier le risque de surproduction, les Etats-Unis cherchent à réduire les superficies consacrées à la culture.*

LES COURS DU 29 MAI 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 946 (937) ; à trois mois, 960,50 (950) ; plomb, 267,50 (247) ; zinc, 498 (476) ; aluminium, 782 (772) ; nickel, 2 675 (2 715) ; argent (en pence par once troy), 346 (335). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,30 (62) ; argent (en dollars par once), 5,23 (5,04) ; platine (en dollars par once), 415,10 (409,50). – Penang : étain (en ringgit par kilo) 14,58 (14,01).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, juillet, 68,10 (67,16 ; octobre, 34,55 (36,43). – Sydney (en cents par kilo), laine peignée à sec, juillet, 628 (620). – Roubaix (en francs par kilo), laine, inch. (41,50).

CAOUTCHOUC. – Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 203,50 (202).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 1 774 (1 743) ; septembre, 1 831 (1 800) ; sucre, juillet, 7,27 (7,25) ; septembre, inch. (7,41) ; café, juillet, 192,50 (210,77) ; septembre, 196,43 (215,18). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, août, 164,80 (165,20) ; septembre, 168,80 (171,40) ; café, juillet, 1 875 (2 015) ; septembre, 1 912 (2 057) ; cacao, juillet, 1 315 (1 307) ; septembre, 1 357 (1 330). – Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 444 (1 423) ; décembre, 1 470 (1 452) ; café, septembre, 2 080 (2 237) ; novembre, 2 120 (2 269) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 401 (1 440) ; octobre, 1 430 (1 481). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), juillet, 148,10 (149,30) ; août, 147,52 (149,20). – Londres (en livres par tonne), juin, 124,50 (128) ; août 125 (125,30).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, juillet, 247 (257,25) ; septembre, 248,75 (259,50) ; maïs, juillet, 236,50 (236) ; septembre, 200,75 (204,75).

INDICES. – Moody's, 956 (971,20) ; Reuter, 1 757,30 (1 758).

Marché monétaire et obligataire

La grande déprime

Rien ne va plus sur le marché français des obligations, comme sur celui des actions d'ailleurs, pour les mêmes motifs : anticipations trop fortes, excès de baisse pour les taux (et de hausse pour les cours), assombrissement de l'horizon politique et des perspectives à l'extérieur.

Du coup, le petit accès de morosité constaté la semaine dernière s'est transformé en « déprime » caractérisée, avec remontée des rendements, baisse des cours et déroute sur le MATIF, où l'échéance décembre a encore reculé, perdant 1,70 point pour s'établir à 111,20. Et dire qu'elle cotait encore près de 115 il y a quinze jours !

Le renversement de tendance a été d'autant plus subit et violent que les anticipations étaient fortes, avons-nous dit. Il est vrai qu'après le feu d'artifice lancé le 15 mai par le gouvernement (baisse générale du taux de caisse d'épargne, des banques et de l'Institut d'émission), il n'y avait plus rien à attendre dans l'immédiat, comme en avait averti M. Edouard Balladur. Mais l'espoir persistait, un peu fou, d'une nouvelle diminution du taux d'intervention de la Banque de France, impavide pour l'instant. Tout le beau château de cartes est donc, en partie, retombé, avec pas mal de dégâts, bien entendu, et des appels de marges au MATIF pour couvrir les engagements.

On a noté, en outre, des « retours de papier » sur des émissions dont le placement avait pourtant bien commencé, notamment les 5 milliards de francs du Crédit foncier à 7,50 % et même l'emprunt des PTT à 8 %, si prisé au départ. Il faut dire que, avec des rendements en hausse très nette sur le marché secondaire, avec des emprunts d'Etat cotés entre 8 % et 8,15 % (jusqu'à 8,20 %, 8,24 % sur l'emprunt 13,20 %), les émissions à taux nominal plus bas n'éveillent plus le même attrait, du moins celles à taux fixe, si recherchées auparavant en raison des gains potentiels espérés. En revanche, et c'est bien logique, les émissions à taux variable reviennent en faveur, notamment celle de la Quatre C (Caisse centrale de crédit coopératif), qui lève 500 millions de francs à 90 % du TMO et de la Financière du CIC, lancée il y a quinze jours.

Les emprunts émis cette semaine à taux fixe (8 %) par la Caisse centrale des Banques populaires (1 milliard de francs) et par la Caisse d'épargne (1,2 milliard de francs) se placent dans le réseau de ces établissements. Encore ces mêmes caisses d'épargne lancent-elles un second emprunt de 2 milliards de francs à taux révisable annuellement, 8 % la première année et 90 % du taux moyen des obligations les onze années suivantes.

Dans de telles conditions, il est probable que le Trésor renoncera à son adjudication mensuelle du 6 juin prochain, comme il l'avait déjà fait en mai. En avril, pour ses 26 milliards de francs d'OAT (obligations assimilables du Trésor), il avait émis à 7,80 % en taux moyen. Cette fois-ci, il lui faudrait accepter de remonter au moins à 8 % ou même à 8,10 %. Le Trésor, il est vrai, peut attendre, jusqu'à l'automne s'il le faut. N'a-t-il pas déjà levé 96 milliards de francs de janvier à fin avril, sur les 120 milliards de francs nécessaires en 1986.

D'une manière générale, en l'absence de nouvelles initiatives des autorités monétaires, il est à craindre que le marché obligataire ne reste morose, sinon déprimé, jusqu'en septembre prochain, à moins qu'un nouveau train de baisses ne démarre à l'échelle mondiale. M. Henry Kaufman, le célèbre « gourou » de Wall Street, prophétise maintenant une diminution des taux en Allemagne, au Japon, puis aux Etats-Unis d'ici la fin du mois de juin.

Sans doute, comme l'assure l'OCDE, *« les taux d'intérêt sont la clé de tout »*, mais encore faudrait-il que les banques centrales y consentent. En RFA, elles surveillent la masse monétaire trop gonflée et, aux Etats-Unis, elles ne seraient guère disposées à agir si la reprise démarrait toute seule, sans la nécessité d'une petite relance par les taux. Tout dépend de ce qui a été décidé (ou non décidé) au sommet de Tokyo.

F. R.

Le Monde

En Italie, M. De Mita a été réélu à la tête de la démocratie chrétienne

Deux courants ont résisté à la tentative de synthèse du secrétaire général

De notre correspondant

Rome. – M. Ciriaco De Mita, secrétaire sortant de la démocratie chrétienne, a été reconduit à son poste le vendredi 30 mai par le dix-septième congrès du parti. L'homme qui avait été porté, il y a quatre ans, à la tête de la DC, pour mener à bien la « rénovation » de sa formation, a obtenu 74,5 % des voix. Nul ne s'était porté candidat contre lui.

Cette « élection de maréchal » ne saurait cependant laisser croire à on ne sait quel unanimisme dans une formation de tout temps partagée entre des « *âmes* » diverses – selon la jolie terminologie italienne.

Le leader démocrate-chrétien a contre lui des hommes qui, à l'instar du sénateur Donat Cattin, lui reprochent d'avoir oublié qu'il était issu de la gauche de la DC et de négliger certaines des préoccupations sociales qui ont contribué à donner au parti son visage « populaire ». Il n'a aussi reçu que le soutien à contrecœur de ceux qui s'inquiètent de la mise en application complète du programme de rénovation du parti.

Le dix-septième congrès aura été presque tout entier occupé par la question des « courants ». Devaient-ils, comme le voulait M. De Mita, être dissous sur l'autel de l'unité et de l'efficacité du parti ? Et si oui, dans quelles conditions ? Ou bien exprimaient-ils une réalité trop ancrée dans l'histoire de la DC pour être rayés d'un trait de plume ? Cinq jours durant, au fil de quelque cent soixante interventions, il en fut implicitement ou explicitement toujours question, au point que l'on put entendre le responsable des Jeunesses démocrates-chrétiennes, M. Renzo Lussetti, regretter que cette obsession des « *équilibres internes* » occulte par trop les « *problèmes concrets* » qui sont tout de même l'objet principal de la politique.

Les courants sont presque aussi vieux que la démocratie chrétienne. Ils sont nés dans l'après-guerre, à l'époque où le parti, unique rempart contre le communisme, avait recueilli les voix de près d'un Italien sur deux (48,5 % aux législatives de 1948). La DC se trouvait donc entraînée à abriter en son sein des sensibilités diverses qui, ailleurs ou en d'autres circonstances, auraient donné naissance à autant de formations politiques autonomes. Longtemps stabilisé à six, le nombre des courants a crû jusqu'à avoisiner la douzaine. Tout politicien clairvoyant et ambitieux comprenait rapidement l'intérêt de construire son petit bastion dans la grande forteresse : « chef de clan », on pouvait s'assurer des reconnaissances et, partant, la longévité politique, par la distribution de places et d'avantages que rendait possible la quasi-osmose entre l'Etat et le parti. Les courants sont ainsi devenus pour l'essentiel des groupements organisés pour la répartition du pouvoir autour de quelques chefs historiques. Ils sont aussi, à ce titre, devenus le symbole négatif de la DC.

Dès les années 70, le parti a lui-même repéré en son sein ces excroissances maladives et cherché des chirurgiens pour les extirper. Un premier secrétaire général s'y était cassé les dents : M. Zaccagnini (1975-1980). Après le traumatisme électoral de 1983 où la DC avait reculé de 5,4 points, arrivant à son score historique le plus bas de 32,9 % des suffrages, M. De Mita a décidé de relancer le combat.

M. Andreotti homme de synthèse

Il reçut, pour ce faire, le soutien théorique de tous les courants. Placés au pied du mur cependant, certains de ces chefs de factions renâclèrent. La potion De Mita, il est vrai, était amère pour beaucoup : pour faire place au sein du conseil national (le « parlement » du parti) à des hommes non compromis dans les jeux du pouvoir antérieur, il allait falloir abandonner en rase campagne les bons amis de quelques vieux chefs.

Et, d'ailleurs, M. De Mita était-il neutre en cette opération ? Ces tout neufs quadragénaires, élus des dernières semaines dans les congrès régionaux de la DC, n'allaient-ils pas devenir les hussards d'un « super-courant » tout dévoué au secrétaire général ? En outre, à l'heure du hara-kiri, la gauche (plus du tiers du parti) redécouvrait qu'elle était aussi porteuse d'un message idéologique ; elle entendait donc le défendre face à l'émergence du marais vaguement droitier auquel ses membres les plus extrémistes avaient tendance à assimiler la nouvelle majorité de M. De Mita.

Finalement, la « mouvance Zaccagnini » (non générique de l'aile gauche) a accepté de faire liste commune avec le secrétaire général – tout comme l'avaient décidé d'entrée de jeu les chefs du courant centriste. Il ne se trouva donc finalement que deux chefs historiques pour faire bande à part : M. Donat Cattin, dirigeant d'un courant (Forces nouvelles) défini par les uns de « droite populiste » et par d'autres de « gauche » : et M. Giulio Andreotti, figure de premier plan dans le parti depuis près de quatre décennies.

L'actuel ministre des affaires étrangères et *ses « quatre amis »* (comme il dénomme plaisamment son courant représentant tout de même 17 % des délégués) ont décidé d'appuyer sans réserve M. De Mita, sauf sur le point pour lui essentiel : la dissolution des courants ou du moins du courant Andreotti. Avec son discours très « militant » (sur la question palestinienne et l'Amérique latine en particulier), M. Andreotti a ainsi réussi à apparaître à la fois comme le plus solide opposant à un secrétaire très « atlantiste » et comme le principal soutien « extérieur » dudit ! Ayant aussi accueilli dans son courant les militants du mouvement Communion et Libération, M. Andreotti se paie en outre le luxe d'être à la fois le refuge des intégristes et la figure de proue de la nouvelle gauche du parti. Bref, pour beaucoup d'observateurs, l'homme de la synthèse, c'était lui, plus que M. De Mita.

JEAN-PIERRE CLERC.

M. ALAIN MADELIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 1er juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien député UDF d'Ille-et-Vilaine, délégué général du Parti républicain, répondra aux questions d'André Passeron et Claire Blandin, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et Janine Perrimond, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

A B C D F G H

NOUVELLES BRÈVES

● *Une vieille dame meurt après une agression à Paris.* – Une vieille dame de quatre-vingt sept ans est morte, le 21 mai, dans le 18e arrondissement à Paris, après avoir été agressée par un malfaiteur qui lui a dérobé l'argent qu'elle venait de retirer à la poste. Alors que Mme Angelle-Louise Chimot revenait vers 14 heures du bureau de poste des Abbesses, un malfaiteur lui a arraché son sac et l'a violemment bousculée. Alertés, les gardiens du poste de police de la butte Montmartre ont proposé à la vieille dame de la conduire à l'hôpital, mais celle-ci a refusé. Quelques instants après, elle s'est effondrée sur un banc de la place Emile-Goudeau où elle est morte subitement. Une autopsie a été ordonnée.

● *EL SALVADOR : arrestation de militants des droits de l'homme.* – Quinze personnes, parmi lesquelles cinq membres du Comité des mères de disparus du Salvador et plusieurs militants de la commission salvadorienne des droits de l'homme, ont été arrêtées par les forces armées, a indiqué vendredi 30 mai un communiqué de l'archevêché de San-Jose. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 31 mai 1986 a été tiré à 522 926 exemplaires

LES TRAVAUX DU HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE

L'ombre du Liban...

Sur les travaux de la troisième session du Haut Conseil de la francophonie qui s'est déroulée à Paris du 28 au 30 mai, a plané l'ombre d'un petit pays venu de lui-même à la francophonie à une époque où le mot n'existait pas encore ; par son talent à jouer du français aussi bien que de l'arabe, ce pays a un rôle dans le mouvement francophone, sans commune mesure avec son poids politique. On aura deviné sans peine qu'il s'agit du Liban.

La présence au sein du Haut Conseil de M. Charles Hélou, ancien chef de l'Etat libanais, n'est sans doute pas étrangère à cette préoccupation ; mais, plus encore, la rumeur insistante selon laquelle Paris serait décidé, pour, escompte-t-il, « *éviter de nouvelles prises d'otages* », à rapatrier, sans doute à la faveur des vacances d'été, les derniers 120 agents français de la coopération culturelle et technique au Liban.

Selon M. Hélou, M. Mitterrand « *n'est pas d'avis que cela ait lieu* ». A la veille de la réunion du Haut Conseil, le président français avait déclaré que si le désengagement culturel français se produisait au Liban, il faudrait ensuite « *y revenir en force* » (*le Monde* des 28 et 30 mai).

M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, qui chapeaute les relations culturelles au Quai d'Orsay, nous disait, en substance, avant de prendre la parole à huis-clos devant le Haut Conseil, qu'il ne faudrait pas, le cas échéant, que les régions libanaises où les Français n'ont jamais été inquiétés fussent privées de la présence culturelle française.

Vingt-huit projets

Au ministère des affaires étrangères, d'autres sources laissent entendre que tout retrait de coopérants français au Liban, « *si jamais il devenait inévitable* », serait « *obligatoirement* » compensé par une augmentation substantielle du nombre des bourses offertes aux étudiants libanais et par... l'instauration de cours par correspondance. Dans un pays où la poste est désorganisée par onze ans de guerre !

Au Liban même, les réactions sont vives : l'hebdomadaire *Nouveau Magazine* écrit : « *Un désengagement français serait inadmissible dans un pays où 60 000 des 73 000 étudiants parlent français* » ; dans ces mêmes colonnes, une chercheuse chiite, Mme Mona Makki, rappelle « *le rôle capital de relais joué dans tout le Proche-Orient par le Liban pour la diffusion de la culture française* ».

Le Liban est également l'un des onze membres du comité du suivi du sommet francophone, chargé de mettre en œuvre les décisions de la conférence des quarante chefs d'Etat ou de gouvernement tenue en février. Dans son adresse aux membres du Haut Conseil, jeudi 29 mai, à l'Elysée, M. Mitterrand a énuméré ceux des vingt-huit projets adoptés qui sont aujourd'hui, selon lui, les plus avancés : l'Agence internationale francophone d'images de télévision, l'ouverture du satellite TDF 1 aux programmes francophones, le stockage sur vidéodisques des informations médicales, l'interconnexion des banques de données francophones.

Quant à la sensibilisation des opinions publiques au thème de la francophonie, qui était le sujet officiel de la réunion du Haut Conseil, il a été constaté, malgré les plaintes et doléances des uns et des autres, qu'elle n'était pas en aussi mauvaise voie que cela. Ainsi, par exemple, plus de trente pays regardent maintenant l'émission de FR 3 « Espace francophone ». En France même, réputée la nation la moins attentive au sort du français, plus d'un million et demi de téléspectateurs choisissent régulièrement cette émission programmée tard le soir. C'est du moins ce que révèle l'austère mais utile rapport du Haut Conseil sur l'état de la francophonie dans le monde ; ce rapport, réalisé grâce au réseau diplomatique français et récemment paru à la Documentation française, s'est déjà vendu, sans publicité, à plus de 1 500 exemplaires.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

RETOUR A LA NORMALE SUR LE RÉSEAU DE LA SNCF

Le trafic ferroviaire a été sérieusement perturbé le vendredi 30 mai sur le réseau de la SNCF en raison de la grève lancée par les fédérations CGT, CFDT et FGAAC (conducteurs autonomes). Des perturbations étaient encore enregistrées le 31 mai au matin dans la région parisienne, mais la direction assurait que le trafic redeviendrait rapidement normal.

Si 20 % seulement de l'ensemble des cheminots ont fait grève, selon la direction, ce pourcentage atteint 50 à 55 % chez les « roulants » (agents de conduite, contrôleurs et agents de train).

Le 12 juin d'autres arrêts de travail sont attendus, mais à la seule initiative de la CGT.

Le PS s'est félicité du « *succès de cette action menée pour la première fois depuis longtemps sur une base intersyndicale* », bien qu'il ait « *regretté la gêne occasionnée aux usagers* ». En revanche, M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports a regretté qu'« *une fois de plus ce soient les usagers, les contribuables qui soient pris en otages et fassent les frais d'un conflit social à la SNCF* ».

Le SGEN, divisé, se donne un nouveau secrétaire général

De notre envoyé spécial

Annecy.– Le Syndicat général de l'éducation nationale SGEN-CFDT a choisi les bords du lac d'Annecy pour tenir, du 26 au 30 mai, son congrès triennal et tenter d'apaiser les remous qu'il traverse depuis plusieurs mois. Dès le début des travaux, le secrétaire général sortant, M. Michel Vergnolle, a été mis en minorité par la direction. Son rapport d'activité ne devait être approuvé que par 42 % des quatre cents congressistes (contre 38 % et diverses abstentions).

Après des débats difficiles, parfois houleux, un nouveau secrétaire général a été élu : il s'agit de M. Jean-Michel Boullier. Le choix de ce professeur d'enseignement général de collège breton, âgé de trente-sept ans, marque la volonté du syndicat des enseignants de prendre ses distances vis-à-vis de la confédération CFDT.

Après la période d'euphorie due à l'arrivée de la gauche au pouvoir, le SGEN a vite déchanté devant l'allure que prenait le débat sur l'enseignement privé. Par la suite, il n'a pas caché sa totale opposition à M. Jean-Pierre Chevènement, qui, selon M. Vergnolle, a été « *faussement rassurant en se référant à un temps mythique, à un soi-disant âge d'or de l'école – la IIIe République, – en fait complètement dépassé et inapproprié* ».

Avec le retour de la droite au gouvernement, le SGEN ne ménage pas ses critiques à l'égard de M. Monory. Dans une motion votée à la quasi-unanimité, le syndicat dénonce la « *logique de renforcement des inégalités* », refuse « *les coupes budgétaires qui affectent l'éducation nationale et la recherche* », s'oppose « *à l'abrogation de la loi Savary sur l'Université, qui avait permis une véritable rénovation des premiers cycles* », et émet les plus vives réserves quant à la suppression de la carte scolaire.

Cela n'a pas empêché deux courants de s'affronter. D'un côté, les partisans d'un « *syndicat service, défenseur des simples intérêts corporatifs* », conduits par Mme Hélène Coux ; de l'autre, ceux qui tiennent à maintenir une stratégie d'« *innovation permanente* » et s'étaient regroupés autour de M. Boullier.

Le SGEN (trente-six mille membres) est la troisième force de la CFDT après la métallurgie et la santé. Il compte bien jouer un rôle lors du remplacement du secrétaire général de la Confédération. Mais, comme l'a exprimé M. Pierre Héritier, représentant la CFDT, pour l'heure la question est de savoir « *comment concilier pragmatisme et idéologie et comment rester crédible sans se renier* ».

F. D.

Candidat à la reprise de la « 5 »

HAVAS NE VEUT PAS VENDRE SES 25 % DANS CANAL PLUS

Dans un entretien accordé au *Figaro*, M. Pierre Dauzier, PDG d'Havas, donne quelques précisions sur sa candidature à la reprise de la cinquième chaîne (*le Monde* du 21 mai). Havas pourrait prendre 30 % du capital de la chaîne privée aux côtés de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (20 %). Le reste du tour de table serait complété par « *un grand banquier français* », une compagnie des eaux engagée dans le câblage de la France et deux ou trois sociétés industrielles.

M. Dauzier, qui estime que deux participations minoritaires dans une chaîne payante et dans une chaîne généraliste, ne constituent pas une position dominante, précise qu'il n'entend pas vendre les 25 % du capital de Canal Plus détenus par Havas. On sait que le groupe de M. Robert Hersant se dit intéressé par l'achat des parts d'Havas dans la chaîne payante.

Le sort du satellite TDF-1

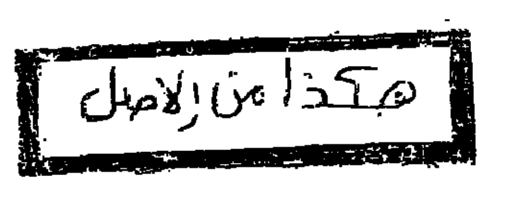
M. MAXWELL RESTE CONFIANT

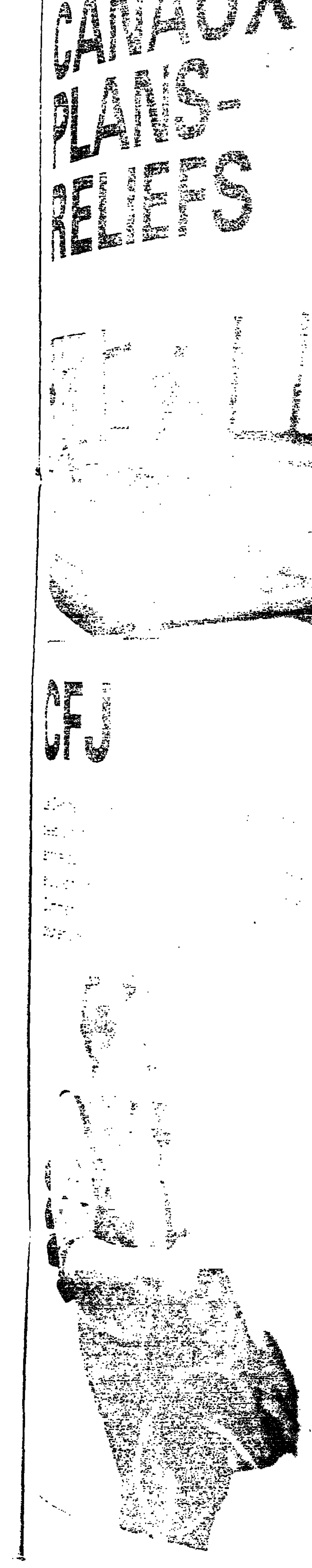
Malgré la remise en cause par le nouveau gouvernement français de la politique audiovisuelle mise en place par les socialistes, M. Robert Maxwell, patron du groupe de presse britannique *Mirror Newspaper group* s'est déclaré confiant, mercredi 28 mai, à Londres, en son projet européen de « *télévision sans frontière* » par satellite. M. Maxwell a émis l'espoir que le gouvernement de M. Chirac « *respectera la tradition française qui veut qu'un gouvernement honore toujours les contrats passés avec son prédécesseur* ». Dans le cas contraire, le « *baron de gauche* » de la presse britannique s'est déclaré résolu à poursuivre le gouvernement français en justice.

M. Maxwell est un des actionnaires étrangers du consortium chargé de programmer deux des canaux du futur satellite de télévision français TDF1, qui doit, en principe, être lancé en janvier 1987. Si ce lancement a lieu, M. Maxwell s'est déclaré prêt à proposer, dès février prochain, ses premiers programmes aux téléspectateurs européens. D'autre part, il a annoncé qu'il voulait créer, à Paris, un centre de production de nouvelles d'actualités. Celles-ci seraient présentées en anglais, mais le satellite permettrait de les diffuser simultanément en d'autres langues.

● *Des organisations syndicales autonomes appellent à manifester contre la privatisation.* – Neuf organisations syndicales autonomes appellent leurs adhérents et l'ensemble des salariés à participer le 7 juin aux manifestations organisées à Paris et en province pour soutenir la lutte engagée par le SNJ, la CGT et la CFDT afin de défendre « *l'audiovisuel du service public* ». Ont signé cet appel : la FADN (Fédération autonome de la défense nationale), le FAT (Fédération autonome des transports), le FGAAC (Fédération autonomes des agents de conduite), le FGSOA (Fédération générale des salariés des organisations agricoles), le SNABF (Syndicat national autonome de la Banque de France), le SNAPC (Syndicat national autonome des chambres de commerce), le SNCTA (Syndicat national des journalistes), le SNVI (Syndicat national unifié des impôts) et le Syndicat national unifié des caisses d'épargne.





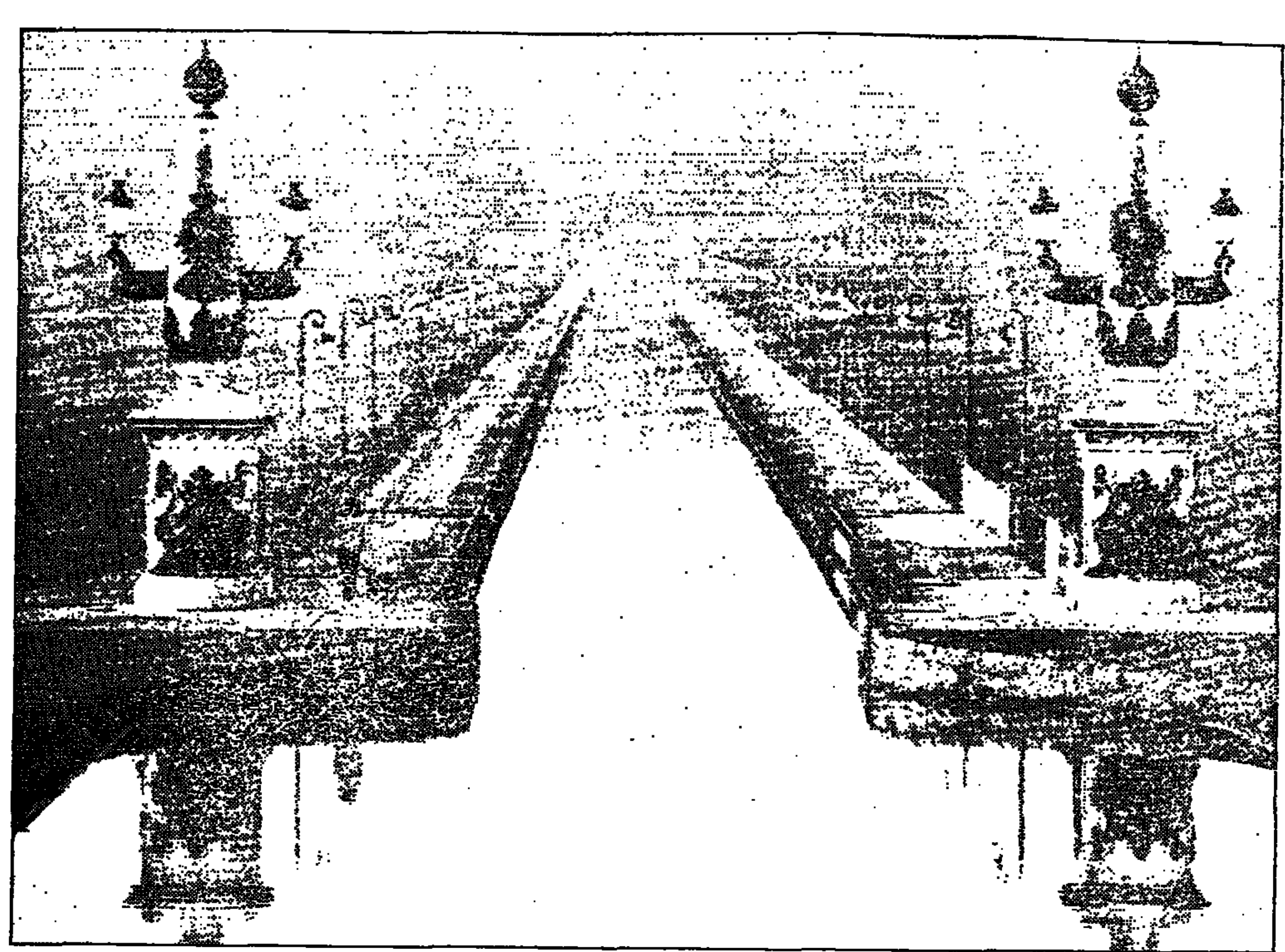


هكذا من زلامال

Le Monde
AUJOURD'HUI

CANAUX ET PLANS-RELIEFS

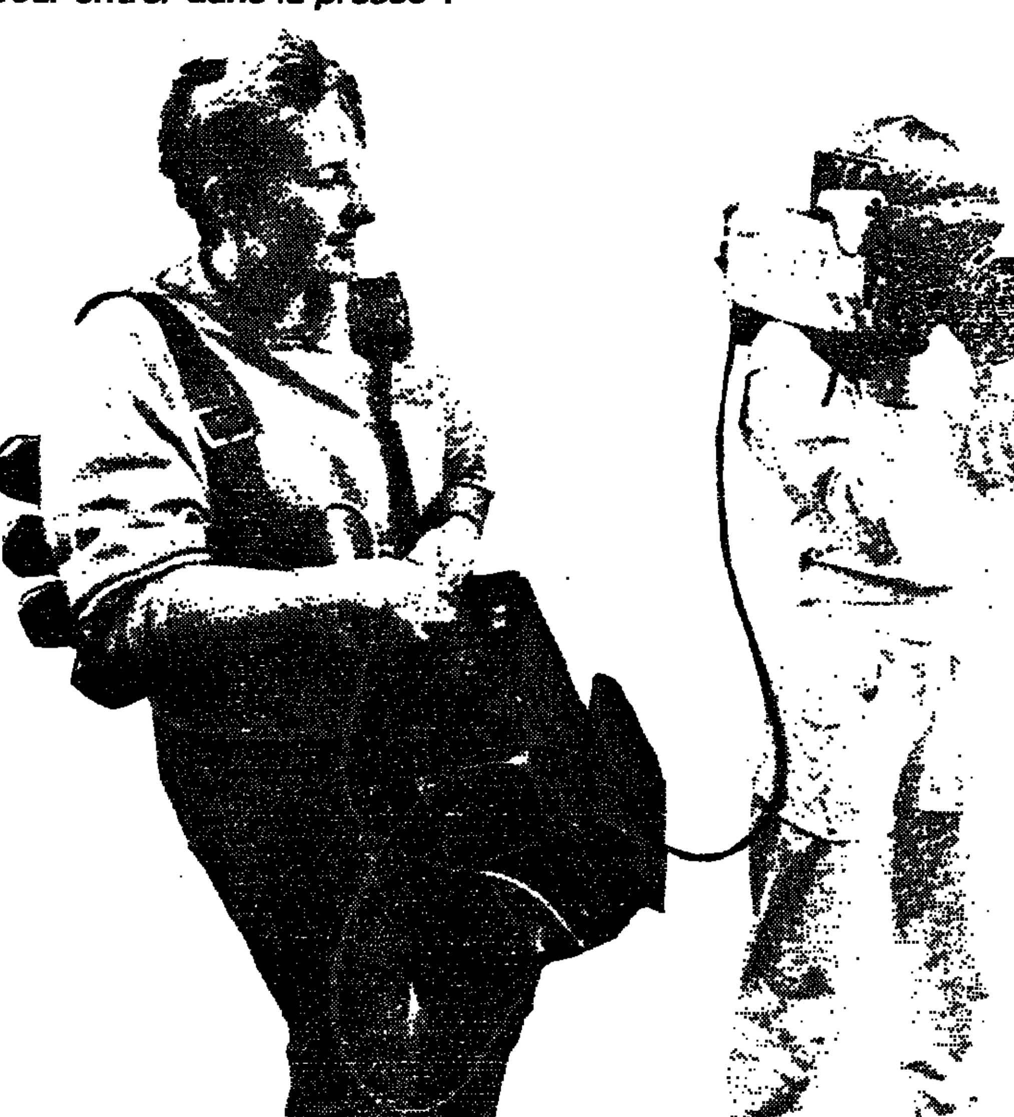




L'affaire du transfert à Lille des plans-reliefs jusqu'alors mal logés aux Invalides, une grande exposition à la Conciergerie consacrée aux canaux de France : la vieille question de la création d'un musée de l'architecture et des travaux publics redevient d'actualité.

CFJ

Le Centre de formation des journalistes célèbre cette année son quarantième anniversaire. Quelles ont été les grandes évolutions de l'école de la rue du Louvre ? Comment se prépare-t-on en 1986 pour entrer dans la presse ?





PAKISTAN

Dans l'Himalaya, une vallée était en train de mourir. La fondation de l'Aga Khan lui donne les moyens de retrouver les riches heures de son passé. Restauration de monuments, ouverture d'écoles, aides à l'agriculture figurent au programme d'un sauvetage à la fois culturel et humain.

Supplément au nº 12858. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 1er-Lundi 2 juin 1986.

COURRIER

LES VERTS ALLEMANDS ET TCHERNOBYL

Lecteur allemand de votre quotidien, je m'étonne de vos ressentiments et de votre polémique contre les Verts et les écolo-pacifistes allemands.

D'abord la situation en Allemagne fédérale est toute différente de celle de la France : on n'a pas eu un gouvernement, une industrie et une presse qui ont réussi à empêcher la pénétration de cette pollution nucléaire soviétique et ont ainsi sauvé la terre nationale... Il y a un grand nombre de scientifiques indépendants renommés (naïfs ?) qui contestent ouvertement la domination de la technologie nucléaire par l'homme depuis longtemps. De plus, l'Allemagne fédérale est bourrée de vecteurs et de bombes nucléaires dont ne dispose que le président américain.

Est-il incompréhensible qu'une équipe gouvernementale comme celle des Etats-Unis, avec ses aventuristes de croisade, fasse peur à une population dont la terre est destinée à servir de théâtre d'opérations guerrières ?

Est-il incompréhensible que depuis Tchernobyl et ses suites — matériellement vécues par les Allemands du fait de l'interdiction de la consommation d'une partie de la nourriture quotidienne et la contamination des terres — des doutes planent dans nos cerveaux en ce qui concerne une défense nucléaire, si — le cas échéant — déjà une réponse tactique nucléaire relativement petite détruit les bases de vie même du défenseur ?

Comment scinder le nucléaire, si une catastrophe à Cattenom, selon nos experts, rendait notre pays inhabitable ? Cet amalgame dont vous vous moquez n'est-il pas devenu nécessaire ?

Mais, évidemment, celui qui réfléchit au-delà du consensus nucléaire sacré et cherche une issue à l'impasse d'une politique sans perspective ne peut jouer que le jeu de Moscou et agit contre la sûreté imaginée de la France, aux frontières de laquelle les nuages nucléaires seront forcés à s'arrêter ! Il se peut qu'en ce domaine l'aveuglement envers la réalité nucléaire mêlé au zèle antisoviétique bloque aussi les cerveaux de certains commentateurs.

GERHARD KILPER.
(Erbach.)

ROME ET LA TORTURE

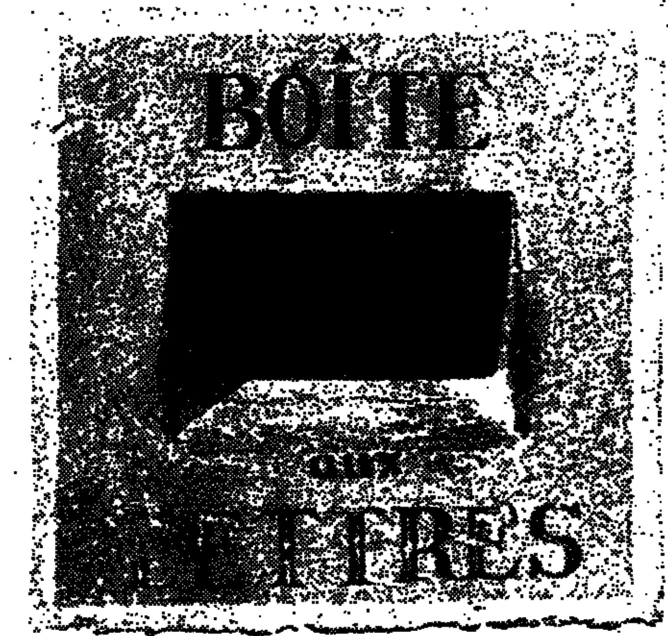
Je lis dans *le Monde Aujourd'hui*, daté 18-19 mai consacré à Amnesty International, page V : *« Les Romains torturaient ouvertement leurs esclaves... Plus tard, l'Eglise inventera l'Inquisition... Ce n'est qu'au seizième siècle, avec Montaigne et quelques autres, que la torture sera vraiment dénoncée. »*

L'emploi de la torture a été interdit en 866 par le pape Nicolas Ier. Cette prohibition a été reprise au douzième siècle par la compilation connue sous le nom de décret de Gratien, pièce centrale du droit de l'Eglise jusqu'à la promulgation du code (1918).

Mais, au onzième siècle, apparaît l'université de Bologne, première à être indépendante de l'Eglise et première à revenir au droit romain et à l'usage de la torture, qui était redevenu général dans les juridictions laïques quand Innocent II autorisa l'Inquisition à en faire usage (bulle *Extirpanda*, 15 mai 1252). Quelque jugement qu'on porte sur cette décision, elle me semble de nature à réconforter ceux qui déplorent que l'Eglise soit incapable de s'adapter à son temps.

Il faut pourtant ajouter que, dès 1311, Clément V devait restreindre considérablement l'usage de la torture par l'Inquisition en le subordonnant dans chaque cas particulier à un jugement préalable auquel participerait l'évêque du lieu. On n'est pas parfait.

ANDRÉ LIONNET.
(Saint-Gervais, Haute-Savoie.)



L'« X » AUX LETTRES

Je me permets de vous faire parvenir une photo de notre boîte aux lettres, modeste, mais rurale, et qui présente la particularité de dater de 1905 et d'avoir été taillée dans un mur de près de 1 mètre d'épaisseur dans une construction datée approximativement du treizième ou du onzième siècle.

A noter qu'à l'origine elle était intitulée : « Boîte au lettres » un plaisantin ayant, il y a une vingtaine d'années, gratté la « x » de « aux » puis, récemment, un autre a rajouté cet « x » manquant avec de la peinture noire.

MAURICE VIEUX
(Montblanc — Gers.)

EDMOND ABOUT RETROUVÉ

L'article de Jacques Meunier, dans le supplément du *Monde* daté 18-19 mai 1986, appelle pertinemment l'attention sur un écrivain trop méconnu : Edmond About (1828-1885). Mais Paris qu'il aimait, et qui le vit accéder au rang des « immortels », n'a point été si ingrat envers lui !

Il existe bien une rue Edmond-About dans la capitale. Elle est située dans le seizième arrondissement. Elle a été ouverte en 1894 sur l'emplacement de l'ancien jardin fleuriste de la Ville de Paris.

Si rien ne rappelle son nom sur l'hôtel qu'il habita de 1828 à 1855 au no 6 de la rue de Douai, dans le neuvième, une plaque est apposée sur sa maison natale à Dieuze, en Moselle, et ceux qui visitent le cimetière du Père-Lachaise (56e don.) ont l'œil attiré par sa statue en bronze, œuvre de Crauk, élève de Pradier, qui orne sa sépulture.

ROBERT GOIN,
Saint-Doulchard (Cher).

A PROPOS DE 36

Dans votre dossier consacré au Front populaire de 1936 (*le Monde Aujourd'hui* daté 25-26 mai), Jean Pierre-Bloch écrit : *« La Jeune République, c'est-à-dire le futur groupe des démocrates-chrétiens, qui allait s'abstenir après l'agression de Xavier Vallat, vote pour le gouvernement. »*

Il est inexact d'écrire que la Jeune République était un groupe démocrate-chrétien. Membre de la Jeune République, je peux vous assurer que son fondateur, Marc Sangnier, était fondamentalement opposé à un parti confessionnel. Si la Jeune République comptait et compte parmi ses membres de nombreux chrétiens, elle était et est ouverte également aux non-chrétiens et à toutes les pensées philosophiques ou autres.

Il est d'autre part paradoxal d'écrire que la Jeune République allait s'abstenir dans le vote de confiance au gouvernement de Léon Blum, alors que chacun sait que la Jeune République était une des organisations fondatrices du Front populaire.

ROGER VINEL.
(Arrens, Hautes-Pyrénées.)

LES BÉNÉFICES DE BERCY

M. Georges Sarre, conseiller municipal et député de Paris, met en cause l'exploitation du Palais omnisports Paris-Bercy. Sur trois points précis il exprime trois affirmations totalement fausses, ce qui est facile à démontrer. Sur ces trois points, il fait preuve d'une ignorance inexplicable de par sa situation au conseil municipal.

1) Le POPB n'est pas géré par une société privée, mais par une société d'économie mixte dont le conseil de surveillance est présidé par le maire de Paris et possède une majorité d'administrateurs désignés par la Ville. La seule société privée dans le capital est la Société nouvelle du Palais des sports, qui ne représente que 35 % du capital. Outre la Ville et le Palais des sports, les autres actionnaires sont : l'Office de tourisme de la Ville de Paris, la Société d'économie mixte de la tour Eiffel, le CNOSF (Comité national olympique du sport français), la RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris) et la chambre de commerce, actionnaires qui ont tous des représentants au conseil de surveillance.

2) Les deux premières années d'exploitation, dont le résultat a été rendu public, font apparaître :

— pour la première année, avec seulement six mois de recettes pour dix-huit mois de charges, un déficit de 587 537 F ;

— pour la deuxième année, pour un exercice complet, un résultat bénéficiaire de 86 117 F ;

— pour la troisième année, nous pouvons affirmer que l'équilibre financier est également assuré.

Affirmer de sa part que *« la gestion du POPB creuse un gouffre que les subventions municipales doivent couvrir »* est un mensonge grossier que nous ne pouvons laisser passer, d'autant que la POPB n'a jamais coûté pour son exploitation un seul centime au budget de la Ville.

3) Prétendre que *« les travées du public restent clairsemées, sauf à l'occasion de grands spectacles (non sportifs !) »* et qu'*« aucun sportif ne peut pratiquer sa discipline à Bercy »* est la preuve d'une déformation volontaire de la réalité ou d'une telle méconnaissance des problèmes de Bercy que nous devons lui rappeler la réalité.

Dans le dernier exercice, il y a eu quarante-huit manifestations sportives dans l'année et soixante-cinq non sportives, et il est passé plus de 982 000 spectateurs à Bercy. Le plein de la salle a été fait en particulier pour le cyclisme, l'athlétisme, le tennis, le football indoor, le motocross, le bicross, le patinage artistique, le handball, le volley-ball, le judo et la gymnastique. Par contre, il est vrai que M. Sarre ne nous a fait l'honneur de manifester sa présence à aucune de ces réunions, ce qui lui aurait certainement permis d'avoir une meilleure connaissance de son sujet.

R. THOMINET,
Directeur général du directoire.

Chronique

UN LIVRE A LA MER

par Bruno Frappat

IL habite à Vienne (Isère) et dit que c'est *« une petite ville adorable »*. Plus précisément, il réside dans une sorte de quadrilatère délimité par l'autoroute A-7, la voie ferrée Lyon-Marseille, la Nationale 7 et une bretelle d'autoroute. De quoi « se flinguer », penserait-on. Lui, pas du tout : *« C'est un vrai petit paradis. Il y a beaucoup d'arbres. J'ai un jardin de 2 000 à 3 000 mille mètres carrés. La voie ferrée est un peu enterrée, on s'y fait très bien. L'autoroute la plus proche du jardin est à 30 mètres, mais on ne voit même pas les voitures, et dans la maison on n'entend rien. »*

Ce n'est pas par goût du paradoxe que Michel Carayon défend ainsi son petit éden isérois, ni par une sorte d'ironie du désespoir : il est vraiment bien dans ses terres comme il a l'air vraiment bien dans sa peau.

***

Il revient de loin. Lorsqu'il avait trente ans, il y a une dizaine d'années, il était sans cesse au bord du gouffre de l'autodestruction. *« J'ai eu pendant des années des tendances suicidaires à la suite d'une accumulation d'échecs, notamment professionnels et d'ordre affectif. J'ai connu des angoisses énormes. Il m'arrivait de me réveiller et de ne pas envisager d'autre issue que de sauter du cinquième étage. J'étais comme submergé. Le suicidaire ne cherche pas tant à mourir qu'à mettre fin à une situation du moment qui est insupportable. »* Mais il vit encore pour en parler. C'est donc que le « passage à l'acte », qui différencie les suicidaires des suicidés, il n'a pas eu à l'éprouver. C'est à d'autres qu'il doit cette survie : *« Dans cette période, j'ai été bien entouré, par des gens affectueux. »* Il évoque surtout le rôle joué par sa sœur et une amie de celle-ci qui l'avaient encouragé à *« s'engager dans une psychothérapie »*.

Le rescapé du naufrage psychique qu'est aujourd'hui Michel Carayon a décidé de mettre son expérience personnelle au service d'autres souffrances par son métier (il est devenu psychothérapeute) et par un livre publié à l'automne dernier chez un petit éditeur sous le titre *SOS suicidé, ou comment ne pas se suicider* (1). Un autre livre, bien plus fameux, est à l'origine de celui-ci : *« Au niveau de mes motivations conscientes, il est certain que c'est la lecture du fameux livre* Suicide, mode d'emploi *qui m'a donné envie d'écrire le mien. Les suicidaires sont par définition vulnérables, et quand on est vulnérable on est très ouvert. C'est-à-dire que si une main se tend on la saisit. Qu'il s'agisse d'une main tendue dans le sens de la mort ou d'une main tendue dans le sens de la vie. »*

La quarantaine joufflue, le cheveu ras, la chemise fantaisie largement ouverte, Michel Carayon n'a pas des allures de censeur. Il respire une joie de vivre assez communicative et dont on sent bien qu'elle est éloignée de l'attitude compassée, voire franchement sinistre de certains de ceux qui ont milité pour l'interdiction du livre sulfureux et sont même parvenus à faire condamner l'un de ses auteurs par les tribunaux. Il comprend les réactions passionnelles des « familles des victimes », mais n'écarte pas l'idée d'une *« certaine ambiguïté »* dans des réactions marquées par un désir de dédouanement par rapport à des drames d'autant plus inacceptables qu'ils sont proches. Il va même jusqu'à reconnaître un mérite — *« mais un seul »* — au livre-scandale publié par Alain Moreau : *« Celui d'avoir contribué à lever le tabou du suicide et permis qu'on commence à en parler. »*

***

D'une voix calme, pacifiante, comme s'il parlait du dernier poème qu'il a écrit — car il en écrit ainsi que des chansons, paroles et musique, — Michel Carayon résume le drame national silencieux qui se joue autour de nous : *« Le suicide tue chaque année en France au moins quinze mille personnes, dont de plus en plus de jeunes. C'est plus que les accidents de la route. Si l'on en parlait autant que des accidents... »*

La voilà peut-être la forme la plus lourde, menaçante et massive de l'insécurité ! Tout le bruit médiatique et politique fait autour du terrorisme, de la criminalité et de la délinquance a transformé les Français en obsédés au point qu'on ne peut plus, le soir, promener son chien sans regarder d'un œil torve le voisin, qui fait de même. Qui lancera un jour autour du thème de la prévention du suicide — là au moins il ne saurait être question de répression... — la vaste campagne de sensibilisation qui serait nécessaire ? Personne, on le craint. Car le suicide n'est pas seulement un drame pour les suicidés ou les suicidaires. Il est lourd pour les survivants, angoissant pour tous, indicible, effrayant. On le croirait volontiers fatal, et l'unanimité se ferait plutôt autour du « à quoi bon ? ».

***

La machine de guerre contre l'indifférence mise au point par Michel Carayon est aussi modeste, désarmée et désarmante qu'est énorme l'ampleur du phénomène social auquel il voudrait que chacun s'attaque. Il s'étonne — avec la naïveté qu'ont la plupart des auteurs de livres quand ils observent que leur œuvre n'a pas eu d'écho — de *« l'indifférence des médias »* depuis sa publication à l'automne dernier. Petit livre, petit éditeur, grande indifférence dans l'océan éditorial. Petite diffusion, mais belle satisfaction tout de même quand un lecteur l'appelle (il a mis son numéro personnel dans l'ouvrage) et, *« de Dunkerque, de Marseille ou de Nantes »*, lui adresse des remerciements et témoigne que ce livre sans prétention, sans certitudes, écrit comme un cri du cœur, a sauvé une vie, ici ou là. *« Quand ce livre n'aiderait à se sauver qu'une seule personne, il valait la peine que je l'écrive. Mon but n'est ni de culpabiliser ni d'empêcher qui que ce soit de se suicider. Mon ambition est d'offrir une alternative, un choix possible (...). C'est un hommage que je veux rendre à la vie, à ceux qui m'ont aidé, avec succès. »*

***

Aîné de cinq enfants, Michel Carayon a passé toute sa jeunesse loin de France, longtemps à Tahiti mais aussi en Afrique. Venu à Paris à vingt ans, il s'engage dans des études de gestion et de comptabilité pour occuper des emplois peu gratifiants. La crise psychique survient, sur fond d'antécédents familiaux sur lesquels il reste discret par souci des autres. La psychothérapie est au bout du chemin. Parallèlement, il s'engage dans des études de psychologie pathologique. *« C'est par illusion que certains font ce type d'études en croyant qu'elles vont les aider à résoudre leurs difficultés. »* Il se forme ensuite auprès de plusieurs médecins et psychothérapeutes chevronnés, subit diverses influences, et s'installe à son tour comme thérapeute.

Il consacre trois jours — plus de douze heures par jour — par semaine à la santé psychique des autres. Deux jours à Paris et un à Lyon. *« Je gagne bien ma vie, mais j'adapte mes tarifs aux revenus de mes clients. »* Il lui reste quatre jours de liberté complète pour écrire, lire et jardiner : *« J'ai planté une vigne pour faire une treille dans mon jardin. »* Il ne se prend pas pour un grand ponte de la psychologie et dit des choses si simples, voire banales, qu'il faut son assurance souriante pour qu'on les lui pardonne : *« La racine de tous nos maux est le manque d'amour. Regardez, écoutez, et vous verrez qu'ils ne sont pas rares les politiciens, hommes d'affaires, hommes de lettres, ceux qui ont « réussi » et qui finissent misérablement leur vie, faute d'avoir pu et su retrouver le chemin de leur cœur. Ce n'est pas de la morale, c'est un constat. »* Il devrait savoir que ce n'est pas avec des bons sentiments qu'on fait de la bonne littérature, ni avec des constats de bons best-sellers. Il s'en moque. Il voulait que quelqu'un parle de son livre. C'est fait. ■

(1) Edition du Levain, 1, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris, 116 pages, 59 F.



هكذا من الاصل

A PROPOS DE 36

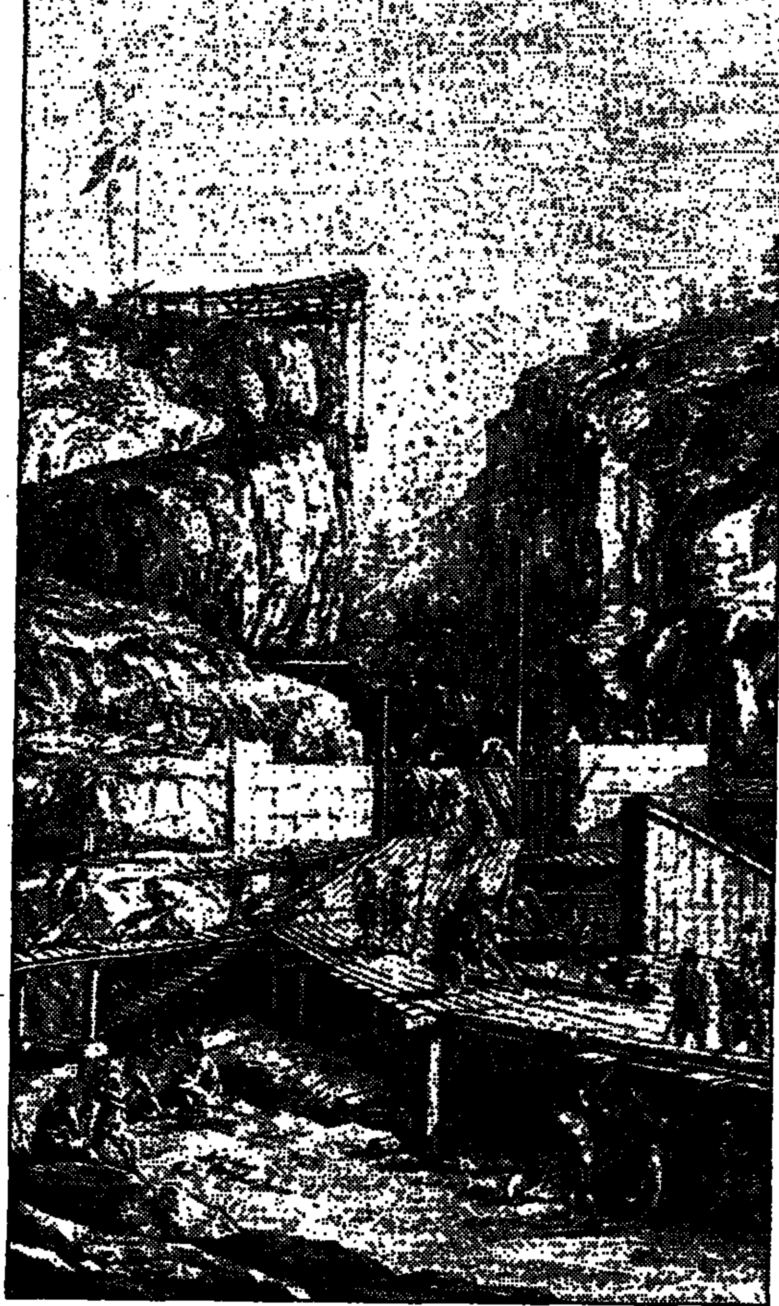
LES BÉNÉFICES DE BERCY

par Bruno Frap

CANAUX ET PLANS-RELIEFS

A gauche, percement du canal de la Trollhätan en Suède. A droite, échelle d'écluses de Fonsérannes. Ouvrage de la fin du XVIIe siècle. Canal du Midi.

Une grande et belle exposition sur les canaux à la Conciergerie ; l'« affaire » du transfert à Lille des plans-reliefs que le gouvernement veut ramener manu militari *à Paris. C'est l'occasion de se demander avec un peu de sérieux s'il n'est pas temps de retrouver aussi les collections de l'éphémère Musée des travaux publics et d'inventer le véritable temple de l'architecture et des ouvrages d'art qui n'existe pas encore en France.*





« UN CANAL... DES CANAUX... » / CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES

PIERRES A EAU

par Emmanuel de Roux

DANS la légende dorée de Sully, à côté des célèbres mamelles, labourage et pâturage, figure en bonne place un canal. Celui de Briare, qui joint le bassin de la Seine à celui de la Loire. Cette voie d'eau artificielle devait être la première d'un vaste ensemble.

Le ministre d'Henri IV rapporte dans ses Mémoires, son désir de *« créer en France les moyens de joindre par eau la Méditerranée, l'océan et la mer du Nord, faire les conjonctions de la rivière de Seine avec Loure, de Loyre avec Saône, et de Saône avec Meuse, par le moyen desquelles, on ferait perdre deux millions de revenus à l'Espagne, et les ferait gagner à la France »*. C'est cette ambition, poursuivie pendant des siècles, que nous raconte « Un canal, des canaux », une belle exposition organisée à la Conciergerie par la Caisse nationale des monuments historiques. Maquettes, cartes, plans, dessins, films et photos retracent l'histoire d'un grand dessein qui n'est toujours pas achevé.

Sous l'Ancien Régime, les canaux sont des monuments que chantent les poètes. Corneille et Boileau ont célébré le plus fameux d'entre eux : le canal du Midi. Sa construction devait ruiner le commerce espagnol au profit de la France – une obsession ! Il n'enrichit que son constructeur et, plus durablement, le paysage du Languedoc, d'une succession d'ouvrages d'art, pour le plus grand bonheur des touristes qui l'empruntent aujourd'hui.

La Révolution et l'Empire multiplient les projets de réseau cohérent. Mais c'est sous la Restauration et la monarchie de Juillet qu'une véritable frénésie s'empare du Corps des travaux publics.

En moins de quarante ans, près de 3 000 kilomètres de nouvelles voies navigables sont ouvertes. Le canal est considéré comme la panacée du développement commercial et industriel. Après le second Empire, qui poursuit les efforts de ses prédécesseurs, Charles de Freycinet, ministre de la toute jeune IIIe République, normalise le gabarit des canaux et des bateaux qui les fréquentent. La barge de 38,50 m que nous connaissons est née.

Mais la concurrence du chemin de fer, puis celle de la route, vont ralentir puis amoindrir la puissance de la batellerie. Aujourd'hui, en dépit des travaux entrepris dans l'est de la France, le tonnage des marchandises transportées par péniches continue de chuter. Les mariniers désertent une profession qui semble vouée au chômage : ils ne sont plus que 12 000 au lieu de 30 000 au début du siècle. Les voies secondaires sont abandonnées. Seul le tourisme fluvial naissant empêche qu'une grande partie de celles-ci ne soient définitivement déclassées, voire détruites.

Voies d'eau à la française

L'exposition de la Conciergerie raconte, avec un grand luxe de détails, l'histoire de ce rendez-vous manqué entre la France et son réseau nautique. Les magnifiques voies d'eau, plantées d'arbres avant la fin de la monarchie, renvoient aux jardins à la française du Grand Siècle avec ses escaliers liquides et ses écluses concaves qui semblent avoir été dessinés plutôt pour l'œil que pour de véritables bateaux.

Au dix-neuvième siècle, l'âge d'or de la batellerie, les ouvrages signés Eiffel ou de Lesseps, sont toujours du grand art. On voit, sur les photos, les usines fumer le long des canaux et les péniches se remplir. Parfois ce sont des femmes qui coltinent des sacs de charbon sur leurs dos.

A l'aube du dix-neuvième siècle, les lourds chalands sont parfois traînés par des humains. Puis la traction animale se généralise. Elle est elle-même remplacée par des machines avant que le moteur donne une autonomie totale aux bateaux. Aujourd'hui, ils sont mus par des pousseurs. Les écluses sont garnies d'ascenseurs, quand ce n'est pas le pan d'eau lui-même qui bascule. Mais la taille de nos canaux interdit encore la connexion totale de notre système fluvial avec celui de l'Europe du Nord.

Le sujet, pour être sévère, a été bien mis en valeur par les organisateurs de l'exposition. Comme toujours, on est séduit par l'élégance et la précision des cartes et des dessins du dix-huitième siècle. L'une des épreuves nécessaires à l'obtention du diplôme d'ingénieur des ponts et chaussées était l'exécution d'un trompe-l'œil dont il nous est montré plusieurs variations éblouissantes de virtuosité.

Mais l'histoire des canaux n'est pas le seul thème abordé. La vie quotidienne des mariniers est montrée à travers une iconographie abondante – dessins, photos, films. On naît, on grandit sur un bateau. On s'y marie comme dans le film de Jean Vigo : *l'Atalante*. Et l'on passe sa vie à voir défiler les berges du canal. Une vie lente, souvent difficile – attente interminable, inconfort des locaux, hivernages rigoureux, – rythmée par les grandes retrouvailles de la communauté dans des lieux traditionnels comme Conflans-Sainte-Honorine.

De nombreuses maquettes nous permettent de mesurer l'évolution des différents types de péniches, la complexité croissante des ouvrages d'art, la ramification du réseau.

Vincent Bradel a été les débusquer dans les greniers poussiéreux du Centre national des arts et métiers. Mais d'autres, beaucoup plus rares, proviennent du Musée des travaux publics. Une institution qui existe encore, sur le papier. Elle pourrit tout entière dans un ancien dépôt à grains, près de la gare d'Austerlitz. La IIIe République finissante avait pourtant décidé, lors de sa création en 1937, de lui consacrer un bâtiment flambant neuf au coin des avenues du Président-Wilson et d'Iéna.

(Lire la suite page IV.)

INGÉNIEURS EN PAYSAGES

entretien avec Pierre Pinon

« PIERRE PINON, vous êtes architecte et vous étudiez depuis plusieurs années, avec Anne Kriegel notamment, l'histoire des canaux et leur rôle dans la formation du paysage ? N'est-ce pas une préoccupation teintée de beaucoup de nostalgie ?

– C'est vrai, les ingénieurs nous disaient : le temps a passé ; les pierres se sont patinées ; les qualités que vous leur prêtez viennent de là, de ce regard nostalgique sur le passé. Nous, nous pensions qu'il fallait s'intéresser aux infrastructures de circulation comme on étudie le paysage agricole. En découvrant les qualités des paysages formés par les canaux, les écluses, les plantations, on devinait que cela n'avait pu être conçu tout à fait par hasard.

– Vous avez voulu comprendre.

– En observant les ouvrages, en étudiant les archives, les dessins, les textes, on constate que cette qualité correspond à une intention précise. Les plantations, par exemple, ne sont pas dues au hasard. Nous avons découvert une sorte de code, un texte de plusieurs pages qui explique qu'en rase campagne on choisira des plantations de production (le client était le SEITA, pour fabriquer des allumettes, et c'est d'ailleurs pourquoi elles n'ont plus été renouvelées quand les besoins ont diminué) ; aux entrées de villes, plutôt des arbres d'agrément, parce que ce sont des lieux de promenade ; et à côté des maisons d'éclusier, des arbres fruitiers, afin de compléter leurs ressources. Et aussi pour qu'ils ne soient pas oisifs. Il y a déjà cette préoccupation : l'oisiveté est dangereuse...

– A quelle époque ?

– Sous le premier Empire, en 1814, je crois. Le point le plus intéressant est qu'il est recommandé de planter un arbre non élagué à côté des écluses, de manière que le voyageur qui passe découvre l'emplacement de l'ouvrage.

– Pour le signaler ?

– Oui, c'est exactement l'inverse de l'usage qu'on fait aujourd'hui des plantations : on les utilise en général après avoir réalisé un ouvrage dont on n'est pas très fier et on demande au paysagiste de camoufler les ouvrages. A l'époque, on cherchait plutôt à les mettre en valeur.

– Vous qui êtes professeur d'architecture, ce travail des ingénieurs vous surprend-il par rapport à la production actuelle ? Pourquoi ces dessins sophistiqués, cette patte « artiste » ?

– Les dessins d'ingénieurs sont beaux – il faut le préciser – entre le milieu du dix-huitième et les premières années du dix-neuvième siècle. C'est une période assez particulière, qui correspond à la période centrale de l'histoire des canaux.

– Coïncidence ?

– Oui. On a construit des canaux de grande qualité avec des dessins relativement sommaires avant ; et on a continué à faire de beaux ouvrages jusqu'à la guerre de 1914, alors que les beaux dessins disparaissent vers 1830.

» Mais surtout, à cette époque, architectes et ingénieurs appartiennent à des milieux relativement perméables qui ont des préoccupations assez proches. Il y a même une sorte d'émulation à la fin du dix-huitième siècle entre ingénieurs et architectes. Perronet, fondateur de l'Ecole des ponts et chaussées, premier ingénieur du roi, a manifestement des préoccupations esthétiques. Depuis la Renaissance, les beaux dessins sont faits pour séduire les commanditaires, qu'ils soient privés ou d'Etat.

– Comme les diapositives que l'on montre aujourd'hui ?

– Oui. Il y a aussi la volonté du corps des ponts, très centralisé, de maîtriser ce qui se fait sur tout le territoire. Le dessin par sa qualité et sa précision permet d'envoyer en province des projets qui seront bien exécutés, parce que bien interprétés. Cela permet aussi, en formant les techniciens, d'avoir en retour des dessins que l'on peut contrôler. Un mode de communication, en somme.

– Ce qui nous apparaît aujourd'hui comme un objet d'art n'est en fait qu'une technique d'administration ?

– Il y a les deux usages. A mon avis, ils ont très vite été considérés commes des objets d'art : dans les dépôts d'archives, les dessins sont partis les premiers. Le côté séduction est très net. Quand un projet passe mal, les ingénieurs se surpassent. Dans l'exposition, nous montrons un projet d'obélisque : inquiet, l'ingénieur s'était mis à faire des perspectives, ce qui est rarissime, pour essayer de convaincre le ministre de l'intérieur. Ou alors, on cherche des occasions, la naissance du roi de Rome, par exemple.

» Mais derrière ces artifices il y a la volonté des ingénieurs de créer un paysage de qualité. On est encore dans la période des « embellissements » ; les ouvrages doivent honorer les personnes qui les commandent et mettre en valeur le paysage.

– Les ingénieurs de notre époque ont aussi leur fierté.

– Je n'en suis pas très sûr. Je ne voudrais pas porter un jugement caricatural, mais j'ai l'impression que les ingénieurs ne placent plus tellement leur fierté dans les ouvrages d'art. D'ailleurs, on en fait de moins en moins. On les évite même, comme cela a été le cas lors de la création de la nouvelle ligne du TGV. Moins de ponts, plus de remblais.

– Pourtant, on affirme que la forme technique qui convient est forcément belle de surcroît ?

– C'est le fameux discours fonctionnaliste. Je ne crois pas que ce soit suffisant. C'est un peu un mythe de croire que la pure prise en compte des critères techniques apporte la qualité esthétique.

Propos recueillis par
MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page IV.)

OUVRAGES D'ART

LES MUSÉES IMAGINAIRES DE L'ARCHITECTURE

EN 1979, l'« affaire » du Musée des monuments français, consternante image d'inculture politique ou d'incivilité culturelle, avait tout à la fois stupéfait les défenseurs du patrimoine et provoqué une réflexion nouvelle sur une vieille idée, celle d'un musée d'architecture.

Le Musée des monuments français, au palais de Chaillot, est, pour qui l'a oublié, détenteur de la collection née en 1879 de la volonté commune de Viollet-le-Duc, de Mérimée et de Jules Ferry, sous le nom de Musée de sculpture comparée, qui devait rassembler les moulages de tout ce que le travail de la pierre a donné en France de plus fin, de plus grand. Moulages de statues, mais aussi de portails, d'escaliers, décorés par les soins pieux de l'art roman, du gothique et jusqu'aux contemporains de Viollet-le-Duc. A quoi il faut ajouter les relevés de l'essentiel des peintures murales des églises et châteaux, moins transportables encore s'il se peut que les plâtres.

Pédagogique et documentaire, cette collection avait aussi l'ambition — prémonitoire — de garder dans leur intégrité des œuvres appelées à souffrir de la guerre ou de la pollution. Les statues ont encore leurs nez, leurs ailes, leurs orteils ; les décors ont leurs rinceaux ; tous attributs que l'acide carbonique a, sur les originaux, rigoureusement savonnés, corrodés, effacés.

Le projet du ministère de la culture, qui paraissait soudain pressé d'honorer la danse moderne, était de déménager tout ou partie du musée on ne sait où, pour y installer l'école de danse de Béjart. L'ébahissement des spécialistes, les réactions dans la presse ... presque autant que les difficultés techniques conduisirent à modérer le projet, qu'on décida d'installer sur le toit du palais de Chaillot.

Malgré un avis défavorable de la Commission supérieure des monuments historiques en 1981, le ministre de la culture, Jack Lang, décida de respecter les engagements de son prédécesseur, Jean-Philippe Lecat, et de continuer l'opération. Près de 8 millions de francs avaient été déjà dépensés, et la deuxième tranche des travaux promettait d'en manger 23 autres, lorsque Béjart changea d'avis. Exit l'école de danse. Mais restait, de ces querelles et travaux inutiles, l'idée d'un musée d'architecture, resurgie du XIXe siècle, et dont le musée semblait être une base, un point de départ possible.

Collections croupions

Six ans plus tard, même scénario. A ceci près qu'il ne s'agit plus de récupérer un espace au détriment d'une collection, mais d'emporter une collection, celle des plans-reliefs, pour « meubler » un espace, l'hospice Comtesse à Lille. Même hâte, même gourmandise cuistre devant les biens culturels de la nation, même absence de réflexion préalable. Et voici, comme on l'avait prévu, la plus sotte des situations : une querelle politique entre deux clochers se disputant chacun une moitié de collection. A Lille, où l'on joue les victimes et les spoliés, on fait mine d'oublier comment s'est décidé et effectué le transport et l'on continue de se demander quel programme muséographique établir sur quel projet global, à partir d'un croupion de collection.

A Paris, on envisage enfin de ressortir de vieilles bonnes intentions pour la collection amputée : plus de place pour moins de plans-reliefs ; la solution idéale. Mais, au moment où les crédits culturels commencent eux-mêmes à se rétrécir, on voit mal comment pourrait émerger une idée véritablement ambitieuse, neuve et dense. Le musée de l'urbanisme ne sera manifestement pas le prochain « grand chantier », et l'on devra vraisemblablement s'en tenir à une sympathique animation sonore et visuelle, soit, à l'échelle des maquettes, un de ces « son et lumière » dont notre nouveau secrétaire d'Etat a le secret.

Projets concurrents

Musée de l'architecture, musée de l'urbanisme, on en rêvait encore en 1984 lorsque MM. Lang et Quilès firent savoir que ce projet leur tenait à cœur : l'un comme titulaire de la direction du patrimoine et de celle des musées de France ; l'autre comme ministre tutélaire de la direction de l'architecture. L'un et l'autre s'étaient rencontrés quelques jours avant pour inaugurer l'exposition « Images et imaginaires d'architecture » au Centre Pompidou, et venaient découvrir que ces matières austères et mal aimées savaient elles aussi se montrer séduisantes.

L'Institut français d'architecture fut chargé par le ministre de l'urbanisme et du logement d'établir une étude préalable : sans doute cette étude excluait-elle *a priori* les plans-reliefs des Invalides pour que deux ans plus tard M. Lang donne aussi aisément son aval à leur départ.

Depuis, maints et maints projets, étatiques ou municipaux, officiels ou officieux, traînent, par écrit ou oralement, dans l'univers de l'architecture. Ainsi une des idées les plus paradoxales aurait-elle été d'installer un musée troglodyte dans les sous-sols encore libres de la Défense.

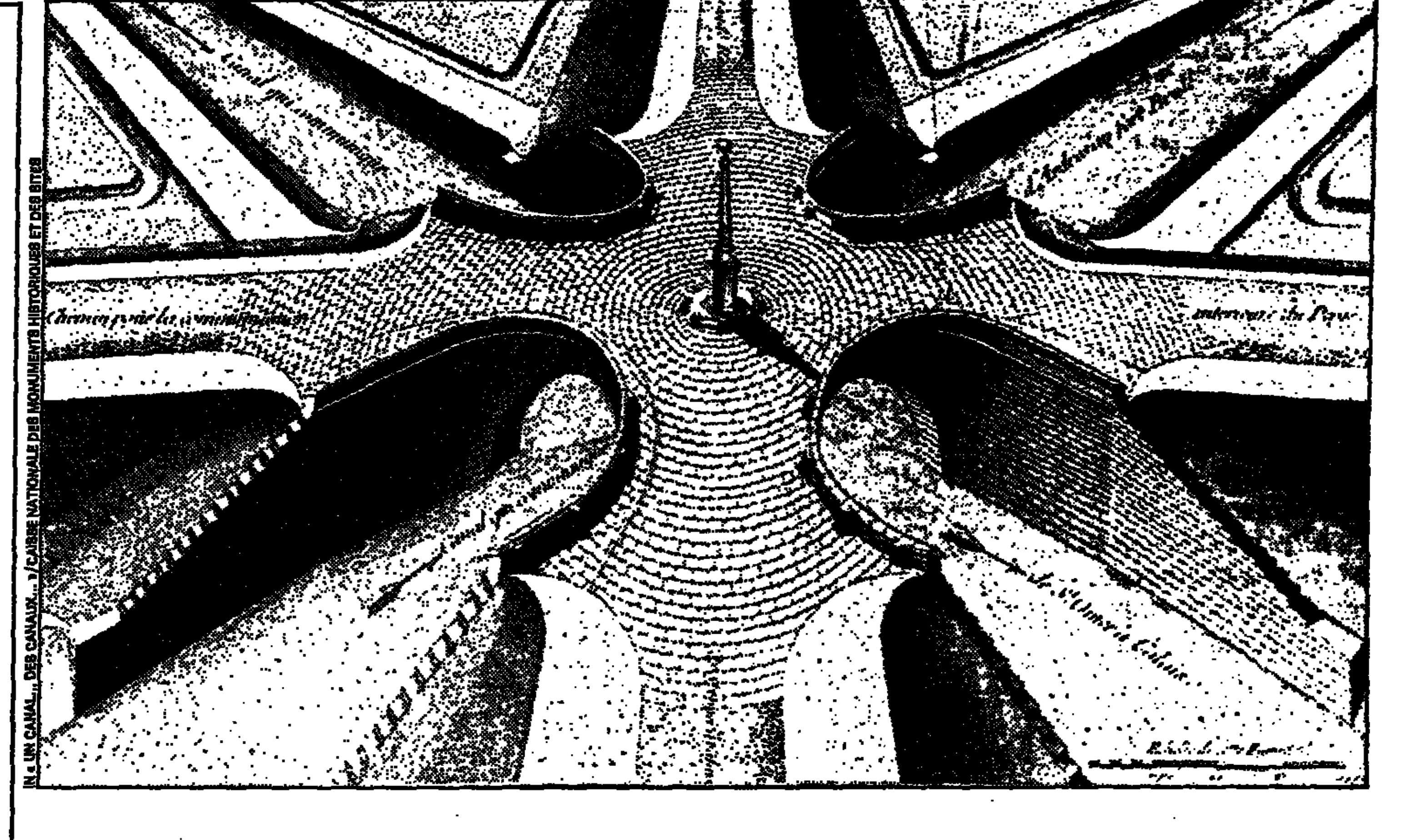
A dire vrai, la France a autant de projets, en ce domaine, que les autres pays ont, eux, de musées bien réels : Washington, Francfort, pour les plus récents, mais aussi Helsinki, Stockholm, Amsterdam, Montréal, pour s'en tenir à des exemples indiqués en 1984 par les services de M. Quilès.

Les projets français, eux, restent écartelés entre des directions fortes dans un petit ministère (celui de la culture, malgré le bruit qu'y fait à nouveau la communication) et un ministère fort (l'urbanisme et le logement), qui a toujours paru prendre la direction de l'architecture pour le cadet de ses soucis : l'enseignement subit les conséquences de ce relatif détachement, comme l'Institut de la rue Tournon, dont le rôle, jadis gonflé par les vœux présidentiels, n'a jamais été pris décemment au sérieux.

Toute la réflexion architecturale semble, chez les hommes politiques, aspirée par les grands chantiers. On voit mal qui pourra proposer une solution réaliste, généreuse (et la conduire à son terme), tant au problème non résolu du Musée des monuments français qu'au nouveau problème des plans-reliefs et à celui, désormais éternel, d'un musée de l'urbanisme et (ou) de l'architecture.

Quel ministère, quelle direction, quelle ville et avec quel argent ? Nous ne sommes vraiment pas au bout des études préalables.

FRÉDÉRIC EDELMANN.


IN « UN CANAL... DES CANAUX... » / CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES

Port à quatre branches sur la croisée des canaux d'Ardres et de Calais. Extrait du tome II de *l'Architecture hydraulique* de Bélidor, 1739.

INGÉNIEURS EN PAYSAGES

(Suite de la page III.)

» Dans les archives, on voit les projets se faire, de l'intérieur. Eh bien, les ingénieurs intègrent les préoccupations esthétiques au point d'en débattre entre eux. Il y a, par exemple, un échange de lettres très intéressant à propos du canal à construire entre Dijon et la Saône : l'un veut une ligne droite sur 30 kilomètres pour des raisons purement esthétiques, pour créer un effet de perspective, et l'autre lui répond que le regard n'embrassera jamais cette ligne droite d'un seul coup et que l'effet est vain.

» Tout au long du dix-neuvième siècle, on remarque même une recherche esthétique de l'apparence technique : dans une lettre à Sophie Volland — ils avaient des conversations sérieuses, — Diderot écrit : *« Ce qui compte en architecture, ce n'est pas tant qu'elle soit solide, mais que l'on voie qu'elle est solide. »* Pour les ouvrages d'art, c'est la même chose. A Briare, à Garabit, il y avait des solutions techniques plus simples. Mais les ingénieurs ont un souci de l'« élégance » — comme en mathématiques — de la solution technique.

— Et vous pensez que cela a disparu ?

— Oh ! la cause est entendue. Je crois que ce n'est plus du tout la préoccupation.

— Vous êtes pessimiste ?

— Oui. J'ai assisté un jour à une réunion d'ingénieurs qui voulaient qu'on fasse en sorte que les architectes travaillent bien. Ce n'est pas aux architectes à améliorer les ouvrages d'art. C'est le travail des ingénieurs.

— Les canaux se meurent, la navigation fluviale périclite, les ingénieurs d'aujourd'hui n'ont pas la délicatesse d'antan. A quoi peuvent servir votre énorme travail d'archives, cet épais catalogue, cette belle exposition ?

— L'objectif était que l'on reparle des canaux. Le seul fait de soulever des problèmes, d'aller à droite et à gauche dans les services, de rencontrer les gens, fait évoluer les idées.

— Une exposition peut, c'est vrai, sonner l'alarme. Est-ce que vous n'arrivez pas trop tard ?

— Du point de vue de la crise de la batellerie, il est carrément trop tard. C'est irréversible. Il aurait fallu s'en occuper au moment où cette activité était florissante, juste avant et juste après la dernière guerre.

» Nous nous sommes aperçus avec le recul que ce travail tombait au beau milieu d'une crise énorme : des milliers d'ouvrages d'art extraordinaires n'ont plus d'usage. Qu'en faire ?

» Or les canaux ne peuvent pas être abandonnés longtemps. Un canal est une machine qui s'use. Une ligne de chemin de fer, on peut l'abandonner, la reprendre. Dans un canal, le support lui-même — l'eau — use la machine. Irrémédiablement. Plus tard, la remise en état serait hors de prix.

» Les régions où l'écho a été le meilleur (le canal du Nivernais) sont celles qui ont espéré dans le tourisme. Cette activité a sauvé quelques canaux ; elle peut en sauver d'autres.

— Cela suppose une prise de conscience claire et une politique adaptée. Le canal du Midi a failli et il risque encore d'être « modernisé » alors qu'il convient très bien au tourisme...

— C'est une histoire absurde de plusieurs points de vue. L'idée était de faire revenir dans le Midi la batellerie aux normes Freycinet. En fait, cette flotte ne fréquente que le nord et l'est de la France. Comment imaginer que les bateliers auraient pu descendre dans une région où même la SNCF a reculé. Pour cela, il aurait fallu transformer tous les gabarits, élargir, détruire les écluses si particulières de cet ouvrage que les plaisanciers au contraire apprécient beaucoup, tout en n'étant pas hostiles à la lenteur de la navigation.

— Ce projet est abandonné ?

— Pas du tout. Il ne se réalise pas car il n'y a pas d'argent. Mais le projet est maintenu.

— Quel usage peut-on faire des archives que vous avez étudiées, des maquettes que vous avez exhumées à l'occasion de cette exposition avec Claude Malécot, Vincent Bradel et François Baudouin ? Au moment où éclate l'affaire des plans-reliefs, n'y a-t-il pas une occasion de repenser à un musée de l'architecture et des travaux publics ?

— Je vois plusieurs possibilités. Ou bien on fait un musée sur un thème. Ou bien on l'organise autour d'un objet qui est la maquette. Pendant longtemps, les maquettes ont été mal aimées. On comprend pourquoi : c'est encombrant et, dans les archives, pas facile à classer. Elles ne sont pas exposées et restent dans les réserves. L'Ecole des beaux-arts elle-même s'en est débarrassée en envoyant à Saint-Germain-en-Laye, aux Antiquités nationales, des maquettes en liège de monuments antiques, par exemple, qui ne sont pas montrées là-bas non plus...

» Si le musée des plans-reliefs est tellement d'actualité, c'est bien qu'il y avait un problème. Autant le transfert dans de mauvaises conditions est inacceptable, autant laisser les maquettes depuis des lustres dans les combles des Invalides n'était pas un sort bien extraordinaire. On ne les voyait pas toutes et on les voyait mal.

— Le musée fermait à 16 heures...

— Il n'y avait pas d'électricité.

— Et les maquettes du Musée des travaux publics ?

— C'est la même chose. Il faudrait écrire l'histoire de ce musée mais d'abord lancer une véritable enquête orale auprès de ceux qui l'ont connu, car il n'y a même pas de documents.

— Nous sommes en 1937 ?

— Le musée était sans doute prévu dans le cadre de l'Exposition universelle de 1937. Mais le projet n'était même pas prêt. La commande a été passée à Perret en 1937 justement, sans doute en guise de compensation car il n'avait rien eu à construire.

» Toujours est-il que le palais d'Iéna (aujourd'hui Conseil économique et social) ouvre juste avant la guerre. Peu de gens l'auront visité. Il est fermé officiellement en 1953 et mis en caisses.

» Cent cinquante maquettes, pour la plupart de la première moitié du siècle, celles de l'exposition notamment. C'est une période intéressante, celle des derniers ouvrages en pierre : il y a même après 1914 un très beau pont de chemin de fer dans le Massif Central. C'est une collection qui devrait être sortie des cartons et restaurée, car il y a de nombreuses maquettes animées.

— Le musée occupait tout le palais d'Iéna ?

— Oui, c'était gigantesque. Cent cinquante maquettes qui ont plusieurs mètres de long. Il n'existe pas de catalogue, juste une vague liste dactylographiée.

— A-t-on lancé officiellement une recherche sur ce thème ?

— Je ne connais pas de projet. Mais forcément cela va se faire. C'est dans l'air du temps. »

Propos recueillis par
MICHÈLE CHAMPENOIS.

PIERRES A EAU

(Suite de la page III.)

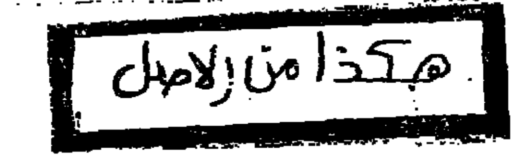
On en confia les plans à Auguste Perret, et l'ensemble fut inauguré en 1939. Plus de cent maquettes de toutes tailles furent spécialement conçues pour célébrer les merveilles de l'ingénierie française ; deux cents autres, de provenances diverses, furent réunies là. Le public n'eut guère le temps de les admirer. La guerre vint. Et après elle, la place manquant pour loger les nouveaux organismes nés de la Libération, on décida d'affecter le bâtiment de Perret au Conseil économique et social.

Le musée tout entier — cartes, plans, maquettes, dioramas — fut mis en caisse en 1953. Elles seront successivement entreposées au port de Bonneuil, au barrage de Chatou et, à partir de 1966, dans les locaux des Magasins généraux d'Austerlitz, une propriété du Port autonome de Paris. Dans ces locaux de béton brut, sans électricité, les caisses sont entassées les unes sur les autres. Certaines d'entre elles sont écrasées par la pression. D'autres, éventrées, ont visiblement été pillées. Quelques-unes, plus heureuses, sont revenues intactes après un long voyage. Sur une étiquette jaunie, on peut y lire l'adresse de l'expéditeur : « Haut Commissariat français au Cambodge ».

Si l'on en croit l'inventaire — incomplet, — les maquettes des ports de Marseille, de Bayonne, de Djibouti, de Pointe-Noire, gisent là sous la poussière, en compagnie de celle de la Seine entre Paris et Rouen et d'une bonne douzaine de barrages alpins, sans parler des innombrables ponts dont certains datent à la fin du dix-huitième siècle. Le plan-relief du canal de Suez, exhumé, figure à l'exposition de la Conciergerie, mais la barque de l'ingénieur Lambot — premier ouvrage jamais construit en ciment armé — gît dans un coin. Elle doit abriter une colonie de rongeurs si l'on en juge par l'odeur. En 1980, une entreprise de déménagement a évalué à 275 000 F HT le coût de l'ouverture des caisses et de leur rangement.

Pendant l'Année du patrimoine, certains organismes se sont intéressés à la récupération de quelques pièces. Il n'y eut pas de suite. Enfin, on a pensé un moment les expédier... à Lille, où elles auraient rejoint d'autres caisses qui attendent à leur tour d'être ouvertes. ■

● « Un canal, des canaux », Conciergerie, quai de l'Horloge, Paris-1er, jusqu'au 15 juin. Catalogue, 415 pages, nombreuses illustrations, édité chez Picard. 245 francs.



هكذا من الاصل



OUVRAGES D'ART

DE VAUBAN A LA POUPÉE BARBIE

par Jean-Etienne Grislain

Qu'ils soient à Lille, à Paris ou ailleurs, les plans-reliefs ne doivent plus être seuls. C'est l'histoire de l'aménagement du territoire qu'il faut présenter, selon Jean-Etienne Grislain, qui enseigne l'histoire de l'architecture à Lille et qui a rédigé un projet en ce sens l'an dernier.

LE vrai problème ne semble pas avoir été posé. Il ne réside pas dans le fait de savoir *où* mettre ces maquettes, mais plutôt dans le fait de savoir ce qu'elles représentent réellement d'un point de vue historique et scientifique. Première question : pourquoi sont-elles restées si longtemps ignorées et négligées ? Il faut avoir le courage de le dire : telles qu'elles se présentent actuellement, et même si elles étaient restaurées et bien éclairées, ces maquettes ne peuvent susciter longtemps un intérêt soutenu dans la mesure où le caractère souvent répétitif des objets et leur accumulation lassent vite l'attention.

La collection, malgré des aspects spectaculaires (en particulier les villes de fondation comme Neuf-Brisach ou encore les sites montagneux de Grenoble ou Briançon), ne peut à elle seule suffire à constituer l'armature d'un équipement culturel à la mesure des ambitions mises dans le projet.

DELAHAYE/SIPA

Quelle que soit la destination choisie, l'affaire du déménagement doit être l'occasion de sortir cette collection de la poussière. Mais c'est moins un coup de plumeau qui ferait facilement envoler la poussière physique, qu'un sérieux dépoussiérage idéologique qui s'impose.

Il est quand même singulier que l'on n'arrive pas à envisager cette collection de maquettes dans une perspective plus large que celle qui en fait de simples documents archéologiques sur l'art de la guerre dans la période historique concernée. C'est un véritable projet de musée que l'existence de cette collection requiert.

En premier lieu, on ne peut séparer l'entreprise que représente la construction des plans-reliefs d'autres entreprises qui, à la même époque, sont destinées à élaborer les représentations du territoire national : c'est en effet pendant le règne de Louis XIV, sous l'impulsion de Colbert, que se met en place le projet de cartographie de la France commandée à Cassini, et dont l'objectif avoué était de « *lever une carte géographique générale et particulière de la France, dans le dessein d'exécuter divers projets avantageux au commerce et au bien de l'Etat : rendre les rivières navigables, construire de nouveaux canaux, des ponts, des chaussées, des grands chemins, et faciliter par ce biais le transport des denrées et des marchandises d'une province à l'autre* ».

Aménageurs de territoire

La vocation militaire des plans-reliefs est intimement liée au développement de la cartographie civile : la guerre a pour but d'assurer les frontières d'un territoire qu'il s'agit de mettre en valeur du point de vue économique. La personnalité même de Vauban, dont l'activité d'ingénieur ne s'est pas limitée à la construction d'ouvrages militaires, mais qui — on l'oublie souvent — s'est appliquée également à des projets d'aménagements hydrographiques, à des tracés de routes et d'ouvrages d'art, confirme la relation entre la création de cette ceinture de fortifications reflétée par la collection des plans-reliefs et la prise de conscience de l'identité nationale liée au souci de sa mise en valeur économique.

Sur le plan de l'histoire de la pensée, le témoignage qu'apporte la collection des plans-reliefs permet de démontrer le rôle fondamental joué par les ingénieurs militaires dans la mise en valeur économique du territoire national. L'entreprise qui s'amorce de la fin du dix-septième au début du dix-huitième siècle sera reprise ensuite sous le Consulat, le premier et le Second Empire, grâce à la création des corps d'ingénieurs des travaux publics et de Polytechnique.

Ce n'est pas par hasard si, à partir de cette période, la pratique de la maquette s'étend aux travaux des ingénieurs civils, et si on observe une sorte de déplacement progressif de l'utilisation de la maquette à la fois comme mode de représentation et instrument de connaissance nécessaires à la définition des stratégies politiques et économiques.

Les plans-reliefs ne sont pas le seul ensemble de cette nature : il existe également une autre collection de maquettes oubliée qui est celle de l'ancien Musée des travaux publics, collection elle aussi inaccessible et mise en caisses.

Un regroupement de la collection des plans-reliefs et du musée des Travaux publics permettrait de constituer un noyau qui mêlerait à la fois histoire de l'urbanisme et histoire de l'aménagement du territoire, de la venue de la révolution industrielle à nos jours.

C'est un enjeu de portée nationale, quand on sait la cruelle ignorance dont souffre le fait urbain en général dans de larges couches de la population : participer à la naissance d'une véritable *culture de la ville*, faire comprendre que l'espace urbain n'est pas le simple lieu matériel d'échanges économiques, mais qu'il a une dimension culturelle, une « épaisseur » : celle de la mémoire, une mémoire collective dont les termes restent encore trop souvent indéchiffrables.

A partir d'une réflexion historique, on pourrait poser les bases d'un projet dynamique. Resterait à prendre en compte, en même temps que la valeur historique de ces maquettes, leur valeur plastique et leur caractère spectaculaire.

L'utilisation du plan-relief sous le règne de Louis XIV est liée à un projet idéologique bien précis : donner à voir au prince — sous une forme séduisante qui, par son souci d'exactitude, force l'assentiment en même temps qu'elle procure un plaisir esthétique — une représentation du territoire liée à l'exercice du pouvoir. L'image donnée par les plans-reliefs des travaux de fortification et, plus globalement, des travaux décidés pour assurer l'intégrité des frontières du royaume, permet de garantir aux yeux du monarque et de ses ministres une lisibilité de la « *géométrie par laquelle Vauban et les autres ingénieurs assurent la définition de l'Etat* » (1).

Par-delà leur rôle immédiat, les plans-reliefs ont conservé leur pouvoir de séduction, et ils s'adapteront à partir du dix-septième siècle à des projets d'une autre nature. Fonction commémorative : Napoléon Ier commande des plans-reliefs des théâtres des grandes batailles de l'Empire, fonction didactique : leur technique est utilisée pour servir à l'instruction des officiers jusqu'au début du siècle.

On les retrouve encore, sous une forme détournée, dans les dioramas consacrés aux batailles de la première guerre mondiale, ou dans les géoramas, représentations des paysages caractéristiques des différents climats montrés à titre de curiosités dans les foires ou les expositions universelles au siècle dernier. Le panorama, qui est une grande faveur au XIXe siècle, en est une forme parallèle et dévorée.

Petit à petit, la pratique et la diffusion de la maquette se démocratise. Le XIXe siècle en produira de toutes sortes et de toutes dimensions dioramas, mais aussi planches d'architecture à monter soi-même éditées par les Imageries Pellerin d'Epinal, maisons de poupées, sans oublier les soldats de plomb comme un rappel de la tradition militaire des origines...

Réduire un projet muséographique à la stricte information et au seul didactisme serait se priver de la dimension fantasmatique du phénomène. On comprend bien que ces mondes en miniature procurent à chacun une appropriation du réel tout à fait particulière ; littéralement, on « domine la situation ». On n'imagine pas un concours d'architecture ou d'urbanisme sans maquette pour permettre le choix du maire ou du président ; on n'imagine pas non plus l'éducation des enfants sans ces substituts miniatures du réel, maisons de poupées, dînettes, petits soldats...

Parallèlement à l'aspect proprement historique, prendre en compte cette dimension du phénomène permet d'imaginer ce que pourrait être un projet cohérent et dynamique. Une promenade qui mènerait de l'ingénieur Vauban à la poupée Barbie ou, pour reprendre la belle expression de Claude Lévi-Strauss, qui nous emmènerait au « Pays d'Alice », voilà ce à quoi il est permis de rêver à travers ces maquettes... ■

(1) René Siestrunck. « Plans-reliefs et Aquarelles », *in Cartes et figures de la Terre.* CCI, centre G.-Pompidou, Paris, 1980, page 375.

LE PROJET PARISIEN

CHRISTIAN PATTYN, ancien directeur du patrimoine, anime, à Paris, une équipe chargée de réfléchir à l'aménagement d'un nouveau musée des plans-reliefs. Parmi les membres du groupe, Jean Dethier, ancien responsable des expositions au Centre de création industrielle (« Architectures de terre », « Le temps des gares »), et Nicolas Faucherre, spécialiste de l'histoire des fortifications et organisateur au Palais de Chaillot d'une exposition sur Vauban.

Le futur musée comportera vraisemblablement deux parties. Dans la première, destinée à un large public, un certain nombre de villes seront mises en scène. Grâce à un système audiovisuel sophistiqué, on pourra assister à la reconstitution d'un siège célèbre, au développement de l'urbanisme d'une cité ou, tout simplement, à l'histoire d'une maquette.

Un jeu de caméras permettra aux visiteurs d'admirer le cœur des cités souvent difficile à observer, car trop éloigné de la périphérie. La seconde partie moins didactique sera ouverte aux spécialistes. Dans certains endroits, les visiteurs pourront, en utilisant un système de galeries, avoir une vue plongeante sur les maquettes. Bien évidemment, ce projet ne sera réalisé que dans la mesure où le conflit entre Lille et Paris aura été réglé.

En attendant, les travaux vont commencer dès le début de l'automne. Un ascenseur sera installé, et les combles de Saint-Louis des Invalides aménagés. En octobre, une préfiguration du musée sera installée dans les anciennes salles.

E. de R.

LA COLÈRE DE LILLE

DEVANT la levée de boucliers unanime de la région Nord, on oublie trop que la décision ministérielle de transfert à Lille, intervenue courant 1985 au mépris de toute concertation, a été ressentie par les amis des plans-reliefs de la France entière Il n'est pas concevable qu'on mette un musée en caisses alors que les nouveaux locaux ne seront pas prêts avant quatre ans pour le recevoir, et sans aucune crédibilité financière.

Quant à Vauban, il a bon dos. Il a bien été gouverneur de la citadelle de Lille (et quel écrin autrement prestigieux la reine des citadelles aurait pu être pour les plans-reliefs, en comparaison du mouroir délabré que la métropole du Nord leur attribue), mais il a surtout défini Paris comme un « abrégé de la France » (Mémoire au roi sur « L'importance dont Paris est à la France et le soin que l'on doit prendre de sa conservation » 1689), dont les plans-reliefs étaient les garants de la sécurité.

Il reste bien sûr l'immense préjudice moral dont la population du Nord va avoir à faire les frais avec le retour à la case départ. Il est bien évident que ce qui se passe à Lille aujourd'hui, au-delà du tapage politicien, correspond à une prise de conscience du grand public régional, à travers la vision miniature de ses villes dans leur état du Grand Siècle, d'un patrimoine oublié. Dans cette région âprement disputée et marquée par la guerre, il convient de souligner l'importance du patrimoine fortifié, et la volonté très louable de nombreux élus de mettre en valeur et de réutiliser ces espaces dus à Vauban. Dans ce cadre, l'Etat devait aider la région à faire réaliser des copies des maquettes convoitées.

NICOLAS FAUCHERRE.

PLA[…] DE BATA[…]

1668 : au lende[…] traité d'Aix-la-Chapelle […] position de Louvois et […] ban, une collection des […] pales forteresses du roy[…] est constituée.

1669 : 150 maquettes s[…] réalisées. Elles sont exposé[…] au Louvre dans la galerie d[…] Bord de l'Eau. Construites en fonction des besoins de la guerre, certaines ont une existence éphémère.

Hiver 1776-1777 : les maquettes quittent le Louvre pour le grenier à blé des Invalides.

1791-1814 : Carnot puis Napoléon continuent d'enrichir la collection, qui est présentée au public.

1815-1870 : la collection se complète avec, notamment, la fabrication des plans-reliefs de Brest et de Cherbourg

1886-1924 : la collection, qui n'a plus de valeur stratégique, est rattachée au service géographique des armées. En 1901, les plans de Douai et d'Arras sont cédés aux deux villes, qui les réclament.

1927 : les plans-reliefs sont classés monuments historiques. Ils passent sous la tutelle des Beaux-Arts.

1939-1945 : les maquettes sont évacuées au château de Sully-sur-Loire. En 1944, une grande partie des archives les concernant sont détruites accidentellement. Elles regagnent les Invalides à la fin du conflit.

1964-1980 : plusieurs projets de déménagement n'aboutissent pas. Malraux envisage de disperser la collection dans les différentes villes représentées (1964). En 1967, on envisage de les installer dans les Petites Ecuries du château de Versailles ; en 1975, on parle de Montdauphin (Hautes-Alpes). Le mauvais état de la couverture, qui laisse passer la pluie, endommage un certain nombre de pièces.

1981 : le conseiller culturel de la ville de Lille visite le musée. Il fait part de son désir d'emprunter le plan de sa ville pour une exposition. On lui fait remarquer que le mauvais état de la maquette rend l'opération impossible.

1983 : Jack Lang, ministre de la culture, visite à son tour le musée, constate l'absence d'électricité et débloque des fonds pour la faire installer. Bon an mal an, cent trente mille personnes visitent le musée.

1984 : en novembre, M. Pierre Mauroy, très intéressé par les places fortes du Nord, visite le musée. On parle du transfert de toutes les maquettes vers Lille, puisque la collection, classée, est indivisible.

1985 : en février, on annonce officiellement le départ des collections vers Lille. Plusieurs points de chute sont envisagés : les magasins d'Etat, l'hospice Comtesse. Aucun ne convient. En novembre, le déménagement des maquettes vers l'ancien Hospice général, encore occupé par une centaine de pensionnaires, est décidé.

1986 : à la mi-janvier, le déménagement commence. D'après le ministre de la culture, 75 millions de francs sont nécessaires pour la réfection de l'Hospice général de Lille. Les frais seront partagés entre les collectivités locales et l'Etat. Fin mars, après le changement de gouvernement, le transport est suspendu. Il reste 15 plans-reliefs sur 102 aux Invalides. M. de Villiers, nouveau secrétaire d'Etat à la culture, charge M. Christian Pattyn d'une mission concernant l'aménagement de la collection. Une vive polémique s'engage entre le maire de Lille et la Rue de Valois. Des journées « portes ouvertes » à Lille permettent à la population lilloise d'apporter son soutien à M. Mauroy. Ce dernier décide d'entamer une une procédure judiciaire devant le tribunal administratif. A Paris, M. Pattyn déclare qu'une extension du musée des plans-reliefs est possible grâce à l'aménagement des combles de l'église Saint-Louis des Invalides. Il chiffre son projet à 25 millions de francs. En attendant, chacun reste sur ses positions et le musée dans ses caisses.

E. de R.

ANS DU CENTRE DE FORMATION DES JOURNALISTES

entretien avec Philippe Viannay

...formation des journalistes
...rante ans.
...
...trois cents élèves
...rue du Louvre
...les rudiments du métier.
...de la création de l'école
...Philippe Viannay.

...TEMPS 1946. Dans le ... d'un appartement ..., une animation ... parmi la brochette ...responsables de la presse .... Les principaux orga... de la réunion sont Jac... Richet, animateur du ... des journalistes au sein du ... de formation internatio... (CFI), et Philippe Viannay. ... fondateur.

Cet organisme doit permettre de donner aux jeunes qui ont sacrifié leurs études à la Résistance une chance de se réintégrer, mais aussi de donner un sang neuf au pays. Sous l'occupation allemande, Philippe Viannay se trouvait à la tête du mouvement Défense de la France, et écrivait dans le journal clandestin du même nom des éditoriaux au vitriol où il exhortait les Français à la révolte. Il signait alors Indomitus.

En cette soirée du printemps 1946, les deux jeunes résistants ont convié les principaux responsables de la presse dans le but de trouver des stages aux journalistes frais émoulus du groupe de formation dirigé par Jacques Richet. Parmi les participants, deux grands «pros», qui ont milité dans la Résistance : Léon Rollin et Raymond Mannevy, ainsi qu'Eugène Morel, secrétaire général du Syndicat des journalistes. Léon Rollin propose d'aller plus loin et de créer un centre permanent d'enseignement technique, financé par la taxe d'apprentissage. Le CFJ est né.

La disparition prématurée de Jacques Richet en 1953 conduit Philippe Viannay à s'occuper de nouveau de la jeune école. Il sera, jusqu'en juillet 1985, l'un de ses principaux animateurs.

Du scepticisme des débuts à la reconnaissance du diplôme par l'éducation nationale en 1985... Des cours du soir plutôt aléatoires à la scolarité bien remplie aujourd'hui. Des machines à écrire préhistoriques aux consoles d'ordinateur. En quarante ans d'histoire, le CFJ est passé des balbutiements à la pleine maturité.

∴

« Peut-on dire qu'à l'origine du CFJ il y avait un idéal révolutionnaire ?

– Certainement, mais un idéal révolutionnaire professionnel. Beaucoup de journalistes avaient failli à leur mission sous l'Occupation. La presse clandestine était née d'une révolte morale. La presse issue de la Résistance ne pouvait que lui être fidèle. En 1946, j'étais vice-président de la commission d'épuration des journalistes. J'ai vu des dizaines d'entre eux expliquer qu'il fallait bien croûter. J'avais vingt-sept ans. Je trouvais ça insupportable. Dans ce contexte, la naissance du Centre ne pouvait se concevoir, elle aussi, que comme une révolte morale.

Reprise en main et mise sur orbite

– Au sein du Centre de formation internationale, la branche journaliste se distingue très vite. Les débuts ont-ils été difficiles ?

– Il a surtout fallu énormément convaincre. Nous étions dans le collimateur de la profession. Les idées reçues des journalistes étaient celles d'avant-guerre, notamment celle-ci : le journalisme ne s'apprend pas, sinon sur le tas.

» Il y a eu aussi une crise qui n'a pas été facile à résoudre. A l'initiative de Léon Rollin, le groupe Etudes de presse (un institut de recherche sur la presse) et le CFJ ont fusionné en une seule association. L'idée était intéressante : il y aurait eu un volet recherche et un volet formation. Mais cette expérience aboutit très vite à déposséder Jacques Richet de ses responsabilités, pour des raisons de personne. Persuadé que Jacques Richet était l'homme nécessaire, j'ai provoqué la rupture. Léon Rollin démissionna de la présidence du conseil d'administration. Le relais fut pris par Pascal Pia, de *Combat*, puis par Raymond Mannevy, qui nous a apporté son immense réputation. Après cette période d'hésitation, Jacques Richet a vraiment repris le Centre en main et l'a mis sur orbite.



Des élèves de la promotion 1963-1965 : à gauche, James Sarazin, rédacteur en chef d'*Air et Cosmos* ; au centre, Jean-Claude Rouy, premier secrétaire de rédaction au *Monde* ; lui tournant le dos, Jean Baffray, énarque, administrateur civil au ministère de la défense ; à droite, Bruno Dalle, secrétaire général de l'antenne à Europe 1.

IL A FALLU ÉNORMÉMENT CONVAINCRE. NOUS ÉTIONS DANS LE COLLIMATEUR DE LA PROFESSION.

– En 1953, Jacques Richet disparaît. Est-ce une nouvelle période de turbulences qui s'ouvre pour le CFJ ?

– Non, pas vraiment. Car Claire Richet a été immédiatement désignée à la tête du CFJ, étant entendu que je lui apporterais mon aide. Depuis cette date, le bureau du CFJ nous a apporté une aide constante qui ne s'est jamais démentie. A cette époque, mettre une femme à la tête d'une école n'était pas accepté par tous. Pendant les dix premières années, elle a vraiment porté le CFJ sur ses épaules. Elle s'est occupée de tout : collecter la taxe d'apprentissage, assurer le placement des élèves, vérifier la qualité des cours (elle assistait à tous les cours au dernier rang).

– L'institution CFJ est sur les rails. Mais où en est la pédagogie du journalisme ?

– Elle a beaucoup évolué tout au long de ces quarante années. Dès l'origine, la formation professionnelle a été très rigoureuse, notamment sous l'impulsion de Raymond Blain. Mais elle était peut-être encore un peu scolaire. Ensuite, avec Bernard Voyenne et Jean Sonkin, l'imagination s'est davantage libérée. On a notamment inventé les journaux-écoles. La dernière innovation dans ce domaine a été introduite il y a trois ans. Les journaux-écoles deviennent de vrais journaux et les étudiants sont mis en situation, à l'échelle locale : Langres, Beauvais, le métro ou, cette année, la Défense. Deux autres constantes ont été l'enseignement de l'histoire, avec des grands noms comme François Furet, Jacques Ozouf, et maintenant Jean-Pierre Azéma, mais aussi l'apprentissage de l'anglais, où Robert Burbage a fait œuvre de pionnier.

– Le CFJ dispense un enseignement professionnel. Mais entretient-il des rapports avec l'université ?

– De plus en plus. Le Centre souhaite s'adresser à des gens déjà formés intellectuellement, avec un solide esprit critique. Malheureusement, l'université ne remplit pas toujours ce rôle. D'autre part, le CFJ cherche à avoir des rapports fonctionnels avec des universités qui dispensent des formations particulièrement importantes pour le métier de journaliste. En ce qui concerne Sciences-Po, le rôle de Jacques Chapsal a été déterminant dans la réussite du Centre. Beaucoup le poussaient à créer une section journalisme. Je lui ai expliqué qu'en faisant cela il risquait de tuer le CFJ. Il m'a donné sa parole et a toujours été d'une loyauté sans faille. Par la suite, nous avons passé des accords avec la rue Saint-Guillaume et d'autres universités.

Mai 68 s'est passé en douceur

– Mai 68 a représenté une date-clé dans notre système éducatif. Pour le CFJ aussi ?

– Au CFJ, mai 68 s'est plutôt passé en douceur. Pour les élèves de deuxième année, les événements n'ont pas du tout été ressentis comme un conflit entre eux et nous, la direction. C'était plutôt : qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ? La première année, en revanche, était en révolte complète. Je me souviens de discussions houleuses. Mais elles ont rapidement débouché grâce à l'intelligence et au réalisme de certains étudiants. Nous avons créé une commission et, en quelques séances, un nouveau règlement du Centre a été élaboré. 68 a fait sauter un certain nombre de choses qui, de toute façon, auraient disparu un peu plus tard. Nous avons supprimé le classement, introduit le contrôle continu et la concertation avec les élèves sur le contenu de l'enseignement. Nous nous sommes mis à considérer les étudiants davantage comme des adultes. D'ailleurs, cela a coïncidé avec le recrutement de gens plus mûrs.

– Aujourd'hui, le CFJ est reconnu et accepté par tous. L'an dernier, vous et Claire Richet avez quitté sa direction pour prendre votre retraite. N'est-ce pas difficile de laisser une école qu'on a dirigée pendant quarante ans ?

– Pas du tout, du moment que l'on a pleine confiance dans la personne qui vous succède et dans le bureau du CFPJ. En tant que directeur du CFJ, c'est Daniel Junqua qui a pris le relais. Il était capital que la succession soit assurée par quelqu'un qui soit irrécusable sur le plan professionnel, de la gestion et des contacts avec la société française. Nous n'avons pas voulu gêner sa liberté d'action en restant au bureau et au conseil. Il était d'ailleurs entendu que la représentation universitaire serait renforcée au départ des fondateurs, pour éviter les risques d'un corporatisme. Le conseil comporte désormais cinq universitaires, et mon successeur à la vice-présidence est Michel Gentot, directeur de l'IEP de Paris. Pour moi, le CFPJ est un arbre dont la croissance est bien loin d'être finie.

– Si vous deviez formuler un souhait, quant à l'avenir du CFJ ?

– Je voudrais qu'il devienne un collège pour le temps présent, c'est-à-dire un endroit où l'on apprend des méthodes, pas des connaissances. Je me réjouis d'avoir réussi à éviter deux écueils : être soit une école strictement professionnelle, soit une université avec une branche journalisme. »

Propos recueillis par
JEAN-LUC BARDET
et SANDRINE TOLOTTI.

DITES-LE AVEC UNE LETTRE

« *AVEC ou sans le CFJ, je serai journaliste.* » En 1965, Jean-Claude Bourret (TF 1) inscrivait ces mots sur la lettre de motivation que doit rédiger tout candidat à l'examen du Centre de formation des journalistes.

La formule *« avec le CFJ »*, 1 300 journalistes l'ont choisie depuis 1946, année de création du Centre. Les « anciens » ont investi la télévision (19 à TF 1, 22 sur A 2 comme sur FR 3) et la radio (24 à Europe 1, autant à France-Inter). Présents dans la presse nationale (30 au *Monde*, 25 au *Figaro*, 19 à *Libération*, 15 à *l'Express*), ils se répartissent dans l'ensemble de la presse régionale (8 à *Sud-Ouest* par exemple) et sportive (24 à *l'Equipe*). Sans compter les 88 de l'Agence France-Presse.

Pour marquer le quarantième anniversaire de l'école, *le Monde* a ouvert cette double page aux étudiants du CFJ. Des étudiants qui ont passé deux ans rue du Louvre pour entrer de plain-pied dans une profession. Car le CFJ est géré paritairement par les représentants des organisations patronales de la presse et par ceux des syndicats de journalistes. Il est financé par la taxe d'apprentissage.

Quatre cents à cinq cents postulants se bousculent chaque année à la porte du Centre. Une cinquantaine y seront admis. Le profil du candidat ? Il a vingt-deux ans et quatre mois. Et un diplôme en poche : 10 % des candidats sont titulaires d'un DEUG, 46 % d'une licence, 24 % d'un diplôme de Sciences-Po (Paris ou province). 19 % ont décroché une maîtrise ou plus. Le tiers des candidats viennent de la région parisienne. Les promotions se féminisent. Une seule étudiante en 1968. Aujourd'hui, les filles représentent 30 à 50 % des effectifs selon les promotions.

Depuis quarante ans, les motivations des candidats « céefjistes » n'ont guère changé. Il y a d'abord les passionnés. Ceux qui, dans leur berceau, se voyaient déjà grand reporter au Vietnam. Arlette Marchal (*l'Express*, promo 54) a choisi son métier *« par intuition plus que par raison »*. Paul Amar (A 2, promo 71) se lance dans le journalisme *« par goût pour la vie nomade »*. Comme Martine Gilson (*Libération*, promo 72), qui *« ambitionne d'embrasser la carrière pour éviter la routine »*.

D'autres expriment des motivations plus personnelles : Gérard Holtz (A 2, promo 72) a *« soif de connaissances pratiques et techniques »* et espère *« une remise en cause constante de ce savoir »*. *« Connaissance de l'homme »* d'abord pour Patrick Poivre d'Arvor (JDD, promo 71). Jacques Abouchar (A 2, promo 58) souhaite *« rencontrer, échanger, questionner, apprendre »*.

Ambitieux, mais pas complètement fous, tous gardent les pieds sur terre. Témoin, Bernard Pivot (A 2, promo 57), conscient de choisir *« une des professions les plus pénibles »*. L'organisateur des championnats de France d'orthographe, alors âgé de vingt ans, rêvait d'écrire *« dans les grands journaux* (sic) *parisiens »*.

ANNE GILLET et
PATRICK BAERT.

هكذا من الأصل

MÉTIER
...NE S'APPREND

A BOUT DE SOUFFLE

هكذا من الاصل

ÉCOLE

JOURNALISTES

IL A FALLU ÉNORMÉMENT CONVAINCRE. NOUS ÉTIONS DANS LE COLLIMATEUR DE LA PROFESSION

UN MÉTIER QUI NE S'APPREND PLUS « SUR LE TAS »

Si la pédagogie des débuts relevait de l'improvisation, le temps cependant viendra où une formation plus musclée sera mise en place. Quelles ont été les principales évolutions du Centre en matière d'enseignement ?



Le Centre en 1986 : à gauche, composition des articles et mise en page sur écran. A droite, formation à la vidéo.

FRANCIS APESTEGUY

« *LE journalisme ne s'enseigne pas. Il s'apprend, certes, mais au marbre.* » Cette rengaine, les fondateurs et les animateurs du CFJ l'ont souvent entendue. Dès la création du Centre, en 1946, et pendant les quarante années qui ont suivi, ils se sont efforcés de combattre les résistances de la profession. Pour imposer une nouvelle idée du journalisme.

L'idée d'un métier qui s'apprend ailleurs que sur le tas, autrement que par des recettes transmises de bouche à oreille. Restait à déterminer la meilleure formation. Dans les premières années, l'accent était mis sur les exigences de culture du journaliste mais aussi sur l'apprentissage technique. Un dosage subtil et malaisé. Commandé par le souci du Centre de n'être pas seulement une école professionnelle.

En 1986, pour répondre aux nécessités d'une culture générale en prise sur la réalité, des séminaires d'histoire, d'économie, de géopolitique viennent ponctuer deux années d'entraînement professionnel. Des universitaires interviennent dans les études et siègent au conseil d'administration. Des relations continues sont maintenues avec l'université.

La pédagogie des débuts relevait de l'improvisation. Elle s'est progressivement précisée. Le moment-clé de l'enseignement du savoir-faire est la création des journaux-écoles en 1962, sous la direction de Jean Sonkin, rédacteur en chef du *Parisien libéré*. Depuis, les élèves continuent de se frotter aux réalités professionnelles en réalisant plusieurs hebdomadaires et quotidiens au cours de leur scolarité.

Le journal-école reste l'instrument privilégié d'une pédagogie en action, orientée vers la production. A ces occasions, l'étudiant journaliste aura pu s'initier au reportage, à l'enquête et au commentaire et les pratiquer.

Pour savoir faire, il faut aussi maîtriser les techniques spécifiques du journalisme. Celles du secrétariat de rédaction – ou comment corriger la copie et la mettre en page – et celles du travail d'agence – ou comment rédiger une dépêche. Les techniques audiovisuelles sont peu à peu intégrées : en 1962, la première section radio est créée sous la direction de Georges Fillioud. Une quinzaine d'années plus tard, les étudiants s'initient au journalisme radiophonique et télévisé dans de vrais studios.

Plus récemment, le CFJ assure pour quelques-uns de ses élèves la formation de journalistes reporters d'images. Ils sont polyvalents, à la fois cameramen et journalistes. Pour toutes ces spécialisations, un principe est respecté. Les enseignants sont des professionnels. Eux aussi doivent d'abord apprendre... à enseigner.

La crainte de ne former que des techniciens de l'information – ou des bêtes de micro ou de plateau de télévision – subsiste. La maîtrise de l'outil donnée aux étudiants, comme celle du récent système rédactionnel informatisé, permettant le traitement de textes par ordinateur, s'accompagne de la préoccupation de ne pas se laisser déborder par la technique. La tradition du journaliste curieux et cultivé, homme de l'écrit, reste forte. L'organisation des études en est la preuve : à dominante presse écrite, pour la première année, et tronc commun auquel viennent s'ajouter les spécialisations en seconde année.

Depuis l'immédiat après-guerre, bien des réticences ont été vaincues. Enseigner le journalisme n'a plus rien d'une gageure. Reste pourtant à adapter cet enseignement aux évolutions de la presse. En approfondissant par exemple sa dimension multimédiatique. Un nouveau pari pour une maison qui a toujours intégré le risque dans son développement et dans sa pédagogie.

ARMELLE THORAVAL et JEAN-BAPTISTE PREDALL.

A BOUT DE SOUFFLE

« *AU SUIVANT !* » Les étudiants passent les uns après les autres dans le bureau du directeur. Au mois de mai, rue du Louvre, c'est la distribution des stages de fin d'année. Une promotion se disloque.

Deux ans déjà ! Certains se préparaient au concours d'entrée du CFJ depuis longtemps. D'autres ont rempli leur feuille d'inscription *in extremis*. Ils se sont retrouvés au mois de septembre 1984, grelottant sous une pluie battante, devant les portes de l'université de Censier. Les épreuves commencent. Trois semaines de fébrilité et d'incertitude. Un parcours du combattant. Après, tout va très vite.

Quarante-huit heureux élus se lancent des regards furtifs dans une salle du 33, rue du Louvre. « *Qu'est-ce qu'ils ont l'air triste...* » « *Je suis mal à l'aise. Ils se connaissent tous, et moi je ne connais personne.* » Au début, il y avait des petits groupes. Certains venaient de la même ville de province, s'étaient connus sur les bancs de Sciences-Po ou au hasard de piges dans différents journaux. Mais, comme dans une classe de lycée, après quelques jours, la mayonnaise prend. Une « promo » est née. Premiers fous rires collectifs. Premiers *private jokes*, qui égratignent la maison et ses occupants. Première feuille de chou interne : *Canard plus*. Préparée en secret par un petit groupe de comploteurs, elle joue avec les grandes leçons du journalisme au CFJ. Le sacro-saint « sujet-verbe-complément », le « message essentiel », écrire pour son lecteur. Exemple : « *Donnez du concret à votre lecteur. Ecrivez par conséquent : la navette spatiale peut parcourir 300 milliards de kilomètres en un jour, soit Brétigny-sur-Orge - Garges-lès-Gonesse à bicyclette en moins de 10 secondes.* » On joue la dérision. La promo s'installe.

Dès lors, un rythme infernal malmène nos neurones et nos santés. Au 33, rue du Louvre, on sait quand la journée commence, mais jamais quand elle finit.

Impression désagréable de ne plus savoir écrire, angoisse devant la feuille blanche, malaise au téléphone lorsqu'on vous refuse un rendez-vous, réflexions des profs qui passent mal : « *Dis donc, il n'est pas très sexy, ton papier !* » Dur, dur, le métier rentre ! La promo souffre mais ne se rend pas. Et pour se donner du courage, elle fait la fête. Une fois, deux fois... toutes les occasions sont bonnes. Fins de « journal-école », adieux émus lors des départs en vacances, retrouvailles encore plus émues à la rentrée suivante... Mouchoirs !

8 heures du matin. La promo est sur le pied de guerre. Prête à bondir, à remplir de « scoops » les colonnes du « journal-école », à faire concurrence aux autres journaux, les vrais cette fois. Pendant ces semaines, le 33, rue du Louvre, se transforme littéralement en rédaction. Et les quarante-huit étudiants deviennent des journalistes à tout faire. Aux uns, l'indispensable picamètre du secrétaire de rédaction, et les articles toujours trop longs qu'il faut faire entrer dans des pages toujours trop petites. Aux autres, les courses dans Paris à 2 heures du matin pour ramener des sandwichs. On s'engueule, on craque.

Dans ces moments-là, on se découvre « CFJistes », avec une ardeur qui rend nerveux. Pas question de rater les hypothétiques rotatives ou de manquer la moindre brève.

Au bout du rouleau, on se connaît de mieux en mieux. Une promotion du CFJ compte ses « dingues de l'info », ses éditorialistes rentrés, ses plumes. Ceux qui tirent à la ligne et ceux qui ont du mal à faire court. Ses casaniers, ses rigolos, ses angoissés et ses placides. Une véritable rédaction. En deux ans, elle a trouvé son rythme et sa cohésion. Juste avant de se disperser.

FRANÇOISE TOVO et PERRINE CHERCHÈVE.

UN vrai journal pour de vrais lecteurs. Chaque promotion du CFJ a droit en fin de deuxième année d'études à un dernier test avant l'entrée dans la vie professionnelle. Sommes-nous capables de faire un quotidien ? de vendre chaque jour plusieurs milliers d'exemplaires dans un endroit donné, à un public donné ?

D'abord le lieu. Cette année, le quartier de La Défense, à Paris. Un centre d'affaires moderne. Une ruche le jour, un désert la nuit.

Ensuite le public. Hommes d'affaires, cadres supérieurs, secrétaires, au total soixante mille person[...] mille habitant[...]

Reste le jou[...] – pédagogiqu[...] réaliser de A à [...] tion de la maqu[...] Travail de jo[...] 9 heures et 20 [...] coursier, pour [...] journaux à la sor[...] merie et faire la [...] rédactions parisiennes [...] montrer ». Retour à La D[...] à 7 heures le matin pour ven[...] avec l'aide d'une quinzaine [...] jeunes chômeurs, le journal à la criée. Un quotidien de huit pages d'informations sur La Défense.

VRAI JOURNAL, VRAIS LECTEURS

Tout commence par la recherche d'un titre qui « tienne la route ». Après bien des hésitations, ce fut *Parvis matin*, du nom de la place principale du quartier. Une semaine avant la sortie du premier numéro, c'est l'opération commando. Il faut emménager. Une salle de rédaction de 2 000 mètres carrés à mi-chemin entre le parking souterrain et le hall de gare. L'installation d'un labo photo dans les toilettes, de seize lignes de téléphone.

Deuxième temps, l'organisation de la rédaction. Première conférence pour le choix des sujets, la répartition des services. Problème essentiel : y a-t-il vraiment une actualité quotidienne à La Défense ? Jusqu'à la fin, la question restera posée et les avis partagés. *Parvis matin* prenait un peu plus à chaque numéro l'allure d'un « quotidien magazine ». Sans grande actualité. De cette actualité qui excite les jeunes journalistes et qui fait vendre le journal.

Il fallait donc intéresser les lecteurs en leur faisant découvrir les faces cachées de leur lieu de travail. Des derniers projets architecturaux au métier des maîtres-chiens qui assurent la sécurité des lieux. Avec, pour chaque article, un « angle », un éclairage particulier.

Résultat : 7 000 exemplaires vendus le premier jour, puis des ventes qui s'équilibrent à 5 000 numéros la première semaine et 3 000 la seconde. Mieux que tous les autres quotidiens sur le site de La Défense.

L'honneur est sauf. D'autant que, très vite, la clientèle s'est limitée aux secrétaires et aux cadres branchés. La vente à la criée est très utile pour se rendre compte du public que l'on touche. Et adapter par conséquent les sujets traités. Comme bien souvent *Parvis matin* rejoignait sous le bras gauche la bouteille d'eau minérale, la rédaction décida par exemple de demander à quelques grands stylistes parisiens de créer un style « Défense ».

Au-delà du pari que constitue le lancement d'un quotidien, au-delà du jeu qui consiste à se prendre pour un vrai journaliste, *Parvis matin* nous aura au moins satisfaits sur un point. Pour la première fois, nous écrivons pour quelqu'un. Avec des repères – le chiffre des ventes, – des critiques pour une information déformée, et des compliments. Une lectrice enthousiaste envisageait même de fêter le millième numéro.

ÉTIENNE LEENHARDT.

CLAIRE RICHET, LA MAITRESSE DE MAISON

EN 1953, Claire Richet devient secrétaire générale du Centre de formation des journalistes. Laissant Philippe Viannay s'occuper du contenu des enseignements et des contacts « hors presse », elle fait « tourner la maison ». A plein régime. Plus de trente années de travail, de patience et de discussions pour faire évoluer la confiance entre le Centre et la presse nationale et provinciale. Un « grignotage » incessant pour augmenter la taxe d'apprentissage qui permet à l'école de vivre, pour améliorer le niveau de l'embauche et sélectionner les étudiants.

Tout cela dans un milieu où la femme n'a pas toujours eu la partie facile. « *Dans les années 50, la presse était foncièrement misogyne,* se souvient-elle. *Mais, finalement, mes rapports avec les hommes n'étaient pas très différents de l'époque de la Résistance.* »

Par tempérament, elle aime le concret. Avec un côté maîtresse de maison qu'elle ne renie pas. « *Je tenais à la propreté des locaux* », insiste-t-elle. Très réservée – distante, pensent même certains, – mais, surtout, très rigoureuse, maternelle parfois, psychologue toujours : « *Il fallait prouver aux entreprises de presse que les élèves de l'école avaient des qualités de journalistes.* »

Elle a dû aussi convaincre les patrons de presse de prendre des femmes. « *Aujourd'hui, la question ne se pose plus.* » En 1985, Claire Richet s'est retirée. Des regrets ? Peut-être de n'avoir pas réussi à imposer l'image du Centre dans la presse féminine. « *Moi, femme, je n'ai pas réussi à convaincre les femmes patrons de presse. C'est sans doute une question de caractère.* »

E. L.

Les articles de cette double page ont été écrits par des étudiants du Centre de formation des journalistes.

NOUVELLE

PIN

par Georges Hyvernaud

[illegible] peau qui [illegible] Rose et molle [illegible] on l'avait fait [illegible]. Probablement [illegible] Il m'a dit qu'il s'ap-[illegible] Ça ne vous dit [illegible] du tout. Le vieux qui [illegible] Clampin examine avec [illegible] niaise la façade du [illegible] UNE FILLE DANS LE [illegible]. Après un long moment :

« On a parlé de moi dans le [illegible], fait-il. J'ai eu mon nom dans les journaux. »

Comme si c'était une révélation surprenante et riche :

« Je m'appelle Clampin, dit le [illegible] qui s'appelle Clampin. C'est mon nom. »

Il entreprend de chercher quelque chose sous sa jaquette. Il fouille dans des profondeurs. On dirait que c'est de sa chair même, de ses entrailles, qu'il extrait avec précaution cet organe noir et gras qu'il pose enfin sur ses genoux. Un portefeuille, à bien regarder.

« Je vais vous épater », dit le vieux.

Vraiment moche, ce vieillard. Pas de lèvres, ni de sourcils. C'est parti à l'ébullition. Presque pas de nez. Je choisis mal mes fréquentations.

Il enlève soigneusement, sans se presser, un élastique qui encerclait le portefeuille :

« On se doute pas. On est assis comme nous voilà, sur un banc. On se doute pas seulement à côté de qui. Des fois, on serait épaté si on savait. »

Le voilà qui rigole malicieusement. C'est sûrement du rire, ce qui grelotte au fond de sa gorge. Un rire qui s'arrête à mi-chemin, qui n'arrive pas à la surface. Sa bouche devient une fente noire tressautante.

« Attendez voir. »

Il choisit et rassemble quelques fragments de papier imprimé. Trois en tout. Il referme le portefeuille, remet l'élastique en place. Bien posément, en homme qui ménage ses effets.

« C'est arrivé en 37, m'explique-t-il. A Châtellerault. Peut-être bien que vous connaissez Châtellerault ? »

Je ne connais pas, mais c'est facile à inventer, Châtellerault. Un Châtellerault d'après-midi, en août, façades muettes, pots de géraniums, deux pompes à essence sur le trottoir vide et cent mille mouches endormies parmi les gâteaux en ruine, chez le pâtissier-confiseur. Je connais très bien Châtellerault.

C'est là, dans le silence de Châtellerault, que s'écoulaient les jours de Clampin.

« Je faisais rien. J'ai jamais rien fait. Je suis comme qui dirait rentier. »

Il a une sœur qui est servante chez un avoué. C'est de cet homme de loi que Clampin tient son chapeau melon, sa jaquette, son foulard. L'homme de loi est plus gros que Clampin, mais plus court.

« J'étais pas causeur à l'époque. Je parlais à personne, autant dire. Forcément, j'avais rien à raconter. C'est après que ça m'est venu. »

Il désigne ses bouts de papier :

« Après ça. »

Il glisse dans ma main les trois coupures de journaux. Elles ont passé, ça se voit, dans beaucoup d'autres mains, dans des mains rarement lavées. Un trait au crayon bleu délimite les endroits intéressants.

Je regarde les titres. Je regarde le vieux :

« Attentat aux mœurs ?

— Attentat aux mœurs », fait le vieux.

Il frétille :

« Vous auriez pas cru. Le nom y est, vous pouvez voir. »

« Je vois : le sieur Clampin. Le nom et l'âge : cinquante-deux ans. Le sieur Clampin, sans profession, a été surpris...

Il se rapproche, je m'écarte. il se rapproche. Il se colle contre moi. Il m'enveloppe d'une odeur de paille moisie et de chien malade. Il penche sa tête sur les bouts de papier pour y retrouver son nom. Je puis observer de près la matière ardoisée, grumeleuse et poisseuse dont est fait le chapeau melon de l'avoué.

« A été surpris sur un banc du jardin municipal dans une attitude et une tenue particulièrement inconvenantes. »

Il sait le texte par cœur. A mesure que je lis, il se le récite d'un ton égal, impersonnel et ravi.

maison de Dieu, pressant son missel dans ses mains à mitaines, réfléchissant à des choses innocentes, peut-être à sa provision de charbon ou à ses coupons de rentes, et découvrant au détour d'une allée un scandale que le rédacteur n'évoque qu'en termes voilés.

« Un spectacle, récite Clampin, qui ne pouvait que révolter sa pudeur. »

La scène s'organise. Entre l'évanouissement et la crise de nerfs, la demoiselle appelle au secours à plein dentier. En peu d'instants s'agglutinent autour de Clampin plusieurs douzaines d'humains des deux sexes parmi lesquels un facteur des postes et un garçon boucher se distinguent par leur véhémence. Salaud, crie l'homme des viandes. Satyre, crie le fonctionnaire des PTT. Des spectateurs exigent qu'on lui démolisse sa vilaine gueule à ce type.

« Le triste individu, continue placidement le vieux, a été conduit au commissariat. »

Suivi, bien entendu, de la foule effervescente des amateurs d'événements.

Quelque chose se passait à Châtellerault. Déjà on ne savait plus bien quoi, mais il se passait quelque chose. Et c'était de Clampin que cela venait. Clampin délivrait dans Châtellerault le bruit et la fureur.

Partout où se pratique l'échange des idées, on commentera l'affaire. Dans les salons de thé, les salons de coiffure, les salons tout court, dans les repas de mariage et les cortèges funèbres, dans les bureaux, bistrots, épiceries, sacristies, lits conjugaux, lits adultères, autobus, cantines, chantiers, cours de danse et mess d'officiers.

« On en a causé, ça oui. Pour ce qui est d'en causer, vous pouvez dire qu'on en a causé. Partout, qu'on en a causé. »

Les uns s'apitoyant sur la pieuse demoiselle. D'autres suspectant la pureté de son émoi. Une refoulée, voilà tout, diagnostiquait le professeur d'éducation physique qui se piquait de psychologie. Selon Courtecuisse, bois et charbons, il ne fallait pas se fier à ces vieilles bigotes, ça se figure que tous les hommes ont envie de leur peau. Tel était le point de vue de Courtecuisse, si on voulait le savoir. Des clientes protestaient :

« Enfin, monsieur Courtecuisse, si votre fille...

— Ma fille ? rugissait Courtecuisse. Qui est-ce qui vous parle de ma fille ? Je vous dis que ça les travaille, ces vieilles punaises, c'est bien connu. »

La conduite de Clampin prêtait aussi à des interprétations diverses. Voici, pour m'orienter, la troisième coupure de journal. Peu de détails sur les faits eux-mêmes : l'auteur s'attache surtout aux aspects scientifiques du problème Clampin. Il note la disgrâce physique du personnage, parle glandes, hérédité, dégénérescence, discerne des dispositions asociales, risque le mot schizophrénie, le mot introversion, et conclut que ce maniaque sans responsabilité relève de la médecine mentale plutôt que de la correctionnelle.

« Ça vous épate, fait le vieux. Je savais que ça vous épaterait. »

Nouvel accès de ce silence spasmodique qu'est le rire de Clampin.

Il reprend possession des bouts de papier. Les replace un à un dans le portefeuille.

« Je tiens pas à les perdre, vous pensez. »

C'est la preuve, ses papiers. La preuve de la réalité de Clampin. Avant, il n'était pas sûr d'exister, la question ne se posait pas. Avant, ce n'était rien, Clampin. Un vivant hors du jeu. Un de ces vivants invisibles : les regards passent à travers. Et puis, il est entré dans la conscience des autres, dans leurs propos et leurs soucis. Il s'est découvert doué de présence, d'opacité, d'une espèce de puissance. Capable d'engendrer dans le monde des perturbations insolites. De faire éclater comme une vitre le silence de Châtellerault. C'est imprimé, tout ça, c'est dans les journaux. Sans les journaux, on pourrait douter. S'il n'avait plus les journaux, Clampin retournerait à son insignifiance, à l'inconsistance et au néant.

Il réincorpore le portefeuille à cette inconcevable partie de lui-même que recouvre la jaquette de l'avoué. Je cherche des paroles qui conviennent à la situation.

« Alors, comme ça, vous avez été condamné ?

— Condamné ? fait le vieux. Bien sûr que non. Pourquoi qu'ils m'auraient condamné ?

— Je pensais, dis-je. A cause des journaux.

— Bien sûr, dit Clampin, placidement. Les journaux, vous avez vu. »

Pas facile, le dialogue. Mais on n'a pas tous les jours l'occasion de s'instruire. Je tente patiemment de reconstituer l'événement :

« Vous étiez au jardin public, c'est bien ça ?

— Au jardin public, oui, dit le vieux.

— Et Mlle Fraiche est passée ?

— Mlle Fraiche, oui, dit le vieux.

— Et vous, qu'est-ce que vous faisiez à ce moment-là ?

— Moi, dit le vieux, j'étais au jardin. Je peux pas rester chez moi, c'est dans ma nature. C'est pas que j'aie pas une chambre à moi, mais je suis bien que dehors. Comme on est là, sur un banc, à regarder. »

Et il regarde. La vie tourne autour de nous. Il regarde la place, le kiosque à journaux, les taxis en stationnement. Les gens. Des gosses, des bicots, des putains. Il regarde les pigeons affairés dans la poussière.

« Là-bas, me confie-t-il, il y a un cygne. A Châtellerault. C'est vrai, ce que je vous dis là : un cygne. »

Je n'en sors pas. L'histoire de Clampin fiche le camp par tous les bouts. Je risque :

« En somme, ils vous ont arrêté par erreur ? »

Le vieux est vexé :

« Pas du tout, proteste-t-il. Il y avait pas d'erreur. J'étais dans le jardin, c'est pas une erreur. En un sens, même, j'aurais pas dû. Ils m'ont expliqué les choses, vous pensez.

— Vous y faisiez quand même quelque chose, dans le jardin, quand la dame est venue. Qu'est-ce que vous y faisiez au juste ?

— J'enfilais mon aiguille, dit le vieux. J'avais de la peine, vu que j'ai la vue basse. Même qu'il me faudrait des lunettes.

— Vous étiez en train de coudre ?

— Des boutons, dit le vieux. Je cousais des boutons. »

Et il reprend ses explications sur sa sœur et sur l'avoué de Châtellerault. L'avoué lui avait fait don d'un pantalon. Encore solide, mais il y manquait des boutons, ici et là.

« C'était pas convenable. Et moi, ma nature, c'est d'être convenable.

— Ainsi, vous étiez au jardin et vous recousiez vos boutons.

— C'est ça, dit le vieux, satisfait d'être compris. Je les recousais. J'aurais pas dû, comme ils m'ont expliqué, vu que c'est un jardin où il peut venir du monde. Justement, la dame est passée.

— Et le pantalon ? Où était-il, le pantalon ?

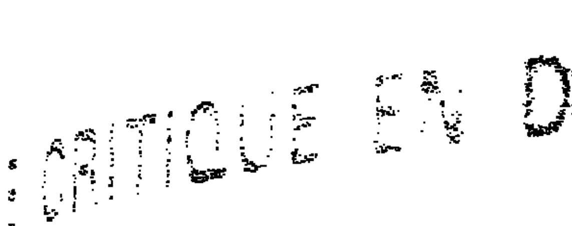
— Sur le banc, dit le vieux, à côté de moi. Je l'avais enlevé pour plus de commodité. Fallait bien. Ça vous fait rire ? Moi aussi, quand j'y pense, ça me fait rire. »

Il rit silencieusement : une fente noire dans son visage sans traits.

« Il m'en restait plus que deux à mettre quand c'est arrivé, dit le vieux. Deux boutons. » ■

NICOLAS GUILBERT

[Né à Angoulême, le 22 février 1902, Georges Hyvernaud est mort le 24 mars 1983. Professeur d'école normale, il a publié des articles critiques dans des revues sur Benjamin Constant, Jules Renard, Arthur Rimbaud et Henri Amiel. Prisonnier pendant la guerre, il a transmis son expérience dans des récits : la Peau et les Os, (1949), le Wagon à vaches (1954), qui viennent d'être réunis dans les premiers volumes de ses Œuvres complètes publiées chez Ramsay. Clampin figure dans le tome III, mis en vente le 4 juin.]



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LE CRITIQUE EN DÉLECTATION

entretien avec Jean Mambrino

Jean Mambrino se veut d'abord poète. La chronique littéraire qu'il assure depuis de nombreuses années dans la revue des Jésuites, Etudes, *est pour lui l'occasion de faire partager ses enthousiasmes, ses admirations. Son credo peut se résumer ainsi :* « Lecture envisagée comme bonheur », « délectation plutôt que dissection »...

« VOUS venez de réunir, sous le titre de *Chant profond* (1), un certain nombre d'études sur des auteurs et des œuvres très divers. Quel est le sens de votre démarche critique ?

– Je dirai, d'une façon très modeste, que j'ai très vite eu conscience de ne pas écrire d'articles au sens courant. J'écrivais dans une revue, à partir d'œuvres et d'auteurs que j'aimais. Ces études, au sens musical, sont comme les moments d'une œuvre, comme l'envers d'une tapisserie. Je comparerais volontiers mon travail à celui des nouvellistes qui ont souvent (même les plus grands : Tchekhov, Faulkner) publié leurs histoires dans des magazines avant de les rassembler dans un livre, sans rompre l'unité de celui-ci : à chaque instant on reconnaît leur voix. Choisie parfois presque par hasard, l'œuvre était l'occasion d'exprimer, d'incarner une inspiration, une vision.

– Quelle est la place du critique par rapport aux œuvres commentées ?

– Il n'y a aucune place pour le critique. Toute la place est pour le poète.

– Une volonté d'effacement donc ?

– L'effacement est, en un certain sens, une ruse ; non pas au sens où Nietzsche disait que *« le philosophe doit avancer masqué »*, mais au sens du pêcheur ou du chasseur qui ruse pour atteindre sa proie. Plus profondément, cet effacement est le même que celui du poète devant l'insondable richesse de ce qui est, et qu'il doit recevoir dans une sorte d'adoration. L'adoration implique l'effacement. Il faut se laisser imprégner par l'immense plénitude de l'être. Je citerai Heidegger : *« Le poète concentre le monde en une parole dont le mot ne constitue qu'un reflet d'une douceur retenue, sous lequel le monde apparaît comme s'il était aperçu pour la première fois. »*

– L'ample recours aux citations est donc une manière de laisser parler l'œuvre elle-même ?

– Je ne pouvais choisir ces mosaïques de citations, composées et rassemblées comme les métaphores d'un poème, qu'à partir d'une inspiration exactement semblable à celle qui saisit le poète à l'instant d'écrire son poème. De la même façon, Picasso se sert des *Ménines* sans faire du tout du Vélasquez, mais pour les intégrer à son œuvre propre.

– Comment avez-vous choisi les auteurs traités ? De quelle manière s'est constituée l'unité de ce *Chant profond* ?

– Dans le rapprochement des citations, le poète est présent pour faire communier les œuvres. Il y a bien quelque chose d'objectif. L'univers verbal, avec lequel je me sens des affinités profondes, au lieu d'être la totalité de l'univers, est comme un microcosme de cet univers. Je réagis à un appel secret ; il y a des auteurs auxquels je réponds, en m'immergeant dans leurs œuvres pendant des mois ou des années, avec des temps d'oubli.

» Tout à coup, l'urgence vient de rassembler tout ce qui a été médité, engrangé. C'est un moment de fulguration qui m'indique la direction à suivre. Chaque auteur est un poème à lui tout seul, et l'ensemble des études constitue l'équivalent d'un recueil de poèmes.

– Lecture méditante donc, mais subjective. Pour Claudel et Saint-John Perse, par exemple, vous insistez plus sur la douceur et la suavité que sur les ors du langage.

– J'ai vécu avec l'œuvre de Claudel depuis l'âge de quatorze ans. L'illumination a été de découvrir une certaine parole secrète, qui rend compte de quelque chose de central. La note de fond. Cette voix est *« anima »*, selon la profonde parabole inventée par Claudel. J'ai découvert dans Perse quelque chose d'équivalent.

– Chez les auteurs les plus sombres, dans les œuvres les plus désespérées, vous percevez toujours une part de lumière. Chez Céline, par exemple, ou pour cet auteur anonyme du Samizdat...

– Rien n'est gauchi, je crois. Milena, dont on vient de traduire la biographie (2), plongée dans les ténèbres de l'horreur, était comme une lumière absolument naturelle, comme le don d'une ouverture fait à quelques-uns. J'avais écrit naguère : *« Les plus profonds refus sont des ouvertures. »* Je suis certain que l'ouverture est là, autrement il n'y aurait pas d'écriture, car l'écriture est cette ouverture même ; elle est le pouvoir de répondre à l'insolence du destin. Les plus grandes œuvres sont comme des clés magiques. Cette notion d'ouverture est au centre de ma poésie ; je tentais d'exprimer cela dans un distique du *Mot de passe : « Même ouverte sur rien la fenêtre est ouverte. »* Chez Céline, cette jubilation féroce, parfois jusque dans l'horreur, est aussi une ouverture, d'où un chant se dégage.

– Vous consacrez moins de deux pages à la part odieuse, insoutenable, de l'œuvre de Céline. N'est-ce pas l'innocenter un peu vite ?

– Les pamphlets de Céline n'ont pas été réédités ; je n'en ai lu que des extraits. Je reconnais qu'il y a un côté indéfendable dans ce qu'il a écrit, mais je ne pense pas qu'on puisse dire que, dans sa vie pratique, humaine, le docteur Destouches ait été un ennemi des hommes, un ennemi des juifs, ou qu'il ait pesé concrètement, en quoi que ce soit, sur la folie hitlérienne. Pendant la guerre, il se trouvait dans une sorte de marginalité, aussi bien par rapport à Vichy que par rapport au pouvoir allemand. Cela dit, il a payé, un peu. C'est Char qui disait : *« Même dans le pire couloir de l'enfer, il y a quelque chose ou quelqu'un à sauver. »* Chez Céline, j'ai entendu quelque chose qui me semblait étouffé sous la figure sociale.

– Votre travail poétique se poursuit dans un certain isolement. Souffrez-vous de cette situation ?

– J'ai pris mon parti de cet isolement. Je n'en souffre pas vraiment. Mais c'est vrai : parfois je suis agacé ; je souhaiterais un peu plus d'échos. Cela dit, je suis sur un arbre, libre dans le lieu où je vis et écris. Gide écrivait : *« Savez-vous ce qui fait de la poésie aujourd'hui lettre morte ? C'est qu'elle est séparée de la vie »*, et Faulkner : *« La poésie est un moment émouvant, passionné, de la condition humaine, distillé jusqu'à son essence absolue. »* Il faudrait retrouver une confiance dans la parole. Il faudrait à la fois que le langage demeure serré – c'est le sens du travail qui s'accomplit depuis un siècle en poésie – et en même temps s'ouvre davantage, devienne un chant.

– A quand remonte votre vocation de poète ?

– Les commencements sont toujours inconnus ; on ne saisit jamais que les émergences... A quatorze ans, ce fut l'éblouissement de Hugo, de Verlaine, des premiers poèmes de Rimbaud et de Claudel que je citais tout à l'heure. Puis Baudelaire, Keats, Shelley, Coleridge (lus dans le texte bien sûr). A partir de seize ans ce furent Valéry, Patrice de la Tour du Pin et le grand choc de Rilke. J'écrivis mon premier poème à dix-huit ans.

» Cette entrée dans la poésie, c'était comme la découverte d'un nouveau monde, ruisselant de merveilles, un continent vierge, inconnu, un langage universel, absolument neuf, essentiellement savoureux, le bonheur des mots, de ce que donne leurs alliances, leurs danses, leurs métamorphoses, un sens profond, une couleur, une musique révélant la vérité du monde, une délectation révélante, une réconciliation... Le poète naît alors de l'ébranlement d'une émotion profonde, centrale, concentrée au centre de l'être, qu'il faut délivrer, fixer dans le feu d'une forme (à la fois serrée et chantante), pour empêcher l'étouffement, et qu'il faut aussi protéger dans le ciel de la poésie afin qu'elle éclaire, guide, protège un horizon immense.

– Cela rejoint-il ce que vous évoquiez dans votre « Art poétique » : *« Que le poème part d'une expérience centrale, et non des nerfs ou du cerveau »* ?

– Oui. Trop de poèmes, aujourd'hui comme hier, sont littérature, fabrication artificielle, selon les modes d'un temps, simple excitation cérébrale, petites secousses brillantes, tressautements des mots qui agonisent sur place, faute d'air, d'inspiration... Cela me fait penser à une phrase de Gracq : *« Je reviens à la réflexion de Céline, qui m'a tellement frappé autrefois :* « Quand on n'a plus assez de musique en soi pour faire danser la vie... » Cette musique est très mystérieuse, elle est aussi différente de la musique des concerts que la constellation de la Grande Ourse du plantigrade qui se balade dans les Rocheuses. Elle est aussi inaudible que la musique des sphères, elle est harmonie pour l'esprit, temple invisible de sonorités, elle enchante même le malheur. Je suis bouleversé que Genet se soit mis à écrire, à transformer l'horreur en poème, parce qu'à quinze ans il avait lu les sonnets de Ronsard (3).

» Hugo a raison quand il affirme : *« Tout dire en vers »*, et Mallarmé : *« Ne rien dire qui ne soit vers. »* Ce n'est pas contradictoire. Et Stevens : *« Il faut que la poésie résiste à l'intelligence presque victorieusement. »* C'est un secret universel (Babel est dépassé), aucune importance qu'elle soit à peine traduisible, elle renaît de partout, infime, infinie. Elle exprime la vocation la plus haute de l'homme, la parole. Elle nomme, elle consacre le réel. Le recueille. Toute vraie poésie est recueillement, voyage *« vers l'intérieur »*, comme dit Novalis. Souvenez-vous de Rilke : *« Nous sommes les abeilles de l'invisible. Nous butinons éperdument le miel du visible, pour l'accumuler dans la grande ruche d'or de l'invisible. »* Ce que Wallace Stevens, l'athée mystique, confirme dans son art poétique posthume : *« Le poète est le prêtre de l'invisible. »*

– Serait-ce là la source de la dimension religieuse de votre œuvre ?

– Oui, si l'on prend le mot « religieux » dans son sens originel : relier (« religare »). *« Le vers, le beau vers est religieux par lui-même ; il est expérience religieuse »*, remarque Alain. Et celle-ci part d'un embrassement total du créé, la patrie terrestre est notre lieu et notre amour. *« Ce monde est la patrie de l'âme ; elle doit reconnaître sa patrie dans le lieu même de son exil »*, disait la grande Simone Weil. Je préfère ne pas trop employer le mot « Dieu » qui recouvre tant de fantasmes sanglants, répressifs ou imaginaires, aujourd'hui plus que jamais. *« Il faut aimer Dieu comme s'il n'existait pas »*, ose encore dire Simone Weil, en écho à la parole mystérieuse de maître Eckhart : *« Que Dieu nous délivre de Dieu. »*

– Quelle définition donneriez-vous alors de la poésie ?

– C'est un langage silencieux qui efface ses propres traces pour qu'on entende ce que les mots ne disent pas. Elle ne change pas la vie mais tient tête au malheur en affirmant notre dignité. Elle reçoit autant qu'elle donne. Elle permet un embrassement secret dans la nuit. »

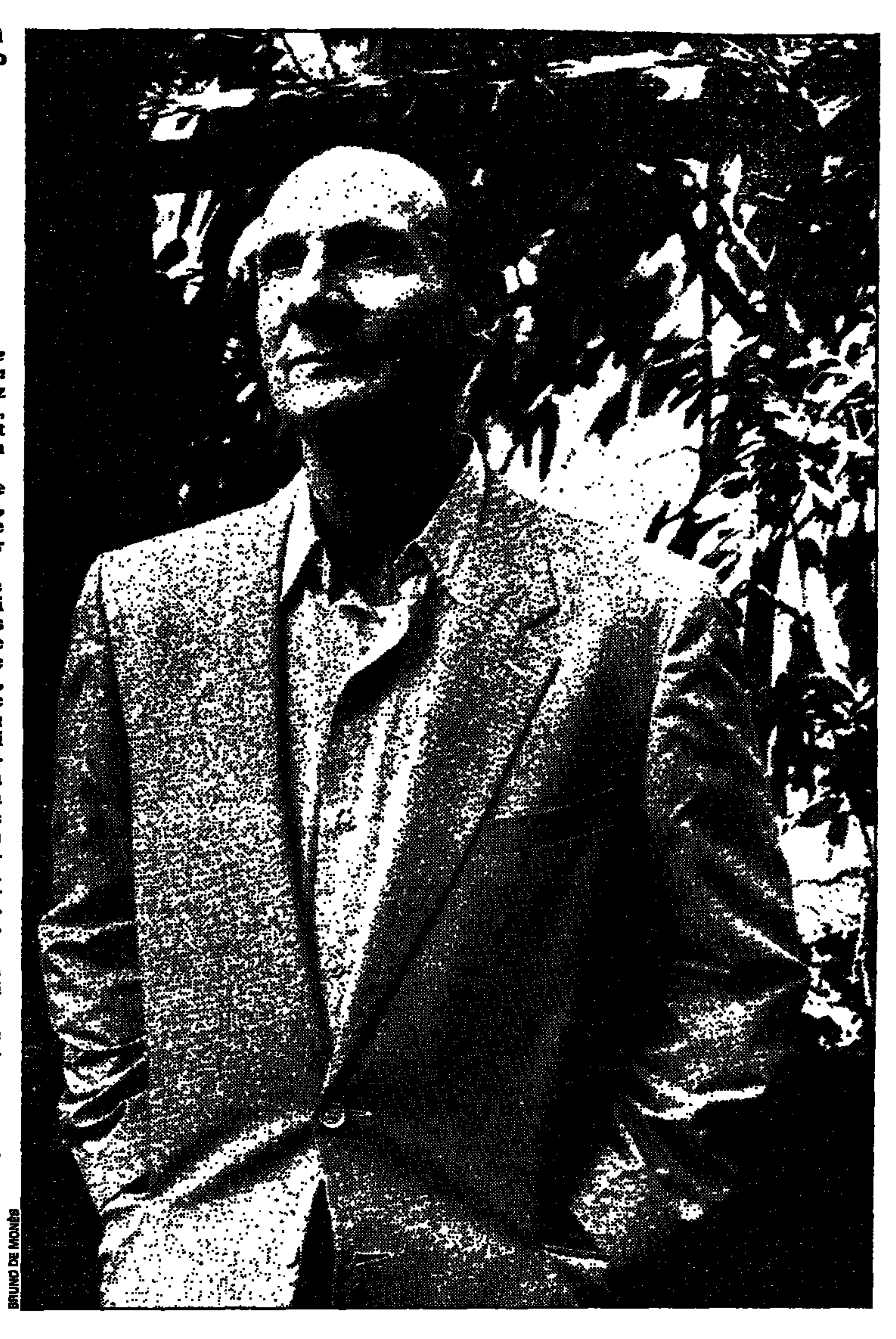
Propos recueillis par
PATRICK KECHICHIAN.

(1) Librairie José Corti, 1985, 358 p., 150 F.

(2) *Milena*, par Margarete Buber-Neumann. Edit. du Seuil (*le Monde* du 17 janvier).

(3) Entretien de Jean Genet avec Bertrand Poirot-Delpech, réalisé en 1982 et publié après la mort de l'écrivain dans *le Monde Aujourd'hui*, daté 20-21 avril.

Jean Mambrino



BRUNO DE MONÈS

Ce poème inédit de Jean Mambrino est extrait de la troisième partie du recueil *la Saison du monde*, à paraître chez Corti à l'automne.

ORPHÉE INNOMBRABLE

Parle. Ouvre cet espace sans violence. Elargis
le cercle, la mouvance qui t'entoure de floraisons.
Etablis la distance entre les visages, fais danser
les distances du monde, entre les maisons,
les regards, les étoiles. Propage l'harmonie,
arrange les rapports, distribue le silence
qui proportionne la pensée au désir, le rêve
à la vision. Parle au-dedans vers le dehors,
au-dehors vers l'intime. Possède l'immensité
du royaume que tu te donnes. Habite l'invisible
où tu circules à l'aise. Où tous enfin te voient.
Dilate les limites de l'instant, la tessiture
de la voix qui monte et descend l'échelle
du sens, puisant son souffle aux bords de l'inouï.
Lance, efface, emporte, allège, assure, adore. Vis.

Parmi les recueils publiés par Jean Mambrino, citons ceux qui sont encore disponibles :

- **La Ligne du feu** (1974) ; 2e édition Granit 1985. Réédition Corti 1986.
- **L'Oiseau-cœur**, précédé de **Clairière** (1974) et **Sainte Lumière** (1976) ; Stock, 1979 ; Prix Apollinaire 1980.
- **Le Mot de passe**, Granit, 1983.
- **Ainsi ruse le mystère**, Corti, 1983.

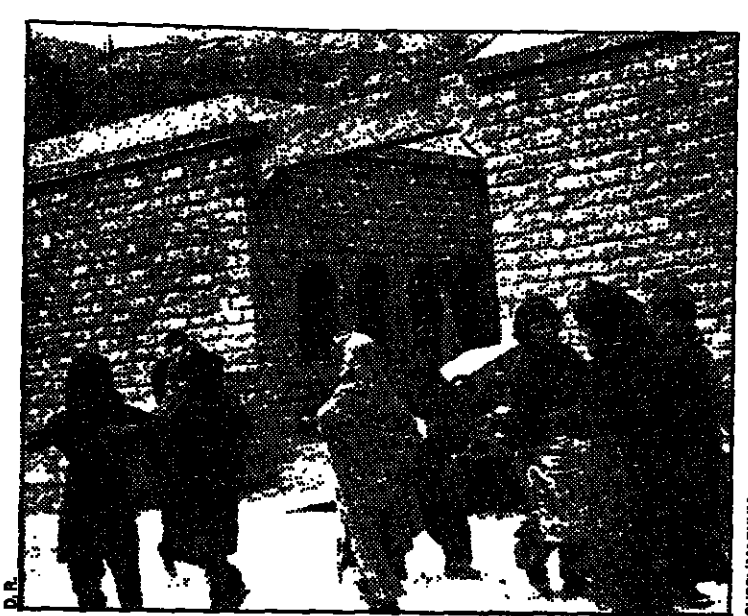
Jean Mambrino a également traduit de l'anglais des textes de Kathleen Raine (Granit, 1978) et de Gerard Manley Hopkins (Granit, 1980).

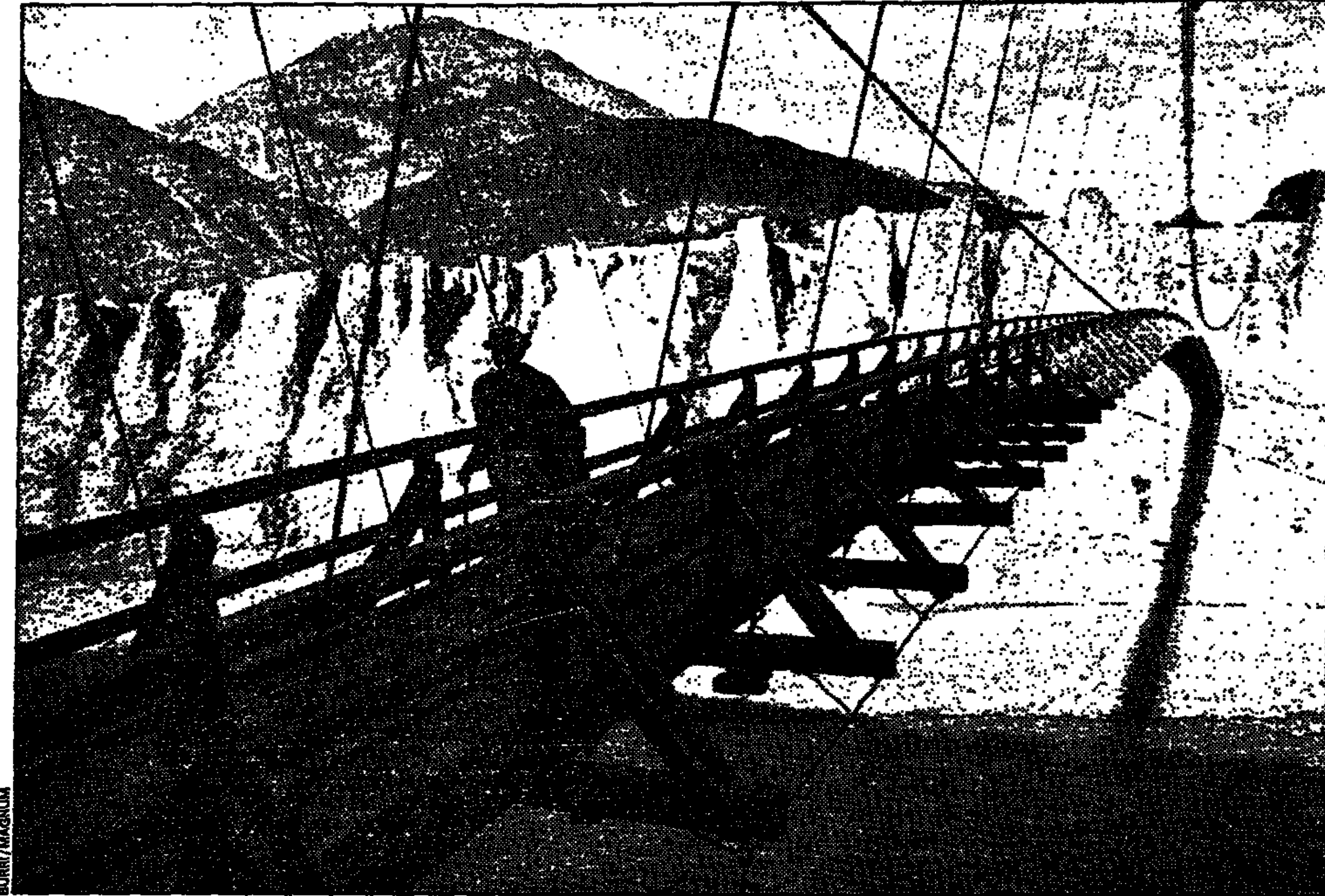
PATRIMOINE

L'AGA KHAN ET LA VALLÉE PERDUE

par Frédéric Edelmann

Dans l'Himalaya, à l'extrême nord du Pakistan, Hunza, une des vallées les plus inaccessibles du monde, passait pour être le paradis sur terre. Pourtant, la fondation de l'Aga Khan tente d'y apporter les moyens d'une vie moins pénible, tout en essayant d'en préserver la culture.





D.R. — BURRI/MAGNUM

A gauche, écoliers de la fondation de l'Aga Khan. A droite, sur la route de Gilgit.

SUR une étagère traînent de vieilles ceintures décorées, des débris de cartouchières, un sac, quelques pièces de vannerie : un petit trésor d'ethnologue amateur ou de conférencier de la salle Pleyel, genre « Pakistan, terre de contrastes », « Karakoram éternel et sauvage ».

Hunza, il est vrai, ce n'est pas précisément la porte à côté. Si l'on trouve encore ces restes de vie dans l'ancien palais de l'émir, abandonné depuis 1907, c'est que les touristes n'y mettent pas souvent les pieds, à moins d'être adeptes du trekking (version sauvage de la promenade) ou de convoiter l'ascension d'un des nombreux sommets de la province de Gilgit.

Hunza est vraiment au bout du monde. A quelques kilomètres de la Chine, et guère plus loin de cette langue étroite et bizarre qu'est la vallée du Vakhan, en Afghanistan, qui sépare le Pakistan de l'URSS. Une portée de fusil, en somme. Comme tous les bouts du monde dont on est en mesure de parler, la civilisation y est parvenue. En l'occurrence, la civilisation anglaise, et sous le joli nom de Francis Younghusband, qui finit par arriver à Hunza pour y négocier la fin d'un brigandage chronique. Hunza, à proximité de la route de la soie, était en effet le plus protégé des nids d'aigle : le Tibet, à l'époque, était, en comparaison, aussi accessible qu'un village du Club Méditerranée.

Pour aller de Gilgit à Hunza et, au-delà, jusqu'à la passe de Khunjerab, à la frontière chinoise, il fallait naguère emprunter une interminable route à flanc de montagne, dont les ponts suspendus n'avaient rien à envier à ceux qu'on peut voir dans *Indiana Jones*. La « grande route » du Karakoram, récemment ouverte, et dont la construction aurait coûté un bon millier de vies tant chinoises que pakistanaises, a mis fin à l'isolement de la vallée et rendu accessibles les bienfaits de sa culture...

Un paradis pour ethnologue, sans doute, et certainement un paradis pour le visiteur, foudroyé au moins par la majesté du Rakaposhi (7 790 mètres), bouleversé par la douceur pâle de la végétation, stupéfait par l'hospitalité des habitants, tétanisé par la bienveillance du climat.

Révolution douce

Un paradis, c'est bien en ces termes qu'on parlait de Hunza. On prêtait à ceux qui y vivent une longévité inouïe, et à la vallée un nombre anormal de centenaires. Vus de plus près, ces visages burinés, travaillés par le soleil de l'altitude, se révèlent être ceux d'honnêtes quadragénaires dont l'espérance de vie, dans les meilleurs cas, avoisine la soixantaine. Le paradis perdu.

Surpopulation, analphabétisme, mortalité infantile redoutable et quelques autres maux, telle était la réalité de Hunza. Telle elle reste, à cela près que la fondation de l'Aga Khan est intervenue. Et pas pour jouer au polo, sport le plus populaire des régions du Nord du Pakistan. Non, c'est que les habitants de Hunza et des vallées alentour sont non seulement musulmans comme tout bon Pakistanais, mais, en outre, majoritairement ismaéliens. On comprendrait mal que la fondation créée par l'imam en 1967 pour venir en aide aux fils les plus démunis de l'islam ne secoure pas les adeptes les plus proches du chef religieux.

Secourir est un mot inexact. En fait, le programme de la fondation préconise l'inverse. Il s'agit de donner aux villages qui le demandent les moyens de réaliser eux-mêmes des objectifs qu'ils se définissent : un pont, un canal d'irrigation, une digue. C'est-à-dire un financement, des conseils techniques, mais d'abord la mise en place de nouvelles structures humaines, élues, parallèles aux systèmes existants, et donc concurrentiels. Certains villages refusent le contrat, mais beaucoup parmi ceux-ci finissent par céder, au simple vu des résultats dans un village voisin.

A côté de cette « révolution culturelle » douce, la fondation prend directement en charge la création d'écoles et de maternités. Surprise en pays islamique : ce sont les femmes qui en sont les premières bénéficiaires. Elles reviennent de loin.

La défense des droits élémentaires de la femme est au fond la seule entorse faite aux traditions locales, à la culture de Hunza ou de Gilgit. Toutes les autres sont respectées. On le voit au souci architectural manifesté dans chaque construction de la fondation, si modeste soit-elle. A comparer avec les écoles ou les hôpitaux clefs en main, généralement inadaptés au climat, qui sont l'ordinaire des pays du tiers-monde. Ici, comme tous les bâtiments existants, le collège sera en pierre sur un seul étage, deux à la rigueur, et conçu pour résister aux séismes.

L'ancien palais de l'émir de Hunza, seul « monument historique » de la vallée, sera sans doute restauré, avec le même respect. L'architecture est en effet une des autres passions et un souci constant de l'Aga Khan, dont on ne connaît guère en Occident que le penchant équestre. L'architecture, signe culturel, symbole de cohésion, lorsqu'elle est bien conçue. Facteur de désordre et perturbatrice des identités, lorsqu'elle est traitée par-dessus la jambe. La restauration du palais, à Hunza, serait loin, en cela, d'être un simple geste esthétique.

Sauver des vies, sauver des cultures

Car restaurer un monument, comme entreprendre des fouilles archéologiques, ce n'est jamais très facile dans les pays de pauvreté ou de famine. Faut-il sauver des vies ou sauver des cultures ? Mais peut-on sauver des vies sans sauver leur culture ?

Le palais se dresse sur un piton dominant l'ensemble de la vallée, témoin manifeste d'une histoire qui, à travers lui, peut remonter à quatre siècles. Les parties les plus anciennes du château sont désormais plongées dans l'obscurité, devenues caves d'un bâtiment édifié par empilement, jusqu'à la dernière terrasse, au dix-neuvième siècle. Sous un baldaquin de bois sculpté, l'émir rassemblait, là, les hommes du village.

Le palais, construction traditionnelle, plus ample, plus ornée et bien sûr plus défendue que les maisons du village, est en terre et en bois sur une infrastructure de pierre. La terre et le bois des terrasses sont parfaitement souples et étanches. La pierre, alternée avec des poutres, assure à l'ensemble une parfaite résistance aux tremblements de terre. Ces techniques et un climat paradoxalement assez sec, malgré les neiges sur les hauteurs, ont donné au palais une résistance qu'un siècle d'abandon n'a que peu entamée.

A l'autre bout du pays, Karachi. Même programme en plus grand. L'Aga Khan lui-même est venu y inaugurer un hôpital de plus de sept cents lits et l'université qui lui est liée, comme dans nos CHU. Mais avant d'offrir l'hôpital la fondation s'est préoccupée de former les médecins, infirmiers, sages-femmes ou enseignants qui allaient y travailler. A l'échelle d'une nation, même respect de l'autonomie qu'à Hunza : l'hôpital vivra désormais sur ses propres fonds, avec ses propres équipes. Même respect de la culture : l'architecture, tout en empruntant assez généreusement au style international des grands hôtels, conserve les principes de l'architecture islamique de ces régions, l'imbrication de l'intérieur et de l'extérieur, les ouvertures, ainsi que l'essentiel de ses motifs (architectes : Payette ass. et Bahamani ass.).

Seule entorse à la « nouvelle » culture pakistanaise : l'appel fait par l'imam aux valeurs de tolérance, d'humanisme, d'ouverture de l'islam. Cela devant un président de la République, M. Zia Ul Haq, qu'on dit politiquement plus intéressé par la version intégriste de la même religion. ■

LES PROGRAMMES DE L'AKF

LA Fondation de l'Aga Khan (AKF) est un organisme privé, créé en 1967 et enregistré en Suisse, où elle a son siège. Elle a été fondée par l'Aga Khan, quarante-neuvième imam des musulmans ismaéliens, qui adaptait ainsi au monde moderne et aux structures internationales l'utilisation humanitaire de la fortune liée à sa fonction. Utilisation dont son grand-père, et prédécesseur, avait montré la voie.

Les programmes de la Fondation, qui a établi des relais aussi bien dans les pays en voie de développement (Bangladesh, Inde, Pakistan, Kenya) que dans les pays occidentaux (Grande-Bretagne, Canada, Etats-Unis, Portugal) concernent cependant en premier lieu les pays les plus déshérités du tiers-monde : nutrition, santé, éducation, développement rural, etc., sont quelques-uns des champs d'action de cet organisme, qui travaille fréquemment en liaison par exemple avec l'UNICEF ou la Banque mondiale, comme avec d'autres fondations : Ford ou Gulbenkian, pour n'en citer que deux.

Les revenus de l'AKF n'ont cessé de croître depuis sa création : ils atteignaient 20 millions de dollars en 1980, et 75 millions en 1984, chiffre présenté depuis comme un plafond probable.

Ces fonds considérables sont cependant distribués selon des critères très stricts. Ainsi les programmes retenus doivent-ils avoir des résultats à la fois rapides et renouvelables. Ils doivent répondre aux besoins exprimés par les populations tout en prenant en compte ceux, non exprimés, des femmes et des enfants. Ils doivent faire appel aux ressources locales et aller dans le sens de l'autosuffisance : la formation, la mise en place de structures autonomes, l'indépendance économique, doivent entrer dans les objectifs de ces programmes. Sont donc exclues les demandes de capitaux comme les demandes de soutien à la recherche fondamentale ou théorique. En revanche, si l'AKF accorde une attention particulière aux populations musulmanes déshéritées, les critères religieux ne sont en rien une condition pour obtenir le soutien de la Fondation. ■

● **Aga Khan Foundation, P.O. Box 435, 1211 Genève, Suisse.**

CHAIRE D'ARCHITECTURE

PAR passion de l'architecture, mais aussi pour lutter dans les pays islamiques contre la perte de l'identité culturelle et la diffusion de modèles occidentaux socialement ou écologiquement inadaptés, l'Aga Khan a créé une seconde fondation, l'Aga Khan Award for Architecture (AKAA), dont l'exigence et l'intérêt culturels débordent largement le cadre strict de l'islam. Partagée entre Paris, Genève et Harvard, dont elle finance la chaire d'architecture islamique, l'AKAA organise régulièrement de savants séminaires internationaux : le dernier en date, qui portait sur l'enseignement, s'est ainsi réuni à Grenade au mois d'avril et sera comme ses prédécesseurs l'occasion d'une publication. Avec la remise du prix, tous les trois ans, les séminaires et l'enseignement, les publications sont en effet une des activités visibles de la fondation, la revue *Mimar* en étant la version régulière et luxueuse.

Mimar permet en outre la diffusion d'ouvrages qui seraient sans doute inabordables pour un seul éditeur. Le dernier en date concerne justement le Pakistan. Depuis les premiers établissements humains dans la vallée de l'Indus, deux mille cinq cents ans avant Jésus-Christ, tous les aspects d'une histoire riche d'influences sont passés au peigne fin par l'auteur, Kamil Khan Mumtaz, photographies, dessins et plans à l'appui. Ainsi se trouvent rassemblées des données souvent éparses dans les études et les revues : les architectures gréco-indienne, islamique, moghole, sont rejointes par l'empire colonial et les traditions vernaculaires. Enfin, et c'est ce qui donne son authenticité nationale au volume, par l'architecture moderne depuis la création de l'Etat. Une limite cependant : le texte est en anglais. ■

● **AKAA, 32, chemin des Crêts-de-Pregny, 1218 Grand-Saconnex, Genève (Suisse).**

● **Kamil Khan Mumtaz, *Architecture in Pakistan, A Mimar Book*, publié par Concept Media, 212 p., 230 illustrations, prix : 12,95 $ US, frais d'envoi compris (Concept Media Pte Ltd, 1 Grange Road, 05-11/12 Orchard Building, Singapore 0923 Inde).**

هكذا من الاصل



QUAND LE CONTE SE FAIT LIVRE

par André Velter

Dans le monde islamique, comme ailleurs, les confréries de conteurs disparaissent. Pourtant, cette littérature orale trouve aujourd'hui refuge dans les livres. Les éditions Sindbad amorcent un projet gigantesque en proposant la première version intégrale d'un immense et très célèbre roman populaire, le Roman de Baïbars.

ROGER VIOLLET

DAVID WHARY

COMMENT découvre-t-on un être prédestiné, et combien d'épreuves celui-ci doit-il traverser avant d'accéder à la charge souveraine qui lui est promise ? *Le Roman de Baïbars* consacre des milliers de pages (ou plutôt des dizaines et des dizaines d'heures de déclamation) à prolonger à l'infini ces deux interrogations.

Le héros historique, le sultan mamelouk qui régna sur Le Caire et Damas au XIIIe siècle, se voit, par la loi merveilleuse du récit picaresque, doté d'une destinée quasi inépuisable. D'où le premier livre, non pas limité à son enfance mais à ses enfances : un homme capable d'engendrer, pour une seule vie, 36 000 pages d'aventures ne pouvait faire moins que d'apparaître au travers de plusieurs identités successives.

Ainsi Mahmoud, le jeune esclave qui agonise, est-il soudain reconnu comme celui que désigne la Prophétie écarlate. L'une des prédictions disait qu'« *il viendrait de Brousse un mamelouk originaire des pays de Perse, qu'un Khawâja l'achèterait dans un hammam, qu'il serait malade, qu'il passerait par Alep accompagné d'une troupe de mamelouks, qu'il aurait sur le front sept marques de petite vérole et que sa venue s'accompagnerait de signes et de présages* ».

Mais Mahmoud, ce miséreux à qui l'on assure qu'il « *sera un jour roi d'Egypte, de Syrie et de tout l'Islam* », n'est pas l'orphelin anonyme que l'on croyait. Il suffit qu'une riche veuve l'adopte et le dénomme Baïbars, pour que le jeune garçon lui narre en confidence l'histoire de sa noble lignée, et après quelle félonie il fut vendu comme mamelouk...

Un vrai fils du Caire

Pauvre ou puissant, Mahmoud-Baïbars se montre fidèle à un idéal de justice et d'entraide. Il protège les faibles, défie les forts, combat la tyrannie. Par là, il est un personnage profondément populaire, une sorte de vengeur au grand cœur qui comprend aussi bien les marchands du souk que les petits truands. Le récit manifeste cet enracinement, la langue y est vigoureuse, imagée, parfois d'un réalisme brutal. Témoin cette notation qui évoque un derviche « *assis à même le sol, au bord de la mer, qui ravaudait la guenille dont il était vêtu ; chaque fois qu'il enfonçait l'aiguille dans le vêtement, elle en ressortait rouge du sang des poux.* »

Mais c'est dans le second volume que la verve gouailleuse des conteurs donne sa pleine mesure, ou plutôt sa vraie démesure. Il faut dire que le personnage qui surgit aux côtés de Baïbars est particulièrement mal embouché, qu'il a le verbe tonitruant, l'injure ravageuse et une façon d'observer les préceptes islamiques qui n'appartient qu'à lui. On ne l'appelle pas Fleur des Truands pour rien.

En fait, c'est la terreur des bas-fonds : « *Il pouvait avoir vingt à vingt-deux ans. Son visage imberbe était plein d'éclat. Il avait les cheveux châtains, les yeux noirs, le teint mat, la taille bien prise. Il portait une veste à boutons d'argent avec une ceinture de soie brochée d'or, un pantalon bouffant, et des guêtres. Il était ivre ; il avait laissé retombé sur sa nuque son turban de soie cramoisie dont la frange de fils d'or et de soie mêlés lui descendait jusqu'aux pieds.*

» *L'écharpe qui lui entourait les épaules traînait à terre ; il avait rejeté son tarbouche en arrière. Il marchait en frappant le sol du talon, et la terre tremblait sous ses pas : on aurait dit une panthère féroce. Il avait son gourdin sur l'épaule et entra en chantonnant ces vers :* « Quand vient la brune/j'pars au turbin/descend la lune/d'un coup de gourdin/la nuit j'la crève/j'la fais saigner/et le jour s'lève/dans l'raisiné. »

Voilà l'individu que Baïbars, le noble, le juste, le compatissant, se reconnaît d'emblée pour compagnon idéal et qu'il n'a de cesse de traquer jusqu'à en faire son frère juré ! A première vue, la mésalliance semble totale. Mais, dans un tel livre, il faut se méfier de conclure trop vite et ne pas s'en tenir aux seules apparences. Par-delà les anecdotes, les extravagances, les étonnements, une trame cachée affleure de temps à autre qui ouvre sur un univers mystérieux, sur le « Monde du secret ».

Si Baïbars choisit Fleur des Truands comme homme lige, ce n'est pas seulement pour rehausser la truculence du récit, c'est aussi pour suivre la loi obscure qui enjoint aux créatures d'obéir aux décrets du Créateur. Quels que soient les épisodes – et il en est d'inconvenants (*Panique au hammam*), de merveilleux (*la Salle mystérieuse*), d'épiques (*Echec aux fils du désert*), – une lecture seconde se devine en filigrane, qui place dans une tout autre perspective la description des faits et des gestes.

Rendez-vous en 2015

Cette clé quelque peu surnaturelle du *Roman de Baïbars* se trouve parfois clairement désignée. Quand, au milieu d'un combat furieux, le héros reçoit le renfort décisif du roi El Saleh, mais qu'il ne l'aperçoit plus sitôt la victoire engagée, il comprend soudain qu'« *il s'agissait d'une intervention mystique du roi* ». Et en bien d'autres circonstances le jeune homme bénéficiera de semblables interventions.

Que ces considérations concernant le versant ésotérique du texte n'accréditent cependant pas l'idée de séquences pesantes ou brumeuses. Bien sûr, quoi qu'il arrive, le décret divin s'accomplira. Mais, d'ici là, que d'aventures, d'incongruités, de bravades, d'émerveillements ! Que d'élans fougueux et fous, comme ceux de ces cavaliers qui chargent les Bédouins aux cris de « *Pour tes beaux yeux, soldat !* » Autrement dit : pour tes beaux yeux, Baïbars !

Enfin, rendons grâces à la traduction de Georges Bohas et Jean-Patrick Guillaume, qui préserve autant la faconde plébéienne que l'aura fantastique et le souffle inspiré de l'œuvre. Souhaitons à ces intrépides traducteurs, mais aussi à l'héroïque éditeur, et à nous autres les lecteurs assidus, de pouvoir progresser année après année dans le prodigieux labyrinthe du *Roman de Baïbars*, et cela jusqu'en 2015, date prévue pour la sortie du dernier volume de la version intégrale ! ■

● Les enfances de Baïbars et Fleur des truands, traduits de l'arabe par Georges Bohas et Jean-Patrick Guillaume, Editions Sindbad, 318 et 300 p., 150 et 130 F.

En haut à gauche, illustration pour un conte arabe. A droite : Jean-Patrick Guillaume et Georges Bohas, traducteurs, André Miquel, professeur au Collège de France, administrateur général de la Bibliothèque nationale, directeur de la collection *les Classiques* et Pierre Bernard, directeur des éditions Sindbad, entourant une partie des manuscrits du *Roman de Baïbars*. Ci-dessous, Baïbars.



PIERRE BERNARD : MONSIEUR SINDBAD

A quarante-cinq ans, Pierre Bernard a toujours travaillé dans l'édition. Il avait débuté après son service militaire, en Algérie, conquis à l'islam « *à cause de la découverte de la lumière de Tipasa* », dit-il, et d'écrivains inconnus rencontrés en Egypte en 1968.

En 1970, il publie ses trois premiers livres chez Jérome Martineau, un petit éditeur aujourd'hui disparu : *les Clés de la guerre*, de Pierre Rossi, le premier livre de l'architecte égyptien Hassan Fatty, *Passage des miracles*, de Mahfouz. Auparavant, il avait collaboré au Cahiers de l'Herne et créé une collection intitulée « L'écriture des vivants » : un numéro sur *la beat generation*, une réédition du Grand Jeu...

Mais il s'intéresse de plus en plus à l'Orient et, en 1972, il crée ses éditions, Sindbad (« *un nom qui devait être compris de part et d'autre de la Méditerranée* »), avec le projet de publier les grands textes classiques, ainsi que les textes contemporains qui comptent à la fois des auteurs arabes, persans, de toutes les aires de cet immense domaine. « *J'ai voulu rompre le ghetto de la librairie orientaliste et j'ai ouvert la voie dans ce domaine* », explique-t-il.

Aujourd'hui, Sindbad est la première maison entièrement consacrée au monde de l'islam avec 200 titres par an. Et Pierre Bernard, qui conserve la même passion pour son travail, songe à de nouvelles terres, au-delà de l'Arabie, vers l'Inde. ■

L'HISTOIRE D'UNE ÉDITION EN SOIXANTE VOLUMES

L'histoire de l'édition du *Roman de Baïbars* est tout à fait exceptionnelle, à la mesure du personnage considérable, né en 1223 au Turkestan, mort en 1277 à Damas, vendu comme esclave avant de se faire proclamer sultan au Caire, de défaire les Croisés et de s'emparer du krak des Chevaliers en 1271. Personnage historique devenu légendaire comme héros des histoires que narraient les conteurs, du Caire à Alep.

Tout a commencé en 1979 dans un couloir de la défunte Université de Vincennes quand un grammairien, Georges Bohas – qui devait devenir directeur de l'Institut français d'études arabes de Damas – rencontra un autre grammairien, Jean-Patrick Guillaume, et lui parla pour la première fois d'un manuscrit dont il venait d'apprendre l'existence.

Le manuscrit était à Damas chez un grand notable damascène et avait été reconstitué patiemment par le conservateur du Musée des arts et traditions populaires de Damas, Chafiq Imam. Celui-ci avait passé des décennies à collecter ces écrits, à Damas et à Alep, à une époque où disparaissaient les conteurs qui, depuis des siècles, avaient toujours un fragment de *Baïbars* à la bouche.

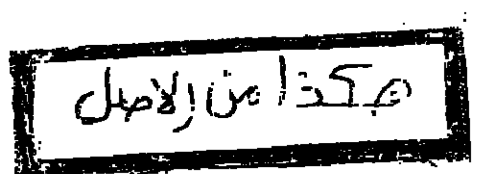
Chafiq Imam avait réussi à réunir quelque 400 fascicules, la version la plus complète, travail de plusieurs copistes du dix-neuvième siècle. Quelque 36 000 pages d'un texte écrit en langue populaire, fourmillant en dialectismes, en mots tombés en désuétude, en allusions plus ou moins obscures à des coutumes disparues, dans un genre littéraire considéré avec la plus grande suspicion par les bourgeois arabes qui préféraient des écrits plus classiques, dont la langue ne fût pas verte !...

A la recherche d'un éditeur, les deux grammairiens, émerveillés par ce qu'ils déchiffraient, auraient abandonné sans l'aide d'André Miquel – qui n'était pas encore directeur de la Bibliothèque nationale – qui, enthousiasmé par ce projet, proposa à Pierre Bernard, directeur des éditions Sindbad, la publication de ce roman-fleuve. Immédiatement conquis, celui-ci se heurta d'abord à un premier problème : le propriétaire des manuscrits désirait vendre cet ensemble. Il a donc fallu l'acheter ; ce qui ne fait pas, d'ordinaire, partie des devoirs d'un éditeur... L'Institut du monde arabe refusa, considérant qu'« *il n'entrait pas dans son rôle d'acheter un manuscrit de ce type* ».

Finalement, un mécène (inconnu) consentit à se rendre acquéreur (pour un prix inconnu) de ce trésor mystérieux. Et les 400 fascicules de papier jauni, aux couvertures de carton gris, furent envoyés à Paris. Quatre énormes malles de fer... L'immense travail d'édition et de traduction pouvait commencer.

« *Pour publier ces 36 000 pages manuscrites, nous avons évalué qu'il faudrait 60 volumes de 320 pages,* explique Pierre Bernard. *Au début, j'avais pensé publier un volume par an. Jusqu'en 2045... Mais je me suis rendu compte que je n'aurais jamais connu la fin.* » Il décide alors qu'il faudrait terminer *le Roman de Baïbars* en trente ans. « *J'y crois. Je suis vraiment persuadé que c'est un immense trésor culturel,* poursuit l'éditeur. *De toute façon, j'ai un plaisir immense à l'éditer...* »

Les deux premiers volumes ont déjà paru, et ceux qui les ont lus attendent impatiemment la suite. Les deux prochains – *la Chevauchée des fils d'Ismaël, la Trahison des émirs* – paraîtront d'ici un an. A suivre... ■


هكذا من الأصل